



**REPUBLIQUE DE GUINEE**

**Travail-Justice-Solidarité**

**MINISTERE DU PLAN ET LA COOPERATION INTERNATIONALE**

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE**

**BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT**

**TROISIEME**

**RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION  
(RGPH3)**



## **ANALYSE DES DONNEES DU RGPH3**

**Thème : EDUCATION :  
Scolarisation, Alphabétisation et Niveau d'instruction**

*Rédigé par : Thierno Boye DIALLO, Abdoulaye A CAMARA et Mamady CISSE*

Edition Décembre 2017



Institut National de la Statistique





## REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

MINISTRE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS)

BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT (BCR)

### TROISIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION (RGPH3)



Réalisé avec l'appui technique et financier  
du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA),  
de l'Union Européenne (UE),  
de la Banque Africaine de Développement (BAD),  
et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).





**TABLE DES MATIERES**

LISTE DES TABLEAUX.....	3
LISTE DES GRAPHIQUES.....	7
LISTE DES CARTES.....	9
LISTE DES ANNEXES.....	11
ACRONYMES.....	13
AVANT PROPOS.....	15
INTRODUCTION GENERALE.....	17
CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES.....	21
1.1. Contexte.....	21
1.1.1. Contexte économique.....	21
1.1.2. Contexte socioéconomique.....	21
1.1.3. Contexte politique et institutionnel.....	22
1.1.4. Offre d'éducation.....	24
1.2. Aspects méthodologiques.....	28
1.2.1. Rappel des variables du questionnaire.....	28
1.2.2. Définition des concepts utilisés.....	28
1.2.3. Définitions et mesures des indicateurs.....	29
1.2.4. Évaluation de la qualité des données.....	31
1.3. Vue d'ensemble.....	35
CHAPITRE 2 : STRUCTURE DE LA POPULATION SELON LA FREQUENTATION SCOLAIRE.....	37
2.1. Etude globale.....	37
2.1.1. Effectifs globaux par milieu de résidence et sexe, selon la fréquentation scolaire.....	37
2.1.2. Variation par sexe et par région.....	38
2.2. Etude par groupes d'âges quinquennaux.....	40
2.2.1. Étude au niveau national et par sexe.....	40
2.2.2. Variation selon le milieu de résidence.....	42
2.3. Aperçu général sur la marginalisation scolaire chez les adolescents (10-14 ans) et les jeunes (15-24 ans) 43	
2.3.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence.....	43
2.3.2. Volume et poids démographique.....	43
2.3.3. Variation selon la région de résidence.....	44
2.3.4. Volume et poids démographique.....	44
2.4. Aperçu général sur les abandons scolaires chez les enfants (6 à 9 ans) et les adolescents (10 à 14 ans).....	46
2.4.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence.....	46
2.4.2. Variation selon la région de résidence.....	49
2.5. Vue d'ensemble.....	53
CHAPITRE 3 : VOLUME ET STRUCTURE DE LA POPULATION SCOLAIRE.....	55
3.1. Volume et répartition de la population scolaire selon le cycle d'étude.....	55
3.1.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence.....	55
3.1.2. Niveau régional.....	56
3.2. Volume et répartition de la population scolaire de niveau secondaire et plus selon le cycle d'étude et le type d'enseignement.....	58
3.2.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence.....	58
3.2.2. Niveau régional.....	58
3.3. Age moyen de la population scolaire par cycle d'étude.....	59
3.3.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence.....	59
3.3.2. Niveau régional.....	60
3.4. Vue d'ensemble.....	61
CHAPITRE 4 : NIVEAU DE SCOLARISATION PAR AGE.....	63
4.1. Scolarisation par groupes d'âge.....	63
4.1.1. Niveau national et variation par milieu de résidence.....	63
4.1.2. Variation régionale.....	64
4.2. Scolarisation par année d'âge (6-24 ans).....	66
4.2.1. Niveau national et variation par milieu de résidence.....	66
4.2.2. Variation régionale.....	68
4.3. Espérance de vie et de survie scolaires (6-24 ans).....	70
4.3.1. Niveau national et variation par milieu de résidence.....	70
4.3.2. Variation régionale.....	70
4.4. Evolution du niveau de scolarisation par âge de 1983 à 2014.....	71
4.5. Vue d'ensemble.....	73
CHAPITRE 5 : NIVEAU DE SCOLARISATION PAR CYCLE D'ETUDE.....	75
5.1. Niveau de la scolarisation dans la maternelle.....	75
5.1.1. Taux brut de scolarisation dans la maternelle.....	75
5.1.2. Taux net de scolarisation au préscolaire.....	77

5.2. Niveau de la scolarisation dans le primaire .....	78
5.2.1. Taux brut de scolarisation dans le primaire .....	78
5.2.2. Taux net de scolarisation dans le primaire .....	81
5.3. Niveau de la scolarisation dans le secondaire 1er cycle .....	82
5.3.1. Taux brut de scolarisation dans le secondaire 1er cycle .....	82
5.3.2. Taux net de scolarisation dans le secondaire 1er cycle .....	85
5.4. Niveau de la scolarisation dans le secondaire 2nd cycle .....	87
5.4.1. Taux brut de scolarisation dans le secondaire 2nd cycle .....	87
5.4.2. Taux net de scolarisation dans le secondaire 2nd cycle .....	89
5.5. Niveau de la scolarisation dans le secondaire .....	90
5.5.1. Taux brut de scolarisation dans le secondaire .....	90
5.5.2. Taux net de scolarisation dans le secondaire .....	93
5.6. Niveau de la scolarisation dans le supérieur .....	94
5.6.1. Taux brut de scolarisation dans le supérieur .....	94
5.6.2. Taux net de scolarisation dans le supérieur .....	97
5.7. Inégalité en matière de scolarisation .....	98
5.7.1. Inégalités par cycle d'études entre les sexes, les niveaux de vie et les milieux de résidence au niveau national .....	98
5.7.2. Inégalités par groupes d'âge entre les sexes et les niveaux de vie par cycle d'étude selon les milieux de résidence .....	99
5.7.3. Inégalités régionales entre les sexes, les milieux de résidence et les niveaux de vie .....	100
5.8. Evolution du niveau de scolarisation par cycle de 1983 à 2014 .....	102
5.9. Vue d'ensemble .....	103
<b>CHAPITRE 6 : ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA SCOLARISATION .....</b>	<b>105</b>
6.1. Scolarisation selon les caractéristiques individuelles de l'enfant .....	105
6.1.1. Survie des parents .....	105
6.1.2. Lien de parenté avec le CM .....	106
6.1.3. Statut par rapport au handicap et type de handicap .....	107
6.2. Scolarisation selon les caractéristiques du chef de ménage .....	110
6.2.1. Sexe .....	110
6.2.2. Etat matrimonial du chef de ménage .....	111
6.2.3. Niveau d'instruction .....	112
6.2.4. Profession du chef de ménage .....	113
6.2.5. Religion du chef de ménage .....	114
6.3. Scolarisation selon les caractéristiques du ménage .....	116
6.3.1. Mode d'approvisionnement en eau .....	116
6.3.2. Source d'énergie pour la cuisson .....	117
6.3.3. Mode d'éclairage .....	119
6.3.4. Niveau de vie du ménage .....	120
6.4. Vue d'ensemble .....	121
<b>CHAPITRE 7 : ALPHABETISATION .....</b>	<b>123</b>
7.1. Niveau d'alphabétisation .....	123
7.1.1. Taux d'alphabétisation chez les adultes (15 ans et plus) et jeune (15-24 ans) .....	123
7.1.2. Taux d'alphabétisation par groupe d'âges quinquennaux .....	125
7.1.3. Taux d'alphabétisation selon quelques caractéristiques socioculturelles (15 ans et plus) .....	126
7.2. Inégalités régionales entre sexes et entre milieux de résidence en matière d'alphabétisation .....	137
7.2.1. Indice de Parité entre sexes féminin (F) et masculin (M), IPS (F/M), du taux d'alphabétisation dans la population des 15-24 ans et de 15 ans et plus des ménages ordinaires par milieu de résidence et par région (en %) .....	137
7.2.2. Indice de Parité entre milieux rural et urbain, IPM (R/U), du taux d'alphabétisation dans la population des 15-24 ans et de 15 ans et plus des ménages ordinaires par sexe et par région (en %) .....	138
7.3. Langue d'alphabétisation de la population alphabétisée .....	140
7.3.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence .....	140
7.3.2. Niveau régional .....	141
7.4. Evolution de l'alphabétisation de 1983 à 2014 .....	141
7.4.1. Évolution du niveau d'alphabétisation .....	141
7.4.2. Évolution des inégalités en matière d'alphabétisation .....	142
7.4.3. Evolution de la structure de la population alphabétisée selon la langue d'alphabétisation .....	143
7.5. Vue d'ensemble .....	144
<b>CHAPITRE 8 : NIVEAU D'INSTRUCTION ET DIPLOME LE PLUS ELEVE OBTENU .....</b>	<b>149</b>
8.1. Niveau d'instruction atteint dans la population de 25 ans et plus .....	149
8.1.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence .....	149
8.1.2. Niveau régional .....	150
8.2. Niveau d'instruction atteint dans la population des 15-24 ans .....	152
8.2.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence .....	152
8.2.2. Niveau régional .....	154
8.3. Niveau et type d'enseignement suivi .....	155

8.3.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence .....	155
8.3.2. Niveau régional.....	158
8.4. Diplôme le plus élevé obtenu .....	159
8.4.1. Effectif et structure de la population de 25 ans et plus selon le diplôme le plus élevé obtenu.....	159
8.4.2. Effectif et pourcentage de la population de 25 ans et plus ayant au moins le BEPC.....	162
8.4.3. Effectif et pourcentage de la population de 25 ans et plus ayant au moins le baccalauréat.....	163
8.5. Evolution de la situation de l'instruction entre 1996 et 2014 .....	165
8.6. Vue d'ensemble .....	166
CONCLUSION .....	169
RECOMMANDATIONS.....	173
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	175
ANNEXES A : TAUX BRUTS DE SCOLARISATION PAR PREFECTURE .....	177
ANNEXES B : TAUX BRUTS DE SCOLARISATION PAR SOUS-PREFECTURE .....	181





**LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1- 1 : Évolution du nombre d'écoles et de salles de classes construites sur investissements publics sur la période 2008-2014 : cycles d'études primaire et secondaire.....	25
Tableau 1- 2 : Répartition des offres publique et totale d'éducation au primaire et au secondaire par région, et parts de l'offre publique : année scolaire 2013-2014.....	25
Tableau 1- 3 : Répartition par région des offres publique et totale d'éducation au primaire et au secondaire: année scolaire 2013-2014.....	26
Tableau 1- 4 : Indices de représentativité I(r) au primaire et au secondaire : année scolaire 2013-2014.....	27
Tableau 1- 5 : Pourcentage des non déclarés dans les effectifs totaux des enquêtés pour chacune des principales variables d'analyse.....	32
Tableau 1- 6 : Répartition de la population ayant fréquenté ou qui fréquente actuellement par dernière classe suivie selon le niveau d'instruction. ....	33
Tableau 1- 7 : Répartition de la population dont la dernière classe suivie est la 7 <sup>e</sup> année, par niveau d'instruction, selon le diplôme le plus élevé obtenu.....	33
Tableau 2-1 : Effectifs et répartition (%) de la population âgée de 3 ans et plus par milieu de résidence et sexe selon la fréquentation scolaire.....	38
Tableau 2-2 : Effectifs et répartition (%) de la population âgée de 3 ans et plus par région de résidence selon la fréquentation scolaire.....	39
Tableau 2-3 : Effectifs et répartition (%) de la population âgée de 3 ans et plus, par sexe et région de résidence selon la fréquentation scolaire.....	39
Tableau 2-4: Effectifs de la population âgée de 3 ans et plus par groupes d'âge selon la fréquentation scolaire au niveau national.....	40
Tableau 2-5: Effectifs et répartition (%) de la population âgée de 3 ans et plus par sexe et groupes d'âge selon la fréquentation scolaire au niveau national.....	41
Tableau 2-6 : Effectifs et répartition (%) de la population âgée de 3 ans et plus par groupes d'âge selon le milieu de résidence et la fréquentation scolaire.....	42
Tableau 2-7 : Effectifs des marginalisés scolaires par milieu de résidence et groupe d'âge selon le sexe ; et pourcentage dans la population totale.....	44
Tableau 2-8: Effectifs et poids démographique des marginalisés scolaires par région de résidence et par groupes d'âge selon le sexe.....	45
Tableau 2-9 : Effectifs et poids démographique des individus qui ont fréquenté et ne fréquentent plus âgés de 6-14 ans par milieu de résidence et groupes d'âge selon le sexe.....	46
Tableau 2-10 : Effectifs et répartition (%) des individus qui ont fréquenté et ne fréquentent plus âgés de 6-14 ans par milieu de résidence et groupes d'âge selon les raisons des abandons scolaires.....	48
Tableau 2-11: Effectifs et proportion (%) des abandons scolaires par région de résidence et groupe d'âge selon le sexe.....	49
Tableau 2-12 : Effectifs et répartition (%) des individus qui ont fréquenté et ne fréquentent plus âgés de 6-14 ans par région de résidence et groupes d'âge selon les raisons des abandons scolaires.....	52
Tableau 3-1: Effectifs et répartition (%) de la population scolaire par milieu de résidence et sexe, selon le cycle d'études.....	56
Tableau 3-2: Effectifs et répartition (%) de la population scolaire par sexe et région de résidence, selon le cycle d'étude.....	57
Tableau 3-3: Effectifs et répartition (%) de la population scolaire de niveau secondaire et plus par milieu de résidence et sexe, selon le cycle et le type d'enseignement.....	58
Tableau 3-4: Effectifs et répartition (%) de la population scolaire de niveau secondaire et plus par région de résidence, selon le cycle et le type d'enseignement.....	59
Tableau 3-5: Age moyen de la population scolaire par milieu de résidence et sexe, selon le cycle d'étude.....	60
Tableau 3-6: Age moyen de la population scolaire par région de résidence, selon le cycle d'étude.....	60
Tableau 4-1: Taux de scolarisation de la population âgée de 3-34 ans, par milieu de résidence groupes d'âge, selon le sexe.....	64
Tableau 4-2: Taux de scolarisation (%) des populations des tranches d'âges 6-14 ans, 15-24 ans et 6-24 ans par région de résidence, selon le sexe.....	65
Tableau 4-3: Taux de scolarisation (%) par âge « ajusté » de la population de 6-24 ans, selon le milieu de résidence et le sexe.....	66
Tableau 4-4: Taux de scolarisation (%) par âge ajusté de la population 6-24 ans, selon la région de résidence..	69
Tableau 4-5: Espérance de vie et de survie scolaires de la population 6-24 ans par milieu de résidence et sexe	70
Tableau 4-6: Espérance de vie et de survie scolaires de la population 6-24 ans par région de résidence selon le sexe.....	71
Tableau 4-7: Évolution intercensitaire du taux de scolarisation par âge de la population âgée de 6 à 20 ans.....	72
Tableau 5-1: Taux brut de scolarisation au préscolaire (%) par région de résidence selon le milieu de résidence et le sexe.....	75
Tableau 5-2: Taux net de scolarisation au préscolaire (%) par région de résidence selon le milieu de résidence et le sexe.....	78
Tableau 5-3: Taux brut de scolarisation au primaire (%) par région de résidence selon le milieu de résidence et le sexe.....	81

Tableau 5-4: Taux net de scolarisation au primaire (%) par région de résidence selon le milieu de résidence et le sexe.....	81
Tableau 5-5 : Taux brut de scolarisation au 1er cycle du secondaire (%), par région de résidence, selon le milieu de résidence et le sexe.....	83
Tableau 5-6: Taux net de scolarisation au 1er cycle du secondaire (%) par région de résidence selon le milieu de résidence et le sexe.....	86
Tableau 5-7: Taux brut de scolarisation au 2nd cycle du secondaire (%) par région de résidence, selon le milieu de résidence et le sexe.....	87
Tableau 5-8: Taux net de scolarisation au 2nd cycle du secondaire (%) par région de résidence, selon le milieu de résidence et le sexe.....	90
Tableau 5-9: Taux brut de scolarisation au secondaire (%) par région de résidence, selon le milieu de résidence et le sexe.....	91
Tableau 5-10: Taux net de scolarisation au secondaire (%) par région de résidence selon le milieu de résidence et le sexe.....	94
Tableau 5-11: Taux brut de scolarisation au supérieur (%) par région de résidence, selon le milieu de résidence et le sexe.....	95
Tableau 5-12: Taux net de scolarisation au supérieur (%) par région de résidence, selon le milieu de résidence et le sexe.....	97
Tableau 5-13: Indice de parité par cycle d'étude entre les sexes, les milieux de résidence et les niveaux de vie, au niveau national.....	99
Tableau 5-14: Indice de parité entre les sexes et entre les niveaux de vie par cycle d'étude selon les milieux de résidence.....	99
Tableau 5-15: Indice de parité entre les sexes, les niveaux de vie et les milieux de résidence par groupes d'âge.....	100
Tableau 5-16: Indice de parité par région de résidence entre les sexes, les milieux de résidence et entre les niveaux de vie.....	101
Tableau 5-17: Évolution intercensitaire par cycle du taux de scolarisation.....	102
Tableau 6-1: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-17 ans, par sexe et groupes d'âge selon la survie des parents de l'enfant.....	105
Tableau 6-2: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-17 ans, par région de résidence selon la survie des parents de l'enfant.....	106
Tableau 6-3: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans, par sexe et groupe d'âge selon leurs liens de parenté avec le chef de ménage.....	107
Tableau 6-4: Taux de scolarisation des enfants (%) et jeunes âgés de 6-24 ans par région de résidence selon leurs liens de parenté avec le chef de ménage.....	107
Tableau 6-5: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans, par sexe et groupes d'âge selon le type d'handicap.....	108
Tableau 6-6: Taux de scolarisation (%) des 6-24 ans, par région selon le type d'handicap.....	108
Tableau 6-7: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans, par groupe d'âge et région selon le type d'handicap.....	109
Tableau 6-8: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par sexe et groupe d'âge, selon le sexe du chef de ménage.....	110
Tableau 6-9: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6 à 24 ans par région de résidence, selon le sexe du chef de ménage.....	111
Tableau 6-10: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par sexe et groupe d'âge, selon l'état matrimonial du chef de ménage.....	111
Tableau 6-11: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par région de résidence, selon l'état matrimonial du chef de ménage.....	112
Tableau 6-12: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par sexe et groupe d'âge, selon le niveau d'instruction du chef de ménage.....	113
Tableau 6-13: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par région de résidence, selon le niveau d'instruction du chef de ménage.....	113
Tableau 6-14: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par sexe et groupe d'âge, selon la profession du chef de ménage.....	114
Tableau 6-15: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par sexe et groupe d'âge, selon l'appartenance religieuse du chef de ménage.....	115
Tableau 6-16: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par région de résidence, selon l'appartenance religieuse du chef de ménage.....	115
Tableau 6-17: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par sexe et groupe d'âge, selon le mode d'approvisionnement en eau potable du ménage.....	117
Tableau 6-18: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par région de résidence, selon le mode d'approvisionnement en eau potable du ménage.....	117
Tableau 6-19: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par sexe et groupe d'âge, selon la principale source d'énergie utilisée pour la cuisine du ménage.....	118
Tableau 6-20: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par sexe et groupe d'âge, selon la principale source d'énergie utilisée pour la cuisine du ménage.....	118

Tableau 6-21: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par sexe et groupe d'âge, selon le mode d'éclairage du ménage.....	119
Tableau 6-22: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par région de résidence, selon le mode d'éclairage du ménage.....	120
Tableau 6-23: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans, par sexe et groupe d'âge, selon le niveau de vie du ménage.....	120
Tableau 7-1: Taux d'alphabétisation (%) par milieu de résidence et selon le sexe chez les adultes (15 ans et plus) et les jeunes (15-24 ans).....	123
Tableau 7-2: Taux d'alphabétisation (%) par région de résidence chez les adultes (15 ans et plus) et les jeunes (15 à 24 ans).....	124
Tableau 7-3: Taux d'alphabétisation (%) de la population 15 ans et plus par groupe d'âge selon milieu de résidence et le sexe.....	125
Tableau 7-4: Taux d'alphabétisation (%) de la population âgée de 15 ans et plus par milieu de résidence et sexe, selon le mode d'approvisionnement en eau de boisson du ménage et indices de parité sexuelle correspondants.....	127
Tableau 7-5: Taux d'alphabétisation (%) de la population âgée de 15 ans et plus par milieu de résidence et sexe, selon le mode d'éclairage du ménage et indices de parité sexuelle correspondants.....	128
Tableau 7-6: Taux d'alphabétisation (%) de la population âgée de 15 ans et plus par milieu de résidence et sexe, selon la principale source d'énergie utilisée le ménage pour faire la cuisine et indices de parité sexuelle correspondants.....	129
Tableau 7-7: Taux d'alphabétisation (%) de la population âgée de 15 ans et plus par milieu de résidence et sexe, selon le niveau de vie du ménage et indices de parité sexuelle correspondants.....	130
Tableau 7-8: Taux d'alphabétisation (%) de la population âgée de 15 ans et plus par milieu de résidence et sexe, selon le sexe du chef de ménage et indices de parité sexuelle correspondants.....	132
Tableau 7-9: Taux d'alphabétisation (%) de la population âgée de 15 ans et plus par milieu de résidence et sexe, selon l'état matrimonial du chef de ménage et indices de parité sexuelle correspondants.....	133
Tableau 7-10: Taux d'alphabétisation (%) de la population âgée de 15 ans et plus par milieu de résidence et sexe, selon le niveau d'instruction du chef de ménage et indices de parité sexuelle correspondants.....	134
Tableau 7-11: Taux d'alphabétisation (%) de la population âgée de 15 ans et plus par milieu de résidence et sexe, selon l'appartenance religieuse du chef de ménage et indices de parité sexuelle correspondants.....	135
Tableau 7-12: Taux d'alphabétisation (%) des adultes (15 ans et plus) et des jeunes (15 à 24 ans), par milieu de résidence, selon le sexe.....	137
Tableau 7-13: Taux d'alphabétisation (%) des adultes (15 ans et plus) et des jeunes (15 à 24 ans), par région de résidence, selon le sexe et indices de parité sexuelle correspondants.....	138
Tableau 7-14: Taux d'alphabétisation (%) des adultes (15 ans et plus) et des jeunes (15-24 ans), par sexe et région de résidence, selon le milieu de résidence, et indices de parité entre les milieux de résidence correspondants.....	138
Tableau 7-15: Effectif et répartition (%) de la population âgée de 15 ans et + par milieu de résidence et sexe, selon la langue d'alphabétisation.....	140
Tableau 7-16: Effectifs et répartition (%) de la population âgée de 15 ans et + par région de résidence, selon la langue d'alphabétisation.....	141
Tableau 7-17: Évolution du taux d'alphabétisation entre 1983 et 2014.....	142
Tableau 7-18: Évolution des inégalités en matière d'alphabétisation entre 1983 et 2014.....	143
Tableau 7-19: Structure (%) de la population alphabétisée selon la langue d'alphabétisation.....	143
Tableau 8-1: Effectifs et répartition (%) de la population âgée de 25 ans et + par milieu de résidence et sexe, selon le niveau d'instruction.....	149
Tableau 8-2: Effectifs et répartition (%) de la population âgée de 25 ans et + par sexe et région de résidence, selon le niveau d'instruction.....	151
Tableau 8-3: Effectifs de la population âgée de 15-24 ans par milieu de résidence et sexe, selon le niveau d'instruction.....	152
Tableau 8-4: Effectifs de la population âgée de 15-24 ans par sexe et région de résidence, selon le niveau d'instruction.....	154
Tableau 8-5: Effectif et répartition (%) de la population âgée de 25 ans et plus, de niveaux secondaire ou supérieur, par milieu et sexe selon le niveau et le type d'enseignement.....	156
Tableau 8-6: Effectifs de la population âgée de 25 ans et plus par milieu de résidence selon le sexe, niveau et type d'enseignement, et pourcentage de l'enseignement technique.....	157
Tableau 8-7 : Effectifs et répartition de la population âgée de 25 ans et plus de niveau secondaire ou supérieur par sexe et région de résidence, selon le niveau et le type d'enseignement.....	158
Tableau 8-8: Effectif et répartition (%) de la population de 25 ans et plus par milieu de résidence et sexe selon le diplôme le plus élevé obtenu.....	160
Tableau 8-9 : Effectifs et répartition (%) de la population de 25 ans et plus, qui ont fréquenté ou qui fréquentent actuellement l'école par sexe et région de résidence, selon le diplôme le plus élevé obtenu.....	161
Tableau 8-10 : Effectif et répartition (%) de la population âgée de 25 ans et plus, par milieu de résidence et sexe selon le niveau du diplôme par rapport au BEPC.....	162
Tableau 8-11: Effectif et répartition (%) de la population âgée de 25 ans et plus, par région de résidence selon le niveau du diplôme par rapport au BEPC.....	163

Tableau 8-12: Effectifs et répartition de la population âgée de 25 ans et plus, par milieu de résidence et sexe selon le niveau du diplôme par rapport au BAC .....	164
Tableau 8-13: Effectif et répartition de la population scolarisée âgée de 25 ans et plus, par région de résidence et sexe selon le niveau du diplôme par rapport au BAC.....	164
Tableau 8-14 : Evolution des niveaux d'instruction de la population âgée de 10 ans et plus en 1996 et 2014 ...	166

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1-1 : Organisation du système éducatif .....	22
Graphique 1-2 : Population scolarisable par âge spécifique en Guinée : année 2013/2014.....	34
Graphique 4-1 : Taux de scolarisation (%) par groupes d'âge.....	63
Graphique 4-2 : Taux de scolarisation (%) par âge ajusté, selon le sexe:niveau national .....	67
Graphique 4-3 : Taux de scolarisation (%) par âge ajusté selon le milieu de résidence .....	68
Graphique 4-4 : Taux de scolarisation (%) par âge 'ajusté' selon la région de résidence.....	69
Graphique 4-5 : Taux de scolarisation (%) par âge de RGPH2 et RGPH3 .....	72
Graphique 5-1 : Taux brut de scolarisation (%) à la maternelle par région de résidence.....	76
Graphique 5-2 : Taux brut de scolarisation (%) au primaire par région de résidence .....	79
Graphique 5-3 : Taux brut de scolarisation (%) au 1er cycle du secondaire par région de résidence.....	83
Graphique 5-4 : Taux brut de scolarisation (%) au 2e cycle du secondaire par région de résidence .....	88
Graphique 5-5 : Taux brut de scolarisation (%) du cycle secondaire par région de résidence .....	92
Graphique 5-6 : Taux brut de scolarisation (%) au supérieur par région de résidence .....	95
Graphique 7-1 : Taux d'alphabétisation (%) selon les groupes d'âges en milieu rural.....	126
Graphique 7-2 : Taux d'alphabétisation (%) selon les groupes d'âges en milieu urbain.....	126



## LISTE DES CARTES

---

Carte 5-1 : Taux brut de scolarisation au préscolaire (%) par région de résidence selon le sexe .....	77
Carte 5-2 : Taux brut de scolarisation (%) au primaire par région de résidence selon le sexe .....	80
Carte 5-3 : Taux brut de scolarisation (%) au 1er cycle du secondaire par région de résidence selon le sexe.....	84
Carte 5-4 : Taux brut de scolarisation (%) au 2e cycle du secondaire par région de résidence selon le sexe.....	88
Carte 5-5 : Taux brut de scolarisation (%) au secondaire par région de résidence selon le sexe .....	92
Carte 5-6 : Taux brut de scolarisation (%) au supérieur par région de résidence selon le sexe .....	96





## LISTE DES ANNEXES

---

Annexes A1 : Taux Bruts de Scolarisation (%), au primaire et au 1 <sup>er</sup> cycle du secondaire, par préfecture et rangs occupés au niveau national.....	177
Annexes A2 : Taux Bruts de Scolarisation (%), au 2 <sup>nd</sup> cycle du secondaire, par préfecture et rangs occupés au niveau national .....	178
Annexes A3 : Taux Bruts de Scolarisation (%), tous cycles confondus, par préfecture et rangs occupés au niveau national .....	179
Annexes B1 : Taux Bruts de Scolarisation (%), au primaire, par sous-préfecture et rangs occupés au niveau national .....	181
Annexes B2 : Taux Bruts de Scolarisation (%), au 1 <sup>er</sup> Cycle du Secondaire, par sous-préfecture et rangs occupés au niveau national.....	185
Annexes B 3 : Taux Bruts de Scolarisation (%), tous cycles confondus, par sous-préfecture et rangs occupés au niveau national .....	189



## ACRONYMES

AN	Assemblée Nationale
BAC	Baccalauréat
BAD	Banque Africaine de Développement
BEPC	Brevet Élémentaire du Premier Cycle
BTS	Brevet Technique Supérieur
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnel
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CEP	Certificat d'Études Primaire
CM	Chef de Ménage
CP1	Cours Préparatoire
DEA	Diplôme d'Études Approfondies
DES	Diplôme d'Études Supérieures
DESS	Diplôme d'Études Supérieures Spéciales
DEUG	Diplôme d'Études Universitaires Générales
DSRP	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
DUT	Diplôme Universitaire Technique
EDG	Électricité de Guinée
EIBC	Enquête Intégrée Budget Consommation
EIBEP	Enquête Intégrale de Base pour l'Évaluation de la Pauvreté
ELEP	Enquête Légère pour l'Évaluation de la Pauvreté
FIMG	Formation Initiale des Maîtres de Guinée
FoCEB	Fond Commun pour l'Éducation de Base
IFORD	Institut de Formation en Démographie
IPM (R/U)	Indice de Parité du milieu rural par rapport au milieu urbain
IPNV (Q1/Q5)	Indice de Parité des Niveaux de Vie du Quintile 1 par rapport au Quintile 5
IPS (F/M)	Indice de Parité Sexuelle des filles par rapport aux garçons
LPSE	Lettre des Politiques Sectorielles de l'Éducation
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PEPT	Programme d'Éducation Pour Tous
PIB	Produit Intérieur Brut
PMA	Pays Moins Avancé
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRG	Présidence de la République de Guinée
PSE	Programme Sectoriel de l'Éducation
RESEN	Rapport d'État sur le Système Éducatif National
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SGG	Secrétariat Général du Gouvernement
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TDRs	Termes de Références
TNS	Taux Net de Scolarisation
TSAS	Taux Scolarisation par Age Spécifique
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation et la Culture



## AVANT PROPOS

Le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-3) a été réalisé du 1<sup>er</sup> mars au 2 avril 2014 sur toute l'étendue du territoire national. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS 2009-2015) et de la recommandation des Nations Unies invitant les pays à réaliser un recensement de la population au cours de la période 2005-2014.

L'opération a été financée par le Gouvernement, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), l'Union Européenne (UE), la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Pour l'exécution de cette grande investigation statistique, l'Institut National de la Statistique (INS) a bénéficié de l'assistance technique des experts de l'UNFPA à toutes les étapes du processus. La Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA) a aussi apporté un appui technique pendant le traitement des données.

Les résultats définitifs du RGPH-3 ont été publiés par le Décret D/2015/229/PRG/SGG du 31 décembre 2015. Ils fournissent les effectifs de la population résidente par sexe selon les unités administratives (régions, préfectures, et sous-préfectures/ communes).

La présente publication fait partie d'une série de dix-sept (17) rapports qui ont été rédigés dans le cadre de l'analyse des données du RGPH-3. Ces rapports thématiques fournissent une analyse détaillée des caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population guinéenne ainsi que ses conditions de logement en 2014. Il s'agit des rapports suivants :

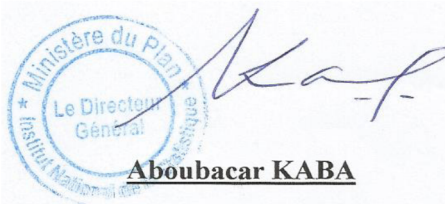
- |  |   |
|--|---|
| 1. Etat et structure de la population            | 10. Mesure et cartographie de la pauvreté           |
| 2. Etat matrimonial et nuptialité                | 11. Situation des femmes                            |
| 3. Fécondité                                     | 12. Situation des enfants et des jeunes             |
| 4. Mortalité                                     | 13. Situation des personnes âgées                   |
| 5. Migration                                     | 14. Situation des personnes vivant avec un handicap |
| 6. Caractéristiques des ménages                  | 15. Perspectives démographiques                     |
| 7. Caractéristiques des habitations              | 16. Prospectives démographiques                     |
| 8. Caractéristiques économiques de la population | 17. Evaluation de la qualité des données            |
| 9. Scolarisation, alphabétisation et instruction |   |

Par rapport aux recensements de 1983 et 1996, les données du RGPH-3 ont fait l'objet d'une analyse plus approfondie pour satisfaire aux demandes multiples et variées des utilisateurs de données. En outre, une étude spécifique portant sur l'évaluation de la pauvreté des ménages à partir des données du RGPH-3 a été réalisée. Le RGPH-3 a permis aussi de mettre en place une base de sondage actualisée pour l'échantillonnage des futures enquêtes auprès des ménages. Un fichier des localités ou fichier villages est en cours de finalisation.

Tous les produits issus du RGPH-3 seront diffusés à travers le site de l'INS ([www.stat-guinee.org](http://www.stat-guinee.org)) afin de satisfaire les besoins de l'ensemble des utilisateurs de données de population.

Aux termes des travaux du RGPH-3, je remercie l'ensemble des partenaires au développement qui ont bien voulu accompagner le Gouvernement dans ce processus. Je remercie également les autorités administratives à tous les niveaux et l'ensemble de la population pour leur collaboration pendant la phase du dénombrement. Je remercie enfin tous les cadres du Bureau Central du Recensement (BCR), des Directions Régionales et Préfectorales du Plan et de la Statistiques et des autres départements ministériels, notamment du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de cette opération. Que le personnel de terrain (agents recenseurs, chefs d'équipes, contrôleurs, superviseurs et coordonnateurs) trouve ici l'expression de ma profonde reconnaissance pour les efforts fournis.

Le Directeur Général de l'INS



**Aboubacar KABA**



## INTRODUCTION GENERALE

L'importance de l'éducation pour le développement socio-économique des pays n'est plus à démontrer. La question de l'éducation a fait l'objet d'une attention particulière d'abord au niveau académique où elle est examinée sous divers angles : sociologiques, économique, socioculturel etc. Depuis le début des années 90 on assiste à un regain d'intérêt, pour la question, tant au niveau des décideurs politiques qu'au niveau des partenaires au développement, inspirés en particulier par la théorie du capital humain.

Cette théorie et ses résultats empiriques ont permis de mettre en évidence, les effets bénéfiques de l'éducation pour le développement économique des nations. Eclairée en particulier par ces résultats de recherche sur l'éducation, la communauté internationale a inscrit la question de l'éducation au cœur des objectifs du millénaire de développement (OMD). Ainsi, en 2000, elle ambitionnait à travers l'objectif n°2 des OMD d' « assurer l'éducation primaire pour tous » à l'horizon 2015.

La Guinée a souscrit aux OMD. Cette adhésion a donné lieu à l'amélioration des approches dans la conception et planification des politiques éducatives nationales. Les différentes Lettres de Politiques Sectorielles de l'Éducation (LPSE), s'inscrivent dans cette vision.

Déjà dès 1986, dans le cadre des vastes réformes socio-économiques entreprises par la 2<sup>ème</sup> République<sup>1</sup>, la Guinée a adopté d'ambitieux programmes et projets de développement de son système éducatif:

- ✓ les Programmes d'Ajustement Sectoriels de l'Éducation (PASE 1et 2, 1986-2000) : PASE1 visait à créer les conditions favorables pour une croissance accélérée et durable basée sur une plus grande contribution du secteur privé, une mobilisation accrue de l'épargne et de l'investissement privés dans un cadre légal et institutionnel amélioré ; tandis que les objectifs globaux de PASE2 étaient : (i) d'instaurer les conditions nécessaires pour une croissance soutenue et durable basée sur une plus grande contribution du secteur privé; et (ii) de mener la lutte contre la pauvreté par l'amélioration du revenu par habitant et de l'accès des populations pauvres aux services de santé et d'éducation.
- ✓ le Programme d'Ajustement au Développement de l'Enseignement Supérieur (PADES, 1998-2002), Le projet a pour objectif sectoriel de contribuer au développement des ressources humaines qualifiées dans le pays. Spécifiquement, appuyer les réformes engagées et préparer les projets d'investissement au niveau de l'enseignement supérieur.
- ✓ le Projet de Formation Initiale des Maîtres de Guinée (FIMG, 1998-2002) : appuyé par la Banque Mondiale pour la formation rapide d'instituteurs contractuels devant être opérationnels dès la rentrée scolaire d'octobre de chaque année avait, entre autres, pour objectifs spécifiques (i) le changement systématique de l'approche et de la stratégie de formation des maîtres ; (ii) l'amélioration de la qualité de la formation et ; (iii) la décentralisation du processus de recrutement, de formation, d'affectation et de gestion des nouveaux maîtres contractuels.
- ✓ le Programme Éducation Pour Tous (PEPT, 2001-2009) : l'objectif de ce programme était de s'assurer que les guinéens aient un accès équitable à un système éducatif de meilleure qualité qui soit pertinent à leurs communautés et leur bien-être économique. La première phase verra l'expérimentation de nouvelles initiatives pour améliorer la qualité (avec un accent sur la lecture), l'accès (la construction gérée au niveau des communautés), et la gestion (une réorganisation des ministères centraux afin de décentraliser les responsabilités et les budgets au niveau local). La seconde phase sera l'occasion de généraliser la mise en œuvre de ces initiatives au niveau national, tandis que la troisième phase sera une période de consolidation.

<sup>1</sup>L'avènement de la 2<sup>ème</sup> République date de 1984.

- ✓ le Programme Sectoriel de l'Éducation (PSE) : s'est fixé comme priorités (i) la scolarisation primaire universelle de qualité en élargissant l'éducation de base au premier cycle du secondaire et en veillant à la réduction des disparités ; (ii) améliorer la qualité et la pertinence des enseignements/apprentissages à tous les niveaux ; (iii) développer des formations en adéquation avec les besoins de l'économie nationale au niveau des enseignements technique, professionnel et supérieur ; et (iv) renforcer la gouvernance du secteur en améliorant le pilotage, la coordination, la déconcentration et la décentralisation.
- ✓ Le Fonds Commun pour l'Éducation de Base (Fonce) : est une partie intégrante du PSE qui se consacre sur les toutes activités liées à l'éducation de base en termes d'accès à l'éducation, de la qualité et de la pertinence des enseignements apprentissages, ainsi que de la gouvernance et la gestion. Le FoCEB réunit les financements du Partenariat Mondial de l'Éducation (PME), de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'UNICEF.

Toutefois, la capitalisation des connaissances et résultats de ces programmes et projets, a souffert d'insuffisances qui ont desservi la pérennisation des acquis.

L'évaluation et le suivi des progrès accomplis dans le cadre de la mise en œuvre des programmes et projets sus mentionnés, demandent des indicateurs fiables sur l'éducation. Il en va de même de la planification des programmes du secteur<sup>2</sup>. Le plus souvent le service des Statistiques de l'Éducation manquent de tels indicateurs, notamment ceux qui reposent sur le volume et la structure de la population scolarisable.

A cause de ces insuffisances, des documents clefs des politiques éducatives nationales, sont actuellement en attente de finalisation<sup>3</sup>.

Le 3<sup>e</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH3), réalisé du 1<sup>er</sup> au 21 février 2014, permettra entre autres de combler ces besoins. Le présent rapport qui s'attache à la détermination des caractéristiques éducatives de la population guinéenne s'inscrit dans cette perspective.

Dans le RGPH3, six questions du questionnaire individuel sont directement dédiées à l'éducation, en l'occurrence les questions P17 à P21 et la question P26. Les questions P17-P21 couvrent scolarisation et l'instruction et s'adressent à la population âgée de 3 ans et plus, alors que la question P26 a trait à l'alphabétisation et s'adresse à la population âgée de 12 ans et plus.

L'objectif principal de ce rapport est de présenter la situation actuelle de l'éducation en Guinée et d'en fournir les principaux indicateurs.

Les objectifs spécifiques du rapport sont :

- évaluer le niveau de la scolarisation, sa structure et ses disparités (socio-économiques et géographiques) ses variations selon quelques caractéristiques de l'élève/étudiant et de son environnement;
- évaluer le niveau de l'instruction, sa structure et les disparités y afférant ;
- évaluer le niveau de l'alphabétisation et ses disparités ;
- Examiner les tendances des niveaux et disparités des variables clefs de la scolarisation, instruction et alphabétisation depuis 1996 (RGPH2) et si possible depuis 1983 (RGPH1).

<sup>2</sup>Comme les modèles de simulation financière dans le domaine de l'éducation, qui déterminent les montants annuels à apporter aux différentes composantes d'un programme de développement du secteur, compte tenu de l'évolution des effectifs de la population scolarisable et de la croissance économique (hypothèses), pour réaliser des objectifs préétablis par exemple dans les domaines de l'accès, participation, équité du système scolaire.

<sup>3</sup>A titre d'exemple le nouveau Rapport sur l'Etat du Système Educatif National (RESEN) attend d'être renouvelé, le dernier en date remonte en 2005. En outre, faute de données fiables sur la population scolarisable pour faire de projections crédibles de longs termes, le Gouvernement a été contraint d'adopter seulement la partie transitoire du programme décennal (2015-2025) de développement du secteur de l'éducation (PSE2). Cette partie transitoire, (Programme Transitoire 2015-2017), court seulement 3 ans. La planification complète du PSE2 doit donc attendre le renouvellement des connaissances sur la démographie donc sur la demande d'éducation.



Le présent rapport comprend huit chapitres:

Chapitre 1 : Contexte et aspects méthodologiques ;

Chapitre 2 : Structure de la population selon la fréquentation scolaire ;

Chapitre 3 : Structure et volume de la population scolaire ;

Chapitre 4 : Niveau de scolarisation par âge ;

Chapitre 5 : Niveau de scolarisation par cycle d'étude ;

Chapitre 6 : Analyse différentielle de la scolarisation ;

Chapitre 7 : Alphabétisation ;

Chapitre 8 : Niveau d'instruction et diplôme le plus élevé obtenu.



## CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

### 1.1. Contexte

#### 1.1.1. Contexte économique

La Guinée est un pays côtier de l'Afrique de l'Ouest (7°05 - 12°51 latitude nord et 7°30 - 15°10 longitude ouest) d'une superficie de 245.857 km<sup>2</sup>. Elle a un important potentiel sur le plan hydro-agricole et minier. Malgré ces atouts elle reste confrontée à de sérieux problèmes de développement. Elle a un faible revenu par tête qui, en 2013, culmine seulement à 440 dollars US/tête/ans (BAD, 2013). Ce qui la place dans la catégorie des Pays Moins Avancés (PMA). En outre, elle a un faible indice de développement humain (IDH), valant 0,392 en 2014, qui la propulse au 179<sup>e</sup> rang sur 187 pays du classement du PNUD.

Les difficultés économiques récentes de la Guinée remontent au début des années 2000. Dès 2002, le pays entre dans une profonde crise économique et financière doublée de crises institutionnelles et politiques sur fond de diminution drastique de l'aide extérieur. Ces problèmes crispent la croissance économique qui passe (en moyenne) de 4,5% durant les années 90 à 2,6% entre 2002 et 2007 entraînant la baisse du revenu par tête<sup>4</sup>. Pendant ce temps l'inflation s'accélère, passant de 5% à 39% (en glissement annuel), rongant le pouvoir d'achat de la population. La situation économique se dégrade davantage à partir de 2008 à cause des crises sociopolitiques liées à la difficile transition démocratique 2008-2010<sup>5</sup>.

Nombreux programmes de développement du pays ont été affectés par cet environnement défavorable, comme le Programme Sectoriel de l'Éducation (PSE1)<sup>6</sup> lancé en 2007.

#### 1.1.2. Contexte socioéconomique

La population guinéenne est jeune, selon les résultats de l'Enquête Légère sur l'Évaluation de la Pauvreté (ELEP) de 2007, 42% de celle-ci est âgé de moins de 15 ans. Ce qui représente, en termes d'éducation, une demande potentielle importante.

Mais les problèmes économiques évoqués ci-haut, affecteraient négativement le volume de la demande solvable d'éducation.

En effet, suite à la baisse du revenu par tête, la pauvreté repart à la hausse : passant successivement de 49,2% en 2002, à 53% en 2007 puis à 55% en 2012. Le milieu rural qui concentre 70% de la population en est durement éprouvé. L'incidence de la pauvreté y atteint le seuil des 63% en 2007 (ELEP 2007). Cette hausse de la pauvreté, entrainerait une réduction de la demande solvable de l'éducation suite à la contraction des postes budgétaires des ménages dédiés à l'éducation et à la santé. Outre la dynamique de la pauvreté, le caractère massif de l'analphabétisme<sup>7</sup> du pays, pourrait également contribuer à la réduction de la demande d'éducation.

En conclusion, la Guinée est un PMA qui fait face à d'importants problèmes de développement humain. Sur la période 2002-2010, son économie a connu de sérieuses difficultés sur le plan macroéconomique qui se traduisent, sur le plan social, par une augmentation de la pauvreté, affectant négativement la demande solvable<sup>8</sup> d'éducation. A ces difficultés économiques et sociales s'ajoutent les crises sociopolitiques liées à difficile transition démocratique de 2009/2010. La conjonction de ces difficultés a

<sup>4</sup>Entre 2002 et 2007 la croissance du PIB/tête est de - 0,6%.

<sup>5</sup>En 2009, le pays a connu une croissance économique négative (-1,6%).

<sup>6</sup>Nombreux incidents ont émaillé son exécution, au point que certains partenaires financiers comme le Kfw s'en sont retiré.

<sup>7</sup> Seulement 34,5% des adultes savent lire et écrire dans une langue donnée (ELEP 2007).

<sup>8</sup> Il s'agit du nombre d'enfants qui seraient effectivement scolarisés compte tenu des coûts (notamment financiers) d'accès au système éducatif.

mis à rudes épreuves la mise en œuvre de certains programmes clefs du secteur de l'éducation, contraignant ainsi l'expansion du volume de l'offre d'éducation.

### 1.1.3. Contexte politique et institutionnel

#### 1.1.3.1. Organisation du système éducatif

La gestion du système éducatif guinéen est assurée par quatre départements ministériels à savoir :

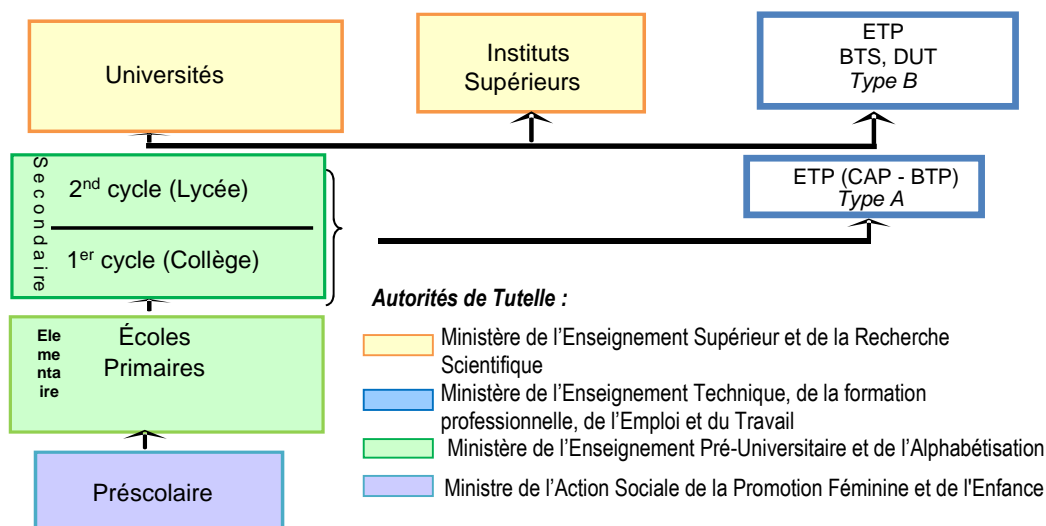
Le Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation (MEPU-A), s'occupe de l'enseignement primaire, de l'enseignement secondaire général (collège et lycée) et de l'enseignement non formel. Le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail (METFP-ET), s'occupe des institutions d'enseignement technique et professionnel qui forment aux divers corps de métiers. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MES-RS), s'occupe des Institutions d'enseignement Supérieur et des Centres de recherche scientifique. Le Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance (MASPFE), est responsable du volet de l'éducation préscolaire, notamment les maternelles.

**L'éducation formelle** regroupe l'Enseignement préscolaire, l'Enseignement Primaire, l'Enseignement Secondaire Général, l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle et l'Enseignement Supérieur.

Le graphique 1-1 présente la structure de l'éducation formelle, les âges légaux d'accès aux différents cycles ainsi que leurs durées.

**Quant à l'éducation non formelle**, elle est organisée au niveau du MEPU-A et regroupe l'alphabétisation et l'éducation des adultes. L'enseignement non formel, selon l'article 7 de la loi d'orientation de l'éducation, vise à donner aux jeunes et aux adultes non scolarisés et enfants déscolarisés, à travers une alphabétisation fonctionnelle et d'autres actions de promotion, une éducation dont le but est l'accroissement de la productivité du travail et l'accession des hommes à d'autres modes de pensée.

**Graphique 1-1 : Organisation du système éducatif**



Source : Auteurs

L'éducation formelle commence par l'enseignement préscolaire qui prépare à la vie scolaire les jeunes enfants qui n'ont pas atteint l'âge, ceci pour soulager les mères travailleuses en vue d'accroître leur rendement au poste de travail. Il est ouvert aux enfants de trois ans et dure de deux à trois ans.

L'enseignement primaire est organisé en six années d'étude de trois sous-cycles (CP1, CP2, CE1, CE2, CM1, CM2). La fin du cycle est sanctionnée par l'examen du Certificat d'Études Primaires Élémentaires (CEPE). Les élèves sont théoriquement âgés de 6 à 11 ans. Il prépare l'enfant à son intégration

progressive et harmonieuse à son environnement en lui donnant les moyens soit d'accéder à un établissement d'enseignement secondaire (général, technique et professionnel), soit à l'insertion dans la vie active.

L'enseignement secondaire général est assuré dans les collèges et lycées. La durée totale des études est de sept ans répartis en deux cycles d'études. Le premier cycle ou collège couvre les quatre premières années (classes de 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> année) et le second cycle ou lycée s'étend sur les trois dernières années (classes de 11<sup>ème</sup> année, 12<sup>ème</sup> année et la Terminale). La fin des études du premier cycle est sanctionnée par le Brevet d'Études du Premier cycle (BEPC). La fin des études du second cycle est sanctionnée par le Baccalauréat unique, diplôme permettant d'accéder à l'enseignement supérieur. En outre, cet ordre d'enseignement a pour vocation, d'une part, de former les agents de niveau moyen des secteurs économiques et administratifs, publics et privés et, d'autre part, de les préparer à l'enseignement supérieur.

L'enseignement technique et professionnel vise à : (i) assurer aux apprenants ayant terminé le primaire sans pouvoir accéder au secondaire, un encadrement adéquat pour les corps de métiers (ii) aider les enfants non scolarisés et déscolarisés et se trouvant dans les structures informelles à mieux s'organiser et à planifier leur formation ; (iii) préparer, à partir de la fin du premier cycle du secondaire, les jeunes apprenants titulaires ou non du BEPC à faire des études professionnelles dans les centres de formation professionnelle (CFP) ; (iv) préparer, à partir de la fin du deuxième cycle du secondaire, les jeunes apprenants titulaires ou non du baccalauréat à faire des études techniques moyennes ou supérieures.

Toutes ces formations durent généralement trois (3) ans et sont sanctionnées respectivement par une attestation, un brevet d'études professionnelles (BEP), Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP), Brevet de Technicien Supérieur (BTS).

L'enseignement supérieur comprend des formations générales et des formations professionnelles et accueille, dans les facultés, les écoles et les instituts supérieurs, les titulaires du baccalauréat ou toute autre certification admise en équivalence pour les préparer aux différents diplômes nationaux de l'enseignement supérieur.

#### 1.1.3.2. Politiques éducatives actuelles

En avril 1984, la Guinée a mis un coup d'arrêt à l'option socialiste en vigueur depuis l'indépendance, pour s'engager dans la voie du libéralisme économique. Les politiques éducatives actuelles sont largement inspirées par les travaux de la conférence nationale de l'éducation au mois de juin 1984. Ces assises ont assigné au secteur de l'éducation pour son développement trois grands objectifs :

- la restructuration du système éducatif ;
- l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation ;
- le renforcement des capacités de gestion, de planification et d'administration de l'éducation.

Ces objectifs sont en conformité avec le DSRPIII et le Programme Sectoriel de l'Éducation s'appuyant sur un cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) 2013-2015, en cohérence avec les allocations budgétaires de l'État.

Le système éducatif et les politiques éducatives qui le régissent, sont encadrés par une série de textes législatifs et réglementaires qui consacrent le caractère primordial et prioritaire de l'éducation pour le développement du pays. Ces textes remontent en 1984, dont les principaux sont :

- ✓ les décisions issues de la conférence nationale de l'éducation en juin 1984 ;
- ✓ la loi d'orientation N° L/97/022/AN du 19 juin 1997 ;
- ✓ la lettre de politique sectorielle de l'éducation ;
- ✓ les lettres de politiques sous sectorielles ;

- ✓ les recommandations des assises nationales des états généraux de l'éducation en octobre 2008 ;
- ✓ les recommandations du Salon de l'éducation organisé du 5 au 7 septembre 2011 à Conakry ;

La mise en œuvre de ces différentes recommandations et réformes est un levier déterminant pour la formation de citoyens responsables et capable de s'insérer harmonieusement dans le processus de développement socio-économique du pays.

Ces préoccupations nécessitent un réajustement conséquent des recommandations et décisions dans le but de poursuivre les priorités fixées par le Gouvernement pour le secteur de l'Éducation (LPSE-2014) :

- Priorité n° 1 : Poursuivre la scolarisation primaire universelle de qualité en élargissant l'éducation de base au premier cycle du secondaire et en veillant à la réduction des disparités
- Priorité n° 2 : Améliorer la qualité et la pertinence des enseignements et apprentissages à tous les niveaux ;
- Priorité n° 3 : Développer des formations en adéquation avec les besoins de l'économie nationale au niveau des enseignements technique, professionnel et supérieur ;
- Priorité n° 4 : Renforcer la gouvernance du secteur en améliorant le pilotage, la coordination, la déconcentration et la décentralisation.

#### **1.1.4. Offre d'éducation**

Les contextes politiques, socio-économiques et institutionnels examinés ci-dessus, affecteraient à des degrés divers l'offre d'éducation du pays notamment son niveau et sa répartition. L'offre d'éducation représente l'un des principaux facteurs explicatifs des résultats du système éducatif, dans le domaine de la scolarisation, l'instruction et l'alphabétisation, en cela elle préfigure les performances du pays dans le domaine de l'éducation.

Cette sous-section de la section contexte dédiée à l'offre d'éducation, a pour but d'aider à l'explication cohérente des résultats (en matière d'éducation) des chapitres à venir. Elle aborde tour à tour, l'évolution récente de l'offre d'éducation, les types d'offres d'éducation et leurs répartitions entre les régions de résidence.

##### **1.1.4.1. Évolution de l'offre publique d'éducation**

Malgré les difficultés économiques et socio-économiques récentes de la Guinée, l'offre publique d'éducation a continué de croître à un niveau appréciable. Entre 2008 et 2014 en moyenne le nombre d'écoles au primaire, construites sur investissement public, a cru de 3% passant de 7598 en 2008 à 8829 en 2014 (tableau 1-1). Parallèlement le nombre de salles de classes à ce cycle d'études a cru à un rythme de (3,5%) passant de 32.721 salles en 2008 à 38.853 salles en 2014. Au niveau du secondaire, au cours de cette période, le nombre d'écoles construites sur fonds publics a cru à un rythme plus soutenu (7,3%), il en est de même du nombre de salles de classes (7,2%). Ces chiffres suggèrent que l'offre publique d'éducation a été plutôt résilient au regard de l'environnement sociopolitique et économique difficile du pays.

**Tableau 1- 1 : Évolution du nombre d'écoles et de salles de classes construites sur investissements publics sur la période 2008-2014 : cycles d'études primaire et secondaire**

Ecole et salle de classe	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	TA (%) (dernière année)	TAMA (%)
Primaire								
École	7 598	7 815	8 024	8 313	8 475	8 829	4,20	3,00
Salle	32 721	33 755	34 791	35 804	36 544	38 853	6,30	3,50
Secondaire								
École	1 015	1 050	1 130	1 253	1 341	1 443	7,60	7,30
Salle	8 243	8 749	9 062	10 456	11 047	11 664	5,60	7,20

Source : données compilées à partir des statistiques de l'Éducation Pré-Universitaire  
TAMA=Taux d'Accroissement Moyen Annuel

#### 1.1.4.2. Offre publique d'éducation et son poids dans l'offre totale

L'offre d'éducation au primaire est essentiellement publique en Guinée. En effet, pour l'année scolaire 2013/2014, au niveau national plus des 2/3 de l'offre totale d'éducation au primaire, provient de la sphère publique (tableau 1-2). On note la même tendance au niveau des régions de résidence, excepté la région de Conakry où seulement 18,8% de l'offre totale vient de la sphère publique.

Au secondaire, pour la même année scolaire, l'offre publique d'éducation tombe à moins de la moitié (44,4%) de l'offre totale du pays. Seulement deux régions de résidence suivent cette tendance : Conakry (16,8%) et Kindia (39,3%). A Boké, on note que cette part frôle les 2/3 (65,5%) de l'offre totale, alors que dans les autres régions (Faranah, Kankan, Mamou, Labé et N'Zérékoré) elle dépasse les ¾ de l'offre totale.

A ces cycles d'études, les poids de l'offre publique d'éducation dans l'offre totale sont restés quasiment inchangés depuis 2008<sup>9</sup>.

**Tableau 1- 2 : Répartition des offres publique et totale d'éducation au primaire et au secondaire par région, et parts de l'offre publique : année scolaire 2013-2014**

Région de résidence	Offre publique		Offre totale		Poids (%) offre publique dans l'offre totale en	
	Nombre écoles	Nombre salles de classes	Nombre écoles	Nombre salles de classes	Écoles	Salles de classes
Primaire						
Boké	701	2 818	944	3 621	74,3	77,8
Conakry	138	1 468	1 184	7 825	11,7	18,8
Faranah	715	2 788	802	3 198	89,2	87,2
Kankan	1 065	3 868	1 369	5 014	77,8	77,1
Kindia	936	3 933	1 327	5 942	70,5	66,2
Labé	871	2 989	1 021	3 474	85,3	86,0
Mamou	757	2 890	823	3 240	92,0	89,2
N'Zérékoré	1 182	5 596	1 359	6 539	87,0	85,6
Ensemble	6 365	26 350	8 829	38 853	72,1	67,8
Secondaire						
Boké	-	574	104	881	-	65,2
Conakry	-	791	562	4 701	-	16,8
Faranah	-	487	78	605	-	80,5
Kankan	-	654	129	980	-	66,7
Kindia	-	764	234	1 942	-	39,3
Labé	-	497	104	621	-	80,0
Mamou	-	405	75	519	-	78,0
N'Zérékoré	-	1 004	157	1 415	-	71,0
Ensemble	-	5 176	1 443	11 664	-	44,4

Source : Données compilées à partir des Statistiques de l'Enseignement Pré-Universitaire

<sup>9</sup>D'après les chiffres du rapport 2013-2014 des statistiques scolaires

## 1.1.4.3. Répartition par région des offres publique et totale de l'éducation

Le tableau 1-3 indique, pour l'année scolaire 2013/2014, en termes de salle de classes, l'offre publique d'éducation va prioritairement aux régions de N'Zérékoré (21,2%), Kindia (19,7%) et Kankan (19,4%) au cycle du primaire. Tandis qu'au secondaire, l'offre publique est prioritairement destinée aux régions de N'Zérékoré (19,4%), Conakry (15,3%) et Kindia (14,8%). Au primaire la plus faible part va à la région de Conakry (5,6%), alors qu'au secondaire la plus faible part revient à la région de Mamou (7,8%). Les chiffres ci-dessus indiquent que c'est la région de N'Zérékoré qui capte la plus grande part de l'offre publique d'éducation tant au primaire (21,2%) qu'au secondaire (19,4%).

Par contre pour ce qui est de l'offre totale d'éducation, pour la même année scolaire (2013/2014) elle va prioritairement vers les régions de Conakry (20,1%), N'Zérékoré (16,8%) et Kindia (15,3%) au cycle du primaire. De même au secondaire, l'offre totale d'éducation est prioritairement destinée aux mêmes régions : Conakry (40,3%), Kindia (16,6) et N'Zérékoré (12,1%). La plus petite part de l'offre totale revient à la région de Mamou tant au primaire (8,3%) qu'au secondaire (4,4%). Si la plus grande part de l'offre publique d'éducation va à la région de N'Zérékoré tant au primaire qu'au secondaire, par contre c'est la région de Conakry qui capte la plus grande part de l'offre totale d'éducation, ceci tant au primaire (20,1%) qu'au secondaire (40,3%)

**Tableau 1- 3 : Répartition par région des offres publique et totale d'éducation au primaire et au secondaire: année scolaire 2013-2014**

Région de résidence	Offre publique		Offre totale		Offre publique (%)		Offre totale (%)	
	Nombre écoles	Nombre salles de classes	Nombre écoles	Nombre salles de classes	Nombre écoles	Nombre salles de classe	Nombre écoles	Nombre salles de classes
Primaire								
Boké	701	2 818	944	3 621	11,0	10,7	10,7	9,3
Conakry	138	1 468	1 184	7 825	2,2	5,6	13,4	20,1
Faranah	715	2 788	802	3 198	11,2	10,6	9,1	8,2
Kankan	1 065	3 868	1 369	5 014	16,7	14,7	15,5	12,9
Kindia	936	3 933	1 327	5 942	14,7	14,9	15,0	15,3
Labé	871	2 989	1 021	3 474	13,7	11,3	11,6	8,9
Mamou	757	2 890	823	3 240	11,9	11,0	9,3	8,3
N'Zérékoré	1 182	5 596	1 359	6 539	18,6	21,2	15,4	16,8
Ensemble	6 365	26 350	8 829	38 853	100	100	100	100
Secondaire								
Boké	-	574	104	881	-	11,1	7,2	7,6
Conakry	-	791	562	4 701	-	15,3	38,9	40,3
Faranah	-	487	78	605	-	9,4	5,4	5,2
Kankan	-	654	129	980	-	12,6	8,9	8,4
Kindia	-	764	234	1 942	-	14,8	16,2	16,6
Labé	-	497	104	621	-	9,6	7,2	5,3
Mamou	-	405	75	519	-	7,8	5,2	4,4
N'Zérékoré	-	1 004	157	1 415	-	19,4	10,9	12,1
Ensemble	-	5 176	1 443	11 664	-	100	100	100

## 1.1.4.4. Equité dans la répartition des offres d'éducation

La répartition de l'offre totale d'éducation entre les régions de résidence est-elle équitable ? En d'autres termes la part revenant à chaque région est-elle proportionnelle à sa part dans la demande totale d'éducation du pays (exprimée en termes de population scolarisable) ?



Pour répondre à cette question, nous nous servons de l'indice de représentativité de chacune des régions dans l'offre totale d'éducation (noté  $I(r)$ ), qui est le rapport entre la part de la région dans l'offre totale d'éducation à sa part dans la demande totale d'éducation. Une région est dite favorisée, servie de manière cohérente, ou encore défavorisée dans la répartition de l'offre totale si  $I(r) > 1$ ,  $I(r)$  proche de 1 ou  $I(r) < 1$  respectivement.

Le tableau 1-4 présente les indices de représentativité  $I(r)$  des régions où l'offre est exprimée en nombre de salles de classe et la demande en termes d'effectifs de la population scolarisable. Deux types d'indices sont calculés : celui des Statistiques l'Éducation Nationale (demande d'éducation dérivée des Statistiques de l'Éducation Nationale) et celui du RGPH3 (demande d'éducation provenant des données du RGPH3).

L'examen du tableau 1-4 indique que, les deux indices convergent sur 4 points : (i) la région de Conakry est favorisée dans la répartition de l'offre totale d'éducation, ceci tant au primaire qu'au secondaire, (ii) la région de Labé est servie de manière cohérente au primaire, (iii) la région de Mamou est légèrement favorisée au primaire, (iv) la région de Kindia est servie de manière cohérente au primaire, et légèrement favorisée au secondaire. Sur les autres régions les indices divergent

**Tableau 1- 4 : Indices de représentativité  $I(r)$  au primaire et au secondaire : année scolaire 2013-2014**

Région de résidence	Demande : (données statistiques Education)	Demande : (données RGPH3)	Part demande : (données statistiques Education)	Part Demande : (données RGPH3)	Offre totale (en nombre salles)	Part dans l'offre totale	$I(r)$ selon Statistiques Éducation	$I(r)$ selon RGPH3
Primaire								
Boké	216 943	190 422	10,4	10,4	3 621	9,3	0,90	0,89
Conakry	339 956	230 526	16,3	12,6	7 825	20,1	1,24	1,60
Faranah	159 396	183 283	7,6	10,0	3 198	8,2	1,08	0,82
Kankan	288 554	362 815	13,8	19,8	5 014	12,9	0,93	0,65
Kindia	292 200	275 804	14,0	15,1	5 942	15,3	1,09	1,01
Labé	189 010	176 607	9,1	9,7	3 474	8,9	0,99	0,93
Mamou	155 536	129 810	7,5	7,1	3 240	8,3	1,12	1,17
N'Zérékoré	445 598	278 885	21,3	15,3	6 539	16,8	0,79	1,10
Ensemble	2 087 193	1 828 152	100,0	100,0	38 853	100,0	1,00	1,00
Secondaire								
Boké	181 469	174 740	10,3	10,4	881	7,6	0,73	0,73
Conakry	360 706	283 247	20,5	16,9	4 701	40,3	1,97	2,39
Faranah	125 462	151 238	7,1	9,0	605	5,2	0,73	0,58
Kankan	226 312	308 409	12,9	18,4	980	8,4	0,65	0,46
Kindia	225 119	244 445	12,8	14,6	1 942	16,6	1,30	1,14
Labé	147 926	153 610	8,4	9,2	621	5,3	0,63	0,58
Mamou	118 800	106 424	6,8	6,3	519	4,4	0,66	0,70
N'Zérékoré	373 756	255 494	21,2	15,2	1 415	12,1	0,57	0,80
Ensemble	1 759 550	1 677 607	100,0	100,0	11 664	100,0	1,00	1,00

Sources : Données compilées à partir des Statistiques de l'Éducation Pré-Universitaire et du RGPH3

En conclusion, malgré le contexte défavorable qui a prévalu entre 2002 et 2010 sur le plan socio-économique et politique, l'offre publique d'éducation a cru de manière significative au primaire (3,5%) et surtout au secondaire (7,2%) sur la période 2008-2014. Au niveau national, l'offre publique d'éducation constitue la composante principale de l'offre totale d'éducation (offre publique + offre privée + offre communautaire) tant au primaire qu'au secondaire.

En 2013/2014, l'offre publique d'éducation au primaire, en termes de salles de classes, représente l'essentiel de l'offre totale d'éducation (au moins 66,2%), quel que soit la région considérée à l'exception de Conakry (18,8%). Au secondaire, la part de cette offre atteint au moins les 2/3 de l'offre totale quelle que soit la région de résidence considérée, à l'exception des régions de Conakry (39,3%) Kindia (16,8%) et Boké (65,5%). C'est la région de N'Zérékoré qui capte la plus grande part de l'offre publique d'éducation (exprimée en termes de salles de classes), tant au primaire (21,2%) qu'au secondaire (19,4%). La plus petite part revient à la région de Conakry (5,6%) au primaire, alors qu'au secondaire la plus petite part revient à la région de Mamou (7,8%). Depuis 2008, globalement la répartition des offres d'éducation suit les mêmes tendances. Par contre c'est la région de Conakry qui capte la plus grande part de l'offre totale d'éducation (exprimée en termes de salles de classes), ceci tant au primaire (20,1%) qu'au secondaire (40,3%).

Néanmoins, ce bon résultat de la région de Conakry est imputable au volume d'investissement privé qu'elle a su attirer. En 2013/2014, en termes de salles de classes la région a attiré<sup>10</sup> 81% du total d'offre privée d'éducation au primaire et 83% du total d'offre privée de l'éducation au secondaire. De plus la répartition de l'offre totale d'éducation lui est assez favorable. En 2013/2014, par exemple, sa part dans l'offre totale d'éducation<sup>11</sup> est de loin plus importante que sa part dans la demande totale d'éducation<sup>12</sup> tant au primaire qu'au secondaire.

## 1.2. Aspects méthodologiques

### 1.2.1. Rappel des variables du questionnaire

Six questions ont directement trait à l'éducation : P17 à P21 et P26. Elles concernent les variables individuelles ci-après : la fréquentation scolaire (P17), le niveau d'instruction (P18), la dernière classe suivie (P19), le diplôme le plus élevé obtenu (P20), les raisons de non fréquentation (P21) et l'alphabétisation (P26). Les questions P17 à P21 s'adressent à la population de 3 ans et plus alors que la question P26 concerne la population de 12 ans et plus.

La question P17 sur la fréquentation scolaire ou scolarisation, cherche à savoir si les personnes interrogées (i) n'ont jamais fréquenté l'école, (ii) l'ont fréquenté dans le passé mais ne la fréquentent plus et, (iii) la fréquentent actuellement (au moment du recensement).

La question P18 cherche à identifier le cycle d'études le plus élevé suivi par ceux qui, à un moment ou à un autre, ont fréquenté l'école.

La question P19 cherche à déterminer la classe la plus élevée suivie par la personne interrogée.

La question P20 cherche à déterminer le diplôme le plus élevé obtenu par la personne interrogée.

La question P21 détermine les raisons de non fréquentation du système scolaire par deux catégories de personnes, (i) ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école, et (ii) ceux âgés de 6-18 ans qui l'ont fréquenté dans le passé, mais qui la fréquentent plus.

Enfin, la question sur l'alphabétisation (P26) cherche à identifier, au sein de la population âgée de 12 ans et plus, ceux qui savent lire et écrire dans, (i) une langue nationale seulement, (ii) une langue étrangère seulement, et (iii) une langue nationale et une langue étrangère.

### 1.2.2. Définition des concepts utilisés

**La scolarisation** est le processus qui consiste à doter les enfants et les jeunes de connaissances dans le cadre du système d'enseignement formel.

<sup>10</sup> Selon les statistiques de l'Education

<sup>11</sup> Offre en termes de salles de classes

<sup>12</sup> Demande d'éducation en termes de population scolarisable

**La population scolaire** désigne l'ensemble des personnes qui fréquentent une structure d'enseignement scolaire formelle. Cet ensemble est constitué d'élèves et d'étudiants.

**La population scolarisable** ou en âge d'être scolarisée correspond aux populations des groupes d'âges officiels de fréquentation des différents cycles d'études du système scolaire en vigueur. On parle ainsi de populations scolarisables des cycles d'études. L'effectif de la population scolarisable est utilisé comme dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation. Les groupes d'âge de populations scolarisables peuvent varier d'un pays à l'autre. Pour un même pays ils peuvent varier dans le temps au gré de l'évolution de la législation dans le domaine de l'éducation.

**Population scolarisée** est l'ensemble des individus ayant été à l'école (personnes qui ont fréquenté et ne fréquentent plus + les personnes qui fréquentent actuellement)

**Instruction** est la capacité pour un individu de savoir lire, écrire et expliquer. A la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en niveau.

**Niveau d'instruction** est le niveau ou cycle d'études terminé avec succès par un individu au cours ou au terme de ses études.

**Alphabétisme** dans le recensement de 2014, correspond à l'aptitude à lire et à écrire dans une langue donnée, qu'elle soit nationale ou étrangère.

### 1.2.3. Définitions et mesures des indicateurs

#### 1.2.3.1. Scolarisation

**Taux Brut de Scolarisation (TBS)** d'un cycle ou niveau d'enseignement donné, est le rapport de l'effectif de la population scolaire de ce cycle quel que soit l'âge sur l'effectif de la tranche d'âge de la population scolarisable à ce cycle. Il peut donc de ce fait être supérieur à 100.

En Guinée, ce taux se calcule comme suit au regard de la législation :

- Taux brut de préscolarisation= (effectif de la population qui fréquente le préscolaire / population âgée de 3-5 ans)\*100.
- Taux brut de scolarisation au primaire= (effectif de la population qui fréquente le primaire / population âgée de 6-11 ans)\*100.
- Taux brut de scolarisation au secondaire général= (effectif de la population qui fréquente le secondaire général /population âgée de 12-18 ans)\*100.
- Taux brut de scolarisation au supérieur= (effectif de la population qui fréquente l'enseignement supérieur /population âgée de 19-24 ans)\*100

**Taux net de scolarisation (TNS)** d'un cycle ou niveau d'enseignement donné, est le rapport de l'effectif de la population scolaire d'âge officiel de fréquentation à ce cycle sur l'effectif total de la population scolarisable à ce cycle.

En Guinée, on a par cycles d'étude:

- Taux net de scolarisation au préscolaire = (effectif de la population qui fréquente le préscolaire âgée de 3-5 ans/population âgée de 3-5 ans)\*100.
- Taux net de scolarisation au primaire= (effectif de la population qui fréquente le primaire âge de 6-11 ans/population âgée de 6-11 ans)\*100.
- Taux net de scolarisation au secondaire= (effectif de la population qui fréquente le secondaire général âgée de 12-18 ans /population âgée de 12-18 ans)\*100.
- Taux net de scolarisation au supérieur= (effectif de la population qui fréquente le supérieur âgée de 19-24 ans /population âgée de 19-24 ans)\*100.

**Indice de parité (IP) en matière d'éducation** est un indicateur de mesure de l'inégalité face à l'éducation de deux groupes de population. Le plus connu est l'indice de parité entre filles et garçons. On calculera également des indices de parité (IP) pour la comparaison des populations rurales aux

populations urbaines, la comparaison des catégories les plus pauvres de la population (1<sup>er</sup> quintile) aux catégories les plus riches (5<sup>e</sup> quintile).

**Indice de parité entre les sexes IPS (F/M)** en matière de scolarisation est le taux de scolarisation des filles rapporté au taux de scolarisation des garçons.

**Indice de parité entre les milieux de résidence PM(R/U)** en matière de scolarisation est le taux de scolarisation en milieu rural rapporté au taux de scolarisation en milieu urbain.

**Indice de parité entre plus pauvres et plus riches IPNV (Q1/Q5)** en matière de scolarisation est le taux de scolarisation du premier quintile (Q1) rapporté au taux de scolarisation du cinquième quintile (Q5).

**Taux de scolarisation par âge spécifique (TSAS)** est le rapport du nombre d'enfants scolarisés d'un âge ou d'un groupe d'âge donné dans l'enseignement formel quel que soit le cycle ou le niveau d'études, sur la population du même âge ou du même groupe d'âge.

**Age moyen des élèves d'un cycle** est la moyenne arithmétique des âges de la population scolaire de ce cycle. L'âge moyen des élèves peut être aussi calculé pour une classe donnée, pour un groupe d'âge donné.

**Espérance de vie scolaire (EVS)** est le nombre total d'années d'éducation formelle dont une personne d'un âge donné (âge de référence) peut espérer bénéficier au cours de sa scolarisation future.

L'Espérance de Vie Scolaire est la somme des taux de scolarisation par âge simple pour tous les niveaux d'enseignement.

**Espérance de survie scolaire (ESS)** d'un enfant d'un âge donné (âge de référence) est définie comme étant le nombre total d'années de scolarité qu'il peut espérer bénéficier, la probabilité de sa scolarisation à un âge donné dans l'avenir étant supposée égale au rapport entre le taux de scolarisation actuel pour cet âge et le taux de scolarisation le plus élevé pour n'importe quel âge supérieur à l'âge de référence. Elle se calcule par :  $ESS = EVS / T_m$  ; où  $T_m$  désigne le taux de scolarisation le plus élevé.

#### 1.2.3.2. Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction fournit des indications sur la qualité des ressources humaines disponibles dans le pays. L'analyse du niveau d'instruction de la population portera sur les indicateurs suivants :

- les distributions de la population en fonction du niveau d'études ;
- les taux d'instruction globaux ;
- les proportions de personnes ayant atteint un niveau d'éducation donné.

#### 1.2.3.3. Alphabétisation

Dans ce recensement, l'alphabétisation ou l'alphabétisme fait référence aux personnes qui savent lire et écrire un texte dans une langue quelconque.

**Taux d'alphabétisation ou taux d'alphabétisme** dans une population donnée, est le pourcentage des membres de cette population qui savent à la fois lire et écrire un texte dans une langue donnée.

**Taux d'alphabétisation des adultes** est le pourcentage des membres de la population âgés de 15 ans et plus qui savent à la fois lire et écrire un texte dans une langue donnée.

**Taux d'alphabétisation des jeunes** est le pourcentage des membres de la population âgés de 15-24 ans qui savent à la fois lire et écrire un texte dans une langue donnée.

Ces taux se calculent comme suit :

Taux d'alphabétisation dans une population donnée = (nombre de personnes de cette population qui savent lire et écrire un texte / effectif total de cette population) \* 100

Taux d’alphabétisation des adultes= (effectif population âgée de 15 ans et plus qui sait lire et écrire un texte/effectif de la population de 15 ans et plus)\*100.

Taux d’alphabétisation des jeunes= (effectif population de la tranche d’âge 15-24 ans qui sait lire et écrire un texte/effectif de la population âgée de 15-24 ans)\*100.

**Indice de parité entre les sexes (IPS (F/M))** en matière d’alphabétisation est un indicateur d’inégalité des deux sexes (féminin et masculin) face à l’alphabétisation.

Cet indice se calcule comme suit :  $IPS (F/M) = \frac{\text{Taux d'alphabétisation de la population de sexe féminin}}{\text{Taux d'alphabétisation de la population de sexe masculin}}$ .

#### 1.2.4. Évaluation de la qualité des données

##### 1.2.4.1. Insuffisances découlant du questionnaire

1)- La question P19 collecte plutôt l’information sur la dernière classe suivie au lieu de la dernière classe achevée avec succès. Cela pourrait donner la tentation aux analystes de considérer la dernière classe suivie comme la dernière classe achevée avec succès. Cela peut amener des confusions quand il s’agit de déduire le niveau d’instruction de l’individu. Par exemple si un enquêté répond à la question P19, avoir suivi la classe de 7<sup>e</sup> année (1<sup>er</sup> cycle du secondaire). L’enquêteur ou l’analyste pourrait considérer le niveau secondaire comme niveau d’instruction de ce répondant.

C’est pourquoi les enquêtes sur l’éducation collectent l’information sur la dernière classe achevée avec succès, et les requêtes de l’UNESCO sur l’éducation adressées des pays membres font référence à cette dernière.

2)- La partie du questionnaire consacrée à l’éducation ne permet pas de capter le type d’établissement fréquenté (public, privé ou communautaire). L’absence de cette information empêche l’évaluation du poids du privé ou du communautaire dans le système éducatif ainsi que sa répartition géographique. Ce qui limite la portée des analyses.

3)- Certaines modalités des questions administrées à la population regroupent des éléments de nature disparate du point de vue analytique. Ces regroupements pourraient être sources de controverses dans les analyses. Sont présentés ci-après les cas concernant directement ou indirectement le thème éducation du RGPH3.

a)- La modalité 5 de la réponse à la question P20 (Diplôme le plus élevé obtenu) regroupe les diplômes ci-après : BTS, DUT et DEUG. On y mélange ainsi des diplômes des filières d’enseignement technique (BTS, DUT) et des filières d’enseignement général (DEUG) du supérieur.

b) La modalité 5 de la réponse à la question H07 (Source d’approvisionnement en eau de boisson) regroupe les sources ci-après : forage, puits, source aménagée. On y rassemble des sources d’eau potable (source aménagée, forage) et de sources d’eau non potable (puits).

c)- La modalité 4 de la réponse à la question P22 (Situation d’activité) regroupe les éléments ci-après : femme au foyer et aide familiale. Cette modalité dissout le travail des enfants (aide familiale) dans un univers d’activités plus vaste.

4)- Nous relevons l’absence des langues d’alphabétisation dans le questionnaire. Ce qui occulte le rôle des différentes langues (nationales ou étrangères) dans la transmission de l’information et de la science et leurs audiences dans le pays. Il en va de même des rôles des langues nationales par rapport aux langues étrangères. Ce qui diminue la richesse des analyses sur le thème alphabétisation.

## 1.2.4.2. Insuffisances découlant des données proprement dites

## 1) Les non déclarés des principales variables d'analyse

**Tableau 1- 5 : Pourcentage des non déclarés dans les effectifs totaux des enquêtés pour chacune des principales variables d'analyse**

Variabiles	Effectifs des non déclarés	Effectif total	Proportion (%)
Région de résidence	0	9 529 316	0,00
Milieu de résidence	0	9 529 316	0,00
Age	0	9 529 316	0,00
Niveau de vie	0	9 529 316	0,00
Sexe	0	9 529 316	0,00
Lien de parenté	0	9 529 316	0,00
Fréquentation scolaire	5	9 529 316	0,00
Niveau d'instruction	16 470	9 529 316	0,17
Dernière classe suivie	92 832	9 529 316	0,97
Diplôme le plus élevé obtenu	495 617	9 529 316	5,20
Raison de non fréquentation	908	9 529 316	0,01
Alphabétisation	6 189	6 514 872	0,09
Religion	5	9 529 316	0,00
Handicap majeur	0	9 529 316	0,00
Situation d'activité	31 816	9 529 316	0,33
État matrimonial	6 238	6 414 872	0,10
Survie du père	26 505	4 416 324	0,60
Survie de la mère	26 495	4 416 324	0,60
Catégorie Socioprofessionnelle	39 972	4 216 647	0,95

Source : Données du RGPH3

## - Niveaux des non déclarés

Les pourcentages des non déclarés sont quasi-nuls excepté celui des non déclarés de la variable « diplôme le plus élevé obtenu » qui dépasse légèrement le seuil des 5% toléré (tableau 1-5). Globalement, les réponses non déclarées ne constituent pas un problème majeur à prendre en compte dans les analyses.

## - Traitement des non déclarés

Au cas où les non déclarés apparaîtront dans un tableau d'analyse il seront proportionnellement répartis aux réponses valides de la variable d'analyse.

## 2) Incohérences entre les variables d'analyse niveau d'instruction, dernière classe suivie et diplôme le plus élevé obtenu

Dans le manuel de l'enquêteur, il est mentionné que « le niveau d'instruction correspond au niveau d'études atteint dans le système éducatif national ». Pour la classe fréquentée, il y est mentionné qu' « il s'agit de la dernière classe suivie que cette classe ait été achevée ou pas ». Donc en utilisant la dernière classe suivie comme indicateur du niveau d'instruction atteint dans le système éducatif national, nous relevons des problèmes de correspondance entre niveau d'instruction, dernière classe suivie et diplôme le plus élevé obtenu. Des problèmes qu'il faudra tenir compte dans la phase analyse.

## - Incohérences dernière classe suivie et niveau d'instruction

Le tableau 1-6 illustre les nombreuses contradictions qui ont trait à la relation entre dernière classe suivie et niveau d'instruction atteint.

**Tableau 1- 6 : Répartition de la population ayant fréquenté ou qui fréquente actuellement par dernière classe suivie selon le niveau d'instruction.**

Classe	Présco- laire	Primaire	Collège	Lycée	Profes- sionnel/ Technique	Univer- sitaire	ND	Total
1ère A	47 339	366 914	4 467	2 655	1 798	36 275	3 221	462 669
2ème A	14 463	340 228	7 203	5 713	3 372	33 195	3 173	407 347
3ème A	10 289	334 788	12 746	19 065	42 350	91 390	2 147	512 775
4ème A	3 857	284 298	4 508	857	4	78 003	805	372 332
5ème A	3 111	262 035	4 775	1 003	111	48 651	528	320 214
6ème A	3 752	354 287	10 544	1 496	1	9 103	675	379 858
7ème A	184	12 752	189 205	1 549	0	3 935	546	208 171
8ème A	158	7 347	150 386	1 900	46	4 832	280	164 949
9ème A	111	5 062	121 023	2 397	0	1 651	205	130 449
10ème A	1 407	6 950	206 455	9 205	0	3 796	493	228 306
11ème A	125	657	7 008	88 374	0	2 136	1 156	99 456
12ème A	63	647	5 418	92 299	3	3 414	127	101 971
13ème A	32	330	2 076	92 661	2 692	5 403	80	103 274
ND	58 241	18 958	4 160	2 946	1 077	5 148	2 302	92 832
Total	149 510	2 007 335	741 585	324 381	51 454	328 938	16 470	3 619 673

Par exemple, les intersections des lignes 7<sup>e</sup> A, 8<sup>e</sup> A, 9<sup>e</sup> A et 10<sup>e</sup> A et la colonne lycée sont bien renseignées. Ce qui suggère qu'on retrouve dans le RGPH3 d'élèves qui ont atteint le niveau d'instruction du lycée dont les dernières classes suivies relèvent du collège.

- Incohérences niveau d'instruction et diplôme le plus élevé obtenu

Le tableau 1-7 ventile la population dont la dernière classe suivie est la 7<sup>e</sup> Année par niveau d'instruction selon le diplôme le plus élevé obtenu. On y note des résultats contradictoires dont voici quelques-uns :

- l'examen de la colonne « CEP » indique que parmi 208.171 dont la dernière classe suivie est la 7<sup>e</sup> année, 174.321 ont le CEP. Parmi ceux-ci, 10.093 ont le niveau d'instruction du primaire. Ce qui est en contradiction les caractéristiques d'éducation de ces personnes (la dernière classe suivie : 7<sup>e</sup> année, diplôme le plus élevé obtenu : CEP).
- Parmi les 208.171 personnes dont la dernière classe suivie est la 7<sup>e</sup> année 1.352 ont le BEPC et 114 le BAC comme diplômes les plus élevés obtenus.

**Tableau 1- 7 : Répartition de la population dont la dernière classe suivie est la 7<sup>e</sup> année, par niveau d'instruction, selon le diplôme le plus élevé obtenu.**

Cycle	Aucun diplôme	CEP	BEPC	CAP/ BEP	BAC	BTS/ DUT/ DEUG	Licence / Maïtri- se/DES	Master/ DEA/ DESS	Doc- torat/ PhD	ND	Total
Préscolaire	184	0	0	0	0	0	0	0	0	0	184
Primaire	1 276	10 093	0	0	0	0	0	0	0	1 383	12 752
Collège	5 177	164 137	0	0	0	0	0	0	0	19 891	189 205
Lycée	0	0	1 332	0	0	0	0	0	0	217	1 549
Prof. Technique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Universitaire	0	0	0	0	114	30	1 043	748	0	2 000	3 935
ND	330	91	20	0	0	0	0	0	0	105	546
Total	6 967	174 321	1 352	0	114	30	1 043	748	0	23 596	208 171

Le tableau 1-7 ventile la population dont la dernière classe suivie est la 7<sup>e</sup> Année par niveau d’instruction selon le diplôme le plus élevé obtenu. On y note des résultats contradictoires dont voici quelques-uns :

- l’examen de la colonne « CEP » indique que parmi 208.171 dont la dernière classe suivie est la 7<sup>e</sup> année, 174.321 ont le CEP. Parmi ceux-ci, 10.093 ont le niveau d’instruction du primaire. Ce qui est en contradiction les caractéristiques d’éducation de ces personnes (la dernière classe suivie : 7<sup>e</sup> année, diplôme le plus élevé obtenu : CEP).
- Parmi les 208.171 personnes dont la dernière classe suivie est la 7<sup>e</sup> année 1.352 ont le BEPC et 114 le BAC comme diplômes les plus élevés obtenus.

En croisant la variable niveau d’instruction à la variable diplôme le plus élevé obtenu et en contrôlant par la variable dernière classe suivie, on obtient 15 tableaux semblables au tableau ci-dessus. Dans tous ces tableaux, il pourrait subsister des contradictions entre ces trois variables.

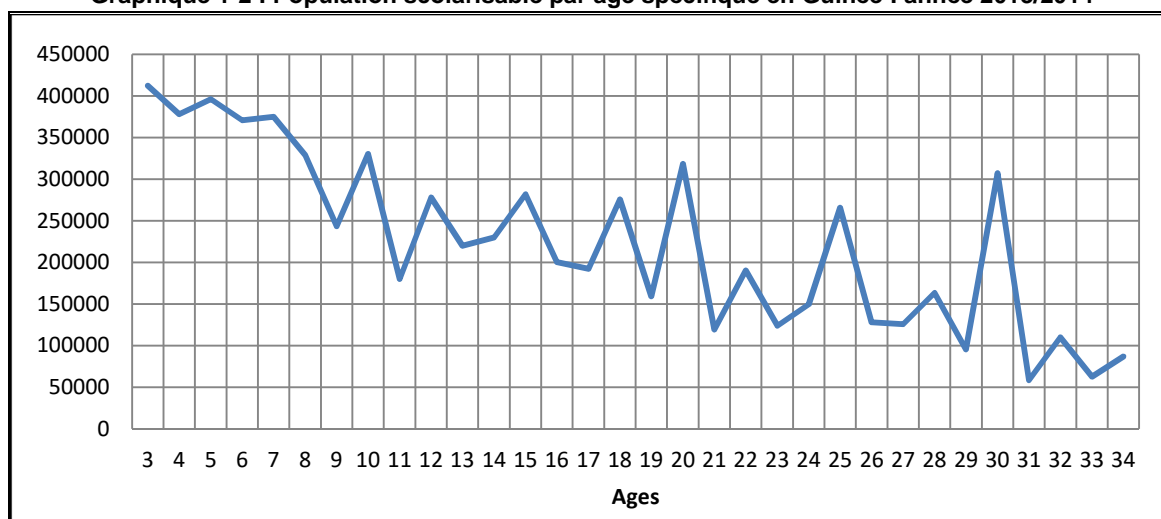
### 3) La courbe de la population scolarisable très perturbée

L’âge intervient dans le calcul de nombreux indicateurs en rapport avec l’éducation comme le TBS, le TNS etc. Donc, sa qualité préfigure celles de certains indicateurs de clefs de l’éducation. Mais, l’âge reste l’une des variables les plus entachées d’erreurs des recensements de population dans les pays en développement notamment en Afrique au Sud du Sahara. Le mauvais fonctionnement des services d’état civil, l’analphabétisme des populations locales, le manque de temps chez les enquêteurs pour une vérification minutieuse des déclarations des enquêtés sur cette variable etc. sont entre autres les facteurs incriminés pour la maigre qualité des données sur l’âge.

Le RGPH3 n’a pas échappé pas à cette réalité, comme l’illustre l’allure « très perturbée » de la courbe du volume de la population scolarisable par âge spécifique (graphique 1-2). Celle-ci présente des pics aux âges terminés par 0 ou 5 du fait de l’attrait de ceux-ci dans les déclarations sur la variable âge. A coup sûr, cette perturbation donnerait également lieu à une perturbation des courbes sur les niveaux de scolarisation par âge spécifiques.

Pour les tests de confirmation des attirances des âges dans les déclarations (test de Whipple et test de Myers), voir le thème « Qualité des données du recensement »

**Graphique 1-2 : Population scolarisable par âge spécifique en Guinée : année 2013/2014**



En conclusion, la méthodologie adoptée pour appréhender les caractéristiques éducatives de la population guinéenne en 2014, a d’abord consisté à la définition des concepts sur l’éducation : scolarisation, alphabétisation et instruction. Puis, à la définition et l’établissement des formules de calcul des indicateurs (au nombre de 20), dédiés à la mesure de ces concepts. Enfin, à l’évaluation de la qualité des données du RGPH3 sur les variables qui entrent dans le calcul des indicateurs.



Sur ce dernier point, il ressort que les données sont globalement de bonne qualité du point de vue poids des non déclarés dans les réponses. Le poids des non déclarés dans le total des réponses est resté proche de 0 pour toutes les variables d'analyse, à l'exception de la variable « diplôme le plus élevé obtenu » pour laquelle ce poids excède le seuil des 5%. Pour traiter les non déclarés, l'approche adoptée consiste à les répartir aux réponses valides. Le volume de non déclarés, attribué à chaque réponse valide est proportionnel au poids de celle-ci dans le total des réponses valides.

Toutefois, les données sur les variables d'analyse présentent d'autres insuffisances : certaines liées au questionnaire et d'autres aux données elles-mêmes. Les insuffisances liées au questionnaire viennent de ce que, d'une part celui-ci n'explique pas le type d'établissement fréquenté par l'élève (public, privé ou communautaire), la langue d'alphabétisation des populations (Français, Poular, Soussou, Malinké, Kpèlè etc.), et d'autre part, dans certaines questions on retrouve des modalités qui regroupent d'éléments hétéroclites du point de vue de la conduite des analyses. Par exemple la 5<sup>e</sup> modalité de la question P20 (diplôme le plus élevé), regroupe à la fois des diplômes proposés par l'enseignement professionnel (niveaux secondaire et supérieur) et par l'enseignement général niveau supérieur.

Quant aux insuffisances liées aux données elles-mêmes. Elles se situent à deux niveaux : (i) incohérence entre les données de la variable « diplôme le plus élevé obtenu » et celles des variables « dernière classe suivie » et « niveau d'instruction », (ii) la mauvaise déclaration des répondants sur la variable âge, illustrée par les pics aux âges terminant par 0 ou 5 de la courbe du volume de la population scolarisable par âge spécifique (graphique 1-2).

### 1.3. Vue d'ensemble

Malgré le contexte défavorable qui a prévalu entre 2002 et 2010 sur le plan socio-économique et politique, l'offre publique d'éducation a tout de même cru, sur la période 2008-2014, de manière significative au primaire (3,5%) et surtout au secondaire (7,2%).

L'offre publique d'éducation, constitue la composante principale de l'offre totale d'éducation (offre publique + offre privée + offre communautaire). En 2013/2014, l'offre publique d'éducation au primaire (en termes de salles de classes), représente au moins 66,2% de l'offre totale d'éducation, quel que soit la région considérée à l'exception de Conakry (18,8%). Au secondaire, la part de l'offre publique atteint au moins les 2/3 de l'offre totale quelle que soit la région de résidence considérée, à l'exception des régions de Conakry (39,3%) Kindia (16,8%) et Boké (65,5%).

Au cours de la même année, la plus grande part de l'offre publique d'éducation (en termes de salles de classes), va vers la région de N'Zérékoré, tant au primaire (21,2%) qu'au secondaire (19,4%). La plus petite part revient à la région de Conakry (5,6%) au primaire et à la région de Mamou (7,8%) au secondaire. Mais au niveau de l'offre totale, la plus grande part revient à la région de Conakry tant au primaire (20,1%) qu'au secondaire (40,3%). Néanmoins, le bon résultat enregistré par la région de Conakry, reste largement imputable au volume d'investissement privé qu'elle a su capté. Dans l'ensemble, la région de Conakry reste la région la plus favorisée dans la répartition de l'offre totale d'éducation. En ce sens que sa part dans l'offre totale d'éducation<sup>13</sup> est de loin plus importante que sa part dans la demande totale d'éducation<sup>14</sup> tant au primaire qu'au secondaire.

Depuis 2008, globalement les tendances ci-dessus caractérisent la composition et la répartition de l'offre d'éducation du pays.

Concernant la méthodologie adoptée pour appréhender les caractéristiques éducatives de la population guinéenne en 2014, elle a d'abord consisté à la définition des concepts sur l'éducation : scolarisation, alphabétisation et instruction. Puis, à la définition et l'établissement des formules de calcul des

<sup>13</sup> Offre en termes de salles de classes

<sup>14</sup> Demande d'éducation en termes de population scolarisable

indicateurs (au nombre de 20), dédiés à la mesure de ces concepts. Enfin, à l'évaluation de la qualité des données du RGPH3 sur les variables qui entrent dans le calcul des indicateurs.

Sur ce dernier point, il ressort que les données sont globalement de bonne qualité du point de vue poids des non déclarés dans les réponses. Le poids des non déclarés dans le total des réponses est resté proche de 0 pour toutes les variables d'analyse, à l'exception de la variable « diplôme le plus élevé obtenu » pour laquelle ce poids excède le seuil des 5%. Pour traiter les non déclarés, l'approche adoptée consiste à les répartir aux réponses valides. Le volume de non déclarés, attribué à chaque réponse valide est proportionnel au poids de celle-ci dans le total des réponses valides.

Toutefois, les données sur les variables d'analyse présentent d'autres insuffisances : certaines proviennent du questionnaire et d'autres des données elles-mêmes. Les insuffisances liées au questionnaire proviennent de ce que celui-ci n'explique pas le type d'établissement fréquenté par l'élève (public, privé ou communautaire), la langue d'alphabétisation des populations (Français, Poular, Soussou, Malinké, Kpèlè etc.) d'une part, et d'autre part, dans certaines questions on retrouve des modalités qui regroupent d'éléments hétéroclites du point de vue analytique. Par exemple la 5<sup>e</sup> modalité de la question P20 (diplôme le plus élevé), regroupe à la fois des diplômes proposés par l'enseignement professionnel (niveaux secondaire et supérieur) et par l'enseignement général niveau supérieur.

Quant aux insuffisances liées aux données elles-mêmes. Elles se situent à deux niveaux : (i) incohérence entre les données de la variable « diplôme le plus élevé obtenu » et celles des variables « dernière classe suivie » et « niveau d'instruction », (ii) la mauvaise déclaration des répondants sur la variable âge, illustrée par les pics aux âges terminant par 0 ou 5 de la courbe du volume de la population scolarisable par âge spécifique (graphique 1-2).

## CHAPITRE 2 : STRUCTURE DE LA POPULATION SELON LA FREQUENTATION SCOLAIRE

Ce chapitre porte sur les caractéristiques de la population par rapport au statut de fréquentation scolaire. Ce statut a trois modalités, (i) la personne n'a jamais fréquenté l'école, (ii) elle l'a fréquenté dans le passé et ne la fréquente plus, et (iii) elle la fréquente actuellement (au moment du recensement). Ces informations sont importantes à double titre : elles donnent une vue sur les phénomènes de marginalisation et d'abandon scolaire d'une part, et d'autre part indiquent l'ampleur du travail à accomplir pour scolariser les enfants en âge d'aller à l'école, alphabétiser les non scolarisés et les déscolarisés.

Le chapitre aborde dans un premier temps le statut de fréquentation scolaire de la population âgée de 3 ans et plus, puis celui des populations de quelques groupes d'âges quinquennaux et, enfin il examine les phénomènes de marginalisation et d'abandons scolaires.

### 2.1. Etude globale

#### 2.1.1. Effectifs globaux par milieu de résidence et sexe, selon la fréquentation scolaire

En 2014, l'effectif de la population résidente de la Guinée âgée des 3 ans et plus, s'élève à 9.329.516 individus, avec une légère domination du groupe des femmes qui compte 4.954.218 d'individus, soit 52%. La majorité de cette population âgée de 3 ans et plus réside en milieu rural (65%), le reste (35%), en milieu urbain (tableau 2-1).

Au niveau national, la répartition de la population résidente âgée de 3 ans et plus selon la fréquentation scolaire, est caractérisée par la domination du groupe de ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école. En effet, au niveau national, la part de ce groupe atteint 62%, suivi par le groupe de la population scolaire (élèves/étudiants) (23,1%), puis par le groupe de la population instruite non scolaire<sup>15</sup> (14,9%). Ce qui, renvoie à 5.909.646 de guinéens qui n'ont jamais fréquenté l'école en 2014, à 2.202.444 élèves/étudiants et à 1.417.226 de personnes instruites non scolaire. On observe la même tendance (domination de ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école) quel que soit le sexe considéré.

En milieu rural, on observe la même tendance, à savoir la domination du groupe de ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école, tant au niveau du sexe masculin (69,7%) qu'au niveau du sexe féminin (81,2%). Par contre, en milieu urbain la plus grande proportion de la population résidente âgée de 3 ans et plus, est plutôt constituée de scolaires (personnes qui fréquentent actuellement) (37,8%). Cette tendance s'observe seulement chez le sexe masculin (41,2%).

En outre, au niveau national l'on note un niveau de fréquentation scolaire plus faible des femmes comparativement aux hommes. En effet, la proportion des personnes qui n'ont jamais fréquenté l'école est plus importante chez les femmes (68,4%) que chez les hommes (55,1%). On observe la même tendance (faible niveau de fréquentation des femmes par rapport aux hommes) quel que soit le milieu de résidence choisi.

<sup>15</sup> Ici la population instruite non scolaire se compose de deux groupes, i) le groupe de ceux qui ont fréquenté l'école et l'ont quitté sans avoir terminé les études (abandons scolaires) et le groupe de ceux qui ont fréquenté l'école puis l'ont quitté après avoir achevé les études.

**Tableau 2-1 : Effectifs et répartition (%) de la population âgée de 3 ans et plus par milieu de résidence et sexe selon la fréquentation scolaire**

Milieu de résidence et sexe	Fréquentation scolaire (%)			Total	
	N'a jamais fréquenté	A fréquenté et ne fréquente plus	Fréquente actuellement	%	Effectif
<b>Urbain</b>					
Masculin	29,7	29,1	41,2	100	1 665 708
Féminin	43,5	22,0	34,5	100	1 689 204
Total	36,6	25,5	37,8	100	3 354 912
<b>Rural</b>					
Masculin	69,7	11,6	18,7	100	2 909 390
Féminin	81,2	6,9	11,9	100	3 265 014
Total	75,8	9,1	15,1	100	6 174 404
<b>Ensemble</b>					
Masculin	55,1	18,0	26,9	100	4 575 098
Féminin	68,4	12,0	19,6	100	4 954 218
Total	62,0	14,9	23,1	100	9 529 316

Enfin, les chiffres indiquent, pour les deux sexes réunis, un très faible niveau de fréquentation scolaire du milieu rural comparativement au milieu urbain. En effet, la proportion du groupe des personnes qui n'ont jamais fréquenté l'école est nettement plus importante en milieu rural (75,8%) qu'en milieu urbain (36,6%). Quel que soit le sexe considéré on observe la même tendance (milieu rural accusant un très faible niveau de fréquentation par rapport au milieu urbain).

### 2.1.2. Variation par sexe et par région

Au niveau régional, pour les deux sexes réunis, la répartition de la population âgée de 3 ans et plus selon le statut de fréquentation scolaire suit la tendance observée au niveau national à l'exception de la région Conakry. En d'autres termes, dans toutes les régions (hormis Conakry), au sein de la population de 3 ans et plus, le groupe de ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école se taille la plus grande part (au moins 61,3%) (Tableau 2-2). A Conakry, par contre, la plus grande partie de la population âgée de 3 ans et plus, est plutôt constituée des scolaires (élèves/étudiant) (39,2%), suivis par ceux qui ont fréquenté et ne fréquente plus (31,5%). La proportion des personnes qui n'ont jamais fréquenté l'école culmine seulement à 29,3%. Ces chiffres indiquent qu'au niveau régional, le niveau de fréquentation scolaire le plus élevé revient à Conakry.

Par ailleurs, le poids des personnes qui n'ont jamais fréquenté l'école est nettement en dessous de la moyenne nationale<sup>16</sup> à Conakry (29,3%) qui est réputée la région la moins pauvre du pays. Tandis que dans les régions situées sur les deux poches de pauvreté du pays (Haute et Moyenne Guinée) ce poids reste nettement au-dessus de la moyenne nationale : Kankan (76,1%), Mamou (72,1%), Labé (71,9%) et Faranah (71,5%). Dans les autres régions ce poids tourne autour de la moyenne nationale : N'Zérékoré (61,3%), Kindia (62,1%) et Boké (63,6%). Ainsi, au niveau régional, le poids des personnes qui n'ont jamais fréquenté l'école, est d'autant plus important que le niveau de pauvreté est plus élevé. En cela, ce poids peut être un bon indicateur du niveau de pauvreté à l'échelle des régions.

<sup>16</sup> C'est le poids de ceux qui n'ont jamais fréquenté à l'échelle du pays, qui vaut 62%

**Tableau 2-2 : Effectifs et répartition (%) de la population âgée de 3 ans et plus par région de résidence selon la fréquentation scolaire**

Régions de résidence	Fréquentation scolaire			Total	
	N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquenté actuellement	%	Effectif
Boké	63,6	14,5	21,9	100	981 316
Conakry	29,3	31,5	39,2	100	1 531 964
Faranah	71,5	10,7	17,9	100	855 807
Kankan	76,7	8,8	14,5	100	1 741 395
Kindia	62,1	13,6	24,3	100	1 413 534
Labé	71,9	10,6	17,5	100	903 819
Mamou	72,1	8,7	19,2	100	669 471
N'Zérékoré	61,3	14,1	24,6	100	1 432 010
<b>Total</b>	<b>62,0</b>	<b>14,9</b>	<b>23,1</b>	<b>100</b>	<b>9 529 316</b>

Les tendances de la répartition de la population âgée de 3 ans et plus, selon le statut de fréquentation scolaire observées, ci-dessus au niveau des deux sexes réunis, persistent tant au niveau du sexe masculin qu'au niveau du sexe féminin. L'examen des chiffres du tableau 2-3 atteste ce constat.

En effet, le groupe des personnes qui n'ont jamais fréquenté l'école est majoritaire dans toutes les régions (excepté celle de Conakry) quel que soit le sexe considéré. De plus tant au niveau du sexe masculin qu'au niveau du sexe féminin, le poids des personnes qui n'ont jamais fréquenté l'école reste nettement en dessous de la moyenne nationale à Conakry réputée la région la moins pauvre et, nettement au-dessus de la moyenne nationale au niveau des régions réputée plus pauvres situées sur les deux poches de pauvreté du pays (Haute et Moyenne Guinée). Ce poids avoisine la moyenne nationale dans les autres régions (située hors des extrêmes en termes de niveau de pauvreté).

**Tableau 2-3 : Effectifs et répartition (%) de la population âgée de 3 ans et plus, par sexe et région de résidence selon la fréquentation scolaire**

Régions de résidence	Fréquentation scolaire			Total	
	N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquenté actuellement	%	Effectif
<b>Masculin</b>					
Boké	57,4	17,4	25,2	100	475 014
Conakry	23,6	35,4	41,0	100	767 594
Faranah	63,9	13,3	22,8	100	407 072
Kankan	70,9	11,1	18,1	100	860 843
Kindia	55,5	16,3	28,2	100	673 969
Labé	66,5	13,2	20,3	100	402 149
Mamou	65,4	11,2	23,4	100	300 291
N'Zérékoré	52,4	17,7	29,9	100	688 166
<b>Total</b>	<b>55,1</b>	<b>18,0</b>	<b>26,9</b>	<b>100</b>	<b>4 575 098</b>
<b>Féminin</b>					
Boké	69,4	11,8	18,8	100	506 302
Conakry	35,1	27,6	37,4	100	764 370
Faranah	78,3	8,3	13,4	100	448 735
Kankan	82,5	6,6	11,0	100	880 552
Kindia	68,2	11,1	20,7	100	739 565
Labé	76,2	8,5	15,2	100	501 670
Mamou	77,6	6,7	15,7	100	369 180
N'Zérékoré	69,5	10,8	19,7	100	743 844
<b>Total</b>	<b>68,4</b>	<b>12,0</b>	<b>19,6</b>	<b>100</b>	<b>4 954 218</b>

Enfin, les chiffres du tableau 2-3 indiquent que, quelle que soit la région considérée le sexe féminin accuse un niveau de fréquentation plus faible comparativement au sexe masculin. L'écart des niveaux de fréquentation entre les sexes varie de 9,7 points (Kindia) à 17,1 points (Mamou).

En conclusion, au niveau national, la répartition de la population résidente âgée de 3 ans et plus selon le statut de fréquentation scolaire est caractérisée par la domination (poids le plus important) du groupe des personnes qui n'ont jamais fréquenté l'école, quel que soit le sexe considéré. Il en est de même du milieu rural. En milieu urbain cette tendance s'observe seulement au niveau du sexe féminin, au niveau du sexe masculin, par contre, c'est la population scolaire qui constitue le groupe dominant (41,2%).

Les régions de résidence (excepté la région de Conakry) suivent la tendance observée au niveau national, à savoir la domination du groupe des personnes qui n'ont jamais fréquenté l'école. L'on remarque que ce groupe pèse plus, dans les régions de Labé (71,9%) Mamou (72,1%) Faranah (71,5%) et Kankan (76,7%), qui ont la particularité d'appartenir aux deux grandes poches de pauvreté du pays (Moyenne Guinée et Haute Guinée). A l'inverse à Conakry région réputée la moins pauvre du pays, ce groupe tient le plus faible poids (29,3%).

Enfin, le milieu rural accuse un niveau de fréquentation scolaire plus faible comparativement au milieu urbain quel que soit le sexe considéré. De même, le sexe féminin enregistre un niveau de fréquentation scolaire plus faible que celui du sexe masculin, quel que soit le milieu et la région de résidence considéré.

## 2.2. Etude par groupes d'âges quinquennaux

Cette section examine la répartition de la population résidente âgée de 3 ans et plus, par groupes d'âge quinquennaux selon la fréquentation scolaire. Les groupes d'âge retenus sont : 3-5 ans, 6-9 ans, 10-14 ans, 15-19 ans, 20-24 ans, 25-29 ans, 30-34 ans et 35 ans et plus.

### 2.2.1. Étude au niveau national et par sexe

L'examen des chiffres du tableau 2-4 indique la domination de ceux qui n'ont pas eu l'opportunité d'aller à l'école quasiment à tous les strates (groupes d'âge) de la population guinéenne. Au niveau national, quel que soit le groupe d'âge considéré, le poids le plus important revient au groupe des personnes qui n'ont jamais fréquenté l'école, l'exception du groupe des 10-14 ans. Dans ce dernier groupe d'âge, par contre, c'est la population scolaire qui domine (54,4%). Cette singularité est notamment imputable aux efforts des autorités nationales et de leurs partenaires en faveur de la scolarisation au primaire.

**Tableau 2-4: Effectifs de la population âgée de 3 ans et plus par groupes d'âge selon la fréquentation scolaire au niveau national**

Groupe d'âge	Fréquentation scolaire			Total	
	N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquenté actuellement	%	Effectif
3 à 5 ans	83,3	1,6	15,1	100	1 186 291
6 à 9 ans	48,9	4,8	46,3	100	1 317 726
10 à 14 ans	37,3	8,2	54,4	100	1 238 107
15 à 19 ans	45,5	16,5	38,0	100	1 109 047
20 à 24 ans	51,1	24,1	24,8	100	900 824
25 à 29 ans	63,4	28,4	8,3	100	777 799
30 à 34 ans	71,2	26,5	2,3	100	625 162
35 ans et plus	80,5	18,8	0,7	100	2 374 360
3 ans et plus	62,0	14,9	23,1	100	9 529 316

Examinés sous l'angle des groupes d'âge, les chiffres du tableau mettent en évidence l'« effet génération de la fréquentation scolaire » qui se concrétise, à partir de groupe d'âge 10-14 ans. Cet effet se manifeste par l'amélioration du niveau de la fréquentation scolaire des générations anciennes vers les générations plus jeunes. En effet, d'un côté la proportion des personnes qui n'ont jamais fréquenté l'école croît

régulièrement avec les groupes d'âge, passant de 37,5% pour le groupe d'âge 10-14 ans à 80,5% pour le groupe d'âge 35 ans et plus. De l'autre côté, la proportion de la population scolarisée (a fréquenté et ne fréquente plus + fréquente actuellement) décroît régulièrement avec les groupes d'âge passant de 62,6% pour le groupe d'âge 10-14 ans à 19,5% pour le groupe d'âge 35 ans et plus.

En outre, les chiffres toujours examinés suivant les groupes d'âge indiquent des abandons scolaires plus élevés chez les jeunes (15-24 ans). En effet, les abandons scolaires augmentent (en proportion) avec les groupes d'âge passant de 1,6% pour le groupe d'âge 3-5 ans à 8,2% pour le groupe d'âge 10-14 ans, ensuite à 16,5% pour le groupe d'âge 15-19 ans, puis à 24,1% pour le groupe d'âge 20-24 ans. Cette tendance est liée aux pesanteurs relevant à la fois de la société elle-même (notamment mariages précoces chez les filles, entrée précoce au marché du travail chez les garçons) et du système éducatif du pays (problématique du maintien des élèves à l'école).

**Tableau 2-5: Effectifs et répartition (%) de la population âgée de 3 ans et plus par sexe et groupes d'âge selon la fréquentation scolaire au niveau national**

Groupe d'âge	Fréquentation scolaire (%)			Total	
	N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquente actuellement	%	Effectif
Masculin					
3 à 5 ans	82,6	1,7	15,7	100	598 553
6 à 9 ans	46,7	5,1	48,2	100	671 195
10 à 14 ans	34,0	7,8	58,2	100	624 567
15 à 19 ans	37,3	15,1	47,6	100	519 492
20 à 24 ans	39,4	25,7	34,9	100	404 561
25 à 29 ans	49,6	37,5	12,9	100	333 642
30 à 34 ans	57,8	38,7	3,4	100	274 415
35 ans et plus	71,9	27,4	0,8	100	1 148 673
3 ans et plus	55,1	18,0	26,9	100	4 575 098
Féminin					
3 à 5 ans	84,0	1,5	14,5	100	587 738
6 à 9 ans	51,3	4,5	44,2	100	646 531
10 à 14 ans	40,7	8,7	50,7	100	613 540
15 à 19 ans	52,7	17,7	29,6	100	589 555
20 à 24 ans	60,7	22,8	16,5	100	496 263
25 à 29 ans	73,7	21,5	4,8	100	444 157
30 à 34 ans	81,7	16,8	1,5	100	350 747
35 ans et plus	88,6	10,8	0,6	100	1 225 687
3 ans et plus	68,4	12,0	19,6	100	4 954 218

Le tableau 2-5 (ci-dessus) indique que, les tendances observées, au niveau national, dans la répartition de la population de 3 ans et plus, selon le statut de fréquentation scolaire, persistent au niveau du sexe féminin à savoir, (i) à tous groupes d'âge (excepté celui des 10-14 ans), le groupe des personnes qui n'ont jamais fréquenté l'école conserve le poids le plus important, (ii) les abandons scolaires frappent plus les jeunes, (iii) l'effet génération de la fréquentation scolaire marque l'évolution de la fréquentation selon les groupes d'âge. Quant au sexe masculin, il s'écarte légèrement de cette tendance.

Enfin, l'examen des chiffres du tableau 2-5 dans une perspective comparative entre les sexes, indique que quel que soit le groupe d'âge considéré, le sexe féminin accuse un niveau de fréquentation plus faible par rapport au sexe masculin. En effet, pour chaque groupe d'âge, la proportion des scolarisés (a fréquenté + fréquente actuellement) est plus importante chez les hommes que chez les femmes.

### 2.2.2. Variation selon le milieu de résidence

Le tableau 2-6 présente, la répartition de la population des 3 ans et plus par groupes d'âge selon le statut de fréquentation scolaire au niveau des milieux de résidence. Les chiffres indiquent que les milieux de résidence suivent les tendances observées au niveau national (tableau 2-4).

De plus, l'on y remarque que le milieu rural accuse un niveau de fréquentation scolaire plus faible comparativement au milieu urbain quel que soit le groupe d'âge considéré. En effet en milieu urbain, 63,3% de la population âgée de 3 ans et plus est scolarisée (a fréquenté + fréquente actuellement), contre seulement 24,2% en milieu rural. Ce déséquilibre persiste quel que soit le groupe d'âge considéré.

**Tableau 2-6 : Effectifs et répartition (%) de la population âgée de 3 ans et plus par groupes d'âge selon le milieu de résidence et la fréquentation scolaire**

Groupe d'âge	Urbain					Rural				
	%			Total		%			Total	
	N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquenté actuellement	%	Effectif	N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquenté actuellement	%	Effectif
3 à 5 ans	60,7	3,3	36,0	100	321 836	91,7	1,0	7,3	100	864 455
6 à 9 ans	19,5	6,0	74,5	100	382 942	61,0	4,3	34,7	100	934 784
10 à 14 ans	14,1	8,5	77,4	100	443 099	50,2	8,1	41,7	100	795 008
15 à 19 ans	22,8	18,6	58,6	100	470 583	62,2	15,0	22,9	100	638 464
20 à 24 ans	26,9	31,5	41,6	100	434 021	73,6	17,2	9,2	100	466 803
25 à 29 ans	36,9	47,3	15,8	100	318 881	81,8	15,2	3,0	100	458 918
30 à 34 ans	47,7	48,0	4,3	100	238 655	85,7	13,2	1,1	100	386 507
35 ans et +	59,1	39,7	1,2	100	744 895	90,3	9,3	0,4	100	1 629 465
Total	36,6	25,5	37,8	100	3 354 912	75,8	9,1	15,1	100	6 174 404

En conclusion, au niveau national la répartition de la population âgée de 3 ans et plus, par groupe d'âge selon la fréquentation scolaire varie fortement d'un groupe d'âge à un autre. Toutefois, à tous les groupes d'âge (excepté celui des 10-14 ans) les personnes qui n'ont jamais fréquenté l'école constituent le groupe le plus important. De plus pour chaque groupe d'âge, le sexe féminin accuse un niveau de fréquentation scolaire plus faible que le sexe masculin. Il en est de même du milieu rural comparativement au milieu urbain.

En outre, au niveau national, on note une amélioration du niveau de la fréquentation scolaire des générations anciennes vers les générations les plus jeunes<sup>17</sup> (effet génération de la fréquentation scolaire). On observe la même tendance quel que soit le sexe considéré. Il en est de même au niveau des milieux de résidence.

Enfin, au niveau national et quel que soit sexe considéré, les abandons scolaires frappent plus le groupe des jeunes (15-24 ans). Il en est de même au niveau des milieux de résidence. D'où l'important défi que constitue le maintien de cette catégorie de population dans le système scolaire guinéen.

<sup>17</sup>L'amélioration du niveau de la fréquentation des générations ancienne vers les plus, se traduit par le fait que la proportion des personnes qui n'ont jamais fréquenté l'école croît régulièrement avec les groupes d'âge (ici du moins à partir du groupe d'âge 10-14 ans) et la proportion de la population scolarisée (A fréquenté et ne fréquente plus + fréquente actuellement) décroît avec le groupe d'âge (ici du moins à partir du groupe d'âge 10-14 ans).



### **2.3. Aperçu général sur la marginalisation scolaire chez les adolescents (10-14 ans) et les jeunes (15-24 ans)**

La population du groupe d'âge 10-24 ans, est particulièrement exposée par rapport à l'exclusion du système éducatif. D'une part elle constitue pour la famille, notamment en milieu rural, un important réservoir de mains d'œuvre pour les travaux agricoles. D'autre part, en milieu urbain cette population est perçue comme source de main d'œuvre pour les travaux domestiques (vaisselle, buanderie, gardiennage des enfants etc.) Les filles de ce groupe d'âge constituent la couche la plus vulnérable.

#### **2.3.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence**

##### **2.3.2. Volume et poids démographique**

Au niveau national, l'effectif de la population des marginalisés scolaires chez les 10-24 ans s'élève à 1 426 851 individus, (tableau 2-7). Dans cet effectif, on dénombre plus de jeunes (964.733) que d'adolescents (462 118), plus de filles (861 346) que de garçons (565 505), et de loin plus de ruraux (1 139 885) que d'urbains (286 966). Le déséquilibre filles/garçons persiste aussi bien chez les adolescents (10-14 ans) que chez les jeunes (15-24 ans).

Ces déséquilibres affichés à l'échelle nationale sont également observés, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

Au niveau national, tous les groupes d'âge connaissent d'importantes proportions de marginalisés scolaires, malgré les efforts engagés par les autorités nationales en faveur de la scolarisation. Plus d'un adolescent sur 3 (37,3%) est marginalisé, près d'un jeune sur 2 est également marginalisé (48%), et plus de 2 personnes âgées de 10-24 ans sur 5 (44%) le sont également. Quel que soit le groupe d'âge considéré, le poids des marginalisés scolaires est encore nettement plus important en milieu rural.

Notons que les différentes entités qui composent la population du pays sont diversement affectées par le phénomène de marginalisation. Les jeunes sont plus affectés par le phénomène que les garçons. Au niveau national les jeunes sont touchés à 48% par la marginalisation scolaire, alors que les adolescents n'en sont touchés qu'à hauteur de 37,3%. Cette disparité jeune/adolescent s'observe quel que soit le milieu de résidence.

En outre, les filles sont plus frappées par la marginalisation scolaire que les garçons quels que soient le milieu de résidence et le groupe d'âge. En effet, au niveau national chez les adolescents, les filles sont touchées par le phénomène à 40,7% alors que les garçons n'en sont touchés qu'à 34%. Chez les jeunes ces proportions s'élèvent respectivement à 56,3% et 38,2%. Cette disparité sexuelle persiste au niveau des milieux de résidence quel que soit le groupe d'âge considéré.

Enfin, le milieu rural en est plus affecté que le milieu urbain quel que soit le groupe d'âge et le sexe considéré. Au niveau national chez les adolescents de loin on dénombre, (en proportion), plus de marginalisés en milieu rural (50,2%) qu'en milieu urbain (14,1%). Chez les jeunes ces proportions culminent respectivement à 67% et 24,8%. Ces disparités géographiques (rural/urbain) persiste également quel que soit le sexe considéré.

**Tableau 2-7 : Effectifs des marginalisés scolaires par milieu de résidence et groupe d'âge selon le sexe ; et pourcentage dans la population totale**

Milieu de résidence et groupe d'âge	N'a jamais fréquenté			Population totale			% marginalisés scolaires		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Urbain</b>									
10 à 14 ans	21 349	41 336	62 685	210 384	232 715	443 099	10,1	17,8	14,1
15 à 24 ans	76 309	147 972	224 281	440 742	463 862	904 604	17,3	31,9	24,8
10 à 24 ans	97 658	189 308	286 966	651 126	696 577	1 347 703	15,0	27,2	21,3
<b>Rural</b>									
10 à 14 ans	191 072	208 361	399 433	414 183	380 825	795 008	46,1	54,7	50,2
15 à 24 ans	276 775	463 677	740 452	483 311	621 956	1 105 267	57,3	74,6	67,0
10 à 24 ans	467 847	672 038	1 139 885	897 494	1 002 781	1 900 275	52,1	67,0	60,0
<b>Ensemble</b>									
10 à 14 ans	212 421	249 697	462 118	624 567	613 540	1 238 107	34,0	40,7	37,3
15 à 24 ans	353 084	611 649	964 733	924 053	1 085 818	2 009 871	38,2	56,3	48,0
10 à 24 ans	565 505	861 346	1 426 851	1 548 620	1 699 358	3 247 978	36,5	50,7	43,9

### 2.3.3. Variation selon la région de résidence

### 2.3.4. Volume et poids démographique

Rappelons qu'au niveau national, la population des marginalisés scolaires âgés de 10-24 ans compte 1.426.851 individus (tableau 2-8). Dans cet effectif, on dénombre plus de jeunes (15-24 ans) (964.733) que d'adolescents (10-14 ans) (462.118) d'une part, et plus de filles (861.346) que de garçons (565.505) d'autre part.

Au niveau des régions, la population des marginalisés scolaires âgés de 10-24 ans est traversée par ces mêmes déséquilibres. En effet à l'échelle régionale, au sein des 10-24 ans, l'on dénombre (en termes absolus) plus de jeunes marginalisés scolaires que d'adolescents marginalisés scolaires et plus de filles marginalisées scolaires que de garçons marginalisés scolaires.

Notons que le déséquilibre sexuel, observée chez les marginalisés scolaires âgés de 10-24 ans, persiste également aussi bien chez les adolescents marginalisés scolaires que chez les jeunes marginalisés scolaires.

Parmi les 8 régions de résidence, c'est la région de Kankan qui compte plus de marginalisés scolaires au sein de la population des 10-24 ans tant en termes absolus qu'en termes relatifs. On y dénombre 384.497 marginalisés scolaires âgés de 10-24 ans, représentant 65,2% des 10-24 ans de la région. De même elle compte (tant en termes absolus qu'en termes relatifs) plus de marginalisés scolaires aussi bien chez les jeunes que chez les adolescents. A l'inverse, c'est la région de Conakry qui enregistre moins de marginalisés scolaires âgés de 10-24 ans tant en termes absolus qu'en termes relatifs. Elle compte seulement 102.890 marginalisés scolaires âgés de 10-24 ans, représentant seulement 16,8% de cette tranche d'âge. De même la région compte moins de marginalisés scolaires (tant en termes absolus qu'en termes relatifs) aussi bien chez les jeunes que chez les adolescents.

Enfin, rappelons comme souligné à la sous-section 2.3.1, les filles sont plus frappées par le phénomène de marginalisation scolaire que les garçons quel que soit le groupe d'âge considéré. Ce constat est repris par le tableau 2-8 du moins en ce qui concerne le niveau national (les 3 dernières lignes). En effet, au niveau national chez les adolescents, les filles sont touchées par le phénomène de marginalisation scolaire à 40,7% alors que les garçons n'en sont touchés qu'à 34%. Chez les jeunes ces proportions s'élèvent respectivement à 56,3% et 38,2%. Cette disparité sexuelle revient au niveau des régions de résidence. Ce qui conforte l'idée qu'à tous les strates (groupes d'âge), les filles sont plus frappées par le phénomène de marginalisation scolaire que les garçons.

**Tableau 2-8: Effectifs et poids démographique des marginalisés scolaires par région de résidence et par groupes d'âge selon le sexe**

Région de résidence	Age	N'a jamais fréquenté			Population			% marginalisés scolaires		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	10 à 14 ans	24 089	24 686	48 775	65 295	61 723	127 018	36,9	40,0	38,4
	15 à 24 ans	40 095	65 364	105 459	96 035	110 845	206 880	41,8	59,0	51,0
	10 à 24 ans	64 184	90 050	154 234	161 330	172 568	333 898	39,8	52,2	46,2
Conakry	10 à 14 ans	5 523	13 505	19 028	86 918	102 095	189 013	6,4	13,2	10,1
	15 à 24 ans	27 820	56 042	83 862	204 658	220 191	424 849	13,6	25,5	19,7
	10 à 24 ans	33 343	69 547	102 890	291 576	322 286	613 862	11,4	21,6	16,8
Faranah	10 à 14 ans	24 984	30 186	55 170	62 013	56 649	118 662	40,3	53,3	46,5
	15 à 24 ans	33 152	58 555	91 707	73 218	85 263	158 481	45,3	68,7	57,9
	10 à 24 ans	58 136	88 741	146 877	135 231	141 912	277 143	43,0	62,5	53,0
Kankan	10 à 14 ans	61 232	71 299	132 531	115 714	109 934	225 648	52,9	64,9	58,7
	15 à 24 ans	102 319	149 647	251 966	169 678	194 060	363 738	60,3	77,1	69,3
	10 à 24 ans	163 551	220 946	384 497	285 392	303 994	589 386	57,3	72,7	65,2
Kindia	10 à 14 ans	30 393	33 447	63 840	92 051	89 109	181 160	33,0	37,5	35,2
	15 à 24 ans	48 832	95 132	143 964	130 331	164 809	295 140	37,5	57,7	48,8
	10 à 24 ans	79 225	128 579	207 804	222 382	253 918	476 300	35,6	50,6	43,6
Labé	10 à 14 ans	24 733	26 671	51 404	60 905	62 546	123 451	40,6	42,6	41,6
	15 à 24 ans	34 822	55 905	90 727	68 819	88 613	157 432	50,6	63,1	57,6
	10 à 24 ans	59 555	82 576	142 131	129 724	151 159	280 883	45,9	54,6	50,6
Mamou	10 à 14 ans	15 465	18 555	34 020	45 638	45 103	90 741	33,9	41,1	37,5
	15 à 24 ans	19 881	38 945	58 826	45 300	60 326	105 626	43,9	64,6	55,7
	10 à 24 ans	35 346	57 500	92 846	90 938	105 429	196 367	38,9	54,5	47,3
N'Zérékoré	10 à 14 ans	26 002	31 348	57 350	96 033	86 381	182 414	27,1	36,3	31,4
	15 à 24 ans	46 163	92 059	138 222	136 014	161 711	297 725	33,9	56,9	46,4
	10 à 24 ans	72 165	123 407	195 572	232 047	248 092	480 139	31,1	49,7	40,7
Total	10 à 14 ans	212 421	249 697	462 118	624 567	613 540	1 238 107	34,0	40,7	37,3
	15 à 24 ans	353 084	611 649	964 733	924 053	1 085 818	2 009 871	38,2	56,3	48,0
	10 à 24 ans	565 505	861 346	1 426 851	1 548 620	1 699 358	3 247 978	36,5	50,7	43,9

En conclusion, au niveau national le phénomène de marginalisation scolaire frappe plus le groupe des jeunes (tant en termes absolus qu'en termes relatifs) que le groupe des adolescents. Il en va de même au niveau des milieux et régions de résidence. Aussi, les filles sont plus affectées (tant en termes absolus qu'en termes relatifs) par le phénomène que les garçons quels que soient le milieu de résidence et le groupe d'âge considérés. Il en va de même au niveau des régions et des groupes d'âge<sup>18</sup>. Le milieu rural en est plus affecté (tant en termes absolus qu'en termes relatifs) que le milieu urbain quels que soient le groupe d'âge et le sexe considérés.

Enfin, quel que soit le groupe d'âge considéré, la région de Kankan demeure celle qui est la plus affectée par la marginalisation scolaire (tant en termes absolus qu'en termes relatifs), à l'inverse de la région de Conakry qui reste la région la moins affectée par le phénomène (aussi bien en termes absolus qu'en termes relatifs).

<sup>18</sup> Exceptée la région de Boké où le groupe d'âge 10-14 ans, compte plus de garçons marginalisés scolaires que de filles marginalisées scolaires

## 2.4. Aperçu général sur les abandons scolaires chez les enfants (6 à 9 ans) et les adolescents (10 à 14 ans)

### 2.4.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence

#### 2.4.1.1. Volume et poids démographique

Les adolescents sont à l'origine de plus de cas d'abandons scolaire que les enfants quel que soit le milieu de résidence et le sexe considéré. En effet au niveau national, les adolescents enregistrent plus de cas d'abandons scolaires que les enfants quel que soit le sexe considéré. Le tableau 2-9 indique que la population des 6-14 ans, compte 165.127 cas d'abandons scolaires dont la plus grande part (101.887 cas) est imputable au groupe des adolescents (10-14 ans) et le reste (63.240 cas) au groupe des enfants (6-9 ans). Ce déséquilibre est également observé quel que soit le sexe considéré. Les milieux de résidence suivent la tendance observée au niveau national, à savoir les adolescents enregistrent (en termes absolus) plus de cas d'abandons scolaire que les enfants.

**Tableau 2-9 : Effectifs et poids démographique des individus qui ont fréquenté et ne fréquentent plus âgés de 6-14 ans par milieu de résidence et groupes d'âge selon le sexe**

Milieu de résidence et groupe d'âge	A fréquenté et ne fréquente plus			Population scolarisée			% abandons dans la population scolarisée		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Urbain									
6 à 9 ans	11 997	11 132	23 129	156 238	152 015	308 253	7,7	7,3	7,5
10 à 14 ans	16 320	21 207	37 527	189 035	191 379	380 414	8,6	11,1	9,9
6 à 14 ans	28 317	32 339	60 656	345 273	343 394	688 667	8,2	9,4	8,8
Rural									
6 à 9 ans	22 254	17 857	40 111	201 720	163 056	364 776	11,0	11,0	11,0
10 à 14 ans	32 488	31 872	64 360	223 111	172 464	395 575	14,6	18,5	16,3
6 à 14 ans	54 742	49 729	104 471	424 831	335 520	760 351	12,9	14,8	13,7
Ensemble									
6 à 9 ans	34 251	28 989	63 240	357 958	315 071	673 029	9,6	9,2	9,4
10 à 14 ans	48 808	53 079	101 887	412 146	363 843	775 989	11,8	14,6	13,1
6 à 14 ans	83 059	82 068	165 127	770 104	678 914	1 449 018	10,8	12,1	11,4

En outre, au niveau national, les filles enregistrent un peu plus de cas d'abandons scolaire que les garçons chez les adolescents, à l'inverse les garçons enregistrent plus de cas d'abandon scolaire que les filles chez les enfants. En effet pour le groupe des adolescents l'on dénombre 53.079 cas imputables aux filles, contre 48.808 cas imputables aux garçons. A l'inverse, chez les enfants les garçons, (avec 34.251 cas) devancent légèrement les filles (28.989 cas). Seulement le milieu urbain suit ces tendances.

Enfin le milieu rural occasionne plus de cas d'abandon scolaire que le milieu urbain quel que soit le groupe d'âge et le sexe considéré. En effet au niveau national chez les adolescents on dénombre 64.360 cas d'abandon scolaire imputables au milieu rural, contre seulement 37.527 cas imputable au milieu urbain. Chez les enfants, ces volumes d'abandon scolaire se chiffrent respectivement à 40.111 cas et à 23.129 cas. Ces chiffres indiquent que le milieu rural occasionne près de 2 fois plus de cas d'abandons scolaires que le milieu urbain. Les tendances observées au niveau national, reviennent quel que soit le sexe considéré.

Concernant l'ampleur du phénomène d'abandon scolaire sur différentes strates (groupes d'âge) de la population, on l'évalue, dans cette sous-section, à l'aune de la proportion des abandons scolaires dans l'effectif de la population scolarisée (ceux qui ont fréquenté et ne fréquentent plus+ ceux qui fréquentent actuellement).

Ainsi, l'on relève *au prime abord*, que le phénomène d'abandon scolaire frappe plus les adolescents que les enfants quel que soit le milieu de résidence et le sexe considérés. En effet, au niveau national le poids des abandons scolaire est plus important chez les adolescents (13,1%) que chez les enfants (9,4%). Ce déséquilibre revient quel que soit le sexe considéré. Ces tendances observées au niveau national persistent quel que soit le milieu de résidence considéré.

En outre, le phénomène affecte quasiment à l'identique, filles et garçons chez les enfants, et plus les filles que les garçons chez les adolescents quel que soit le milieu de résidence considéré. En effet à l'échelle du pays, nous observons qu'au niveau des enfants les poids des abandons scolaire chez les filles (9,2%) et chez les garçons (9,6%) sont quasiment les mêmes. Par contre au niveau des adolescents le poids des abandons scolaire reste plus important chez les filles (14,6%) que chez les garçons (11,8%). Cette tendance observée au niveau national revient quel que soit le milieu de résidence considéré.

Enfin, le milieu rural en est plus affecté que le milieu urbain quel que soit le groupe d'âge et le sexe considérés. En effet au niveau national, chez les enfants, le poids des abandons scolaire en milieu rural s'élève à 11% alors qu'en milieu urbain il culmine seulement à 9%. Chez les adolescents ces poids s'élèvent respectivement à 16,3% et 9,9%. Cette tendance, observée au niveau national, persiste quel que soit le sexe considéré.

#### 2.4.1.2. Raisons des abandons scolaires

Les raisons des abandons scolaires (en pourcentage du total des cas d'abandon scolaire) par milieu de résidence et groupes d'âges sont consignées dans le tableau 2-10. L'examen de ce tableau indique le principal facteur explicatif des abandons scolaire reste l'accès aux structures scolaires quel que soit le milieu de résidence et le groupe d'âge considéré.

En effet, au niveau national chez les enfants, 21,4% des cas des abandons scolaires relèvent des difficultés liées à l'accès aux écoles. Ces difficultés d'accès se décomposent comme suit : celles liées à l'accès physique 21,4% des cas et celles liées à l'accès financier 26,7% des cas. Chez les adolescents les difficultés d'accès aux écoles expliquent 33,7% du total des cas des abandons répertoriés, dont les 12% relevant de l'accès physique et 21,7% de l'accès financier. Ces tendances, observées au niveau national et caractérisées par la domination des causes liées à l'accès, persistent quel que soit le milieu de résidence considéré.

Les autres facteurs explicatifs non moins importants des abandons scolaires sont : l'aide aux parents, le manque d'intérêt, apprentissage d'un métier. L'aide aux parents constitue le deuxième facteur explicatif des abandons scolaires au niveau national, aussi bien chez les enfants que chez les adolescents. Elle explique respectivement 15,6% et 16,5% des cas d'abandons scolaire répertoriés au niveau de ces strates (groupes d'âge). Cette cause arrive également au 2<sup>e</sup> rang quel que soit le milieu de résidence et le groupe d'âge considérés. Elle est en lien avec la précarité de la situation socio-économique qui frappe d'importantes proportions de ménages guinéens, qui recourent aux enfants pour maintenir un niveau donnée de flux de revenus, pouvant assurer le minimum vital.

Le manque d'intérêt est le troisième facteur explicatif des abandons scolaires au niveau national. En effet, 13,3% des cas d'abandons scolaire chez les enfants et 13,4% des cas d'abandons scolaires chez les jeunes relèvent du manque d'intérêt que nourrissent parents et élèves à l'égard de l'école.

**Tableau 2-10 : Effectifs et répartition (%) des individus qui ont fréquenté et ne fréquentent plus âgés de 6-14 ans par milieu de résidence et groupes d'âge selon les raisons des abandons scolaires**

Milieu de résidence et groupe d'âge	Raisons des abandons scolaires (en %)										Nombre de cas d'abandon scolaire
	Pas d'école/école éloignée	Coût élevé scolarité/Manque soutien	Redoublements	Echecs répétés	Manque d'intérêt	Apprentissage d'un métier	Priorité à l'école coranique	Aide aux parents	Mariage /Grossesse	Maladie	
Urbain											
6 à 9 ans	16,2	32,3	2,6	1,6	16,6	7,3	7,6	11,0	1,4	3,5	23 129
10 à 14 ans	9,0	21,0	5,2	4,4	15,2	22,8	5,1	12,0	1,9	3,2	37 527
6 à 14 ans	11,8	25,3	4,2	3,3	15,8	16,9	6,1	11,6	1,7	3,4	60 656
Rural											
6 à 9 ans	24,4	23,5	2,7	1,5	11,4	3,3	12,1	18,2	0,7	2,3	40 111
10 à 14 ans	13,4	22,1	5,6	4,6	12,3	7,9	9,1	19,2	2,5	3,2	64 360
6 à 14 ans	17,6	22,6	4,5	3,4	11,9	6,2	10,2	18,8	1,8	2,9	104 471
Ensemble											
6 à 9 ans	21,4	26,7	2,6	1,5	13,3	4,7	10,4	15,6	1,0	2,7	63 240
10 à 14 ans	11,8	21,7	5,5	4,6	13,4	13,4	7,6	16,5	2,3	3,2	101 887
6 à 14 ans	15,5	23,6	4,4	3,4	13,3	10,1	8,7	16,2	1,8	3,0	165 127

Cette cause occupe le même rang quel que soit le milieu de résidence et le groupe d'âge considérés. Comme ce facteur a trait à une conception ou vision de l'école que se font parents et élèves, il relève plus de l'environnement socioculturel de l'enfant, (alphabétisation des parents, leurs niveaux d'instruction, leurs sexes, leurs religions etc.) (Chapitre 6).

L'apprentissage constitue un facteur explicatif important mais essentiellement chez les adolescents. Au niveau national, il explique 13,4% des cas des abandons scolaires au niveau de cette strate. En milieu urbain, il explique un peu plus d'un cas d'abandon scolaire sur 5 (22,8%).

En conclusion, en termes absolus, l'abandon scolaire frappe plus les adolescents (10-14 ans) que les enfants (6-9 ans) quels que soient le milieu de résidence et le sexe considérés. Le milieu rural est plus affecté par le phénomène que le milieu urbain quels que soient le groupe d'âge et le sexe considérés. En milieu rural le phénomène frappe plus les garçons que les filles quel que soit le groupe d'âge considéré. Tandis qu'en milieu urbain, les groupes d'âge sont différemment touchés: chez les enfants les garçons sont plus touchés par le phénomène alors que chez les adolescents, les filles sont plus touchées.

En termes relatifs, l'ampleur du phénomène d'abandon scolaire sur les différentes strates (groupes d'âge) de la population est évaluée par la proportion des abandons scolaires dans la population scolarisée (a fréquenté et ne fréquente plus + fréquente actuellement). Sur la base de cette approche, nous observons que le phénomène affecte (i) plus le groupe des adolescents que le groupe des enfants quel que soit le milieu de résidence et le sexe considéré, (ii) plus le milieu rural que le milieu urbain quel que soit le groupe d'âge et le sexe considérés, et (iii) autant les filles que les garçons chez les enfants quel que soit le milieu de résidence considéré, et plus les filles que les garçons chez les adolescents, quel que soit le milieu de résidence considéré.

Enfin, l'accès à l'école demeure la principale cause des abandons scolaires quels que soient le milieu de résidence et le groupe d'âge considérés avec toutefois une domination de la dimension financière

sur la dimension relevant de l'accès physique. Au niveau national, l'accès explique 48,3%<sup>19</sup> des cas d'abandons scolaire chez les enfants et 33,5%<sup>20</sup> des cas chez les adolescents.

Les deux autres principales causes d'abandons scolaires répertoriés (quel que soient le milieu de résidence et le groupe d'âge) sont par ordre d'importance: l'aide aux parents et le manque d'intérêt. Chez les adolescents, l'apprentissage du métier est la quatrième cause d'abandon scolaire, quel que soit le milieu de résidence.

## 2.4.2. Variation selon la région de résidence

### 2.4.2.1. Volume et poids démographique

En termes absolus, l'abandon scolaire frappe plus les adolescents que les enfants quelle que soit la région de résidence considérée.

**Tableau 2-11: Effectifs et proportion (%) des abandons scolaires par région de résidence et groupe d'âge selon le sexe**

Région de résidence	Groupe d'âge	A fréquenté et ne fréquente plus			Population scolarisée			% abandons dans la population scolarisée		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	6 à 9 ans	3 100	2 663	5 763	36 551	33 478	70 029	8,5	8,0	8,2
	10 à 14 ans	4 675	5 245	9 920	41 206	37 037	78 243	11,3	14,2	12,7
	6 à 14 ans	7 775	7 908	15 683	77 757	70 515	148 272	10,0	11,2	10,6
Conakry	6 à 9 ans	6 580	6 400	12 980	68 840	70 473	139 313	9,6	9,1	9,3
	10 à 14 ans	8 186	10 741	18 927	81 395	88 590	169 985	10,1	12,1	11,1
	6 à 14 ans	14 766	17 141	31 907	150 235	159 063	309 298	9,8	10,8	10,3
Faranah	6 à 9 ans	3 515	2 780	6 295	29 477	23 216	52 693	11,9	12,0	11,9
	10 à 14 ans	5 522	5 312	10 834	37 029	26 463	63 492	14,9	20,1	17,1
	6 à 14 ans	9 037	8 092	17 129	66 506	49 679	116 185	13,6	16,3	14,7
Kankan	6 à 9 ans	6 637	4 453	11 090	53 300	37 344	90 644	12,5	11,9	12,2
	10 à 14 ans	8 002	7 447	15 449	54 482	38 635	93 117	14,7	19,3	16,6
	6 à 14 ans	14 639	11 900	26 539	107 782	75 979	183 761	13,6	15,7	14,4
Kindia	6 à 9 ans	5 066	4 435	9 501	57 534	51 003	108 537	8,8	8,7	8,8
	10 à 14 ans	6 535	7 628	14 163	61 658	55 662	117 320	10,6	13,7	12,1
	6 à 14 ans	11 601	12 063	23 664	119 192	106 665	225 857	9,7	11,3	10,5
Labé	6 à 9 ans	3 068	2 905	5 973	29 143	28 453	57 596	10,5	10,2	10,4
	10 à 14 ans	5 916	6 218	12 134	36 172	35 875	72 047	16,4	17,3	16,8
	6 à 14 ans	8 984	9 123	18 107	65 315	64 328	129 643	13,8	14,2	14,0
Mamou	6 à 9 ans	2 552	2 081	4 633	23 984	20 836	44 820	10,6	10,0	10,3
	10 à 14 ans	3 700	3 782	7 482	30 173	26 548	56 721	12,3	14,2	13,2
	6 à 14 ans	6 252	5 863	12 115	54 157	47 384	101 541	11,5	12,4	11,9
N'Zérékoré	6 à 9 ans	3 733	3 272	7 005	59 129	50 268	109 397	6,3	6,5	6,4
	10 à 14 ans	6 272	6 706	12 978	70 031	55 033	125 064	9,0	12,2	10,4
	6 à 14 ans	10 005	9 978	19 983	129 160	105 301	234 461	7,7	9,5	8,5
Total	6 à 9 ans	34 251	28 989	63 240	357 958	315 071	673 029	9,6	9,2	9,4
	10 à 14 ans	48 808	53 079	101 887	412 146	363 843	775 989	11,8	14,6	13,1
	6 à 14 ans	83 059	82 068	165 127	770 104	678 914	1 449 018	10,8	12,1	11,4

<sup>19</sup> Qui se décompose comme suit : 26,7% des cas liés à l'accès financier et 21,4% des cas liés à l'accès physique

<sup>20</sup> Qui se décompose comme suit : 21,7% des cas liés à l'accès financier et 11,8% des cas liés à l'accès physique

En effet, au niveau national, la plus grande part des abandons scolaires (101.887 cas), est imputable aux adolescents et le reste (63.240 cas), occasionnés par les enfants (tableau 2-11). Ce déséquilibre enfants/adolescents, persiste quelle que soit la région de résidence considérée.

Quasiment dans toutes les régions, en termes absolu, l'abandon scolaire frappe plus les garçons que les filles chez les enfants, alors que chez les adolescents les filles sont plus affectées par le phénomène que les garçons.

En effet, au niveau national, chez les enfants le volume de cas d'abandons scolaires chez les garçons (34.251 cas) dépasse celui enregistré par les filles (28.989 cas). Par contre, chez les adolescents l'on dénombre plus de cas d'abandon scolaires imputables aux filles (53.079 cas) qu'aux garçons (48.808 cas).

La même tendance s'observe au niveau des régions de résidence excepté les régions de Faranah et Kankan où les garçons enregistrent plus de cas d'abandons scolaires que les filles quel que soit le groupe d'âge considéré.

En proportion<sup>21</sup>, l'abandon scolaire frappe plus les adolescents que les enfants quel que soit la région de résidence et le sexe considérés.

En effet, au niveau national, la proportion des abandons scolaires chez les enfants (9,4%) est plus petite que celle enregistrée par les adolescents (13,1%). Ce déséquilibre persiste quel que soit le sexe considéré. Les milieux de résidence suivent également ces tendances observées au niveau national.

Aussi, le phénomène d'abandon scolaire frappe quasiment à l'identique, filles et garçons chez les enfants, alors que chez les adolescents les filles en sont plus affectées.

En effet au niveau national, chez les enfants, le poids des abandons scolaires dans la population scolarisée enregistré par les garçons (9,6%) est presque le même que celui des filles (9,2%). A l'inverse chez les adolescents le poids enregistré par les filles (14,6%) dépasse celui chez les garçons (11,8%). Toutes les régions de résidence suivent la même tendance à l'exception de Faranah où le poids des abandons scolaires dans la population scolarisée reste plus important chez les filles quel que soit le groupe d'âge considéré.

L'analyse menée dans une perspective comparative entre régions, indique que quel que soit le groupe d'âge considéré, les régions de Labé, Faranah et Kankan sont les plus affectées par le phénomène d'abandon scolaire, alors que la région de N'Zérékoré demeure la moins affectée.

En effet, chez les adolescents les régions de Faranah (17,1%), Labé (16,8%) puis de Kankan (16,6%) enregistrent les proportions les plus élevées d'abandon scolaire. Il en est de même chez les enfants et par ordre d'importance on a Kankan (12,2%), Faranah (11,9%) puis de Labé (10,4%). Ces trois régions ont la particularité d'appartenir aux deux plus grandes poches de pauvreté du pays à savoir la Haute Guinée et la Moyenne Guinée. A l'opposé, les plus faibles proportions reviennent à la région de N'Zérékoré. Elles culminent seulement à 6,4% et 10,4% chez les enfants et adolescents respectivement.

#### 2.4.2.2. Raisons des abandons scolaires

Le tableau 2-12 présente les causes des abandons scolaires par région de résidence et groupe d'âge. Dans toutes les régions de résidence, l'accès aux structures scolaires demeure, le premier facteur explicatif des abandons scolaires quel que soit le groupe d'âge considéré. Les autres principales causes d'abandon scolaire sont: le l'aide aux parents, le manque d'intérêt et l'apprentissage de métier.

En effet, au niveau national, l'accès aux structures scolaires reste la première cause d'abandon scolaire où il explique 48,1% des cas d'abandon scolaire chez les enfants et 33,5% des cas d'abandon scolaire

<sup>21</sup> Cette proportion est égale au ratio nombre d'abandons scolaires sur dans la population scolarisée



chez les adolescents. Quel que soit la région de résidence considérée, cette tendance persiste. En d'autres termes, l'accès aux structures scolaires, en tant que cause d'abandons scolaires, trône au premier rang des facteurs explicatifs de ce phénomène quel que soit la région de résidence et le groupe d'âge considérés.

L'accès aux structures scolaires est suivi par les causes ci-après : l'aide aux parents, le manque d'intérêt et l'apprentissage d'un métier. En effet, au niveau national, l'aide aux parents, explique 15,6% et 16,5% des abandons scolaires chez les enfants et adolescents respectivement. Tandis que le manque d'intérêt explique 13,3% et 13,4% des abandons scolaires chez les enfants et chez les adolescents respectivement.

Quant à l'apprentissage de métier, il ne compte qu'au niveau des adolescents où il explique 13,4% des abandons scolaires occasionnés. De même au niveau des régions cette tendance revient.

Analysé dans une perspective comparative, l'accès aux structures scolaires, en tant que cause d'abandon scolaire, affecte plus la région de Conakry que n'importe quelle autre région de résidence du pays tant chez les enfants, que chez les adolescents. Toutefois, on y relève une prédominance de la dimension financière de l'accès tant chez les enfants que chez les adolescents. Ainsi, à Conakry, 53,5% des abandons chez les enfants sont imputables aux problèmes d'accès aux structures scolaires dont 36,4% relevant des problèmes d'accès financier et le reste (17,1%) des problèmes d'accès physique. Tandis que chez les adolescents 35% des abandons scolaires sont liés aux problèmes d'accès aux structures scolaires dont 23,9% relevant de l'accès financier et seulement 11,1% imputable à l'accès physique.

Pour ce qui est de l'aide aux parents cette cause affecte plus la région de Kankan (24,7% des abandons chez les enfants et 26,3% des abandons chez les adolescents) suivie par la région de N'Zérékoré (20% des abandons chez les enfants et 18,2% des abandons chez les adolescents).

Concernant le manque d'intérêt, chez les enfants cette cause d'abandon scolaire affecte plus la région de Conakry (17,2% des abandons) suivie de N'Zérékoré (14,8% des abandons) puis de la région de Kindia (14,6% des abandons). Chez les adolescents c'est la région de N'Zérékoré qui est la plus affectée (16,4% des abandons) suivie de la région de Conakry (15,7% des abandons).

Quant à l'apprentissage cette cause affecte plus la région de Conakry (20,5% des abandons) suivie de la région de N'Zérékoré (15,4% des abandons) puis de Faranah (15% des abandons)

**Tableau 2-12 : Effectifs et répartition (%) des individus qui ont fréquenté et ne fréquentent plus âgés de 6-14 ans par région de résidence et groupes d'âge selon les raisons des abandons scolaires**

Région de résidence	Groupe d'âge	Raisons des abandons scolaires (en %)										Nombre de cas d'abandon scolaire
		Pas d'école/éloignée	Coût élevé frais de scolarité/Manque soutien	Redoublements	Echecs répétés	Manque d'intérêt	Apprentissage d'un métier	Priorité à l'école coranique	Aide aux parents	Mariage/Grossesse	Maladie	
Boké	6 à 9	24,1	25,3	2,1	1,8	11,3	3,2	14,2	14,1	0,5	3,3	5 763
	10 à 14	13,6	21,0	5,8	4,4	12,3	9,8	12,6	13,9	3,0	3,7	9 920
	6 à 14	17,5	22,6	4,4	3,5	11,9	7,4	13,2	14,0	2,1	3,5	15 683
Conakry	6 à 9	17,1	36,4	2,8	1,6	17,2	5,2	5,0	9,6	0,8	4,3	12 980
	10 à 14	11,1	23,9	4,8	3,9	15,7	20,5	4,4	11,4	1,3	3,0	18 927
	6 à 14	13,5	29,0	4,0	3,0	16,3	14,3	4,6	10,7	1,1	3,5	31 907
Faranah	6 à 9	24,2	19,7	2,9	1,7	13,4	7,2	10,9	16,2	1,6	2,1	6 295
	10 à 14	13,2	17,4	6,6	5,1	13,7	15,0	6,4	16,9	2,2	3,5	10 834
	6 à 14	17,2	18,3	5,3	3,9	13,6	12,2	8,0	16,7	2,0	3,0	17 129
Kankan	6 à 9	17,4	24,2	2,6	1,5	11,1	6,1	9,7	24,7	1,4	1,4	11 090
	10 à 14	10,1	19,3	4,9	4,7	11,7	12,0	6,4	26,3	2,3	2,4	15 449
	6 à 14	13,1	21,3	3,9	3,4	11,4	9,6	7,8	25,6	1,9	2,0	26 539
Kindia	6 à 9	25,8	25,2	2,3	1,1	14,6	4,4	11,2	12,5	1,1	1,8	9 501
	10 à 14	12,2	22,5	5,1	4,0	13,5	12,2	8,6	15,2	3,7	3,1	14 163
	6 à 14	17,7	23,6	4,0	2,8	13,9	9,0	9,6	14,1	2,7	2,6	23 664
Labé	6 à 9	28,7	21,1	3,2	2,0	10,9	1,4	16,9	13,4	0,4	2,1	5 973
	10 à 14	15,9	21,6	6,8	5,4	11,3	8,3	12,1	14,9	1,4	2,4	12 134
	6 à 14	20,1	21,4	5,6	4,2	11,2	6,1	13,7	14,4	1,0	2,3	18 107
Mamou	6 à 9	26,8	24,0	1,8	1,0	8,1	2,6	19,3	13,6	0,4	2,4	4 633
	10 à 14	15,3	24,5	6,0	4,7	10,1	8,0	11,8	14,7	1,9	3,1	7 482
	6 à 14	19,7	24,3	4,4	3,3	9,3	5,9	14,7	14,3	1,3	2,8	12 115
N'Zérékoré	6 à 9	15,3	28,8	3,3	1,5	14,8	5,5	5,7	20,0	0,9	4,2	7 005
	10 à 14	6,1	23,1	4,8	4,9	16,4	15,4	3,3	18,2	2,8	5,0	12 978
	6 à 14	9,3	25,1	4,2	3,7	15,8	12,0	4,1	18,9	2,2	4,7	19 983
Ensemble	6 à 9	21,4	26,7	2,6	1,5	13,3	4,7	10,4	15,6	1,0	2,7	63 240
	10 à 14	11,8	21,7	5,5	4,6	13,4	13,4	7,6	16,5	2,3	3,2	101 887
	6 à 14	15,5	23,6	4,4	3,4	13,3	10,1	8,7	16,2	1,8	3,0	165 127

En conclusion, au niveau régional, le phénomène d'abandon scolaire frappe (en termes absolus) plus les adolescents (10-14 ans) que les enfants (6-9 ans). Et, quel que soit le milieu de résidence considéré, les garçons sont légèrement plus touchés par le phénomène que les filles chez les enfants, alors que chez les adolescents les filles sont plus affectées que les garçons à l'exception des régions de Kankan et Faranah.

En termes relatifs<sup>22</sup>, on observe que le phénomène (i) affecte plus le groupe des adolescents que le groupe des enfants quelle que soit la région et le sexe considérés, (ii) affecte à l'identique, filles et garçons chez les enfants, alors que chez les adolescents il affecte plus les filles que les garçons, quelle que soit la région considérée, et (iii) affecte plus les régions de Labé, Faranah et Kankan, alors que la région de N'Zérékoré demeure la moins affectée quel que soit le groupe d'âge considéré.

<sup>22</sup> Proportion de ceux qui ont fréquenté et ne fréquente plus dans la population scolarisée (a fréquenté et ne fréquente plus + fréquente actuellement)

Enfin, comme au niveau national, à l'échelle des régions la principale cause des abandons scolaires reste l'accès (financier et physique) aux structures scolaires, quel que soit le groupe d'âge considéré. Les problèmes d'accès frappent plus la région de Conakry que n'importe quelle autre région du pays. On y observe plutôt la domination de la dimension financière de l'accès sur celle ayant trait à l'accès physique<sup>23</sup>

## 2.5. Vue d'ensemble

La répartition de la population résidente âgée de 3 ans et plus selon le statut de fréquentation scolaire est caractérisée, au niveau national, par la domination (poids le plus important) du groupe des personnes qui n'ont jamais fréquenté l'école, quel que soit le sexe considéré. Il en est de même du milieu rural. En milieu urbain cette tendance s'observe seulement au niveau du sexe féminin, au niveau du sexe masculin, par contre, c'est la population scolaire qui constitue le groupe dominant (41,2%).

Les régions de résidence (excepté la région de Conakry) suivent la tendance observée au niveau national, à savoir la domination du groupe des personnes qui n'ont jamais fréquenté l'école. L'on remarque que ce groupe pèse plus, dans les régions de Labé (71,9%) Mamou (72,1%) Faranah (71,5%) et Kankan (76,7%), qui ont la particularité d'appartenir aux deux grandes poches de pauvreté du pays (Moyenne Guinée et Haute Guinée). A l'inverse, à Conakry région réputée la moins pauvre du pays, ce groupe enregistre le plus faible poids (29,3%).

En outre, le milieu rural accuse un niveau de fréquentation scolaire plus faible comparativement au milieu urbain quel que soit le sexe considéré. De même, le sexe féminin enregistre un niveau de fréquentation scolaire plus faible comparativement sexe masculin, quels que soient le milieu et la région de résidence considérés.

Concernant la répartition de la population âgée de 3 ans et plus, par groupe d'âge selon la fréquentation scolaire, au niveau national elle varie fortement d'un groupe d'âge à un autre. Toutefois, à tous les groupes d'âge (excepté celui des 10-14 ans) les personnes qui n'ont jamais fréquenté l'école constituent le groupe le plus important. De plus pour chaque groupe d'âge, le sexe féminin accuse un niveau de fréquentation scolaire plus faible que le sexe masculin ; de même le milieu rural accuse un niveau de fréquentation scolaire plus faible comparativement au milieu urbain.

En outre, au niveau national, on note une amélioration du niveau de la fréquentation scolaire des générations anciennes vers les générations plus jeunes<sup>24</sup> (effet génération de la fréquentation scolaire). On observe la même tendance quel que soit le sexe considéré. Il en est de même au niveau des milieux de résidence.

Pour ce qui est de la marginalisation scolaire, au niveau national, elle frappe plus le groupe des jeunes (tant en termes absolus qu'en termes relatifs) que le groupe des adolescents. Il en va de même au niveau des milieux et régions de résidence. Aussi, les filles sont plus affectées (tant en termes absolus qu'en termes relatifs) par le phénomène que les garçons quels que soient le milieu de résidence et le groupe d'âge considérés. Il en va de même quels que soient les régions et les groupes d'âge<sup>25</sup>. Le milieu rural en est plus affecté (tant en termes absolus qu'en termes relatifs) que le milieu urbain quels que soient le sexe et le groupe d'âge considérés.

<sup>23</sup> A Conakry, 53,5% des abandons chez les enfants sont imputables aux problèmes d'accès aux structures scolaires dont 36,4% relevant des problèmes d'accès financier et le reste (17,1%) des problèmes d'accès physique. Tandis que chez les adolescents 35% des abandons scolaires sont liés aux problèmes d'accès aux structures scolaires, dont 23,9% relevant de l'accès financier et seulement 11,1% imputable à l'accès physique.

<sup>24</sup> L'amélioration du niveau de la fréquentation des générations ancienne vers les plus, se traduit par le fait que la proportion des personnes qui n'ont jamais fréquenté l'école croît régulièrement avec les groupes d'âge (ici du moins à partir du groupe d'âge 10-14 ans) et la proportion de la population scolarisée (A fréquenté et ne fréquente plus + fréquente actuellement) décroît avec le groupe d'âge (ici du moins à partir du groupe d'âge 10-14 ans).

<sup>25</sup> Excepté la région de Boké où le groupe d'âge 10-14 ans, compte plus de garçons marginalisés scolaires que de filles marginalisées scolaires

La marginalisation scolaire examinée dans une perspective comparative, indique que Kankan demeure la région la plus affectée par le phénomène (tant en termes absolus qu'en termes relatifs) quel que soit le groupe d'âge considéré. A l'inverse, Conakry reste la région la moins affectée (aussi bien en termes absolus qu'en termes relatifs) quel que soit le groupe d'âge considéré.

Quant à l'abandon scolaire, en termes absolus, il frappe plus les adolescents (10-14 ans) que les enfants (6-9 ans) quels que soient le milieu de résidence et le sexe considérés. Il en est de même au niveau des régions. Le milieu rural est plus affecté par le phénomène que le milieu urbain quels que soient le sexe et le groupe d'âge considérés. En milieu rural le phénomène frappe plus les garçons que les filles quel que soit le groupe d'âge considéré. Tandis qu'en milieu urbain, les groupes d'âge sont différemment touchés: chez les enfants les garçons sont plus touchés par le phénomène alors que chez les adolescents, les filles sont plus affectées.

En termes relatifs<sup>26</sup> on observe que le phénomène, (i) affecte plus le groupe des adolescents que le groupe des enfants quels que soient le milieu de résidence et le sexe considérés, (ii) affecte plus le milieu rural que le milieu urbain quels que soient le groupe d'âge et le sexe considérés, et (iii) affecte autant les filles que les garçons chez les enfants quel que soit le milieu de résidence considéré, et plus les filles que les garçons chez les adolescents, quel que soit le milieu de résidence considéré.

L'accès à l'école demeure la principale cause des abandons scolaires quels que soient le milieu de résidence et le groupe d'âge considérés avec toutefois une domination de la dimension financière sur la dimension relevant de l'accès physique. Au niveau national, l'accès explique 48,3%<sup>27</sup> des cas d'abandons scolaire chez les enfants et 33,5%<sup>28</sup> des cas chez les adolescents.

Les deux autres principales causes des abandons scolaires répertoriés (quel que soient le milieu de résidence et le groupe d'âge) sont par ordre d'importance: l'aide aux parents et le manque d'intérêt. Chez les adolescents, l'apprentissage du métier est la quatrième cause d'abandon scolaire, quel que soit le milieu de résidence.

Au niveau régional, (en termes absolus), quel que soit le milieu de résidence considéré, les garçons sont légèrement plus touchés par le phénomène que les filles chez les enfants, alors que chez les adolescents les filles sont plus affectées que les garçons à l'exception des régions de Kankan et Faranah.

En termes relatifs, on observe que le phénomène, (i) affecte plus le groupe des adolescents que le groupe des enfants quels que soient la région et le sexe considérés, (ii) affecte à l'identique, filles et garçons chez les enfants, alors que chez les adolescents il affecte plus les filles que les garçons, quelle que soit la région considérée, et (iii) affecte plus les régions de Labé, Faranah et Kankan, alors que la région de N'Zérékoré demeure la moins affectée quel que soit le groupe d'âge considéré.

Enfin, comme au niveau national, à l'échelle des régions la principale cause des abandons scolaires reste l'accès (financier et physique) aux structures scolaires, quel que soit le groupe d'âge considéré. Au niveau régional, les problèmes d'accès frappent plus la région de Conakry que n'importe quelle autre région du pays, avec toutefois une prédominance de la dimension financière de l'accès sur celle ayant trait à l'accès physique<sup>29</sup>

<sup>26</sup> Proportion de ceux qui ont fréquenté et ne fréquentent plus dans la population scolarisée (a fréquenté et ne fréquente plus + fréquente actuellement)

<sup>27</sup> Qui se décompose comme suit : 26,7% des cas liés à l'accès financier et 21,4% des cas liés à l'accès physique

<sup>28</sup> Qui se décompose comme suit : 21,7% des cas liés à l'accès financier et 11,8% des cas liés à l'accès physique

<sup>29</sup> A Conakry, 53,5% des abandons chez les enfants sont imputables aux problèmes d'accès aux structures scolaires dont 36,4% relevant des problèmes d'accès financier et le reste (17,1%) des problèmes d'accès physique. Tandis que chez les adolescents 35% des abandons scolaires sont liés aux problèmes d'accès aux structures scolaires, dont 23,9% relevant de l'accès financier et seulement 11,1% imputable à l'accès physique.

## CHAPITRE 3 : VOLUME ET STRUCTURE DE LA POPULATION SCOLAIRE

Dans ce chapitre, l'analyse porte seulement sur une fraction de la population résidente âgée de 3 ans et plus, en l'occurrence la population scolaire (celle qui fréquentait l'école au moment du recensement). La question P17 du questionnaire individuel permet d'identifier cette population cible. Son intitulé est : « *Est-ce que NOM a fréquenté ou fréquente actuellement l'école* ».

La composition de la population scolaire sera examinée selon le niveau d'étude atteint. Ensuite, la composition de la population scolaire de niveau secondaire et plus selon le niveau d'étude et le type d'enseignement sera abordée. Enfin, l'âge moyen par cycle sera évalué, pour apprécier la situation du système scolaire guinéen, au regard de la législation sur les âges légaux d'entrée et sortie des différents cycles d'études.

### 3.1. Volume et répartition de la population scolaire selon le cycle d'étude

#### 3.1.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence

- *Volume et structure (en %) de la population scolaire des ménages ordinaires par sexe et par milieu de résidence selon le cycle d'étude (Maternel, Primaire, Secondaire 1er Cycle, Secondaire 2nd Cycle, Supérieur)*

Selon les données du tableau 3-1, le RGPH3 évalue l'effectif de la population scolaire en Guinée en 2014 à 2.186.698 élèves/étudiants. Dans cet effectif l'on dénombre plus de garçons (56%) que de filles (44%) ; cette disparité persiste tant en milieu urbain qu'en milieu rural. En outre, la population scolaire guinéenne (élèves/étudiants) réside majoritairement en milieu urbain (57,7%).

Au niveau national et pour les deux sexes réunis, le cycle primaire concentre la plus grande part de la population scolaire (63%). Il est de loin suivi par le premier cycle du secondaire (19%) puis, par le second cycle du secondaire (8,5%). De modestes parts reviennent au préscolaire et au supérieur. D'où une « forte concentration » de la population scolaire au niveau du primaire. Ce qui met en évidence, l'étroitesse des possibilités qu'ont les élèves à pousser plus loin les études. Cette situation résulte de conjonction de facteurs imputables à la fois de l'environnement socio-économique et culturel des élèves, et du système scolaire guinéen lui-même (chapitre 1). On observe la même tendance quel que soit le sexe considéré.

Toutefois, l'on note que la population scolaire est plus « concentrée » chez les filles que chez les garçons. En effet, les parts du primaire, du premier cycle du secondaire et du second cycle du secondaire dans la population scolaire féminine du pays s'élèvent à 65,5%, 17,2% et 7,1% respectivement. Les parts respectives de ces cycles d'études dans la population scolaire masculine du pays, quant à elles, culminent à 60,7%, 19,1% et 9,2%. La plus forte concentration de la population scolaire chez les filles, indique qu'elles ont moins d'opportunités à pousser les études plus loin que les garçons. Il y a lieu de croire que ce handicap des filles par rapport aux garçons serait lié aux pesanteurs socioculturelles qui plombent leurs progressions scolaires (mariages précoces, charges ménagères : vaisselle, buanderie, garde des enfants etc.)

De même pour les deux sexes réunis, la répartition de la population scolaire reste plus « concentrée » (autour du primaire) en milieu rural qu'en milieu urbain. Les proportions des cycles du primaire, premier cycle du secondaire, second cycle du secondaire en milieu rural s'élèvent à 78,2%, 13,6% et 3,2% respectivement, alors qu'en milieu urbain elles s'établissent à 51,4%, 21,7% et 12,1% respectivement. Ces chiffres indiquent que les élèves du milieu rural ont moins d'opportunité<sup>30</sup> à pousser loin les études comparativement aux élèves du milieu urbain.

<sup>30</sup> Sous l'hypothèse que la proportion d'élèves du milieu rural qui rejoignent le milieu urbain pour poursuivre leurs études secondaire reste marginale.

**Tableau 3-1: Effectifs et répartition (%) de la population scolaire par milieu de résidence et sexe, selon le cycle d'études**

Milieu de résidence et sexe	Préscolaire	Primaire	1 <sup>er</sup> cycle secondaire	2 <sup>nd</sup> cycle secondaire	Supérieur	Total	
						%	Effectif
Urbain							
Masculin	6,6	48,4	22,3	13,5	9,2	100	681 874
Féminin	7,5	55,0	20,9	10,4	6,2	100	578 861
Total	7,0	51,4	21,7	12,1	7,8	100	1 260 735
Rural							
Masculin	3,2	76,2	15,0	3,7	1,8	100	540 165
Féminin	4,0	80,9	11,7	2,3	1,1	100	385 798
Total	3,5	78,2	13,6	3,1	1,5	100	925 963
Ensemble							
Masculin	5,1	60,7	19,1	9,2	5,9	100	1 222 039
Féminin	6,1	65,4	17,2	7,1	4,2	100	964 659
Total	5,5	62,8	18,3	8,3	5,1	100	2 186 698

Enfin, les chiffres du tableau 3-1 indiquent que les parts du préscolaire et du supérieur dans la population scolaire sont modestes quel que soit le milieu de résidence et le sexe considéré. Ce qui traduit le fait que d'un côté, l'enseignement supérieur demeure hors de portée pour nombreux d'élèves, et de l'autre côté l'enseignement au préscolaire n'est qu'au stade embryonnaire.

### 3.1.2. Niveau régional

- *Volume et Structure (en %) de la population scolaire des ménages ordinaires par sexe et par région de résidence selon le cycle d'étude (Maternel, Primaire, Secondaire 1er Cycle, Secondaire 2nd Cycle, Supérieur*

Le tableau 3-2 présente la répartition de la population scolaire par sexe et région de résidence selon le cycle d'études.

La région de Conakry, concentre le plus grand effectif de la population scolaire du pays. Cet effectif est évalué par le RGPH3 à 595.784 élèves (soit 28% de la population scolaire du pays). La capitale Conakry est suivie par la région de N'Zérékoré (16,4%), puis par la région de Kindia (15,4%). Les plus faibles proportions reviennent aux régions de Faranah et Mamou (6,9% et 5,8% respectivement)

Au niveau régional, (à l'exception de la région de Conakry) la répartition de la population scolaire selon le niveau d'étude suit la tendance observée au niveau national, à savoir une forte concentration de la population scolaire au cycle du primaire. En effet, quelle que soit la région considérée, le cycle du primaire concentre au moins trois scolaires sur cinq, à l'exception de Conakry. Dans cette dernière région par contre, le primaire concentre près d'un scolaire sur deux (47,2%). C'est dans les régions de Mamou et Labé qu'on retrouve les plus fortes concentrations (74,4% et 74% respectivement) suivies par la région de Faranah (71,6%). Ces trois régions ont la particularité d'appartenir aux deux poches de pauvreté du pays (Moyenne et Haute Guinée).

Enfin, quel que soit la région considérée, la répartition de la population scolaire féminine selon les cycles d'étude est plus « concentrée » au primaire que la celle de population scolaire masculine. Donc, au niveau régional, les filles ont également moins d'opportunité à pousser plus loin les études que les garçons.

**Tableau 3-2: Effectifs et répartition (%) de la population scolaire par sexe et région de résidence, selon le cycle d'étude**

Sexe et région de résidence	Préscolaire	Primaire	1 <sup>er</sup> cycle secondaire	2 <sup>nd</sup> cycle secondaire	Supérieur	Total	
						%	Effectif
<b>Masculin</b>							
Boké	5,1	64,5	19,3	8,4	2,7	100	118 938
Conakry	8,1	44,1	20,7	13,8	13,4	100	312 408
Faranah	3,2	69,2	17,9	7,7	2,1	100	92 058
Kankan	3,5	66,5	18,4	7,6	4,1	100	154 386
Kindia	5,5	62,4	17,9	9,1	5,2	100	188 570
Labé	2,4	73,0	16,3	5,6	2,7	100	81 175
Mamou	2,6	73,1	15,8	5,5	3,0	100	69 820
N'Zérékoré	4,4	65,0	20,9	7,3	2,5	100	204 684
<b>Total</b>	5,1	60,7	19,1	9,2	5,9	100	1 222 039
<b>Féminin</b>							
Boké	6,0	70,9	16,2	5,6	1,4	100	94 766
Conakry	8,6	50,5	20,4	11,3	9,3	100	283 376
Faranah	4,5	75,3	14,1	4,6	1,4	100	59 653
Kankan	4,6	71,2	16,0	5,9	2,3	100	95 864
Kindia	6,5	66,9	16,1	7,1	3,3	100	151 728
Labé	2,6	75,2	16,3	4,4	1,5	100	75 828
Mamou	3,1	76,0	14,9	4,4	1,7	100	57 495
N'Zérékoré	5,4	71,9	16,5	4,5	1,7	100	145 949
<b>Total</b>	6,1	65,4	17,2	7,1	4,2	100	964 659
<b>Ensemble</b>							
Boké	5,5	67,3	17,9	7,2	2,1	100	213 704
Conakry	8,3	47,2	20,5	12,6	11,4	100	595 784
Faranah	3,7	71,6	16,4	6,5	1,8	100	151 711
Kankan	3,9	68,3	17,5	7,0	3,4	100	250 250
Kindia	5,9	64,4	17,1	8,2	4,3	100	340 298
Labé	2,5	74,0	16,3	5,1	2,1	100	157 003
Mamou	2,8	74,4	15,4	5,0	2,4	100	127 315
N'Zérékoré	4,8	67,9	19,1	6,1	2,2	100	350 633
<b>Total</b>	5,5	62,8	18,3	8,3	5,1	100	2 186 698

En conclusion, au niveau national, la population scolaire est majoritairement concentrée au cycle primaire quel que soit le sexe considéré (au moins 3 scolaires sur 5 fréquentent ce cycle). Ce profil de répartition indique qu'au niveau national, les possibilités qu'ont les élèves à pousser plus loin les études sont limitées. On observe les mêmes tendances quel que soit le milieu de résidence considéré et quelle que soit la région considérée (excepté celle de Conakry).

En outre, la population scolaire féminine est plus « concentrée » au primaire que la population scolaire masculine quels que soient le milieu et la région de résidence. Il en est de même du milieu rural par rapport au milieu urbain quel que soit le sexe considéré. Ces profils indiquent, d'une part que les filles ont moins d'opportunités à pousser plus loin les études que les garçons, et d'autre part les élèves du milieu rural ont moins de possibilités à pousser loin les études que ceux du milieu urbain quel que soit le sexe considéré. Enfin, l'enseignement au préscolaire reste encore moins développé alors que l'enseignement au supérieur demeure pour le moment hors de portée pour nombreux élèves.

### 3.2. Volume et répartition de la population scolaire de niveau secondaire et plus selon le cycle d'étude et le type d'enseignement

#### 3.2.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence

Au niveau national, la quasi-totalité de la population scolaire de niveau secondaire et plus, fréquente plutôt les filières de l'enseignement général (tableau 3-3). D'après les chiffres, 99,6% des élèves du secondaire et 96,4% des élèves du supérieur suivent l'enseignement général. Cette tendance persiste quel que soit le sexe considéré. Ces tendances mettent en évidence l'ampleur du travail à faire pour promouvoir l'enseignement technique et professionnel au regard de l'importance de ces filières d'études dans le développement du pays.

Les milieux de résidence suivent la même tendance quel que soit le sexe considéré, à savoir la domination quasi-totale des filières de l'enseignement général sur celles de l'enseignement technique et professionnel en termes d'effectifs enrôlés.

Par ailleurs, en proportion de la population scolaire, les filières professionnelles attirent, plus de filles que de garçons quels que soient le milieu de résidence et le cycle considérés. Par exemple en milieu urbain, 5,1% des filles inscrites au supérieur suivent l'enseignement technique, contre 2,9% chez les garçons. Cette réalité pourrait avoir un lien avec les difficultés (évoquées ci-haut) qu'ont les filles à pousser loin les études.

**Tableau 3-3: Effectifs et répartition (%) de la population scolaire de niveau secondaire et plus par milieu de résidence et sexe, selon le cycle et le type d'enseignement**

Milieu de résidence et sexe	Cycle secondaire				Cycle supérieur			
	Enseignement général	Enseignement technique	%	Total	Enseignement général	Enseignement technique	%	Total
<b>Urbain</b>								
Masculin	99,6	0,4	100	243 854	97,1	2,9	100	64 109
Féminin	99,4	0,6	100	180 959	94,9	5,1	100	37 420
Total	99,5	0,5	100	424 813	96,3	3,7	100	101 529
<b>Rural</b>								
Masculin	99,9	0,1	100	102 661	97,6	2,4	100	10 152
Féminin	99,8	0,2	100	55 294	96,1	3,9	100	4 524
Total	99,8	0,2	100	157 954	97,1	2,9	100	14 677
<b>Ensemble</b>								
Masculin	99,7	0,3	100	346 514	97,2	2,8	100	74 262
Féminin	99,5	0,5	100	236 251	95,0	5,0	100	41 946
Total	99,6	0,4	100	582 765	96,4	3,6	100	116 208

#### 3.2.2. Niveau régional

Les régions suivent les tendances observées au niveau national, à savoir au niveau des cycles du secondaire et plus, la quasi-totalité de la population scolaire suit les filières de l'enseignement général.

En termes de poids des filières techniques et professionnelles dans la population scolaire, la région de Boké arrive au premier rang tant au niveau du secondaire que du supérieur. Ses filières techniques et professionnelles attirent 0,8% et 11,6% de sa population scolaire du secondaire et du supérieur respectivement (tableau 3-4). Ce résultat proviendrait notamment de son statut de région minière. Car, abritant deux des 3 sites d'exploitation bauxitique du pays. Le poids le plus faible des filières techniques et professionnelles revient à la région de Mamou tant au secondaire (0,2%) qu'au supérieur (2,2%).



**Tableau 3-4: Effectifs et répartition (%) de la population scolaire de niveau secondaire et plus par région de résidence, selon le cycle et le type d'enseignement**

Région de résidence	Cycle secondaire				Cycle supérieur			
	Enseignement Général	Enseignement Technique	%	Total	Enseignement Général	Enseignement Technique	%	Total
Boké	99,2	0,8	100	53 588	88,4	11,6	100	5 080
Conakry	99,6	0,4	100	196 742	97,1	2,9	100	69 888
Faranah	99,4	0,6	100	34 868	94,5	5,5	100	2 890
Kankan	99,6	0,4	100	61 759	96,2	3,8	100	8 770
Kindia	99,7	0,3	100	87 178	97,1	2,9	100	15 027
Labé	99,5	0,5	100	33 694	94,5	5,5	100	3 534
Mamou	99,8	0,2	100	26 224	97,8	2,2	100	3 148
N'Zérékoré	99,7	0,3	100	88 716	95,6	4,4	100	7 867
Total	99,6	0,4	100	582 765	96,4	3,6	100	116 208

En conclusion, au niveau national la quasi-totalité de la population scolaire de niveau secondaire et plus, fréquente plutôt les filières de l'enseignement général : 99,6% des élèves du secondaire et 96,4% des étudiants du supérieur. Les mêmes tendances sont observées quels que soient le milieu et la région de résidence considérés. En proportion, c'est la région de Boké (abritant deux des 3 exploitations bauxitiques du pays) qui, attire plus d'élèves dans ses filières techniques et professionnelles tant au secondaire qu'au supérieur, alors que la région de Mamou est celle qui draine le moins d'élèves dans ses filières professionnelles aussi bien au secondaire qu'au supérieur.

### 3.3. Age moyen de la population scolaire par cycle d'étude

#### 3.3.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence

Rappelons que le décret N° 97/96/PRG/SGG, a fixé l'âge officiel d'inscription au primaire à 6 ans à compter de 1997. Ce décret ramène ainsi l'âge officiel de 7 à 6 ans. Mais, dans la pratique, l'âge d'inscription des enfants au CP1 varie entre 6 et 10 ans. Par rapport à ce décret les âges légaux de fréquentation des cycles d'études du préscolaire, primaire, 1<sup>er</sup> cycle du secondaire (collège), 2<sup>nd</sup> cycle du secondaire (lycée) et du supérieur sont fixés à 3-5 ans, 6-11 ans, 12-15 ans, 16-18 ans et 19-24 ans respectivement.

Le tableau 3-5 indique que pour tous les cycles (excepté le préscolaire), les âges moyens sont, soit très proches, soit supérieurs aux âges légaux de sortie. Ainsi, par exemple, au niveau national, l'âge moyen au préscolaire est de 4,4 ans, au primaire 9,9 ans, au collège 16,8 ans, au lycée 20,7 ans et au supérieur 24,7 ans. Il est visible qu'au niveau du secondaire et plus, l'âge moyen dépasse l'âge de sortie des cycles. La même tendance est observée quels que soient le milieu de résidence et le sexe considérés. Toutefois, l'analyse de ces chiffres doit être faite avec circonspection compte tenu de la maigre qualité des données du RGPH3 sur l'âge (chapitre 1).

Ces chiffres suggéreraient l'existence de problèmes dans le système éducatif guinéen, qui seraient liés à l'inscription tardive au primaire, au vieillissement de la population scolaire pour cause d'échecs répétés ou encore à la conjonction des deux problèmes. Les âges moyens resteraient encore anormalement élevés même si l'âge officiel d'entrée au CP1 est fixé à 7 ans.

Enfin, au niveau national, les garçons sont en moyenne légèrement plus âgés que les filles quel que soit le cycle d'études considéré à l'exception du préscolaire. Cette tendance persiste seulement en milieu urbain. En milieu rural, en moyenne, les deux sexes ont quasiment le même âge.

**Tableau 3-5: Age moyen de la population scolaire par milieu de résidence et sexe, selon le cycle d'étude**

Milieu de résidence et sexe	Précolaire	Primaire	1 <sup>er</sup> cycle secondaire	2 <sup>nd</sup> cycle secondaire	Supérieur
Urbain					
Masculin	4,4	10,0	17,0	20,7	24,6
Féminin	4,4	9,9	16,6	20,3	24,1
Total	4,4	10,0	16,8	20,5	24,4
Rural					
Masculin	4,4	10,0	16,9	21,6	26,9
Féminin	4,4	9,8	16,7	21,6	27,5
Total	4,4	9,9	16,8	21,6	27,1
Ensemble					
Masculin	4,4	10,0	16,9	20,9	24,9
Féminin	4,4	9,8	16,6	20,4	24,5
Total	4,4	9,9	16,8	20,7	24,7

### 3.3.2. Niveau régional

Au niveau national l'âge moyen au préscolaire est de 4,4 ans proche de celui de la législation. Au primaire l'âge moyen atteint 9,9 ans (très élevé), au collège il vaut 16,8 ans dépassant l'âge de sortie du cycle, Il en est de même au lycée (20,7 ans) et au supérieur (24,7 ans).

Les régions de résidence suivent les tendances observées au niveau national, à savoir qu'elles enregistrent des âges moyens très élevés des élèves à tous les cycles d'études, à l'exception du préscolaire.

Par ailleurs, nous constatons que c'est la région de N'Zérékoré qui enregistre l'âge moyen le plus élevé quel que soit le cycle d'études considéré, à l'inverse la région de Conakry affiche l'âge moyen le plus faible, (à l'exception du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire).

**Tableau 3-6: Age moyen de la population scolaire par région de résidence, selon le cycle d'étude**

Région de résidence	Précolaire	Primaire	1 <sup>er</sup> cycle secondaire	2 <sup>nd</sup> cycle secondaire	Supérieur
Boké	4,4	9,9	17,0	20,8	26,2
Conakry	4,3	9,8	16,6	20,3	24,0
Faranah	4,5	10,2	17,1	21,1	27,3
Kankan	4,3	9,7	16,8	21,2	25,8
Kindia	4,4	9,8	16,7	20,6	25,0
Labé	4,4	10,0	16,3	20,3	25,5
Mamou	4,5	10,1	16,4	20,4	25,5
N'Zérékoré	4,6	10,2	17,4	21,8	27,4
Total	4,4	9,9	16,8	20,7	24,7

En conclusion, à tous les cycles d'études du système scolaire guinéen, l'âge moyen serait anormalement élevé (excepté au préscolaire). En particulier, au niveau des études secondaires et plus, l'âge moyen dépasse l'âge de sortie des cycles. Ces tendances sont observées quel que soit le sexe et le milieu de résidence considérés. Il en est de même au niveau régional. A tous les cycles d'études, c'est la région de N'Zérékoré qui affiche l'âge moyen le plus élevé, alors que l'âge moyen le plus petit revient à la région de Conakry (excepté au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire). Enfin, (excepté au préscolaire), au niveau national les garçons sont en moyenne légèrement plus âgés que les filles quel que soit le cycle considéré. Il en est de même en milieu urbain.

### 3.4. Vue d'ensemble

Quels que soient le milieu de résidence et le sexe considérés, la population scolaire reste majoritairement concentrée au primaire (au moins 3 scolaires sur 5 fréquentent ce cycle d'études). On observe les mêmes résultats au niveau dans toutes les régions (excepté celle de Conakry). Ces tendances mettent en évidence les effets des pesanteurs socio-économiques et culturelles qui restreignent les possibilités qu'ont les élèves du pays à pousser plus loin les études.

Aussi, les chiffres indiquent que le niveau de concentration de la population scolaire au cycle du primaire est plus important chez les filles que chez les garçons quel que soit le milieu et la région de résidence. Cette disparité filles/garçons met en évidence des possibilités bien moindres chez les filles, comparativement aux garçons, à pousser plus loin les études. De même, le niveau de concentration de la population scolaire au cycle du primaire est plus important en milieu rural (78%) qu'en milieu urbain (51%). On observe la même tendance quel que soit le sexe considéré. Cette disparité rural/urbain indique qu'en moyenne, le milieu rural offre moins d'opportunités à l'élève de pousser loin les études que le milieu urbain.

Concernant les types d'enseignement suivis, les filières techniques et professionnelles, aussi bien au niveau du secondaire que du supérieur, attirent (en proportions) très peu d'élèves, quel que soit le milieu et la région de résidence. La région de Boké, qui abrite deux des trois exploitations de mines de bauxite du pays, est celle qui (en proportion) attire plus d'élèves dans ses filières techniques et professionnelles tant au niveau secondaire (0,8%) qu'au niveau supérieur (11,6%).

Quant à l'âge moyen des élèves, excepté au préscolaire, il est anormalement élevé à tous les cycles d'études quel que soit le milieu de résidence. En particulier au niveau des études secondaire et plus, il dépasse l'âge de sortie des cycles quel que soit le milieu et la région de résidence considérés. Ces résultats mettent en évidence des problèmes du système éducatif, qui seraient liés au retard dans les inscriptions au CP1 et/ou aux échecs répétés des élèves. Enfin, à tous les cycles d'études, la région de N'Zérékoré, affiche l'âge moyen le plus élevé à l'inverse de la région de Conakry qui enregistre l'âge moyen le plus faible (excepté au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire).



## CHAPITRE 4 : NIVEAU DE SCOLARISATION PAR AGE

### 4.1. Scolarisation par groupes d'âge

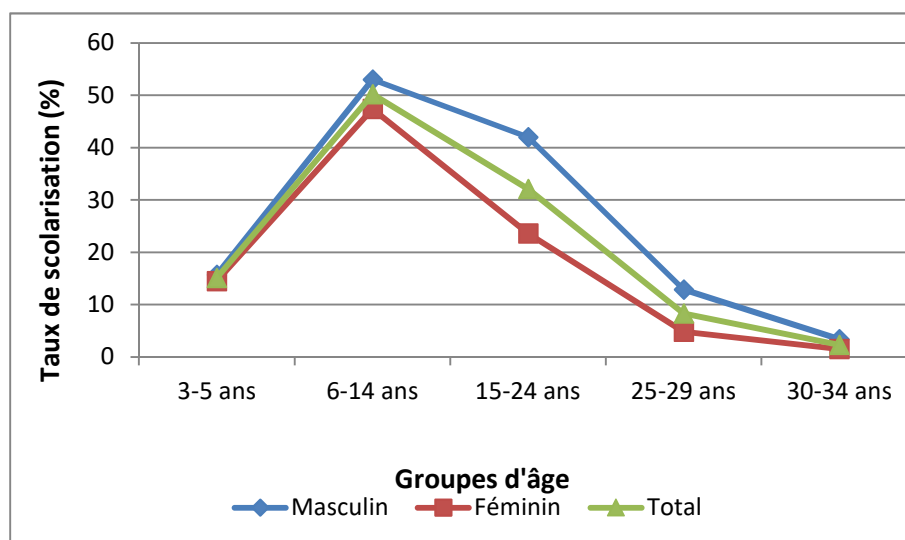
Cette section s'intéresse au niveau de scolarisation de six sous-groupes d'âges du groupe d'âge 3-34 ans : 3-5 ans, 6-14 ans, 15-24 ans, 25-29 ans, 30-34 ans et 6-24 ans. Le choix de ces groupes d'âge répond à une double préoccupation, (i) identifier les groupes d'âge sur lesquels il faudra réorienter les efforts de scolarisation et, (ii) pouvoir faire des comparaisons internationales.

Le niveau de scolarisation des 3-34 ans donne la mesure des efforts à consentir, pour faire de ce segment de population un levier de développement de demain. L'intérêt de cette section tient en ce que le stock et la qualité du capital humain d'un pays dans le moyen et long terme dépend du niveau de formation de la tranche d'âge 3-34 ans.

#### 4.1.1. Niveau national et variation par milieu de résidence

Au niveau national, deux phases caractéristiques marquent l'évolution du niveau de scolarisation selon les groupes d'âge retenus: une phase croissante entre les groupes d'âge 3-5 ans et 6-14 ans, avec un taux de scolarisation passant de 15% à 50,2%, suivie d'une phase décroissante entre les groupes d'âge 6-14 ans et 30-34 ans avec un taux de scolarisation passant de 50,2% à 2,3%. On observe la même tendance quel que soit le sexe considéré (graphique 4-1 extrait du tableau 4-1). Le niveau de scolarisation le plus élevé enregistré par le groupe d'âge 6-14 ans est en lien avec les efforts des autorités nationales et leurs partenaires en faveur de l'enseignement primaire.

Graphique 4-1 : Taux de scolarisation (%) par groupes d'âge



L'on note que les filles sont moins scolarisées que les garçons quel que soit le groupe d'âge considéré. Toutefois, les écarts filles/garçons sont plus réduits au niveau des groupes d'âge 3-5 ans et 6-14 ans, à l'opposé du groupe d'âge 15-24 ans où le niveau de scolarisations des garçons (42%) est presque le double de celui des filles (23,6%). Cette importante disparité sexuelle, tient notamment aux pesanteurs socioculturelles (mariages précoces et les travaux domestiques etc.) qui handicapent les filles dès l'adolescence, à pousser les études. Toutefois, à ce groupe d'âge (15-24 ans), l'écart de niveaux de scolarisation filles/garçons est plus resserré en milieu urbain (1,4) qu'en milieu rural (2,4).

Globalement, les milieux de résidence suivent les tendances observées au niveau national.

**Tableau 4-1: Taux de scolarisation de la population âgée de 3-34 ans, par milieu de résidence groupes d'âge, selon le sexe**

Milieu de résidence et groupe d'âge	Masculin	Féminin	Total
Urbain			
3 à 5 ans	36,9	35,1	36,0
6 à 14 ans	79,4	72,9	76,0
15 à 24 ans	60,2	41,2	50,4
25 à 29 ans	21,7	10,3	15,8
30 à 34 ans	5,6	3,0	4,3
6 à 24 ans	69,3	56,4	62,6
Rural			
3 à 5 ans	7,9	6,7	7,3
6 à 14 ans	41,3	34,3	37,9
15 à 24 ans	25,5	10,5	17,1
25 à 29 ans	5,4	1,5	3,0
30 à 34 ans	1,7	0,7	1,1
6 à 24 ans	35,8	24,1	29,8
Ensemble			
3 à 5 ans	15,7	14,5	15,1
6 à 14 ans	53,0	47,4	50,2
15 à 24 ans	42,0	23,6	32,1
25 à 29 ans	12,9	4,8	8,3
30 à 34 ans	3,4	1,5	2,3
6 à 24 ans	48,5	36,4	42,2

En outre, l'on relève que le milieu rural est moins scolarisé que le milieu urbain quels que soient le groupe d'âge et le sexe considérés. De plus cet écart est particulièrement plus important au niveau du groupe d'âge 3-5 ans. En milieu urbain le niveau de scolarisation du groupe 3-5 ans (pour les deux sexes) s'élève à 36% contre 7,3% en milieu rural. Au niveau des garçons ces taux s'élèvent à 36,9% et 7,9% respectivement et, chez les filles ils s'établissent à 35,1% et 6,7% respectivement. Ces chiffres suggèrent que l'enseignement au préscolaire reste essentiellement, pour le moment, une réalité urbaine en Guinée.

Concernant le groupe d'âge 6-24 ans (population scolarisable), au niveau national son taux de scolarisation s'élève à 42,2%. Ainsi, sur cinq personnes en âge obligatoire de fréquenter l'école, seulement deux personnes fréquentent effectivement l'école. Donc beaucoup de chemin reste à faire dans le domaine de l'inscription et du maintien des enfants et jeunes dans le système éducatif guinéen. La situation se dégrade encore au niveau du sexe féminin où le taux de scolarisation du groupe 6-24 ans culmine seulement à 36,6%. En milieu rural la situation devient préoccupante où seulement 28,9% de la population scolarisable fréquente effectivement l'école, soit moins de 3 personnes sur 10.

#### 4.1.2. Variation régionale

Dans cette sous-section l'analyse sera limitée aux enfants et adolescents (6-14 ans)<sup>31</sup>, aux jeunes (15-24 ans) et à la population scolarisable (6-24 ans).

Le tableau 4-2 présente les taux de scolarisation par groupes d'âge et régions de résidence selon le sexe. Au niveau national, le niveau de scolarisation baisse entre le groupe d'âge 6-14 ans (50,2%) et

<sup>31</sup> Dans ce rapport le groupe d'âge 6-9 ans fait référence aux enfants alors que le groupe d'âge 10-14 ans fait référence aux adolescents

15-24 ans (32,1%) et, cette baisse s'accompagne d'une augmentation de la disparité fille/garçon en termes de niveau de scolarisation. Cette tendance persiste au niveau des régions. Ainsi, le groupe d'âge 15-24 enregistre le plus grand écart des niveaux de scolarisation filles/garçons quelle que soit la région considérée. A ce groupe d'âge, le plus grand écart des niveaux de scolarisation filles/garçons, est enregistré par la région de N'Zérékoré (25,8 points) suivie par la région de Faranah (22 points). Le plus petit écart est enregistré par la région de Labé (10,3 points). La même tendance est observée au niveau de la population scolarisable (6-24 ans) où la région de N'Zérékoré enregistre un écart de 17 points, suivie des régions de Faranah 15,5 points.

Par ailleurs, l'examen des chiffres du tableau 4-2 indique que quel que soit le groupe d'âge et le sexe considérés, la région de Conakry bénéficie d'un niveau de scolarisation bien plus élevé que n'importe quelle autre région de résidence du pays. Cette avance est notamment imputable au volume d'offre d'éducation capté par cette région (chapitre 1). La région de Conakry est suivie par la région de N'Zérékoré<sup>32</sup>, puis par celle de Kindia<sup>33</sup>. C'est à la région de Kankan que revient le plus faible niveau de scolarisation ceci, quel que soit le groupe d'âge et le sexe considérés.

L'avance de Conakry sur les autres régions est, frappante : Chez les 6-14 ans à Conakry, 80% fréquentent l'école contre 55,6% à N'Zérékoré (2<sup>e</sup> rang), chez les 15-24 ans on a à Conakry 52% qui fréquente l'école, contre 34,1% à N'Zérékoré (2<sup>e</sup> rang) et au niveau de la population scolarisable (6-24 ans) on a, à Conakry 62,4% qui fréquente, contre 46,2% à N'Zérékoré (2<sup>e</sup> rang). Toutefois, l'examen des chiffres de la région de Conakry révèle une grande disparité entre le niveau de scolarisation chez les 6-14 ans (80%) et celui des 15-24 ans (52%). Ce qui suggère que le défi majeur de la région de Conakry reste plutôt le maintien des jeunes (15-24 ans) dans le système éducatif.

**Tableau 4-2: Taux de scolarisation (%) des populations des tranches d'âges 6-14 ans, 15-24 ans et 6-24 ans par région de résidence, selon le sexe**

Région de résidence	6 à 14 ans			15 à 24 ans			6 à 24 ans		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	51,6	48,8	50,2	37,2	19,7	27,8	45,6	35,3	40,4
Conakry	82,7	77,2	79,8	60,2	44,9	52,3	70,2	59,6	64,6
Faranah	44,3	34,0	39,3	37,0	15,0	25,2	41,7	26,2	33,8
Kankan	36,5	26,9	31,9	26,0	10,9	18,0	32,3	19,7	26,0
Kindia	55,1	50,9	53,0	43,5	22,9	32,0	50,5	37,7	43,9
Labé	45,6	43,8	44,7	28,0	17,7	22,2	39,3	33,0	36,0
Mamou	51,8	46,2	49,0	37,8	20,0	27,7	47,2	35,7	41,2
N'Zérékoré	59,5	51,4	55,6	48,1	22,3	34,1	54,9	37,9	46,2
<b>Ensemble</b>	53,0	47,4	50,2	42,0	23,6	32,1	48,5	36,4	42,2

En conclusion, au niveau national, l'évolution du niveau de scolarisation selon les groupes d'âges retenus<sup>34</sup>, épouse la forme d'un V inversé : le niveau de scolarisation croît d'abord, pour atteindre son niveau le plus élevé au groupe d'âge 6-14 ans, et décroît ensuite. La même tendance est observée quel que soit le sexe considéré. Toutefois, à tous les groupes d'âge les filles sont sous scolarisées comparativement aux garçons. Ce retard demeure faible aux groupes d'âges 3-5 ans et 6-14 ans avant de prendre d'importantes proportions au groupe d'âge 15-24 ans où le niveau de scolarisation des garçons est presque le double de celui des filles. Ces résultats observés au niveau national, persistent tant au niveau des milieux de résidence que des régions de résidence.

<sup>32</sup> La région de N'Zérékoré occupe le 2<sup>e</sup> place quel que soit le groupe d'âge et le sexe excepté au niveau du sexe féminin du groupe d'âge 15-24 ans où elle occupe la 3<sup>e</sup> place

<sup>33</sup> La région de Kindia occupe la 3<sup>e</sup> place quel que soit le groupe d'âge et le sexe excepté au niveau du sexe féminin du groupe d'âge 15-24 ans où elle occupe la 2<sup>e</sup> place.

<sup>34</sup> 3-5 ans, 6-14 ans, 15-24 ans, 25-29ans, 30-34 ans

Par région de résidence, au niveau des groupes d'âge 15-24 ans et 6-24 ans, ce sont les régions de N'Zérékoré et de Faranah enregistrent les plus grands écarts filles/garçons en termes de niveau de scolarisation, le plus faible écart revient à la région de Labé.

En outre, c'est la région de Conakry qui affiche les niveaux de scolarisation les plus élevés quel que soit le groupe d'âge considéré. Cette avance sur les autres régions en matière de scolarisation est principalement imputable au volume d'offre d'éducation que la région a su attirer. Mais au regard de l'écart entre le niveau de scolarisation des 6-14 ans (80%) et celui des 15-24 ans (52%) à Conakry, le défi majeur de cette région reste le maintien des jeunes (15-24 ans) dans le système scolaire. Enfin, le milieu rural reste sous scolarisé par rapport au milieu urbain quels que soient le sexe et le groupe d'âge considérés. Ce retard est plus prononcé au groupe d'âge 3-5 ans où le niveau de scolarisation en milieu urbain vaut au moins cinq fois celui du milieu rural.

## 4.2. Scolarisation par année d'âge (6-24 ans)

Dans cette section, l'analyse sera axée seulement sur les "niveaux ajustés de scolarisation par âge". La justification d'adosser la présente analyse sur les niveaux ajustés de scolarisation par âge, vient de ce que les données du RGPH3 sur la variable âge sont de moins bonnes qualités (Chapitre 1). Alors il importe de réduire, par un ajustement, l'impact de cette insuffisance sur les données à analyser. La technique de cet ajustement consiste à attribuer à chaque âge un niveau de scolarisation, dit "niveau ajusté de scolarisation par âge" qui est égal à la moyenne des niveaux de scolarisation observés des âges extrêmes ou adjacents.

### 4.2.1. Niveau national et variation par milieu de résidence

L'examen des chiffres du tableau 4-3 révèle qu'au niveau national, trois phases caractéristiques marquent l'évolution des niveaux de scolarisation selon les âges spécifiques.

**Tableau 4-3: Taux de scolarisation (%) par âge « ajusté » de la population de 6-24 ans, selon le milieu de résidence et le sexe**

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
6 ans	66,7	62,9	64,8	26,9	23,0	25,0	37,9	34,6	36,2
7 ans	73,1	69,7	71,3	34,0	29,3	31,7	44,8	41,1	43,0
8 ans	81,0	76,3	78,6	42,8	36,9	39,9	53,9	49,2	51,6
9 ans	82,2	76,5	79,2	44,1	37,7	41,0	55,0	50,0	52,5
10 ans	84,4	79,0	81,6	48,7	41,5	45,3	60,4	55,1	57,8
11 ans	82,3	73,2	77,5	45,1	37,1	41,3	56,3	49,6	53,0
12 ans	82,8	75,5	79,0	47,9	38,9	43,6	60,3	53,4	56,9
13 ans	81,3	69,9	75,2	45,4	34,3	40,0	58,2	48,6	53,4
14 ans	74,4	64,4	69,2	40,1	28,8	34,7	52,5	42,9	47,8
15 ans	76,7	62,9	69,5	41,5	25,9	33,5	56,5	42,1	49,0
16 ans	68,7	54,9	61,6	33,4	18,3	25,6	48,0	33,1	40,3
17 ans	68,5	49,3	58,4	32,1	14,2	22,0	48,4	28,7	37,6
18 ans	67,1	47,9	57,3	29,6	12,3	19,9	48,2	28,0	37,2
19 ans	61,0	38,1	48,9	21,7	7,2	13,0	39,3	18,9	27,7
20 ans	62,3	42,1	52,1	23,2	9,1	15,3	44,8	25,6	34,7
21 ans	54,4	32,0	42,8	15,8	4,6	9,0	35,1	15,9	24,3
22 ans	53,3	34,0	43,8	16,2	6,1	10,7	37,4	20,6	28,7
23 ans	47,0	26,9	36,9	13,6	3,9	7,7	32,6	14,6	22,6
24 ans	37,7	19,6	28,4	9,5	3,0	5,6	23,6	10,2	16,2



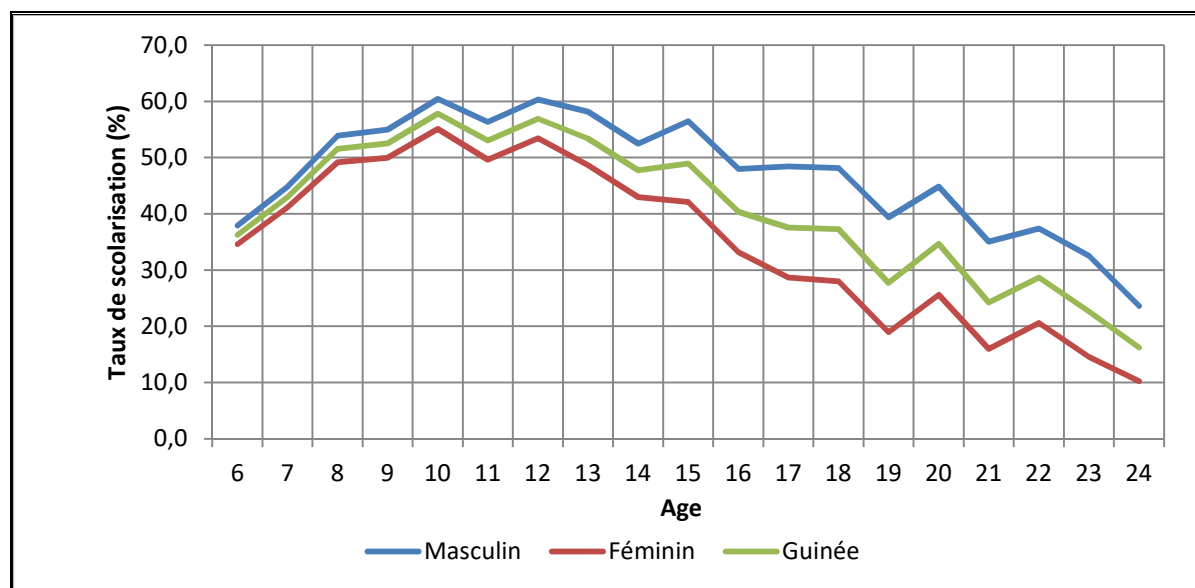
Ce sont : (i) une phase d'augmentation des taux de scolarisation entre 6 et 10 ans, (ii) une phase de légère stabilisation des taux entre 10 et 12 ans et (iii) une phase de diminution des taux à partir de 12 ans (ceci en dépit de quelques poussées à la hausse).

Ce résultat est illustré par la courbe de couleur verte du graphique 4-2 extrait du tableau 4-3.

Entre 6 et 10 ans le taux de scolarisation augmente en passant de 43% à 57,8% en raison des retards dans l'inscription au CP1 et/ou des redoublements des enfants, conjugués à une faible proportion d'abandons scolaires dans cette tranche d'âge. Entre 10 et 12 ans, le taux de scolarisation semble se stabiliser, passant de 57,8% à 10 ans à 56,9% à 12 ans. Cette stabilisation proviendrait de la conjonction de deux facteurs : raréfaction des inscriptions et faible niveau d'abandon scolaire à cette tranche d'âge. A partir de 12 ans, (période critique d'entrée dans l'adolescence et la puberté) la courbe décroît. Car, à cet âge, l'inscription au CP1 a pratiquement tari et pour diverses raisons les abandons scolaires frappent massivement les élèves : mariages précoces, grossesses non désirées etc. (chez les filles), entrée précoce dans la vie active (agriculture, élevage, petits commerce etc.) (chez les garçons)

L'évolution des niveaux de scolarisation selon les âges spécifiques suit la même tendance aussi bien chez les garçons que chez les filles (graphique 4-2). En outre, l'on s'aperçoit à travers le graphique, que l'écart entre les sexes (en termes de niveau de scolarisation), s'accroît entre 12 et 19 ans ce qui signifie dans cette tranche d'âge les filles sont plus vulnérables au phénomène d'abandon scolaire<sup>35</sup>

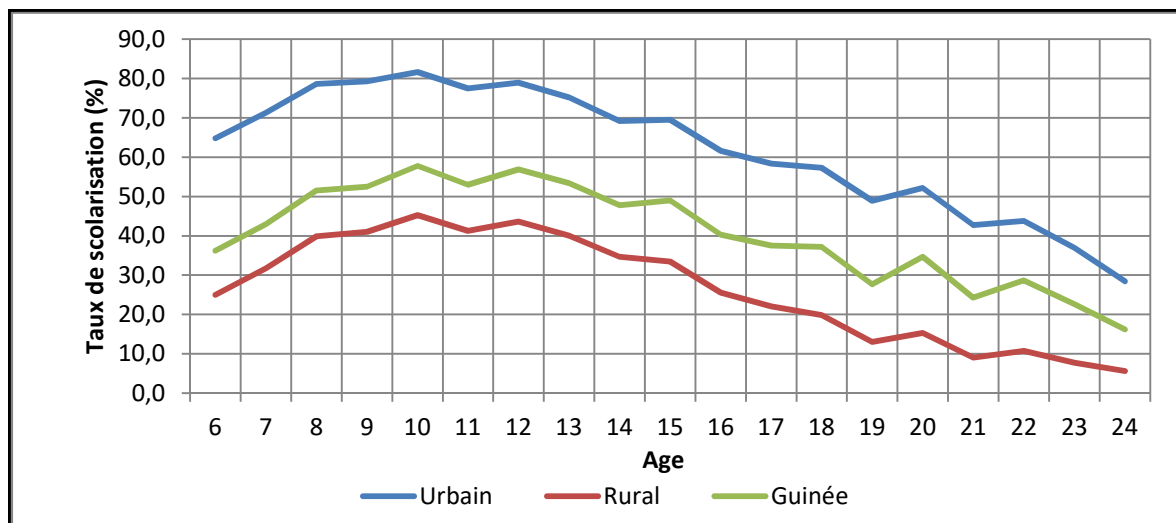
**Graphique 4-2 : Taux de scolarisation (%) par âge ajusté, selon le sexe:niveau national**



D'autre part, les chiffres du tableau 4-3 indiquent que, pour les deux sexes réunis, le milieu rural est moins scolarisé que le milieu urbain quel que soit l'âge considéré. Ce résultat est illustré par le graphique 4-3 extrait du tableau 4-3. Toutefois, à l'examen du graphique, l'on remarque que cet écart se rétrécit légèrement jusque l'âge de 14 ans. Quel que soit le sexe considéré la même réalité subsiste (milieu rural moins scolarisé que le milieu urbain) (tableau 4-3)

<sup>35</sup> A partir de 12 ans la courbe de niveau de scolarisation du sexe féminin est plus 'pentue' que celle du sexe masculin.

Graphique 4-3 : Taux de scolarisation (%) par âge ajusté selon le milieu de résidence



Enfin, la comparaison des deux graphiques (4-2 et 4-3) révèle qu'en termes de niveau de scolarisation, l'écart entre les milieux de résidence est plus important que l'écart entre les sexes quel que soit l'âge spécifique considéré.

#### 4.2.2. Variation régionale

L'examen des chiffres du tableau 4-4 indique que la région de Conakry plane sur toutes les autres, en termes de niveau de scolarisation de la population 6-24 ans.

Quel que soit l'âge considéré, cette région affiche un niveau de scolarisation plus élevé que ceux des autres régions, avec un écart très important. Le graphique 4-4 extrait du tableau 4-4 met en évidence cette domination de la capitale sur les autres régions en termes de niveau de scolarisation par âge spécifique.

L'avantage de la région de Conakry sur les autres, vient de ce que non seulement elle capte la plus grande part de l'offre d'éducation<sup>36</sup> du pays, mais aussi elle y est favorisée au regard de son poids dans la demande totale d'éducation<sup>37</sup> du pays (Chapitre 1).

La région de Conakry est de loin suivie par la région de N'Zérékoré du moins jusqu'à l'âge de 19 ans. Au-delà de 21 ans, c'est la région de Kindia qui vient au second rang, car étant l'un des 3 grands pôles d'universités du pays.

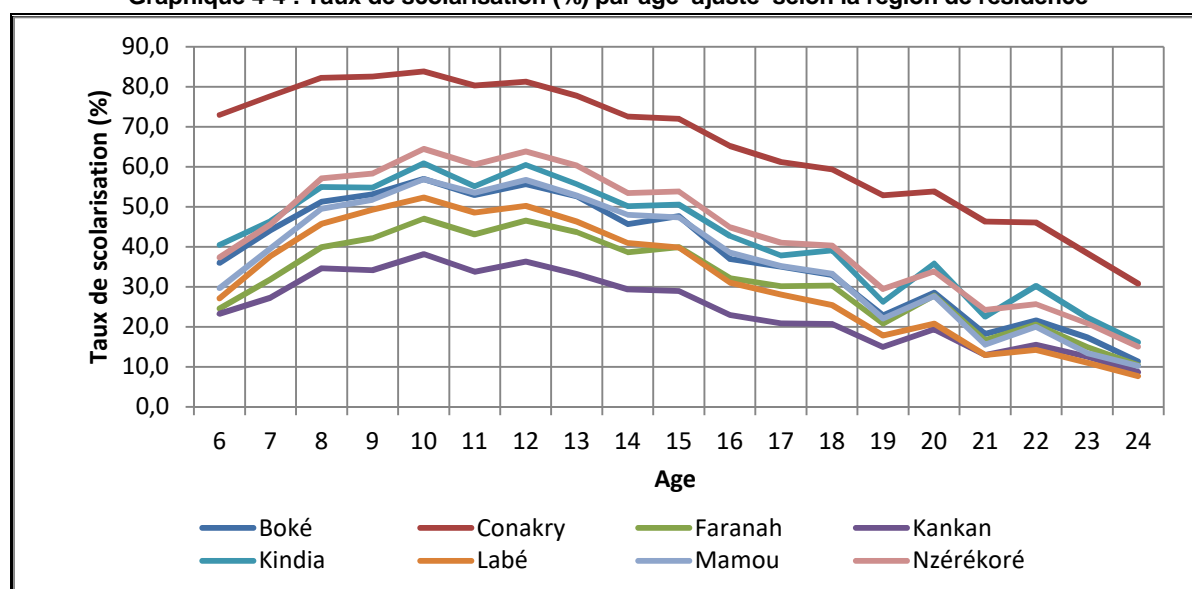
C'est à la région de Kankan que revient les plus faibles niveaux de scolarisation par âge spécifique, du moins jusqu'à l'âge de 20 ans. Au-delà, elle remonte légèrement puisqu'étant l'un des trois grands pôles d'université du pays.

<sup>36</sup>Que l'offre soit exprimée en termes d'écoles ou en termes de salles de classe

<sup>37</sup> La demande d'éducation est ici exprimée en termes de population scolarisable

**Tableau 4-4: Taux de scolarisation (%) par âge ajusté de la population 6-24 ans, selon la région de résidence**

Age	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zérékoré	Guinée
6 ans	36,0	73,0	24,5	23,2	40,5	27,1	29,7	37,3	36,2
7 ans	44,1	77,7	31,8	27,2	46,3	37,7	39,5	45,6	43,0
8 ans	51,3	82,2	39,9	34,6	55,0	45,8	49,5	57,1	51,6
9 ans	53,1	82,6	42,1	34,1	54,8	49,3	51,7	58,3	52,5
10 ans	57,0	83,8	47,0	38,1	60,8	52,3	56,9	64,4	57,8
11 ans	53,0	80,3	43,1	33,7	55,1	48,6	53,5	60,6	53,0
12 ans	55,7	81,3	46,5	36,3	60,5	50,3	56,7	63,8	56,9
13 ans	52,7	77,8	43,7	33,2	55,7	46,3	52,8	60,3	53,4
14 ans	45,6	72,5	38,6	29,3	50,2	41,0	48,0	53,4	47,8
15 ans	47,7	71,9	39,9	28,9	50,5	39,9	47,3	53,8	49,0
16 ans	36,9	65,2	32,1	23,0	42,7	31,1	38,6	44,8	40,3
17 ans	35,0	61,2	30,1	20,9	37,8	28,0	35,2	41,0	37,6
18 ans	32,9	59,3	30,3	20,7	39,1	25,5	33,2	40,3	37,2
19 ans	22,9	52,9	20,8	14,9	26,2	17,8	22,1	29,4	27,7
20 ans	28,5	53,8	27,8	19,3	35,8	20,8	27,7	33,8	34,7
21 ans	18,2	46,3	16,6	13,0	22,5	12,9	15,5	24,2	24,3
22 ans	21,6	46,1	20,5	15,5	30,2	14,2	20,0	25,6	28,7
23 ans	17,3	38,4	15,0	12,5	22,3	11,0	13,4	20,9	22,6
24 ans	11,3	30,8	10,3	8,7	16,1	7,6	10,2	15,0	16,2

**Graphique 4-4 : Taux de scolarisation (%) par âge 'ajusté' selon la région de résidence**


En conclusion, au niveau national quel que soit le sexe considéré, le niveau de scolarisation augmente d'abord (entre 6-10 ans), puis se stabilise (entre 10-12 ans) et décroît ensuite<sup>38</sup>. Cette tendance, en trois temps, persiste quel que soit le milieu de résidence et le sexe considérés. En outre, quel que soient le milieu de résidence et l'âge considérés, les filles accusent un retard par rapport aux garçons en

<sup>38</sup> En dépit de quelques poussées à la hausse

termes de niveau de scolarisation. Ce retard qui augmente avec l'âge<sup>39</sup> et s'accélère à partir de 12 ans. De même, le milieu rural accuse un retard par rapport au milieu urbain quel que soit l'âge considéré.

Au niveau régional, c'est la région de Conakry enregistre le niveau de scolarisation le plus élevé quel que soit l'âge considéré. Elle est de loin suivie par les régions de N'Zérékoré<sup>40</sup> et Kindia<sup>41</sup>. Le plus faible niveau de scolarisation revient à la région de Kankan du moins jusqu'à 20 ans.

### 4.3. Espérance de vie et de survie scolaires (6-24 ans)

Dans cette section, les calculs des espérances de vie et de survie scolaire sont basés sur le "niveau ajusté de scolarisation par âge". Ce faisant les analyses qui y sont menées sont basées sur cette variable ajustée.

#### 4.3.1. Niveau national et variation par milieu de résidence

D'après les chiffres du tableau 4-5, un élève guinéen du CP1 (1ère année de l'école primaire) espère passer seulement 7,7 années d'études avant de sortir du système scolaire. Ce qui représente seulement un peu moins de la moitié du temps qu'il devrait passer dans le système scolaire.

**Tableau 4-5: Espérance de vie et de survie scolaires de la population 6-24 ans par milieu de résidence et sexe**

Milieu de résidence et sexe	Espérance de vie scolaire	Espérance de survie scolaire
Urbain		
Masculin	13,0	15,5
Féminin	10,6	13,4
Total	11,8	14,4
Rural		
Masculin	6,1	12,6
Féminin	4,1	9,9
Total	5,1	11,2
Ensemble		
Masculin	8,9	14,8
Féminin	6,6	12,0
Total	7,7	13,3

Les filles restent désavantagées par rapport aux garçons : elles espèrent passer 6,6 ans dans le système scolaire contre 8,9 ans chez les garçons. Il en est de même du milieu rural par rapport au milieu urbain. En milieu rural un élève du CP1 espère passer seulement 5,1 ans dans le système scolaire contre 11,8 ans pour son homologue du milieu urbain. En termes d'espérance de vie scolaire, l'écart entre le milieu urbain et le milieu rural est plus important que l'écart entre les sexes. Enfin, nous relevons que quel que soit le milieu de résidence considéré, la fille reste désavantagée par rapport au garçon, car elle espère passer moins de temps dans le système scolaire que le garçon.

Quand on tient compte des redoublements dans le calcul de l'espérance de vie scolaire on obtient l'espérance de survie scolaire. Comme attendu cet indicateur est plus grand que l'espérance de vie scolaire quel que soit le milieu de résidence et le sexe considéré. L'examen du tableau 4-5 indique que l'espérance de survie scolaire suit les tendances affichées par l'espérance de vie scolaire.

#### 4.3.2. Variation régionale

Au niveau régional, c'est la région de Conakry qui offre la plus longue durée d'études aux élèves du CP1, quel que soit le sexe considéré, (tableau 4-6). En effet un élève du CP1 à Conakry espère passer

<sup>39</sup> Ce retard augmente jusqu'à l'âge de 19 ans

<sup>40</sup> Entre 6 et 19 ans

<sup>41</sup> A partir de 21 ans

dans le système scolaire 12,4 années d'études. Dans les autres régions, l'espérance de vie scolaire est inférieure à 9 ans. A Conakry, les filles sont tout de même désavantagées : elles espèrent passer 11,4 années contre 13,5 années chez les garçons.

La région de Conakry est suivie par celle de N'Zérékoré, la durée moyenne d'années d'étude pour un élève du CP1 y est de 8,3 années. A l'instar de Conakry les filles y sont également désavantagées : une fille de CP1 espère passer 6,9 années dans le système scolaire contre 10,1 années chez un garçon.

**Tableau 4-6: Espérance de vie et de survie scolaires de la population 6-24 ans par région de résidence selon le sexe**

Région de résidence	Espérance de vie scolaire			Espérance de survie scolaire		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	8,2	6,3	7,2	14,2	11,3	12,7
Conakry	13,5	11,4	12,4	15,6	14,0	14,8
Faranah	7,6	4,6	6,0	14,3	11,0	12,8
Kankan	5,9	3,5	4,7	13,7	10,8	12,3
Kindia	9,3	7,0	8,0	14,8	11,7	13,2
Labé	6,7	5,6	6,1	12,6	10,9	11,6
Mamou	8,2	6,1	7,0	13,5	11,2	12,3
N'Zérékoré	10,0	6,8	8,3	14,6	11,2	12,9
<b>Total</b>	8,9	6,6	7,7	14,8	12,0	13,3

La plus faible offre (durée moyenne d'années d'études) vient de la région de Kankan où un élève passe en moyenne, 4,7 années d'études. A l'image de la situation au niveau national, le sexe féminin y est également désavantagé par rapport au sexe masculin. Le premier passe en moyenne 3,6 années d'études dans le système contre 6 années pour le second.

En conclusion, au niveau national un élève du CP1 espère passer 7,7 années dans le système scolaire soit un peu moins de la moitié du temps qu'il faudrait pour couvrir les trois cycles d'études (primaire, secondaire et supérieur). Les filles, (avec une espérance de vie scolaire de 6,6 ans) sont désavantagées par rapport aux garçons (8,9 ans). On observe la même tendance quels que soient le milieu et la région de résidence considérés. Le milieu rural (avec une espérance de vie scolaire de 5,1 ans) est désavantagé par rapport au milieu urbain (11,4 ans). Quel que soit le sexe considéré la région de Conakry présente la plus grande espérance de vie scolaire, la plus faible espérance de vie scolaire revient à la région de Kankan. Chez les garçons la région de Conakry est suivie par la région de N'Zérékoré, alors que chez les filles elle est suivie par la région de Kindia.

#### 4.4. Evolution du niveau de scolarisation par âge de 1983 à 2014

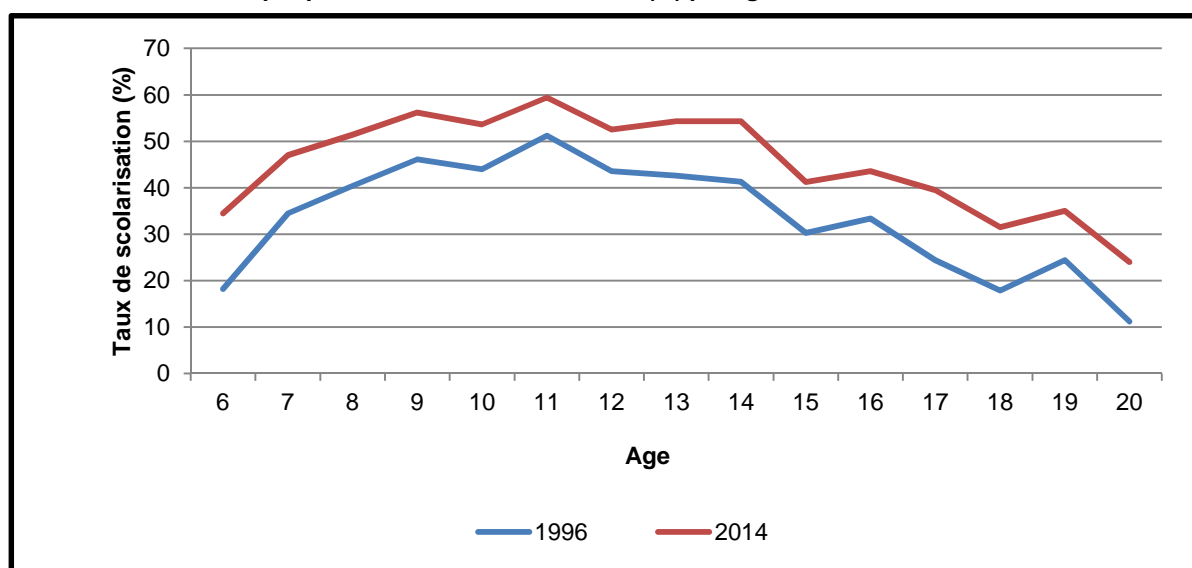
Le tableau 4-7 présente l'évolution des taux de scolarisation par recensement (RGPH1, RGPH2 et RGPH3) et par âge selon le sexe. L'analyse de l'évolution du niveau de la scolarisation porte sur le groupe d'âge 6-20 ans.

**Tableau 4-7: Évolution intercensitaire du taux de scolarisation par âge de la population âgée de 6 à 20 ans**

Age	RGPH1 (1983)			RGPH2 (1996)			RGPH3 (2014)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
6 ans	4,5	2,8	-	20,3	16,0	18,2	35,7	33,3	34,5
7 ans	17,7	11,5	-	38,7	30,1	34,5	49,1	44,7	47,0
8 ans	27,7	19,0	-	45,9	34,5	40,4	53,8	49,0	51,4
9 ans	38,2	24,3	-	52,9	38,9	46,1	58,6	53,6	56,2
10 ans	37,4	25,1	-	50,9	36,1	44,0	56,1	50,9	53,6
11 ans	47,6	34,5	-	59,3	41,8	51,2	62,2	56,6	59,4
12 ans	40,0	27,4	-	52,0	33,6	43,6	56,6	48,3	52,5
13 ans	45,1	31,7	-	52,5	31,6	42,6	58,5	50,3	54,3
14 ans	41,9	28,4	-	52,0	29,5	41,3	59,7	48,9	54,3
15 ans	31,5	24,3	-	38,5	20,4	30,3	46,4	35,6	41,2
16 ans	38,3	24,7	-	46,4	20,5	33,4	53,2	35,2	43,6
17 ans	33,6	15,1	-	30,7	13,1	24,4	49,5	30,7	39,5
18 ans	29,1	10,9	-	38,8	8,5	17,9	43,7	22,1	31,5
19 ans	38,0	14,7	-	19,7	12,5	24,4	46,8	25,2	35,0
20 ans	20,8	7,1	-	48,6	5,0	11,2	35,0	15,7	24,0

Le choix de cette tranche d'âge est dicté par le souci d'avoir un même échantillon comme base pour les comparaisons.

Pour la période 1983-1996, la plupart des âges spécifiques ont connu une augmentation du niveau de scolarisation tant chez les filles que chez les garçons. Quant à la période 1996-2014, l'on note une augmentation du niveau de scolarisation quel que soit l'âge et le sexe considérés. Cette amélioration est illustrée (pour les deux sexes réunis) par le graphique 4-5 extrait du tableau 4-7. Sur cette période (1996-2014), pour chaque âge le niveau de scolarisation a cru en moyenne de 11,6 points.

**Graphique 4-5 : Taux de scolarisation (%) par âge de RGPH2 et RGPH3**


#### 4.5. Vue d'ensemble

Au niveau national, deux temps marquent l'évolution du niveau de scolarisation, selon les groupes d'âge retenus<sup>42</sup> : d'abord celui-ci croît jusqu'au groupe d'âge 6-14 ans, puis décroît. Cette tendance persiste quel que soit le sexe considéré. A tous les groupes d'âge, les filles accusent un faible niveau de scolarisation par rapport aux garçons, notamment au niveau du groupe d'âge 15-24 ans, où le niveau de scolarisation des garçons est presque le double de celui des filles.

Ces résultats sont également observés tant au niveau des milieux de résidence que des régions de résidence. C'est à la région de Conakry que reviennent les niveaux de scolarisation les plus élevés quel que soit le groupe d'âge considéré. Toutefois, le plus grand défi de cette région reste le maintien des jeunes (15-24 ans) dans le système scolaire. Enfin, à tous les groupes d'âge le milieu rural accuse un faible niveau de scolarisation, par rapport au milieu urbain quel que soit le sexe considéré. Ce retard est plus prononcé chez les 3-5 ans où le niveau de scolarisation en milieu urbain vaut au moins cinq fois celui du milieu rural.

S'agissant du niveau de scolarisation par âge spécifique, au niveau national trois temps marquent son évolution: d'abord celui-ci croît (entre 6 et 10 ans), puis se stabilise (entre 10 et 12 ans) et décroît ensuite<sup>43</sup>. Cette tendance persiste quel que soit le milieu de résidence et le sexe considéré. A tous les âges spécifiques, au niveau national, les filles accusent, en termes de niveau de scolarisation, un retard par rapport aux garçons. On observe la même tendance au niveau des milieux et régions de résidence. Le retard des filles par rapport aux garçons qui augmente avec l'âge<sup>44</sup>, et s'accélère à partir de 12 ans. De même, le milieu rural accuse un retard (en termes de niveau de scolarisation) par rapport au milieu urbain quel que soit l'âge considéré.

Au niveau régional, c'est la région de Conakry enregistre le niveau de scolarisation le plus élevé quel que soit l'âge considéré. Elle est de loin suivie par les régions de N'Zérékoré<sup>45</sup> et Kindia<sup>46</sup>. Le plus faible niveau de scolarisation revient à la région de Kankan (du moins jusqu'à 20 ans).

Quant à l'espérance de vie scolaire, au niveau national elle s'élève à 7,7 années, soit un peu moins de la moitié du temps qu'il faudrait à un élève du CP1 pour achever ses études<sup>47</sup>. Les filles, (avec une espérance de vie scolaire de 6,6 ans) sont désavantagées par rapport aux garçons (8,9 ans). On observe la même tendance quels que soient le milieu et la région de résidence considérée. Le milieu rural (avec une espérance de vie scolaire de 5,1 ans), est quant à lui, désavantagé par rapport au milieu urbain (11,4 ans). L'espérance de survie scolaire affiche les mêmes disparités (par sexe et milieu de résidence).

Au niveau régional, Conakry présente la plus grande espérance de vie scolaire quel que soit le sexe considéré, alors que la plus faible espérance de vie scolaire revient à la région de Kankan. Chez les garçons la région de Conakry est suivie par la région de N'Zérékoré alors que chez les filles elle est suivie par celle de Kindia.

Enfin, on note de progrès sur le front de scolarisation au niveau de la tranche d'âge 6-20 ans. Entre 1996 et 2014, tous les âges de cette tranche ont vu leur niveau de scolarisation s'améliorer (de 11,6 points en moyenne).

<sup>42</sup> Ces groupes d'âge sont : 3-5 ans, 6-14 ans, 15-24 ans, 25-34 ans et 35 ans et+

<sup>43</sup> En dépit de quelques poussées à la hausse

<sup>44</sup> Ce retard augmente jusqu'à l'âge de 19 ans

<sup>45</sup> Entre 6 et 19 ans

<sup>46</sup> A partir de 21 ans

<sup>47</sup> Temps qu'il faut pour couvrir les trois cycles d'études (primaire, secondaire et supérieur)





## CHAPITRE 5 : NIVEAU DE SCOLARISATION PAR CYCLE D'ÉTUDE

Le niveau de scolarisation par cycle d'étude exprime le niveau de satisfaction de la demande d'éducation pour ce cycle. Il s'agit du degré de couverture par l'offre de la demande d'éducation (population scolarisable) exprimée pour ce cycle.

Dans ce chapitre, pour les besoins d'analyse tous les cycles d'études (au nombre de 5) reconnus par les autorités nationales seront retenus. Il s'agit des cycles ci-après, avec les tranches d'âges officielles de fréquentation correspondantes :

- 1) Préscolaire (3-5 ans)
- 2) Primaire (6-11 ans)
- 3) 1er cycle du secondaire (12-15 ans)
- 4) 2nd cycle du secondaire (16-18 ans)
- 5) Supérieur (19-24 ans).

Rappelons que contrairement au niveau de scolarisation par âge, évalué à travers d'un seul indicateur, (Taux de Scolarisation par Age Spécifique 'TSA'), le niveau de scolarisation par cycle d'études sera apprécié à l'aide de deux indicateurs : le Taux Brut de Scolarisation (TBS) et le Taux Net de Scolarisation (TNS).

### 5.1. Niveau de la scolarisation dans la maternelle

#### 5.1.1. Taux brut de scolarisation dans la maternelle

##### 5.1.1.1. Niveau national et milieu de résidence

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au préscolaire est le pourcentage de la population scolaire de ce cycle d'études dans la population 3-5 ans. Au niveau national, le RGPH3 évalue le TBS au préscolaire à 10,4%, (tableau 5-1).

**Tableau 5-1: Taux brut de scolarisation au préscolaire (%) par région de résidence selon le milieu de résidence et le sexe**

Région de résidence	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	30,9	29,3	30,1	4,7	4,6	4,6	9,7	9,4	9,5
Conakry	38,3	37,0	37,6	na	na	na	38,3	37,0	37,6
Faranah	15,1	14,1	14,6	3,2	2,9	3,1	5,2	4,8	5,0
Kankan	12,4	11,3	11,9	2,9	2,1	2,5	4,3	3,6	4,0
Kindia	28,3	26,6	27,5	4,9	4,8	4,8	11,2	11,0	11,1
Labé	18,1	19,4	18,7	2,3	2,1	2,2	3,7	3,7	3,7
Mamou	21,6	20,4	21,0	2,8	2,8	2,8	4,8	4,7	4,8
N'Zérékoré	20,9	19,3	20,1	7,2	6,3	6,8	9,9	8,9	9,4
<b>Ensemble</b>	<b>28,6</b>	<b>27,3</b>	<b>27,9</b>	<b>4,1</b>	<b>3,7</b>	<b>3,9</b>	<b>10,7</b>	<b>10,1</b>	<b>10,4</b>

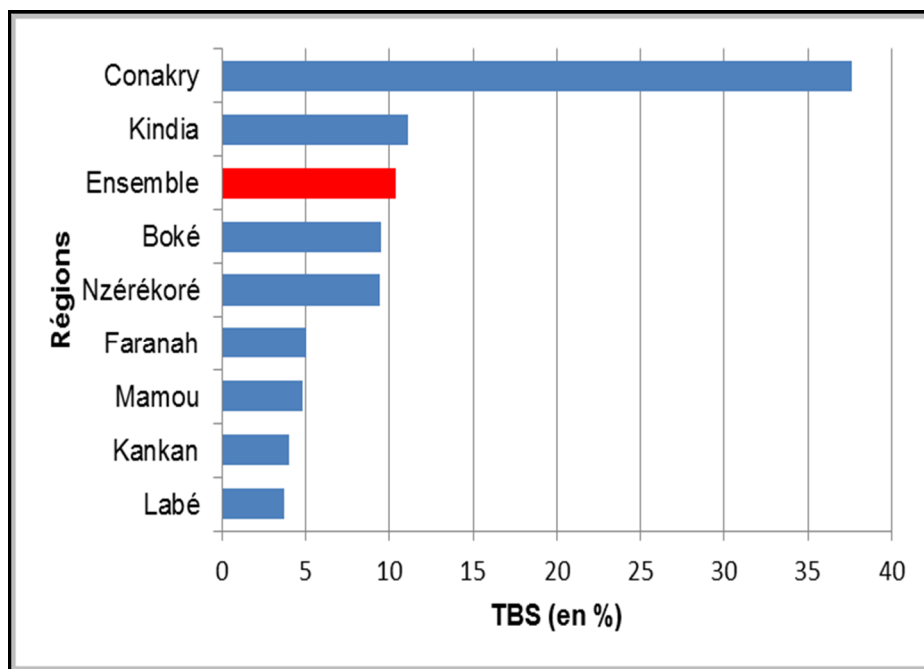
Les filles (avec un TBS=10,1%) sont quasiment autant scolarisées que les garçons (10,7%). Quel que soit le milieu de résidence considéré, on observe la même tendance. En effet, en milieu urbain, le TBS chez les garçons s'élève à 28,6% contre 27,3% chez les filles. En milieu rural ces taux sont de 4,1% et 3,7% respectivement. En outre, l'on note d'importants écarts, en matière de scolarisation au préscolaire, entre le milieu urbain (27,5%) et le milieu rural (3,9%). Ce qui indique que l'enseignement préscolaire est essentiellement une réalité urbaine en Guinée. Cette importante disparité urbain/rural subsiste également quel que soit le sexe considéré.

5.1.1.2. Variation régionale

- Au niveau des régions

Le graphique 5-1 indique une nette domination de la région de Conakry (37,6%) sur les autres en termes de niveau de scolarisation au préscolaire. Elle est suivie, de loin, par la région de Kindia (11,1%). Les niveaux de scolarisation les plus faibles, à ce cycle d'études, reviennent aux régions de Kankan (4%) et de Labé (3,7%).

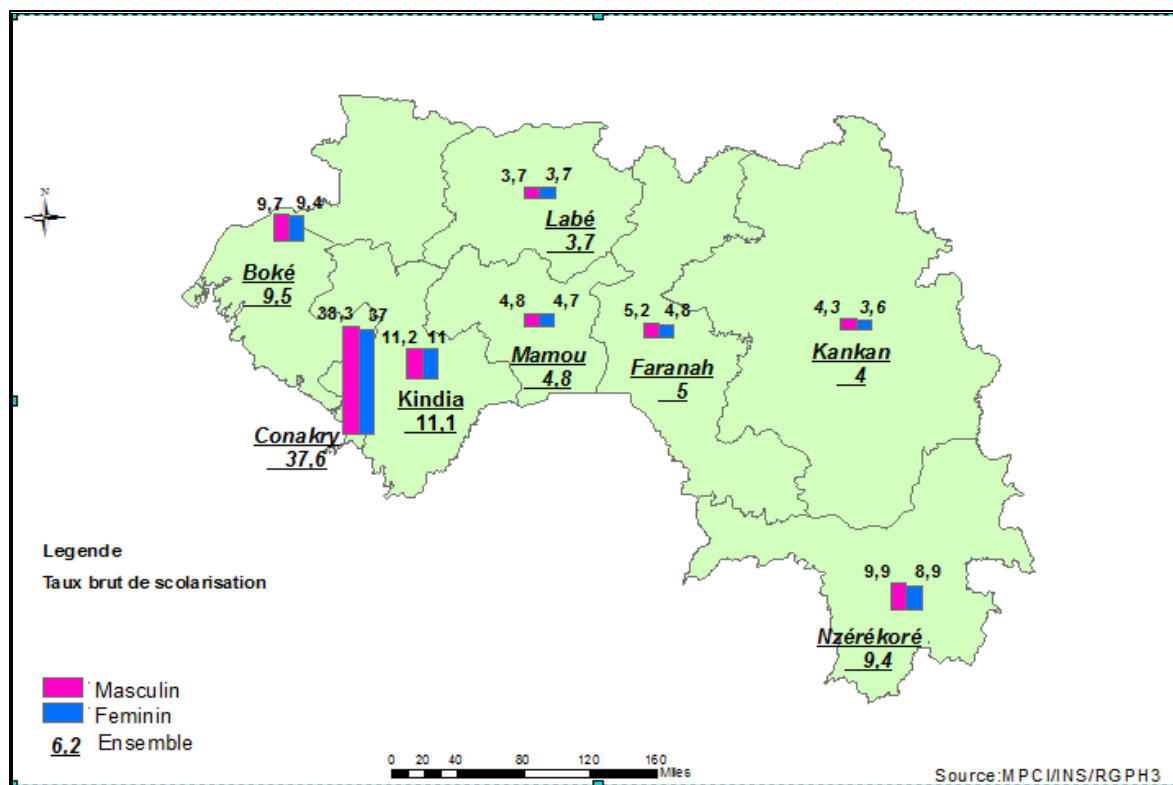
**Graphique 5-1: Taux brut de scolarisation (%) à la maternelle par région de résidence**



Cette tendance, observée au niveau de la région, persiste quel que soit le sexe considéré (tableau 5-1). A travers le graphique, l'on s'aperçoit que les régions situées sur les deux poches de pauvreté du pays (Faranah, Mamou, Kankan et Labé) affichent les plus faibles niveaux de scolarisation au sens du TBS.

La carte 5-1 illustre de manière détaillée les disparités régionales, en matière de scolarisation au préscolaire, ceci aussi bien au niveau du sexe masculin, du sexe féminin, qu'au niveau des deux sexes réunis.

Carte 5-1 : Taux brut de scolarisation au préscolaire (%) par région de résidence selon le sexe



- Au niveau des milieux de résidence

En milieu urbain la tendance de la répartition des niveaux de scolarisation, s'écarte légèrement de la situation observée au niveau des deux sexes réunis (tableau 5-1) : la région de Conakry domine toujours (37,6%) mais suivie par la région de Boké (30,1%). Les niveaux de scolarisation les plus faibles, quant à eux, sont enregistrés par les régions de Faranah (14,6%) et Kankan (11,9%). Cette situation s'observe aussi bien chez les filles que chez les garçons.

En milieu rural<sup>48</sup>, c'est la région de N'Zérékoré (6,8%) qui enregistre le niveau de scolarisation le plus élevé, suivi par la région de Kindia (4,8%). Les niveaux de scolarisations les plus faibles reviennent toujours aux régions de Faranah (2,5%) et Kankan (3,1%)

### 5.1.2. Taux net de scolarisation au préscolaire

#### 5.1.2.1. Niveau national et milieu de résidence

Le taux net de scolarisation (TNS) à la maternelle est le pourcentage de la population scolaire âgée de 3-5 ans de ce cycle d'études dans la population des 3-5 ans. Le tableau 5-2 indique que sur l'ensemble du pays le taux net de scolarisation à la maternelle est de 8,6%, légèrement en dessous du TBS. Comme au niveau du taux brut de scolarisation, les filles (avec un taux net de 8,4%) sont quasiment autant scolarisées que les garçons (8,9%). La même tendance est observée en milieu rural où les filles affichent un TNS de 2,9% contre 3,3% chez les garçons. A l'inverse en milieu urbain les garçons, avec un TNS de 24%, restent légèrement plus scolarisés que les filles (22,8%).

On note une forte disparité entre le milieu urbain (23,4%) et le milieu rural (3,1%) en termes de niveau de scolarisation au préscolaire au sens du TNS. Les 3-5 ans du milieu urbain sont 8 fois plus scolarisés que leurs homologues du milieu rural. Ces disparités urbain/rural subsistent quel que soit le sexe considéré.

<sup>48</sup>Comme la région de Conakry est urbanisée à 100%, elle est exclue de l'analyse des niveaux de scolarisation par région de résidence en milieu rural.

**Tableau 5-2: Taux net de scolarisation au préscolaire (%) par région de résidence selon le milieu de résidence et le sexe**

Région de résidence	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	24,9	23,7	24,3	3,9	3,8	3,9	7,9	7,7	7,8
Conakry	32,7	31,4	32,1	na	na	na	32,7	31,4	32,1
Faranah	11,5	11,2	11,3	2,5	2,2	2,4	4,0	3,7	3,9
Kankan	10,1	9,3	9,7	2,5	1,9	2,2	3,7	3,0	3,3
Kindia	23,6	21,9	22,7	4,1	4,0	4,1	9,3	9,1	9,2
Labé	15,2	16,2	15,7	1,9	1,8	1,8	3,2	3,1	3,1
Mamou	17,7	16,7	17,2	2,3	2,2	2,3	4,0	3,8	3,9
N'Zérékoré	17,0	15,8	16,4	5,3	4,6	4,9	7,6	6,7	7,2
<b>Ensemble</b>	<b>24,0</b>	<b>22,8</b>	<b>23,4</b>	<b>3,3</b>	<b>2,9</b>	<b>3,1</b>	<b>8,9</b>	<b>8,4</b>	<b>8,6</b>

### 5.1.2.2. Variation régionale

Au niveau de la population totale, avec un TNS de 32,1% la région de Conakry domine nettement les autres. Elle est suivie par la région de Kindia (9,2%). Les plus faibles TNS sont enregistrés par les régions de Kankan (3,3%) et Labé (3,1%). Quel que soit le sexe considéré on note la domination de Conakry tant au niveau national qu'en milieu urbain

En conclusion, le taux brut de scolarisation à la maternelle s'établit à 10,4% au niveau national. Les filles sont quasiment autant scolarisées (10,1%) que les garçons (10,7%). Cette tendance persiste au niveau des milieux et régions de résidence. Une forte disparité subsiste, cependant, entre le milieu rural (3,9%) et le milieu urbain (27,5%) reflétant le fait que l'enseignement à la maternelle reste essentiellement une réalité urbaine en Guinée.

Au niveau régional, à l'échelle de la population totale de chaque région, c'est la région de Conakry qui enregistre le niveau de scolarisation à la maternelle le plus élevé (TBS=36,7%) alors que les plus faibles niveaux reviennent aux régions de Kankan (4%) et Labé (3,7%). On observe la même tendance quel que soit le sexe considéré. Globalement le taux net de scolarisation affiche les mêmes tendances que le taux brut de scolarisation.

## 5.2. Niveau de la scolarisation dans le primaire

### 5.2.1. Taux brut de scolarisation dans le primaire

#### 5.2.1.1. Niveau national et milieu de résidence

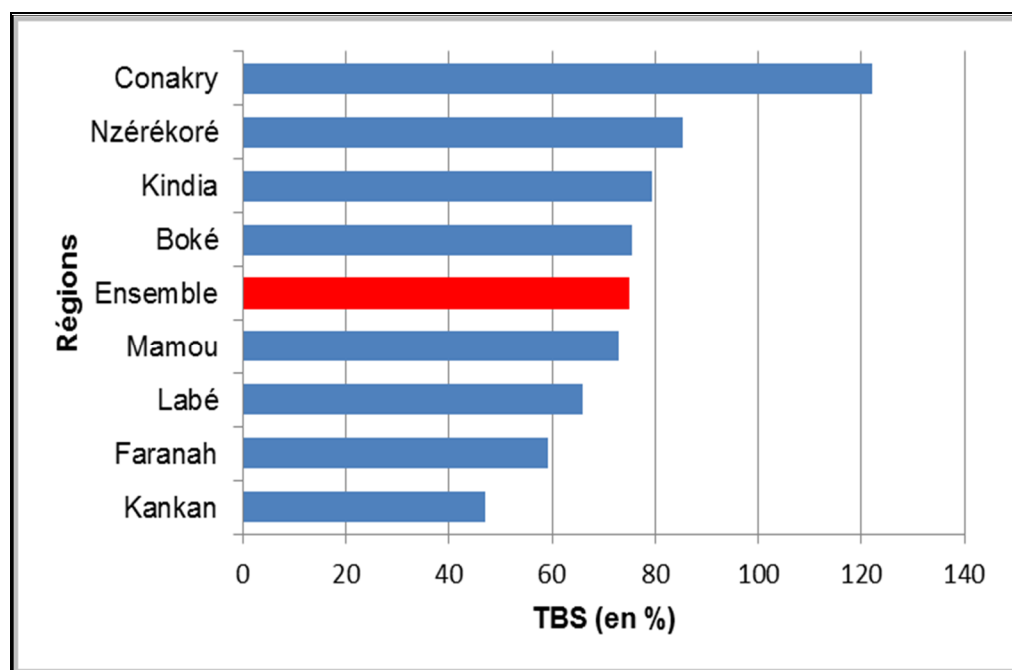
Le taux brut de scolarisation (TBS) au primaire, est le pourcentage de la population scolaire de ce cycle d'études dans la population 6-11 ans. Dans l'ensemble du pays le taux brut de scolarisation (TBS) au primaire est d'un niveau appréciable (75,1%)<sup>49</sup>. La disparité entre les sexes est perceptible : on a 79,5% pour les garçons contre 70,5% pour les filles. Ce déséquilibre sexuel persiste quel que soit le milieu de résidence considéré, (tableau 5-3). La disparité entre milieux de résidence, est encore plus importante : en milieu urbain le TBS se chiffre à 117% contre seulement 56,7% en milieu rural. Ce déséquilibre urbain/rural subsiste quel que soit le sexe considéré.

<sup>49</sup> Pour comparaison on a le TBS au primaire des Statistiques de l'Education pour l'année scolaire 2013/2014 qui s'élève à 78,7% ; le TBS au primaire de l'EDS 2012 est de 77,5%

## 5.2.1.2. Variation régionale

- Au niveau des régions

L'examen du graphique 5-2, extrait du tableau 5-3, indique que pour les deux sexes réunis, la région de Conakry (avec un TBS=122%) domine les autres en termes de niveau de scolarisation au sens du TBS. Elle est suivie par la région de N'Zérékoré (85,3%). Les plus faibles niveaux de scolarisation au primaire sont enregistrés par les régions Faranah (59,3%) et Kankan (47,1%). Cette tendance persiste quel que soit le sexe considéré.

**Graphique 5-2: Taux brut de scolarisation (%) au primaire par région de résidence**


De plus, l'on s'aperçoit, que les régions de Mamou, Labé, Faranah et Kankan enregistrent les taux de scolarisation qui se situent en dessous de la moyenne nationale (75,1%). Ces régions ont la particularité d'appartenir aux deux poches de pauvreté du pays (la Haute et Moyenne Guinée)<sup>50</sup>.

Notons que ces résultats, qui (en termes de niveau de scolarisation) mettent évidence l'avance de la région de Conakry et le retard des régions de Faranah et Kankan (Haute Guinée), sont en phase ceux d'autres travaux. Il s'agit notamment des résultats d'enquêtes menées par l'INS<sup>51</sup> et même des résultats découlant des travaux de recherches en milieu universitaire<sup>52</sup>.

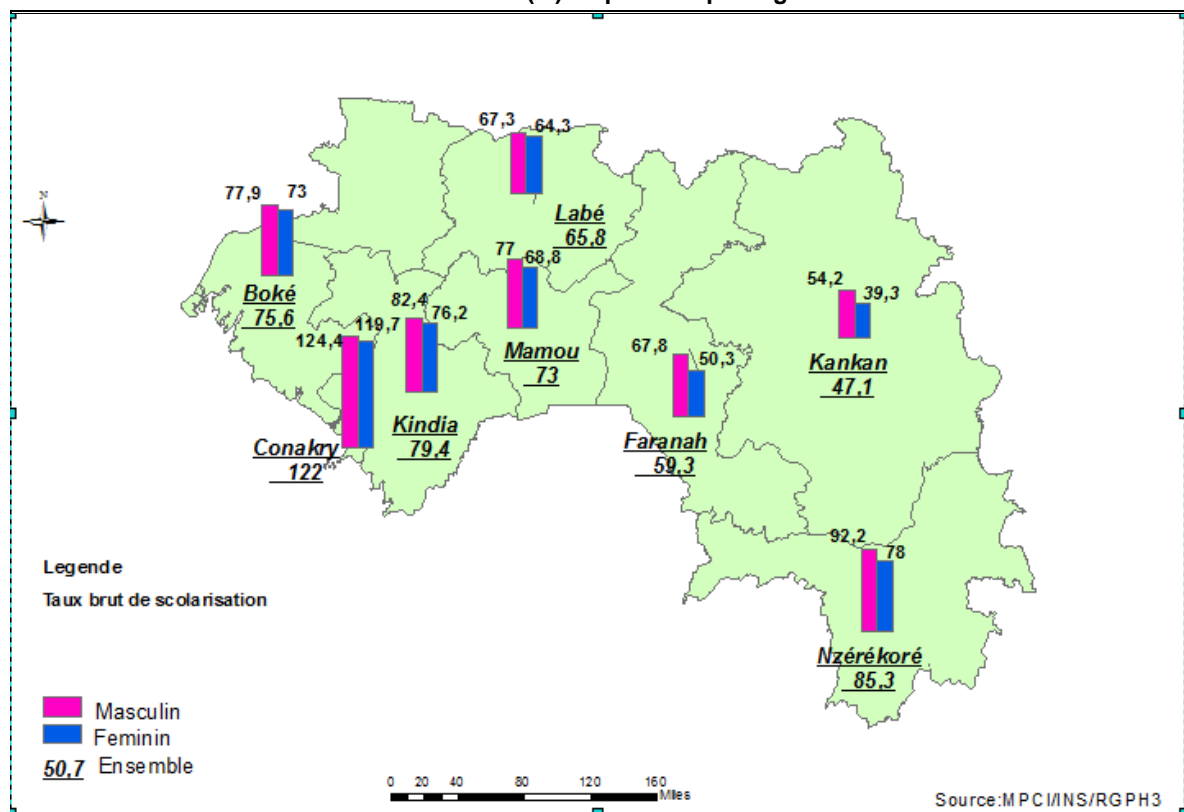
La carte 5-2 illustre de façon détaillée les niveaux et disparités régionales en matière de scolarisation au primaire tant au niveau du sexe masculin, du sexe féminin, qu'au niveau des deux sexes réunis.

<sup>50</sup> Seule la préfecture de Kissidougou de la région de Faranah se situe hors des deux poches de pauvreté.

<sup>51</sup> Notamment EIBC (94), EIBEP (2003), ELEP (2007).

<sup>52</sup> Par exemple Mamadou Dian Dilé Diallo (2003) aboutit, dans le cadre des recherches menées à l'IFORD (Cameroun) pour l'obtention d'un DESS en Démographie, aux mêmes résultats mais avec l'approche économétrique. La recherche portait sur les enfants de 6-15 ans. Sur la base d'une régression logistique portant sur les données de l'EDS (1999), il trouve que « *Les enfants résidant à Conakry ont 3 fois plus de chances de d'être mis à l'école que les enfants de la Haute Guinée. Ceux vivant en Basse Guinée avaient 2,5 fois plus de chances d'être scolarisé que leurs camarades de la Haute Guinée. De même, les enfants de la Moyenne Guinée et ceux de la Guinée Forestière avaient respectivement 56% et 62 % plus de chances d'être envoyé à l'école que les enfants de la Haute Guinée* »

Carte 5-2 : Taux brut de scolarisation (%) au primaire par région de résidence selon le sexe



Les résultats affichés par la région de Conakry, sont essentiellement liés à la conjonction de facteurs favorables, notamment le volume d'offre d'éducation glané par la région (Chapitre 1). Le niveau de la demande y jouerait un rôle important dans la mesure où Conakry est la région réputée la moins pauvre du pays avec un taux de pauvreté culminant seulement 26,3%, (ELEP2007).

- Au niveau des milieux de résidence

Tout d'abord notons qu'en milieu urbain, à l'exception de la région de Kankan, les taux de scolarisation au primaire sont supérieurs à 100% (TBS >100). Ces taux mettent en évidence des problèmes de retard à l'entrée au CP1 et/ou des échecs répétés des élèves en milieu urbain.

Dans ce milieu de résidence, la tendance dans la répartition des niveaux de scolarisation au primaire, diffère de celle observée au niveau régional. Pour les deux sexes réunis, le niveau de scolarisation le plus élevé revient à la région de Boké (122,7%) suivi de près par Conakry (122%), alors que les plus faibles niveaux sont enregistrés par les régions de Labé (112,8%), Faranah (111,1%) et Kankan (98%). On observe la même tendance quel que soit le sexe considéré.

Le bon résultat de la région de Boké qui occupe le 1<sup>er</sup> rang attire l'attention. Il découle des taux de scolarisation plus élevés associés à d'importants poids de la population scolaire, au niveau des sous-préfectures de Kamsar et Sangarédi (considérées par le RGPH3 comme milieux urbains). Ces sous-préfectures sont au cœur de l'exploitation des mines de bauxite au nord-ouest de la Guinée.

Globalement, le milieu rural suit la tendance observée au niveau régional.

**Tableau 5-3: Taux brut de scolarisation au primaire (%) par région de résidence selon le milieu de résidence et le sexe**

Région de résidence	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	127,0	118,5	122,7	64,6	58,8	61,9	77,9	73,0	75,6
Conakry	124,4	119,7	122,0	na	na	na	124,4	119,7	122,0
Faranah	118,7	103,3	111,1	55,7	37,1	46,7	67,8	50,3	59,3
Kankan	105,4	90,5	98,0	44,0	28,3	36,5	54,2	39,3	47,1
Kindia	124,2	113,6	118,8	64,6	57,5	61,3	82,4	76,2	79,4
Labé	114,6	111,1	112,8	62,2	59,1	60,6	67,3	64,3	65,8
Mamou	124,0	118,8	121,4	70,4	61,3	66,0	77,0	68,8	73,0
N'Zérékoré	126,0	112,7	119,5	83,2	68,3	76,0	92,2	78,0	85,3
<b>Ensemble</b>	<b>121,9</b>	<b>113,4</b>	<b>117,5</b>	<b>62,1</b>	<b>50,9</b>	<b>56,7</b>	<b>79,5</b>	<b>70,5</b>	<b>75,1</b>

Enfin, toutes les régions (à l'exception de Conakry) cachent de fortes disparités, en termes de niveau de scolarisation. Ces disparités se situent non seulement au niveau des préfectures (Annexes A), mais aussi au niveau des sous-préfectures qui composent les préfectures (Annexes B). Comme l'on peut s'y attendre, les disparités entre les sous-préfectures sont plus importantes que celles observées au niveau des préfectures.

## 5.2.2. Taux net de scolarisation dans le primaire

### 5.2.2.1. Niveau national et milieu de résidence

Le taux net de scolarisation (TNS) au primaire est le pourcentage de la population scolaire âgée de 6-11 ans de ce cycle d'études dans la population des 6-11 ans. Au niveau national, le TNS au primaire s'élève à 47,2%. Il subsiste un écart entre les sexes : chez les garçons le TNS se chiffre à 49,3% contre 45% chez les filles, (tableau 5-4). On note également un écart urbain/rural qui est encore plus élevé. En milieu urbain le TNS atteint 74,7% contre 36,3% en milieu rural. Ce déséquilibre milieu urbain/milieu rural persiste quel que soit le sexe considéré.

### 5.2.2.2. Variation régionale

#### - Au niveau des régions

Le niveau de scolarisation exprimé en TNS, met en évidence une nette domination de la région de Conakry (76%) sur les autres régions. Elle est de loin suivie par la région de N'Zérékoré (52%). Les plus faibles TNS reviennent à Labé (43,2%), Faranah (36,7%) et Kankan (30,6%). Quel que soit le sexe considéré, on observe la même tendance.

#### - Au niveau des milieux de résidence

En milieu urbain la tendance diffère de celle observée au niveau régional.

**Tableau 5-4: Taux net de scolarisation au primaire (%) par région de résidence selon le milieu de résidence et le sexe**

Région de résidence	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	78,2	74,3	76,2	40,3	38,5	39,5	48,4	47,0	47,7
Conakry	77,6	74,6	76,0	na	na	na	77,6	74,6	76,0
Faranah	69,8	63,3	66,5	34,0	24,7	29,5	40,8	32,4	36,7
Kankan	64,1	57,9	61,0	28,6	19,4	24,2	34,5	26,2	30,6
Kindia	75,4	69,4	72,3	41,2	38,1	39,7	51,4	48,6	50,0
Labé	78,7	75,9	77,3	40,1	38,8	39,5	43,9	42,6	43,2
Mamou	79,2	76,0	77,6	44,1	39,3	41,8	48,4	44,1	46,3
N'Zérékoré	72,1	66,7	69,5	50,4	43,5	47,1	55,0	48,6	51,9
<b>Ensemble</b>	<b>74,7</b>	<b>70,5</b>	<b>72,5</b>	<b>39,0</b>	<b>33,4</b>	<b>36,3</b>	<b>49,3</b>	<b>45,0</b>	<b>47,2</b>

Dans ce milieu de résidence, pour les deux sexes réunis, c'est la région de Boké qui enregistre le niveau de scolarisation le plus élevé (76,2%) suivie par la région de Conakry (76%), alors que les niveaux de scolarisation les plus faibles reviennent aux régions de N'Zérékoré (69,5%), Faranah (66,5%) et Kankan (61%) (Tableau 5-4). On observe la même tendance quel que soit le sexe considéré.

En milieu rural la tendance est également différente de celle qui prévaut au niveau régional

En conclusion, le taux brut de scolarisation au primaire en Guinée s'établit à un niveau appréciable (75,1%), avec toutefois de disparités perceptibles entre filles (70,1%) et garçon (79,5%). Cette disparité sexuelle persiste quel que soit le milieu de résidence considéré. Il subsiste une disparité encore plus importante entre milieu rural (56,7%) et milieu urbain (117%). Cette disparité urbain/rural persiste quel que soit le sexe considéré.

Au niveau régional, pour les deux sexes réunis, de loin la région de Conakry enregistre le taux brut de scolarisation le plus élevé (122%) suivie par la région de N'Zérékoré (85,3%), alors que les taux les plus faibles reviennent aux régions de Faranah (59,3%) et Kankan (47,1%). Cette tendance persiste quel que soit le sexe considéré. La région de Conakry tire principalement son avantage du volume d'offre d'éducation qu'elle a su attirer.

Au niveau des milieux de résidence à l'échelle des régions, les tendances diffèrent. En milieu urbain, pour les deux sexes réunis, le TBS le plus élevé revient plutôt à la région de Boké (122,7%), suivie par la région de Conakry (122%) et la région de Mamou (121,4%). Les taux les plus faibles sont toujours enregistrés par les régions Faranah (111,1%) et Kankan (98%). Les tendances affichées au niveau des sexes sont légèrement différentes. Le bon résultat de la région de Boké, est lié aux niveaux de scolarisation aux poids dans la population scolaire de deux sous-préfectures de cette région, qui sont au cœur de l'exploitation industrielle des mines de bauxite en Guinée (Kamsar et Sangarédi).

Globalement le taux net de scolarisation présente les mêmes tendances que le taux brut de scolarisation.

### **5.3. Niveau de la scolarisation dans le secondaire 1er cycle**

#### **5.3.1. Taux brut de scolarisation dans le secondaire 1er cycle**

##### 5.3.1.1. Niveau national et milieu de résidence

Le taux brut de scolarisation (TBS) au premier cycle du secondaire, est le pourcentage de la population scolaire de ce cycle d'études dans la population 12-15 ans. Selon le RGPH3, le Taux Brut de Scolarisation au collège s'établit à 39,4%<sup>53</sup> à l'échelle du pays. Il est plus important chez les garçons (45,8%) que chez les filles (33%), (tableau 5-5).

Ce déséquilibre sexuel persiste quel que soit le milieu de résidence considéré.

En outre, il existe un important écart entre les milieux de résidence : pour les deux sexes, le TBS atteint 71,7% en milieu urbain, alors qu'en milieu rural il culmine seulement à 20%. Ainsi, le milieu urbain est 3,5 fois plus scolarisé que le milieu rural. La disparité urbain/rural subsiste toujours quel que soit le sexe considéré.

<sup>53</sup> Le TBS des Statistiques de l'Education au collège pour l'année scolaire 2013/2014 est de 45,1%



**Tableau 5-5 : Taux brut de scolarisation au 1er cycle du secondaire (%), par région de résidence, selon le milieu de résidence et le sexe**

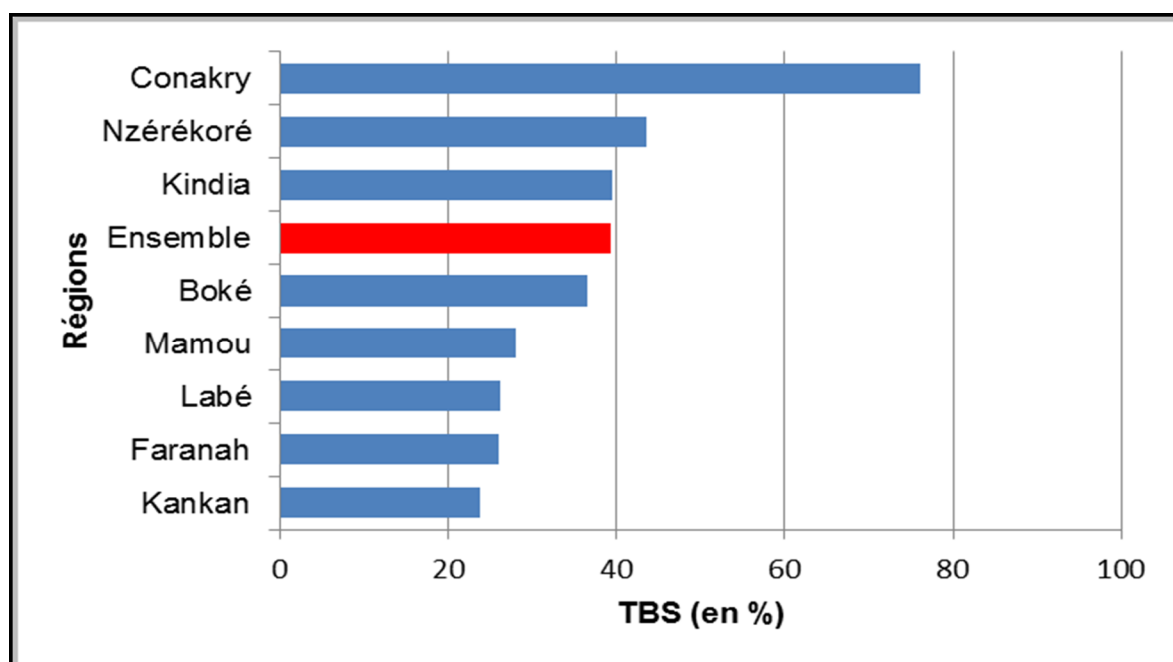
Région de résidence	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	95,1	66,8	80,6	22,5	13,9	18,4	42,4	30,2	36,5
Conakry	87,8	66,3	76,2	na	na	na	87,8	66,3	76,2
Faranah	75,5	46,3	61,0	18,5	8,1	13,6	33,0	18,5	26,1
Kankan	74,1	46,3	60,1	17,9	8,1	13,1	30,3	17,0	23,8
Kindia	79,5	56,9	67,5	25,1	16,0	20,8	45,5	33,6	39,6
Labé	74,5	72,4	73,4	21,3	17,9	19,6	27,4	25,1	26,2
Mamou	80,2	67,1	73,5	22,5	16,2	19,4	31,5	24,5	28,0
N'Zérékoré	88,4	54,1	71,1	41,8	24,4	33,6	53,7	32,7	43,6
Ensemble	84,1	60,5	71,7	24,7	14,9	20,0	45,8	33,0	39,4

### 5.3.1.2. Variation régionale

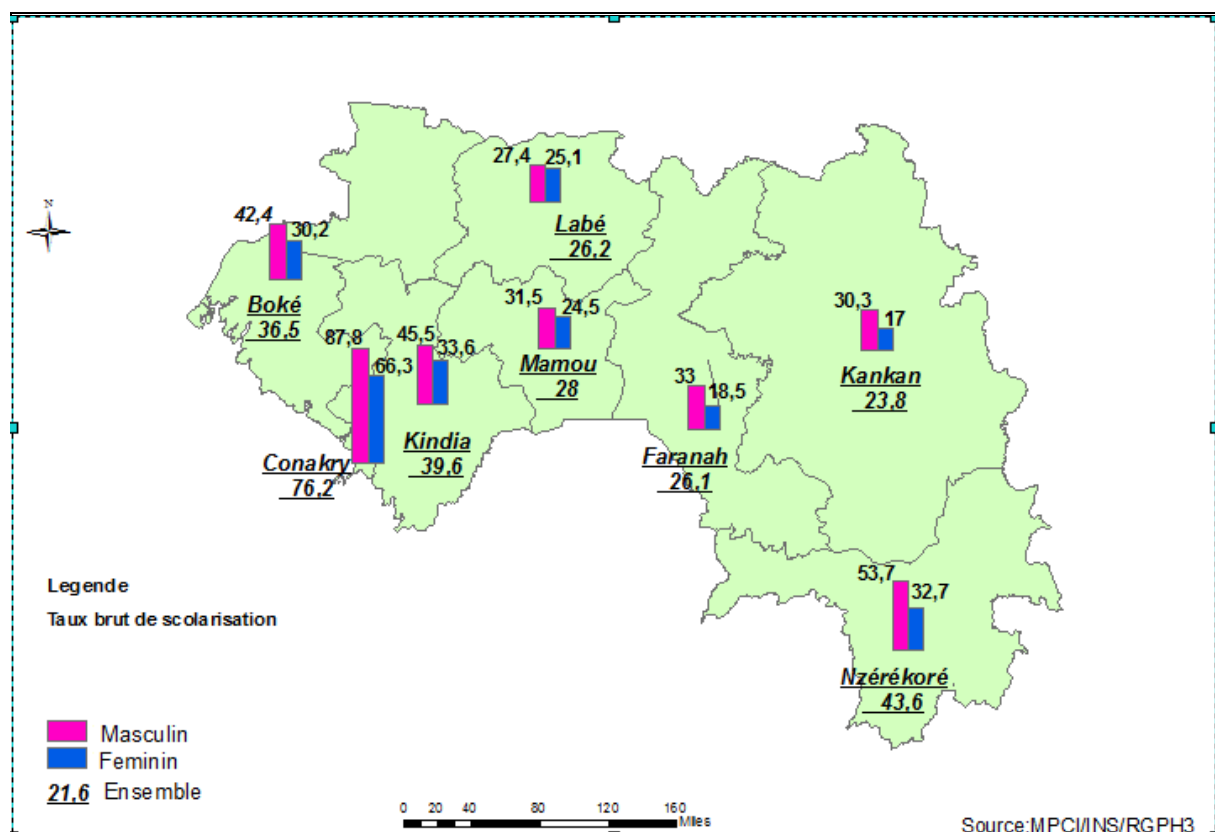
#### - Au niveau des régions

A travers le graphique 5-3 extrait du tableau 5-5, l'on s'aperçoit que la région de Conakry se démarque nettement des autres en matière de scolarisation au collège. Avec un TBS de 76,2%, de loin elle se hisse au premier rang, suivie par la région de N'Zérékoré (43,6%), alors que les régions de Labé (26,2%), Faranah (26,1%) et Kankan (23,8%) enregistrent les plus faibles TBS au collège. On y remarque, en outre, que seules trois régions de résidences (Conakry, N'Zérékoré et Kindia) affichent des TBS supérieurs à la moyenne nationale (39,4%).

Chez les garçons on observe la même tendance, alors que chez les filles, la tendance est légèrement différente (tableau 5-5).

**Graphique 5-3: Taux brut de scolarisation (%) au 1er cycle du secondaire par région de résidence**


La carte 5-3 donne une illustration détaillée des niveaux et disparités régionales en matière de scolarisation au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire tant au niveau du sexe masculin, du sexe féminin, qu'au niveau des deux sexes réunis.

**Carte 5-3 : Taux brut de scolarisation (%) au 1er cycle du secondaire par région de résidence selon le sexe**


Notons que, l'avance de la région de Conakry sur les autres, en termes de niveau de scolarisation au collège, tient principalement au volume d'offre d'éducation au secondaire qu'elle a su drainer (Chapitre 1). En 2013/2014 elle a attiré la plus grande part (40,3%)<sup>54</sup> de l'offre totale d'éducation (publique, privée et communautaire) du pays, au niveau du secondaire. En particulier, elle a attiré 83%<sup>55</sup> de l'offre d'éducation au secondaire venant du secteur privé. Comme la région de Conakry est la moins pauvre du pays (ELEP2007, ELEP2012), les niveaux des revenus, entretenant une demande solvable soutenue, seraient un facteur essentiel dans l'attraction de cette offre privée d'éducation.

- Au niveau des milieux de résidence :

Les tendances (en termes de répartition des TBS) qui se dessinent dans les milieux de résidence, s'écartent légèrement de celle observée au niveau des régions. En effet, en milieu urbain, au niveau des deux sexes réunis, c'est la région de Boké (80,6%) qui occupent le groupe de tête suivie de Conakry (76,2%), alors que les plus faibles TBS reviennent aux régions de Kindia (67,5%), Faranah (61%) et Kankan (60%). Cette tendance est différente de celle affichée aussi bien chez les garçons que chez les filles.

Les bons résultats de la région de Boké qui devance même celle de Conakry viennent de ce que les sous-préfectures de Kamsar et Sangarédi, fortement scolarisées à ce cycle d'étude sont considérées par le RGPH3 comme milieux urbains. Ces sous-préfectures sont au cœur de l'exploitation des mines de bauxite au nord-ouest de la Guinée.

En milieu rural<sup>56</sup>, au niveau des deux sexes réunis, ce sont les régions de N'Zérékoré (33,6%) et Kindia (20,8%) qui enregistrent les TBS les plus élevés alors que les plus petits TBS reviennent toujours à

<sup>54</sup> Offre exprimé en termes de salles de classes

<sup>55</sup> D'après les Statistiques de l'Education

<sup>56</sup> L'analyse en milieu rural exclue la région de Conakry comme celle-ci est urbanisée à 100%

Faranah (13,6%) et Kankan (13,1%). Cette tendance s'écarte de celle affichée aussi bien chez les garçons que chez les filles.

Quelle que soit la région de résidence considérée, à ce cycle d'études, le milieu rural est moins scolarisé que le milieu urbain. Il en est de même quel que soit le sexe considéré.

Enfin, excepté la région de Conakry, toutes les régions cachent de fortes disparités, en termes de niveau de scolarisation au collège. Ces disparités se situent non seulement au niveau des préfectures qui composent les régions (ANNEXES A), mais aussi au niveau des sous-préfectures qui composent les préfectures (ANNEXES B). Comme l'on peut s'y attendre, les disparités entre les sous-préfectures sont plus importantes que celles observées au niveau des préfectures.

### **5.3.2. Taux net de scolarisation dans le secondaire 1er cycle**

#### 5.3.2.1. Niveau national et milieu de résidence

Le taux net de scolarisation (TNS) au premier cycle du secondaire, est le pourcentage de la population scolaire âgée de 12-15 ans de ce cycle d'études dans la population des 12-15 ans. Le taux net de scolarisation au collège s'élève à 13,5% dans l'ensemble du pays. Un léger écart sépare les garçons (14,8%) des filles (12,2%), (tableau 5-6). Ce déséquilibre sexuel persiste quel que soit le milieu de résidence considéré. Entre le milieu urbain et le milieu rural subsiste un écart encore plus important : pour les deux sexes réunis, le TNS atteint en milieu urbain 24,9% contre seulement 6,7% en milieu rural. L'écart urbain/rural persiste quel que soit le sexe considéré.

#### 5.3.2.2. Variation régionale

##### - Au niveau des régions

Nous relevons qu'au niveau des régions, c'est Conakry enregistre le TNS le plus élevé (28,5%), suivie par Kindia (14%). Les plus faibles TNS reviennent à Labé (10,7%), Kankan (8%) et Faranah (7,8%). On observe la même tendance chez les garçons. Il en est de même chez les filles hormis le fait que dans le groupe de 3 régions aux plus petits TNS, outre Kankan et Faranah on a N'Zérékoré. En outre, l'on note que quelle que soit la région de résidence considérée, à ce cycle d'études, les filles sont moins scolarisées que les garçons. Cette disparité sexuelle persiste quel que soit la région de résidence considérée.

##### - Au niveau des milieux de résidence

Les tendances diffèrent de celle observée au niveau des régions. En effet, en milieu urbain, pour les deux sexes, les TNS les plus élevés sont enregistrés les régions de Labé (31,5%) suivie de Mamou (28,5%) et Conakry (28,5%). Les plus petits TNS reviennent à Kankan (19,3%), Faranah (18,1%) et N'Zérékoré (17%). On observe la même tendance tant chez les garçons que chez les filles.

**Tableau 5-6: Taux net de scolarisation au 1er cycle du secondaire (%) par région de résidence selon le milieu de résidence et le sexe**

Région de résidence	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	29,7	24,8	27,2	7,0	5,0	6,0	13,2	11,1	12,2
Conakry	31,4	26,0	28,5	na	na	na	31,4	26,0	28,5
Faranah	21,2	14,9	18,1	5,5	2,7	4,2	9,5	6,1	7,8
Kankan	21,4	17,2	19,3	6,0	3,4	4,7	9,4	6,6	8,0
Kindia	26,5	22,0	24,1	8,3	5,9	7,2	15,1	12,8	14,0
Labé	31,8	31,2	31,5	8,2	7,5	7,8	10,9	10,6	10,7
Mamou	30,3	26,9	28,5	8,4	6,5	7,4	11,8	9,8	10,8
N'Zérékoré	20,1	14,0	17,0	11,6	6,9	9,4	13,8	8,9	11,4
<b>Ensemble</b>	<b>27,4</b>	<b>22,6</b>	<b>24,9</b>	<b>7,9</b>	<b>5,3</b>	<b>6,7</b>	<b>14,8</b>	<b>12,2</b>	<b>13,5</b>

En milieu rural, pour les deux sexes, les TNS les plus élevés sont affichés par les régions de N'Zérékoré (9,4%) et Labé (7,8%), alors que les plus petits reviennent toujours aux régions de Kankan (4,7%) et Faranah (4,2%). La même tendance s'observe chez les filles. Il en est de même chez les garçons hormis le fait que dans le groupe des régions ayant les TNS les plus élevés, outre la région de N'Zérékoré on a celle de Mamou

Enfin, pour les deux sexes réunis, l'on remarque que le milieu rural est moins scolarisé, à ce cycle d'étude, que le milieu urbain quelle que soit la région de résidence considérée. La disparité urbain/rural persiste quel que soit le sexe considéré.

En conclusion, le taux brut de scolarisation au collège s'établit à 39,4% à l'échelle du pays. Il est plus élevé chez les garçons (45,8%) que chez les filles (33%). Cette disparité sexuelle persiste quel que soit le milieu de résidence considéré. On observe en outre une disparité entre le milieu urbain (71,7%) et le milieu rural (20%). Cette disparité rural/urbain persiste quel que soit le sexe considéré.

Au niveau régional, pour les deux sexes réunis, la région de Conakry (avec un TBS= 76,2%) se démarque des autres. Elle est de loin suivie par la région de N'Zérékoré (43,6%). La région de Kankan enregistre le plus faible TBS (26,1%). Quel que soit le sexe considéré, globalement on observe la même tendance<sup>57</sup>.

A l'inverse au niveau des milieux de résidence (échelle des régions), les tendances de la répartition des TBS diffèrent. En milieu urbain, le TBS le plus élevé revient plutôt à la région de Boké (80,6%), suivie des régions de Conakry (76,2%) de Mamou (73,5%), alors que les taux les plus faibles reviennent aux régions de Faranah (61%) et Kankan (60,1%). Ce bon résultat de la région de Boké vient de ce qu'elle abrite deux sous-préfectures (Kamsar et Sangarédi) considérées comme des milieux urbains, fortement peuplés ayant de niveaux élevés de scolarisation à ce cycle d'études.

Globalement, les taux net de scolarisation suivent les tendances affichées par les taux bruts de scolarisation.

<sup>57</sup> Toutefois au niveau du sexe masculin c'est plutôt la région de Labé qui enregistre le plus faible TNS

## 5.4. Niveau de la scolarisation dans le secondaire 2nd cycle

### 5.4.1. Taux brut de scolarisation dans le secondaire 2nd cycle

#### 5.4.1.1. Niveau national et milieu de résidence

Le taux brut de scolarisation (TBS) au second cycle du secondaire (lycée), est le pourcentage de la population scolaire de ce cycle d'études dans la population 16-18. Le RGPH3 évalue le TBS au 2<sup>nd</sup> cycle du secondaire à 27%<sup>58</sup> sur l'ensemble du pays (tableau 5-7).

**Tableau 5-7: Taux brut de scolarisation au 2nd cycle du secondaire (%) par région de résidence, selon le milieu de résidence et le sexe**

Région de résidence	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	67,9	39,1	53,5	10,4	3,3	6,4	30,8	14,0	21,7
Conakry	74,7	48,3	60,6	na	na	na	74,7	48,3	60,6
Faranah	59,4	26,9	43,7	10,1	2,2	5,7	27,3	9,2	17,6
Kankan	56,0	29,0	42,2	7,8	2,0	4,5	20,9	8,2	13,8
Kindia	66,6	39,8	52,3	15,7	5,3	9,6	39,5	19,7	28,4
Labé	60,3	42,2	50,4	10,2	4,8	7,2	18,3	10,6	14,0
Mamou	61,8	37,5	49,1	11,9	5,7	8,3	23,6	12,0	17,0
N'Zérékoré	57,0	25,5	41,2	18,2	6,2	11,6	31,3	11,8	20,8
<b>Ensemble</b>	<b>67,0</b>	<b>40,1</b>	<b>53,0</b>	<b>12,0</b>	<b>4,1</b>	<b>7,5</b>	<b>36,9</b>	<b>18,8</b>	<b>27,0</b>

D'importantes disparités subsistent entre les sexes : chez les garçons le TBS atteint 36,9% contre seulement (18,8%) pour les filles. Ainsi, au lycée les filles sont deux fois moins scolarisées que les garçons. Ces disparités sexuelles persistent quel que soit le milieu de résidence considéré.

On note, en outre, des disparités sont encore plus importantes entre milieux de résidence : pour les deux sexes réunis, le milieu urbain enregistre un TBS de 53% contre seulement 7,5% pour le milieu rural, soit un rapport de 7 à 1. Ces disparités urbain/rural persistent quel que soit le sexe considéré.

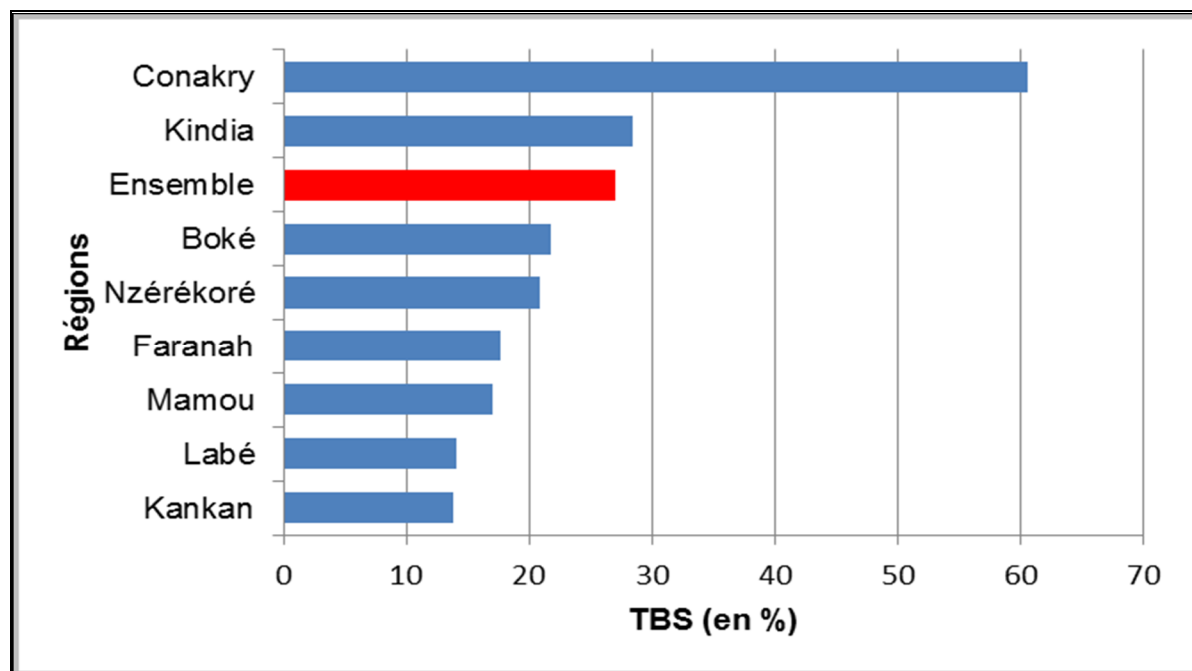
#### 5.4.1.2. Variation régionale

- Au niveau des régions

Le graphique 5-4 extrait du tableau 5-7, indique que pour les deux sexes réunis, la région de Conakry se détache des autres : son TBS atteint 60,6% contre seulement 20,8% pour son poursuivant (Kindia). Les plus petits TBS reviennent aux régions Mamou (17%), Labé (14%) et Kankan (13,8%). A ce cycle d'études seules les régions de Conakry et Kindia enregistrent des TBS au-dessus de la moyenne nationale (27%).

<sup>58</sup>D'après les Statistiques de l'Education, le TBS au lycée à l'échelle du pays pour l'année scolaire 2013/ 2014 est de 29,9 %

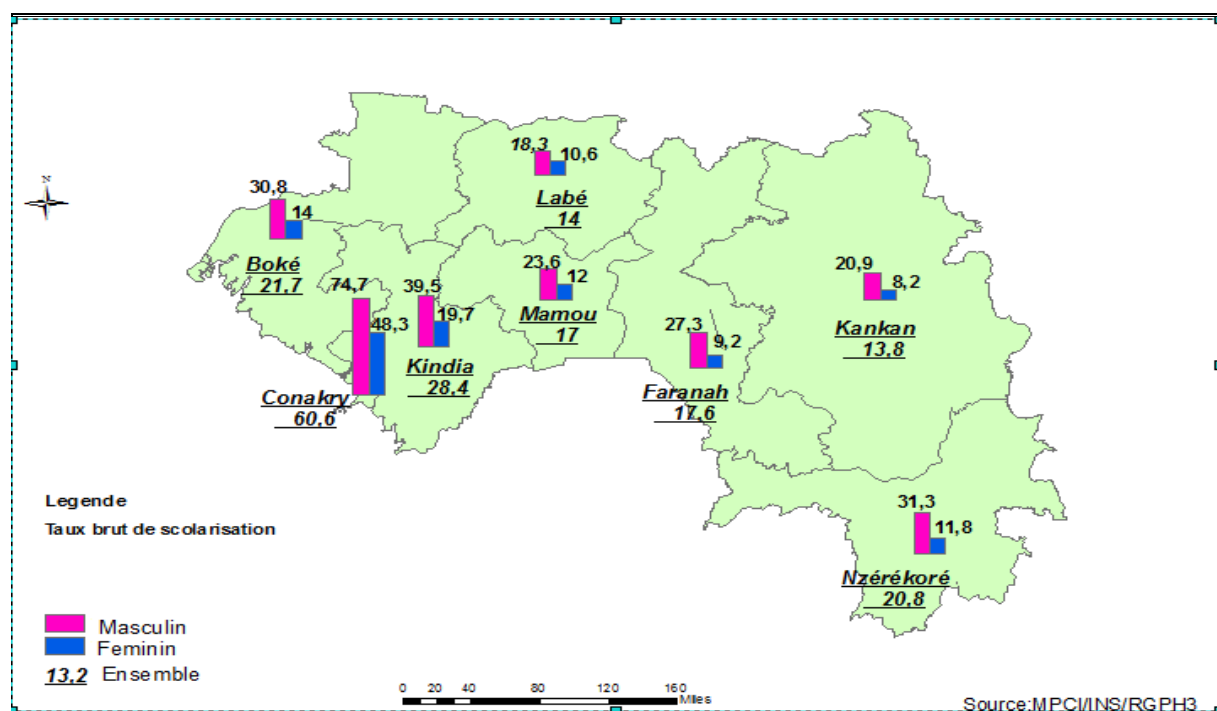
Graphique 5-4: Taux brut de scolarisation (%) au 2e cycle du secondaire par région de résidence



La tendance observée au niveau des deux sexes dans la répartition des TBS à ce cycle d'études, persiste chez les garçons. Il en est de même chez les filles hormis le fait que dans le groupe des régions aux plus petits TBS, outre Labé et Kankan on a la région de Faranah.

La carte 5-4 donne une illustration détaillée des disparités régionales des niveaux de scolarisation à ce cycle d'études tant au niveau du sexe masculin, du sexe féminin, qu'au niveau des deux sexes. Elle met en évidence une forte sous scolarisation, au sens du TBS, des filles par rapport aux garçons, notamment dans l'arrière-pays.

Carte 5-4 : Taux brut de scolarisation (%) au 2e cycle du secondaire par région de résidence selon le sexe



- Au niveau des milieux de résidence

Les tendances de la répartition des TBS au niveau des milieux de résidence (échelle des régions) diffèrent légèrement de celles observées au niveau des régions. En milieu urbain, pour les deux sexes réunis, la région de Conakry enregistre le plus grand TBS (60,6%) suivie par la région de Boké (53,5%). Les plus faibles TBS reviennent à Faranah (43,7%) Kankan (42,2%) et N'Zérékoré (41,2%). La même tendance s'observe chez les garçons. Il en va autrement chez les filles.

En milieu rural, pour les deux sexes réunis, la région de N'Zérékoré affiche le TBS le plus élevé (11,6%), suivie de Kindia (9,6%). Le TBS les plus faibles reviennent aux régions de Faranah (5,7%) et Kankan (4,5%). Cette tendance s'observe chez les garçons. Il en est de même chez les filles hormis le fait que dans le groupe des 2 régions ayant les TBS les plus élevés, outre N'Zérékoré on a la région de Mamou.

En outre, pour les deux sexes réunis, l'on remarque que le milieu rural est moins scolarisé que le milieu urbain quelle que soit la région de résidence considérée. Cette disparité urbain/rural persiste quel que soit le sexe considéré.

Enfin, notons qu'excepté la région de Conakry, toutes les régions cachent de fortes disparités, en termes de niveau de scolarisation. Ces disparités se situent au niveau des préfectures qui composent les régions (Annexes A).

#### **5.4.2. Taux net de scolarisation dans le secondaire 2nd cycle**

##### 5.4.2.1. Niveau national et milieu de résidence

Le taux net de scolarisation (TNS) au deuxième cycle du secondaire, est le pourcentage de la population scolaire âgée de 16-18 ans de ce cycle d'études dans la population 16-18 ans. A l'échelle du pays, le TNS pour ce cycle d'étude est d'un faible niveau (6,5%), (tableau 5-8). Les garçons avec un TNS de 8% dominent légèrement les filles (5,2%). Cette disparité sexuelle subsiste quel que soit le milieu de résidence considéré.

L'on note un important écart entre les milieux de résidences. Le TNS en milieu urbain atteint 13,4% contre seulement 1,4% en milieu rural, soit un rapport de près de 10 à 1. La disparité urbain/rural, en termes de TNS, persiste quel que soit le sexe considéré.

##### 5.4.2.2. Variation régionale

###### - Au niveau des régions

On relève que, pour les deux sexes réunis, la région de Conakry arrive en tête (16,9%) suivie de la région de la région de Kindia (7%). Les plus faibles TNS reviennent aux régions de Faranah (3,5%) N'Zérékoré (2,8%) et Kankan (2,6%) (Tableau 5-8). Cette tendance persiste chez filles. Il en est de même chez les garçons hormis le fait que dans le groupe des 3 régions ayant les plus faibles TNS, outre les régions N'Zérékoré, Kankan on a la région de Labé. En outre, l'on note que quelle que soit la région de résidence considérée les filles sont moins scolarisées que les garçons à ce cycle d'études. Cette disparité sexuelle persiste quel que soit le milieu de résidence considéré.

###### - Au niveau des milieux de résidence

La tendance de la répartition des TNS au niveau des milieux de résidence (échelle des régions) diffère de celle observée au niveau des régions. En milieu urbain, pour les deux sexes réunis, Conakry (16,9%) et Labé (16,6%) ont les TNS les plus élevés. Les plus faibles TNS reviennent toujours aux régions de Faranah (9,2%), Kankan (8%) et N'Zérékoré (5,9%) (Tableau 5-8). Cette tendance persiste tant chez les garçons que chez les filles. En milieu rural, pour les deux sexes réunis, les TNS les plus élevés sont enregistrés par les régions de Mamou (2,1%) et Kindia (2%) alors que les plus petits sont affichés par Faranah (0,8%) et Kankan (0,8%). Cette tendance revient aussi bien chez les filles que chez les garçons.

Enfin, pour les deux sexes réunis, l'on remarque que le milieu rural est moins scolarisé que le milieu urbain à ce cycle d'études quelle que soit la région de résidence considérée. La disparité urbain/rural persiste quel que soit le sexe considéré.

**Tableau 5-8: Taux net de scolarisation au 2nd cycle du secondaire (%) par région de résidence, selon le milieu de résidence et le sexe**

Région	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	15,5	11,1	13,3	1,8	0,5	1,1	6,6	3,7	5,0
Conakry	18,9	15,2	16,9	na	na	na	18,9	15,2	16,9
Faranah	11,8	6,4	9,2	1,4	0,3	0,8	5,1	2,1	3,5
Kankan	9,2	6,8	8,0	1,4	0,4	0,8	3,5	1,9	2,6
Kindia	15,7	11,4	13,4	3,0	1,3	2,0	9,0	5,5	7,0
Labé	17,8	15,7	16,6	2,4	1,3	1,8	4,9	3,6	4,1
Mamou	17,2	12,2	14,6	2,8	1,6	2,1	6,2	3,7	4,8
N'Zérékoré	8,1	3,8	5,9	2,3	0,7	1,4	4,2	1,6	2,8
<b>Ensemble</b>	<b>15,3</b>	<b>11,6</b>	<b>13,4</b>	<b>2,1</b>	<b>0,8</b>	<b>1,4</b>	<b>8,0</b>	<b>5,2</b>	<b>6,5</b>

En conclusion, à l'échelle du pays le taux brut de scolarisation au lycée se situe à un niveau très modeste (27,3%). Cet indicateur est plus élevé chez les garçons (36,9%) que chez les filles (18,8%). Cette disparité entre les sexes subsiste quel que soit le milieu de résidence considéré. L'on note une disparité encore plus forte entre le milieu rural (7,5%) et le milieu urbain (53%), celle-ci persiste quel que soit le sexe considéré.

Au niveau régional, pour les deux sexes réunis, c'est la région de Conakry qui, de loin, enregistre le TBS le plus élevé (60,6%), suivie de la région de Kindia (20,8%). Le plus faible taux revient à la région de Kankan (13,8%). Cette tendance persiste quel que soit le sexe considéré.

En outre, la tendance de la répartition des TBS au niveau des milieux de résidence diffère légèrement de celle observée au niveau des régions (Urbain + Rural). En milieu urbain, pour les deux sexes réunis, la région de Conakry (60,6%) est suivie par la région de Boké (53,5%), et les plus faibles TBS reviennent à Kankan (42,2%) et N'Zérékoré (41,2%). On observe la même tendance chez les garçons, à l'inverse de la situation qui caractérise les filles. Le bon résultat affiché par la région de Boké à ce cycle d'études, vient principalement des niveaux de scolarisation des sous-préfectures de Kamsar et Sangarédi (considérées par le RGPH3 comme milieux urbains).

## 5.5. Niveau de la scolarisation dans le secondaire

### 5.5.1. Taux brut de scolarisation dans le secondaire

#### 5.5.1.1. Niveau national et milieu de résidence

Le taux brut de scolarisation (TBS) au secondaire, est le pourcentage de la population scolaire de ce cycle d'études dans la population 12-18 ans. Les TBS au niveau du secondaire sont présentés dans le tableau 5-9. Dans l'ensemble du pays, le TBS s'élève à 34,5%<sup>59</sup>.

<sup>59</sup>Le TBS au secondaire de l'EDS 2012 est de 34,1%



**Tableau 5-9: Taux brut de scolarisation au secondaire (%) par région de résidence, selon le milieu de résidence et le sexe**

Région	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	83,2	55,1	69,0	18,3	9,3	13,7	38,0	23,3	30,6
Conakry	82,1	58,6	69,4	na	na	na	82,1	58,6	69,4
Faranah	68,8	38,4	53,9	15,9	5,7	10,8	31,0	14,8	22,9
Kankan	66,4	38,8	52,5	14,3	5,5	9,7	26,8	13,1	19,7
Kindia	74,1	49,7	61,1	22,0	11,3	16,5	43,3	27,6	35,1
Labé	68,5	59,3	63,5	17,7	12,9	15,2	24,3	19,4	21,7
Mamou	72,7	54,7	63,4	19,3	12,4	15,7	29,0	19,8	24,2
N'Zérékoré	74,6	41,6	58,0	33,6	16,7	25,1	45,3	23,8	34,5
<b>Ensemble</b>	<b>76,8</b>	<b>51,8</b>	<b>63,7</b>	<b>20,4</b>	<b>10,4</b>	<b>15,3</b>	<b>42,5</b>	<b>27,0</b>	<b>34,5</b>

On observe un écart entre filles et garçons dont les TBS s'élèvent à 42,5% et 27% respectivement. La disparité sexuelle (en termes de niveau de scolarisation au secondaire) subsiste quel que soit le milieu de résidence considéré.

Aussi, l'on note un écart encore plus important entre les milieux de résidence : pour les deux sexes réunis, le milieu urbain enregistre un taux qui culmine à 63,7% contre 15,3% en milieu rural. Donc au niveau du secondaire, le milieu urbain est 4,1 fois plus scolarisé que le milieu rural. Cette réalité (disparités entre milieux de résidence) persiste quelle que soit le sexe considéré.

#### 5.5.1.2. Variation régionale

##### - Au niveau des régions

Pour les deux sexes réunis, nous relevons une nette domination de la région de Conakry (69,4%) sur les autres, elle est suivie par la région de Kindia (35,1%). Les plus petits TBS sont enregistrés par les régions Faranah (22,9%), Labé (21,7%) et Kankan (19,7%) (Graphique 5-5). Seules deux régions (Conakry et Kindia) affichent des TBS supérieur à la moyenne nationale (34,5%).

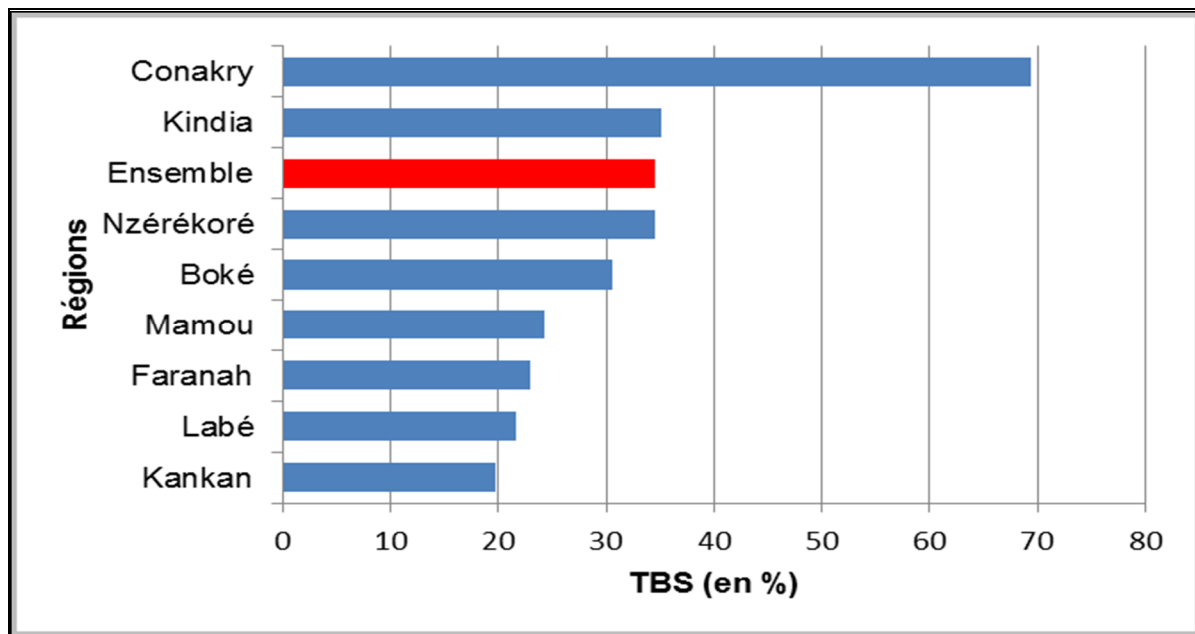
Les tendances dans la répartition régionale des TBS du secondaire, observées au niveau des deux sexes, persistent chez les filles. Il en est de même chez les garçons hormis le fait que dans le groupe des 2 régions ayant les TBS les plus élevés, la région de Conakry est suivie non pas par la région de Kindia mais par la région de N'Zérékoré.

La domination de la région de Conakry sur les autres à ce cycle d'études, tient principalement aux avantages dont elle bénéficie en matière d'offre d'éducation (chapitre 1). Au cours de l'année 2013/2014 par exemple, elle attire la plus importante part de l'offre totale d'éducation<sup>60</sup> au secondaire (40,3%<sup>61</sup>), et d'autre part 83% de l'offre émanant du secteur privé.

<sup>60</sup> Offre totale d'éducation=offre publique d'éducation + offre privée d'éducation+ offre communautaire d'éducation

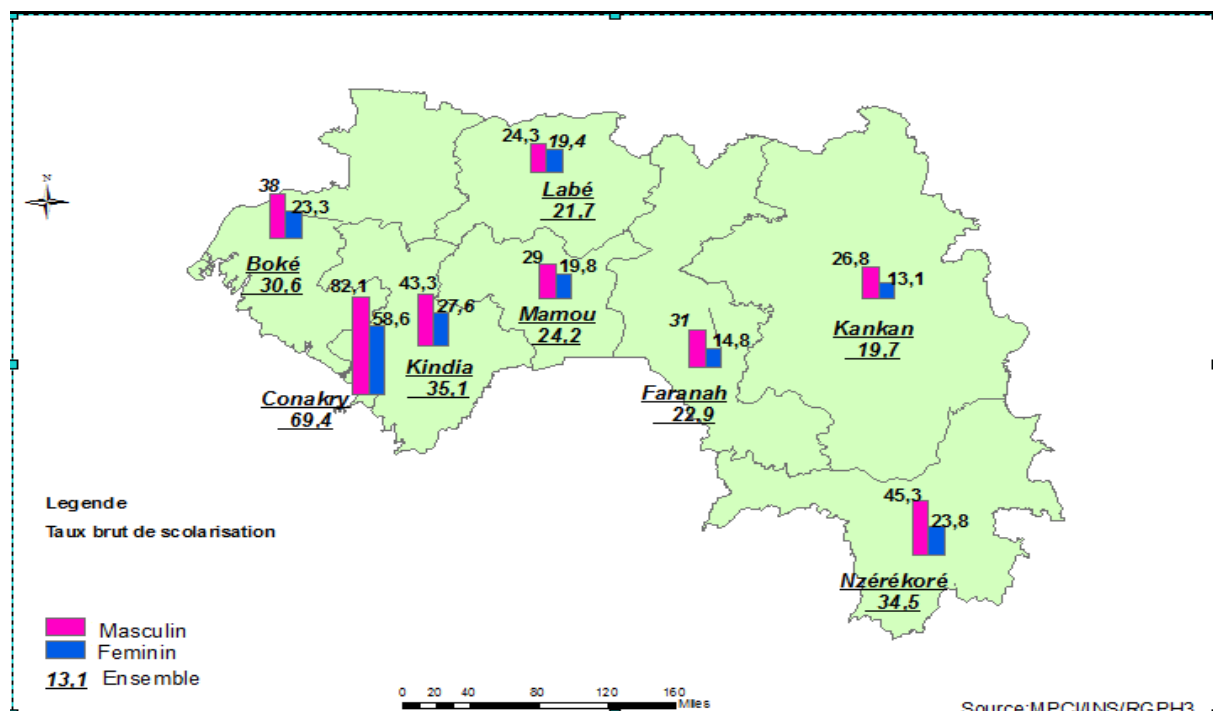
<sup>61</sup> Offre exprimé en termes de salles de classes

Graphique 5-5: Taux brut de scolarisation (%) du cycle secondaire par région de résidence



La carte 5-5 présente une illustration détaillée de la répartition du niveau de scolarisation au secondaire entre les régions du tant au niveau du sexe masculin, du sexe féminin, qu’au niveau des deux sexes.

Carte 5-5 : Taux brut de scolarisation (%) au secondaire par région de résidence selon le sexe



En particulier la carte ressort, au niveau régional, la disparité des niveaux de scolarisation filles/garçons à ce cycle d’étude. Et, cette disparité sexuelle persiste quel que soit le milieu de résidence considéré (tableau 5-9).

- Au niveau des milieux de résidence

Les tendances de la répartition des TBS au niveau des milieux de résidence (échelle des régions) diffèrent de celle observée au niveau des régions.

En milieu urbain pour les deux sexes réunis, les régions de Conakry (69,4%) et Boké (69%) ont les TBS les plus élevés. Les plus faibles taux reviennent aux régions de N'Zérékoré (58%), Faranah (53,9%) et Kankan (52,5%). Cette tendance s'observe chez les filles. Il en est de même chez les garçons excepté le fait que dans le groupe des 3 régions ayant les plus faibles TBS, outre Faranah et Kankan on a la région de Labé. A ce cycle d'études, le bon résultat de la région de Boké qui parvient à se hisser au niveau de Conakry, vient principalement des niveaux de scolarisation enregistrés par deux sous-préfectures de Kamsar et Sangarédi (considérées par le RGPH3 comme milieux urbains), au cœur de l'exploitation des mines de bauxite au nord-ouest de la Guinée.

En milieu rural, pour les deux sexes réunis, les TBS les plus élevés sont enregistrés par les régions de N'Zérékoré (25,1%) et Kindia (16,5%), alors que les TBS les plus petits reviennent aux régions de Faranah (10,8%) et Kankan (9,7%). Cette tendance persiste chez les garçons.

Enfin, pour les deux sexes réunis, l'on remarque que le milieu rural est moins scolarisé que le milieu urbain quelle que soit la région de résidence considérée. La disparité urbain/rural persiste quel que soit le sexe considéré.

## 5.5.2. Taux net de scolarisation dans le secondaire

### 5.5.2.1. Niveau national et milieu de résidence

Le taux net de scolarisation (TNS) au secondaire, est le pourcentage de la population scolaire âgée de 12-18 ans de ce cycle d'études dans la population 12-18 ans. Selon le tableau 5-10, le TNS au secondaire est 19,7% dans l'ensemble du pays. Ce chiffre est de 23,2% chez les garçons et de 16,4% chez les filles. Cette disparité sexuelle persiste quel que soit le milieu de résidence considéré.

En outre, l'on note un écart encore plus important entre les milieux de résidence. Alors que le TNS en milieu urbain atteint 35,4%, celui du milieu rural culmine seulement à 9,3%. Ainsi, au sens du TNS le milieu urbain est presque 4 fois plus scolarisé que le milieu rural.

### 5.5.2.2. Variation régionale

#### - Au niveau des régions

On relève que, pour les deux sexes réunis, les régions de Conakry (39,3%) et Kindia (20,1%) enregistrent les plus grands TNS, alors que les plus faibles TNS reviennent aux régions de Labé (14,5%), Faranah (12,6%) et Kankan (11,1%) (Tableau 5-10). Cette réalité persiste chez les garçons. Il en est de même chez les filles hormis le fait que dans le groupe des 3 régions ayant les plus petits TNS, outre Faranah et Kankan on a la région de N'Zérékoré. En outre, l'on note que quelle que soit la région de résidence considérée les filles sont moins scolarisées que les garçons. La disparité sexuelle persiste quel que soit le milieu de résidence considéré.

#### - Au niveau des milieux de résidence

La tendance de la répartition des TBS au niveau des milieux de résidence (échelle des régions) diffère de celle observée au niveau des régions. En milieu urbain, pour les deux sexes réunis, les régions de Labé (40,6%) et Mamou (39,7%) enregistrent les TNS les plus élevés, alors que les plus faibles TNS reviennent aux régions de Faranah (29,1%), N'Zérékoré (28%) et Kankan (28%) (Tableau 5-10). Cette tendance s'observe chez les filles. Il en est de même chez les garçons hormis le fait que dans le groupe des deux régions ayant les TNS les plus élevés, outre la région de Mamou on a la région de Boké.

En milieu rural, pour les deux sexes réunis, les régions de N'Zérékoré (14,4%) et Mamou (10,6%) affichent les TNS les plus élevés, alors que les TNS les plus petits reviennent aux régions de Faranah (6,2%) et Kankan (5,9%). Cette tendance s'observe tant chez les garçons que chez les filles.

Enfin, pour les deux sexes réunis, l'on remarque que le milieu rural est moins scolarisé que le milieu urbain quelle que soit la région de résidence considérée. Cette disparité urbain/rural persiste quel que soit le sexe considéré.

**Tableau 5-10: Taux net de scolarisation au secondaire (%) par région de résidence selon le milieu de résidence et le sexe**

Région de résidence	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	43,8	33,6	38,6	10,4	5,9	8,1	20,6	14,3	17,4
Conakry	44,0	35,2	39,3	na	na	na	44,0	35,2	39,3
Faranah	35,4	22,6	29,1	9,0	3,3	6,2	16,6	8,7	12,6
Kankan	33,1	23,0	28,0	8,4	3,6	5,9	14,3	8,0	11,1
Kindia	39,5	30,1	34,5	12,8	7,1	9,9	23,7	16,9	20,1
Labé	42,5	39,1	40,6	11,7	9,1	10,4	15,7	13,3	14,5
Mamou	43,7	36,1	39,7	12,9	8,4	10,6	18,5	13,3	15,8
N'Zérékoré	34,3	21,8	28,0	19,1	9,7	14,4	23,4	13,2	18,3
<b>Ensemble</b>	<b>40,3</b>	<b>31,0</b>	<b>35,4</b>	<b>12,1</b>	<b>6,6</b>	<b>9,3</b>	<b>23,2</b>	<b>16,4</b>	<b>19,7</b>

En conclusion, le taux brut de scolarisation au secondaire (collège et lycée) s'établit à 34,5% avec toutefois un écart entre filles (42,5%) et garçons (27%). La disparité sexuelle subsiste quel que soit le milieu de résidence considéré. L'on note un écart encore plus important entre le milieu rural (15,3%) et le milieu urbain (63,7%). Cette disparité urbain/rural persiste quel que soit le sexe considéré.

Au niveau régional, la région de Conakry (TBS=69,4%) se démarque des autres, elle est suivie de loin par la région de Kindia (35,1%). Le plus faible taux brut de scolarisation revient à la région de Kankan (19,7%). Le résultat de Conakry s'explique principalement par le niveau d'offre d'éducation qu'elle a su attirer<sup>62</sup>.

En outre, la tendance de la répartition des TBS au niveau des milieux de résidence diffère légèrement de celle observée au niveau des régions (Urbain + Rural). En milieu urbain, pour les deux sexes réunis, ce sont les régions de Conakry (69,4%) de Boké (69%) qui, à ce cycle d'études, enregistrent les TBS les plus élevés, alors que les plus faibles TBS reviennent aux régions de Faranah (53,9%) et Kankan (52,5%). Cette tendance diffère de celles observées aussi bien chez les filles que chez les garçons. Le bon résultat de la région de Boké à ce cycle d'études, serait principalement lié aux niveaux de scolarisation des sous-préfectures de Kamsar et Sangarédi (considérées par le RGPH3 comme milieux urbain), impliquées dans l'exploitation industrielle des mines de bauxite au nord-ouest de la Guinée.

La tendance de la répartition des TNS au niveau régional diffère de celle observée au niveau du TBS.

## 5.6. Niveau de la scolarisation dans le supérieur

### 5.6.1. Taux brut de scolarisation dans le supérieur

#### 5.6.1.1. Niveau national et milieu de résidence

Le taux brut de scolarisation (TBS) au supérieur, est le pourcentage de la population scolaire de ce cycle d'études dans la population 19-24 ans.

<sup>62</sup> Au cours de l'année 2013/2014, la région de Conakry a attiré 40,3% de l'offre totale d'éducation exprimée en termes de salles de classes (offre publique + offre privée + offre communautaire). En même elle a attiré 83% de l'offre émanant du secteur privé.

**Tableau 5-11: Taux brut de scolarisation au supérieur (%) par région de résidence, selon le milieu de résidence et le sexe**

Région de résidence	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	13,6	5,2	9,4	2,7	0,9	1,7	6,8	2,2	4,2
Conakry	32,8	19,8	26,2	na	na	na	32,8	19,8	26,2
Faranah	9,2	4,7	7,0	3,8	0,9	2,1	5,7	1,9	3,6
Kankan	17,9	6,6	12,4	2,7	0,7	1,6	7,3	2,2	4,5
Kindia	22,0	10,4	15,8	6,9	1,8	3,7	14,7	5,5	9,4
Labé	15,5	7,2	11,0	4,9	1,7	3,0	6,9	2,6	4,3
Mamou	24,2	8,7	16,1	5,2	1,8	3,1	10,2	3,1	5,9
N'Zérékoré	11,2	5,5	8,3	5,9	1,9	3,5	7,8	2,9	5,0
<b>Ensemble</b>	<b>24,7</b>	<b>13,6</b>	<b>19,1</b>	<b>4,4</b>	<b>1,3</b>	<b>2,6</b>	<b>15,1</b>	<b>6,8</b>	<b>10,6</b>

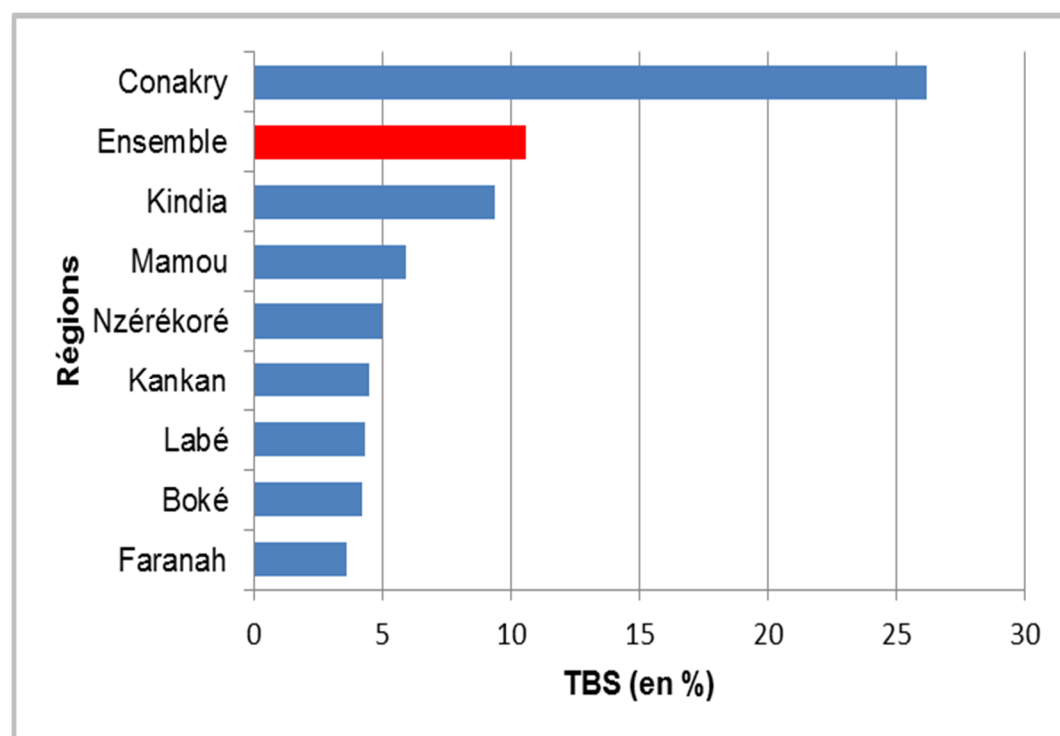
Le tableau 5-11 présente les données sur les TBS au supérieur. Dans l'ensemble du pays ce taux culmine seulement à 10,6%. Les garçons et les filles affichent des taux s'élevant respectivement à 15,1% et 6,8%. Donc au cycle du supérieur, les garçons sont 2,2 fois plus scolarisés que les filles. La disparité sexuelle, en termes de TBS, persiste quel que soit le milieu de résidence considéré.

Un écart encore plus important subsiste entre milieu urbain et milieu rural : en milieu urbain le TBS s'élève à 19,1% contre 2,6% en milieu rural. Il en découle qu'au supérieur, le milieu rural est 7,3 fois moins scolarisé que le milieu urbain. La disparité urbain/rural persiste quel que soit le sexe considéré.

#### 5.6.1.2. Variation régionale

- Au niveau régional

On relève que pour les deux sexes réunis, la région de Conakry se détache des autres régions. Le TBS y atteint 26,2%, loin de celui enregistré par la région de Kindia (9,4%) qui vient immédiatement après. Les taux les plus bas reviennent aux régions de Labé (4,3%), Boké (4,2%) et Faranah (3,6%), (Graphique 5-6).

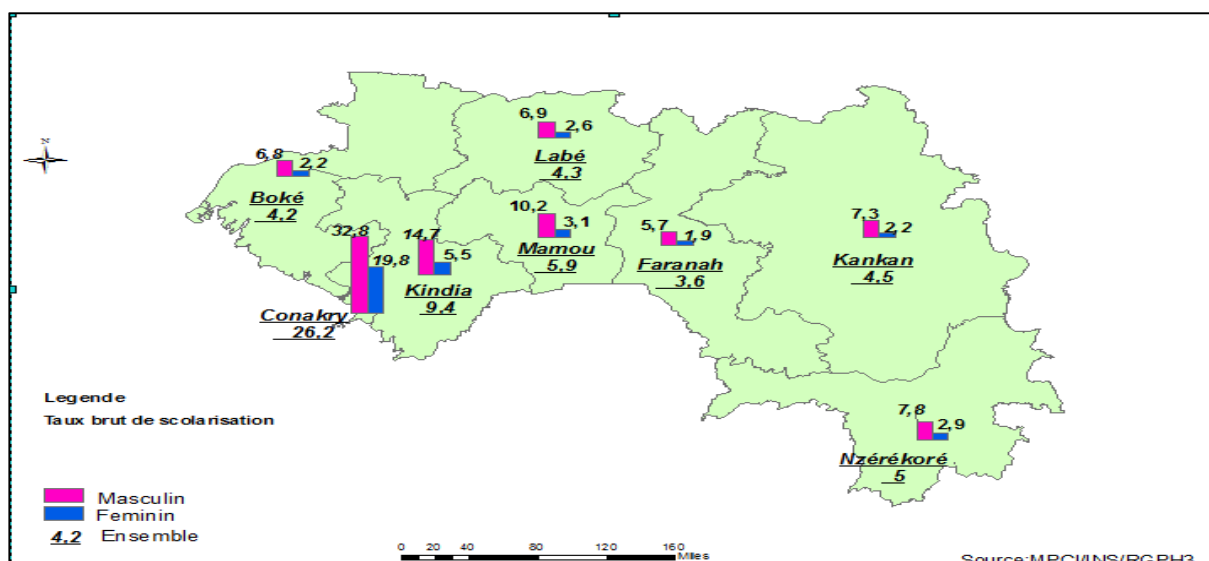
**Graphique 5-6: Taux brut de scolarisation (%) au supérieur par région de résidence**


L'examen du graphique indique qu'à ce niveau d'études, seul la région de Conakry affiche un TBS supérieur à la moyenne nationale (10,6%). Ce qui reflète la très forte concentration des structures d'enseignement supérieur par Conakry.

Les tendances, dans la répartition des TBS au supérieur, observées au niveau des deux sexes persistent chez les garçons. Il en est de même chez les filles, hormis le fait que dans le groupe des 3 régions détentrices des plus petits TBS, outre les régions de Boké et Faranah, on a la région de Kankan.

La carte 5-6 présente une illustration détaillée des niveaux de scolarisation au supérieur (tant au niveau du sexe masculin, du sexe féminin, qu'au niveau des deux sexes). En particulier la carte met en évidence la disparité des niveaux de scolarisation, à ce cycle d'étude, entre filles et garçon à l'échelle des régions. Quelle que soit la région de résidence considérée les filles sont de loin moins scolarisées que les garçons au supérieur.

**Carte 5-6 : Taux brut de scolarisation (%) au supérieur par région de résidence selon le sexe**



- Au niveau des milieux de résidence

La répartition des TBS au niveau des milieux de résidence (échelle des régions) diffère de celle observée au niveau des régions. En milieu urbain, pour les deux sexes réunis la région de Conakry conserve la première place (26,2%), suivie par la région de Mamou (16,1%). Les taux le plus bas reviennent aux régions de Boké (9,4%), N'Zérékoré (8,3%) et Faranah (7%) (Tableau 5-11). Cette tendance persiste chez les garçons. Il en est de même chez les filles hormis le fait que dans le groupe des 2 régions ayant les TBS les plus élevés, la région de Conakry est suivie non pas par celle de Mamou, mais plutôt par celle de Boké.

En milieu rural, pour les deux sexes réunis, les 2 régions détentrices de TBS les plus élevés sont : Kindia (3,7%) et N'Zérékoré (3,5%). A l'inverse, Boké (1,7%) et Kankan (1,6%) ont les TBS les plus petits. Cette tendance s'observe chez les garçons. Il en est de même chez les filles à la différence près que, outre Boké (0,9%) et Kankan (0,7%), la région de Faranah (0,9%) fait partie du groupe des régions aux plus petits TBS.

Enfin, pour les deux sexes réunis, l'on remarque que le milieu rural est moins scolarisé que le milieu urbain quelle que soit la région de résidence considérée. Cette disparité urbain/rural persiste quel que soit le sexe considéré.

## 5.6.2. Taux net de scolarisation dans le supérieur

### 5.6.2.1. Niveau national et milieu de résidence

Le taux net de scolarisation (TNS) au supérieur, est le pourcentage de la population scolaire âgée de 19 à 24 ans de ce cycle d'études dans la population 19-24 ans. Le TNS au supérieur est d'un faible niveau et le RGPH3 l'évalue à 5,6% à l'échelle du pays, (tableau 5-12). Il subsiste un écart entre les garçons et les filles : chez les garçons le taux s'établit à 7,7% contre 3,9% chez les filles. Cette disparité sexuelle persiste quel que soit le milieu de résidence considéré.

Un important écart existe entre les milieux de résidence : pour les deux sexes réunis, en milieu urbain le TNS atteint 10,9% alors qu'en milieu rural le TNS culmine seulement à 0,6%. La disparité urbain/rural persiste quel que soit le sexe considéré.

### 5.6.2.2. Variation régionale

- - Au niveau des régions

A ce niveau on relève que, pour les deux sexes réunis, la région de Conakry (16,4%) affiche le plus grand TNS, suivie, de loin, par la région de Kindia (4,7%). Les plus faibles TNS reviennent aux régions de Boké (1,4%), N'Zérékoré (0,9%) et Faranah (0,7%) (Tableau 5-12). Cette tendance persiste quel que soit le sexe considéré. En outre, l'on note que quelle que soit la région de résidence considérée les filles sont moins scolarisées que les garçons.

- Au niveau des milieux de résidence

L'on note que la tendance observée au niveau des régions, subsiste en milieu urbain, à l'inverse du milieu rural qui affiche une tendance différente. En effet, en milieu urbain, pour les deux sexes réunis, la région de Conakry (16,4%) affiche le plus grand TNS, suivie par la région de Kindia (8,3%). Les plus faibles TNS reviennent aux régions de Boké (3,9%), N'Zérékoré (2,1%) et Faranah (1,9%). Cette tendance persiste quel que soit le sexe considéré.

En milieu rural, pour les deux sexes réunis, les TNS les plus élevés sont affichés par les régions de Kindia (1,6%) et Labé (1,1%), alors que les TNS les plus petits reviennent aux régions Kankan (0,3%), Faranah (0,2%) et Boké (0,2%). Cette tendance persiste chez les garçons. Il en est de même chez les filles à la seule différence que, le groupe des régions aux TNS les plus élevés (Kindia et Labé), de même que celui des régions aux TNS les plus faibles (Kankan, Faranah et Boké), intègre d'autres régions.

Enfin, pour les deux sexes réunis, l'on remarque que le milieu rural est moins scolarisé que le milieu urbain quelle que soit la région de résidence considérée. Cette disparité urbain/rural persiste quel que soit le sexe considéré.

**Tableau 5-12: Taux net de scolarisation au supérieur (%) par région de résidence, selon le milieu de résidence et le sexe**

Région de résidence	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	5,9	1,8	3,9	0,4	0,1	0,2	2,5	0,6	1,4
Conakry	19,7	13,3	16,4	na	na	na	19,7	13,3	16,4
Faranah	2,4	1,4	1,9	0,4	0,1	0,2	1,1	0,4	0,7
Kankan	7,6	3,3	5,5	0,6	0,1	0,3	2,7	0,9	1,7
Kindia	11,1	5,8	8,3	3,0	0,8	1,6	7,2	2,9	4,7
Labé	8,4	3,6	5,8	2,0	0,5	1,1	3,2	1,0	1,9
Mamou	13,3	4,5	8,7	1,6	0,5	0,9	4,7	1,2	2,6
N'Zérékoré	2,6	1,5	2,1	0,8	0,1	0,4	1,5	0,5	0,9
<b>Ensemble</b>	<b>13,5</b>	<b>8,4</b>	<b>10,9</b>	<b>1,1</b>	<b>0,3</b>	<b>0,6</b>	<b>7,7</b>	<b>3,9</b>	<b>5,6</b>

En conclusion, le taux brut de scolarisation au supérieur demeure très bas au niveau national (10,6%). Il subsiste un écart entre filles (6,8%) et garçons (15,1%). Cette disparité filles/garçons est également observée quel que soit le milieu de résidence considéré. L'on note en outre un écart encore plus important entre le milieu rural (2,6%) et le milieu urbain (19,1%). Ces chiffres indiquent que l'enseignement supérieur reste essentiellement une réalité urbaine. Les disparités filles/garçons et urbain/rural subsistent également au niveau des régions de résidence. A ce niveau, la région de Conakry (TBS=26,2%) se démarque des autres des régions, elle est suivie par la région de Kindia (9,4%). Le plus faible TBS revient à la région de Faranah (3,6%). Globalement les tendances dans la répartition des TBS au niveau national persistent au niveau des TNS. A l'inverse elles diffèrent à l'échelle des régions à plusieurs égards.

## 5.7. Inégalité en matière de scolarisation

Dans cette section, trois types d'inégalités sur le niveau de scolarisation seront abordées. Elles sont en rapport avec le sexe, le niveau de vie et le milieu de résidence dont les indicateurs sont respectivement IPS (F/M) "indice de parité entre les sexes", IPNV (Q1/Q5) "indice parité entre les niveaux de vie" et IPM(R/U) "indice de parité entre les milieux de résidence". Deux types d'indicateurs de niveau de scolarisation seront utilisés pour le calcul des indices de parité susmentionnés : le Taux Brut de Scolarisation (TBS) et le Taux Net de Scolarisation (TNS).

En particulier, les évolutions de ces inégalités selon les cycles d'études, les groupes d'âge et les régions de résidence, seront examinées.

### 5.7.1. Inégalités par cycle d'études entre les sexes, les niveaux de vie et les milieux de résidence au niveau national

Le Tableau 5-13 présente, au niveau national, les chiffres sur les inégalités (en matière de scolarisation), entre les sexes, entre les catégories sociales les plus pauvres et les plus riches, entre le milieu urbain et le milieu rural par cycle d'études. Ces chiffres sont positifs et tous inférieurs à 100. Ce qui indique qu'à tous les cycles d'études, en termes de niveau de scolarisation, le sexe féminin reste sous scolarisé par rapport au sexe masculin quel que soit l'indicateur du niveau de scolarisation considéré. Il en va de même des catégories sociales les plus pauvres par rapport aux catégories sociales les plus riches, et du milieu rural par rapport au milieu urbain. Aussi, à tous les cycles d'études, l'inégalité très pauvres/très riches est la plus importante, suivie par l'inégalité rural/urbain, puis par l'inégalité filles/garçons ( $IPNV (Q1/Q5) < IPM(R/U) < IPS (F/M)$ ).

L'examen de l'évolution de ces inégalités selon les cycles d'étude indique qu'entre le préscolaire et le primaire, ces inégalités soit restent inchangées (cas de IPS (F/M)) soit diminuent (cas IPNV (Q1/Q5) et IPM(R/U)). Puis, au-delà du primaire toutes les trois inégalités augmentent (s'aggravent). Ces tendances indiquent qu'entre le préscolaire et le primaire les rapports des chances (face à la scolarisation), entre les entités/strates, sont soit maintenus, soit corrigés, ceci grâce aux efforts engagés par les autorités et leurs partenaires en faveur de la scolarisation au primaire. Mais, au-delà du primaire, les efforts engagés n'ont pas suffi, tout au moins, à conserver les rapports des chances entre ces entités.

Par exemple les chiffres de la première colonne du tableau indiquent que l'indice d'inégalité entre les sexes (IPS (F/M) basé sur le TBS) reste inchangé entre le préscolaire (91%) et le primaire (91%). Puis baisse, passant successivement à 71% au premier cycle du secondaire, à 50% au deuxième cycle du secondaire et enfin à 45,5% au cycle du supérieur. Cette évolution suggère que l'inégalité de chances entre filles/garçons, face à la scolarisation, n'a pas changé entre le préscolaire et le primaire : les filles restent quasiment autant scolarisées que les garçons au niveau de ces cycles d'études. Mais, au premier cycle du secondaire le niveau de scolarisation des filles atteint un peu plus le 7/10<sup>e</sup> de celui des garçons. Au deuxième cycle du secondaire ce niveau fait juste la moitié (1/2) de celui des garçons, enfin au supérieur ce niveau tombe à moins de la moitié de celui des garçons.



**Tableau 5-13: Indice de parité par cycle d'étude entre les sexes, les milieux de résidence et les niveaux de vie, au niveau national**

Cycles d'études	Ensemble					
	Taux Brut de Scolarisation			Taux Net de Scolarisation		
	IPS (F/M)	IPNV (Q1/Q5)	IPM(R/U)	IPS (F/M)	IPNV (Q1/Q5)	IPM(R/U)
Précolaire	90,9	5,4	13,9	90,9	5,3	13,3
Primaire	90,9	32,3	47,6	90,9	33,3	50,0
1 <sup>er</sup> cycle secondaire	71,4	11,8	27,8	83,3	10,9	27,0
2 <sup>nd</sup> cycle secondaire	50,0	5,1	14,3	66,7	3,2	10,2
Supérieur	45,5	4,7	13,7	50,0	0,8	5,8

A partir du primaire, les inégalités très pauvres/très riches et rural/urbain (IPNV (Q1/Q5) et IPM(R/U)) suivent la même tendance que l'inégalité filles/garçons (IPS (F/M)). On débouche sur les mêmes résultats quand l'indicateur de niveau de scolarisation considéré est le TNS. Ces tendances reviennent quand on se situe au niveau des milieux de résidence : à partir du primaire, les inégalités très pauvres/très riches et rural/urbain s'aggravent.

En outre, les chiffres du tableau 5-14 révèlent que quel que soit le milieu de résidence et l'indicateur de niveau de scolarisation considéré (TBS ou TNS), à tous les cycles d'études l'inégalité très pauvre/très riche est plus importante que l'inégalité filles/garçons (IPNV (Q1/Q5) > IPS (F/M)) d'une part. Et, d'autre part à tous les cycles d'études, les inégalités des niveaux de scolarisation sont plus prononcées en milieu rural qu'en milieu urbain, ceci quel que soit l'indicateur du niveau de scolarisation (TBS ou TNS). Cette disparité entre milieux de résidence indique que le milieu rural concentre de facteurs plus aggravants des inégalités en matière de scolarisation que le milieu urbain.

**Tableau 5-14: Indice de parité entre les sexes et entre les niveaux de vie par cycle d'étude selon les milieux de résidence.**

Cycle d'étude	Milieu Urbain				Milieu Rural			
	Taux Brut de Scolarisation		Taux Net de Scolarisation		Taux Brut de Scolarisation		Taux Net de Scolarisation	
	IPS (F/M)	IPNV (Q1/Q5)	IPS (F/M)	IPNV (Q1/Q5)	IPS (F/M)	IPNV (Q1/Q5)	IPS (F/M)	IPNV (Q1/Q5)
Précolaire	100,0	12,5	90,9	11,2	90,9	10,5	90,9	10,5
Primaire	90,9	66,7	90,9	66,7	83,3	38,5	83,3	41,7
1 <sup>er</sup> cycle secondaire	71,4	52,6	83,3	45,5	58,8	15,6	66,7	14,9
2 <sup>nd</sup> cycle secondaire	58,8	32,3	76,9	19,2	33,3	7,9	40,0	4,7
Supérieur	55,6	17,2	62,5	3,9	30,3	7,4	24,4	1,4

### 5.7.2. Inégalités par groupes d'âge entre les sexes et les niveaux de vie par cycle d'étude selon les milieux de résidence

Les tranches d'âge qui ont fait l'objet d'analyse aux chapitres précédents ont été également retenues ici : 3-5 ans, 6-14 ans, 15-24 ans, 25-29 ans, 30-34 ans et 6-24 ans.

Le tableau 5-15 présente également des chiffres positifs et inférieurs à 100. En conséquence, pour tout groupe d'âge, le sexe féminin est désavantagé par rapport au sexe masculin, face à la scolarisation, quel que soit l'indicateur de niveau de scolarisation considéré. Il en est de même des plus pauvres par rapport aux plus riches et du milieu rural par rapport au milieu urbain.

L'examen des chiffres du tableau indique qu'au niveau national, entre les groupes d'âge 3-5 ans et 6-14 ans soit l'inégalité reste inchangée (cas de l'inégalité entre les sexes) soit elle diminue (cas des inégalités entre milieux de résidence et entre catégories sociales). Puis, entre les groupes d'âge 6-14 ans et 15-24 ans, et entre 15-24 ans et 25-29 ans, toutes les inégalités augmentent. Enfin, entre 25-29

ans et 30-34 ans elles baissent. Ces évolutions, observées au niveau national, persistent au niveau des milieux de résidence.

Les évolutions favorables des inégalités entre 3-5 ans et 6-14 ans, ont bénéficié de l'impact positif des efforts de scolarisation au primaire consentis par les pouvoirs publics. Par contre, l'aggravation des inégalités entre 6-14 ans et 15-24 ans, résulte de la conjonction de deux facteurs, (i) insuffisance des efforts dans le maintien des jeunes (de sexe féminin, issus catégories sociales très pauvres, issus du milieu rural) dans le système scolaire, et (ii) l'effet négatif de certaines pesanteurs socio-culturelles (manque d'intérêt, mariage précoce, main d'œuvre familiale, arrivée précoce au marché de l'emploi etc.) sur la scolarisation des jeunes. La résorption des inégalités entre 25-29 ans et 30-34, s'explique par le fait qu'au-delà de 30 ans peu de personnes de sexe masculin ou issues des catégories sociales aisées, du milieu urbain, traînent encore sur les bancs. Ce qui tire vers le bas les taux de scolarisation de ces strates de la population.

Enfin, les inégalités entre sexes et entre catégories sociales sont plus importantes en milieu rural qu'en milieu urbain quel que soit le groupe d'âge considéré. En conséquence face à la scolarisation, le milieu rural se révèle plus pénalisant pour les entités fragiles (filles, couches plus pauvres de la population) que le milieu urbain. En d'autres termes, le milieu rural offre moins d'opportunité de scolarisation pour ces entités que le milieu urbain.

**Tableau 5-15: Indice de parité entre les sexes, les niveaux de vie et les milieux de résidence par groupes d'âge**

Groupe d'âge	Taux de scolarisation						
	Urbain		Rural		Ensemble		
	IPS (F/M)	IPNV (Q1/Q5)	IPS (F/M)	IPNV (Q1/Q5)	IPS (F/M)	IPNV (Q1/Q5)	IPM(R/U)
3 à 5 ans	90,9	17,2	83,3	15,4	90,9	9,4	20,4
6 à 14 ans	90,9	66,7	83,3	40,0	90,9	33,3	50,0
15 à 24 ans	66,7	58,8	41,7	20,0	55,6	16,7	33,3
25 à 29 ans	47,6	43,5	27,8	12,5	37,0	8,3	19,2
30 à 34 ans	52,6	50,0	40,0	18,2	43,5	13,2	25,6
6 à 24 ans	83,3	66,7	66,7	35,7	76,9	30,3	47,6

### 5.7.3. Inégalités régionales entre les sexes, les milieux de résidence et les niveaux de vie

Dans le souci de couvrir la population du préscolaire et la population scolarisable et en même temps toucher les 8 régions de résidence, l'analyse va se limiter seulement à trois sous-groupes d'âge: 3-5 ans, 6-14 ans et 15-24 ans. Dans le tableau 5-16 sont consignées les valeurs indices de parité filles/garçons, très pauvre/très riche et rural/urbain portant sur le niveau de scolarisation.

#### 5.7.3.1. Evolution des indices entre les groupes d'âge 3-5 ans et 6-14 ans :

A l'échelle régionale, entre les groupes d'âge 3-5 ans et 6-14 ans, l'inégalité entre les sexes reste soit inchangé (cas des régions de Mamou et N'Zérékoré), soit évoluée à la hausse (cas des régions de Boké, Conakry, Faranah, Kankan et Kindia) soit diminuée (cas de la région de Labé). En milieu urbain, les régions pour lesquelles l'inégalité entre les sexes s'est aggravée sont : Boké Conakry Kankan et Mamou. Celles pour lesquelles l'inégalité est restée inchangée sont : Faranah, Kindia, Labé et N'Zérékoré. En milieu rural, l'inégalité entre les sexes s'est aggravée seulement pour deux régions (Faranah et Kankan) et a baissé pour une seule région (Labé) et est restée invariable pour les 4 autres régions (Boké, Kindia, Mamou et N'Zérékoré).

Concernant l'inégalité très pauvres/très riches, elle a baissé, entre ces tranches d'âge, quelle que soit la région considérée. Quant à l'inégalité rural/urbain, elle a baissé quel que soit la région considérée. Ces résultats ont bénéficié des effets positifs des efforts de scolarisation au primaire, consentis par les pouvoirs publics

## 5.7.3.2. Évolution des indices entre les groupes d'âge 6-14 ans et 15-24 ans :

Entre ces deux groupes d'âge, l'inégalité filles/garçons, s'aggrave, en termes de niveau de scolarisation, quelle que soit le milieu de résidence, donc quelle que soit la région considérée. Il en est de même de l'inégalité rural/urbain. Quant à l'inégalité très pauvre/très riche on observe la même tendance, (excepté la région de Conakry où l'indice reste inchangé entre ces deux groupes d'âge).

Ce qui indique que globalement les efforts consentis au niveau du secondaire et plus, n'ont pas suffi pour éviter l'aggravation des inégalités (en termes de niveau de scolarisation) entre les sexes et entre les plus pauvres et les plus riches au niveau régional. De plus ces efforts n'ont pas également suffi pour juguler les inégalités entre milieu de résidence en termes de scolarisation des jeunes (15-24 ans)

**Tableau 5-16: Indice de parité par région de résidence entre les sexes, les milieux de résidence et entre les niveaux de vie**

Région de résidence	Taux de scolarisation						
	Urbain		Rural		Ensemble		
	IPS (F/M)	IPNV (Q1/Q5)	IPS (F/M)	IPNV (Q1/Q5)	IPS (F/M)	IPNV (Q1/Q5)	IPM(R/U)
<b>3 à 5 ans</b>							
Boké	100,0	16,9	90,9	20,8	100,0	13,2	26,3
Conakry	100,0	0,0	na	na	100,0	0,0	na
Faranah	90,9	20,0	83,3	28,6	90,9	11,6	26,3
Kankan	90,9	25,6	71,4	14,9	76,9	14,3	29,4
Kindia	90,9	40,0	90,9	14,7	100,0	12,7	27,0
Labé	100,0	10,1	90,9	13,0	90,9	8,7	19,2
Mamou	100,0	7,0	90,9	18,2	90,9	9,6	21,3
N'Zérékoré	90,9	45,5	83,3	25,6	83,3	17,2	37,0
Ensemble	90,9	17,2	83,3	15,4	90,9	9,4	20,4
<b>6 à 14 ans</b>							
Boké	90,9	66,7	90,9	43,5	90,9	35,7	50,0
Conakry	90,9	0,0	na	na	90,9	0,0	na
Faranah	90,9	66,7	71,4	45,5	76,9	29,4	45,5
Kankan	83,3	66,7	66,7	38,5	71,4	30,3	38,5
Kindia	90,9	71,4	90,9	38,5	90,9	37,0	55,6
Labé	100,0	71,4	100,0	43,5	100,0	38,5	52,6
Mamou	90,9	62,5	90,9	45,5	90,9	38,5	55,6
N'Zérékoré	90,9	90,9	83,3	38,5	83,3	37,0	71,4
Ensemble	90,9	66,7	83,3	40,0	90,9	33,3	50,0
<b>15 à 24 ans</b>							
Boké	66,7	47,6	43,5	18,2	52,6	14,9	29,4
Conakry	76,9	0,0	na	na	76,9	0,0	na
Faranah	55,6	55,6	29,4	33,3	40,0	14,5	29,4
Kankan	58,8	71,4	31,3	27,0	41,7	16,4	23,3
Kindia	66,7	55,6	38,5	15,9	52,6	15,6	35,7
Labé	76,9	52,6	58,8	25,6	62,5	21,3	35,7
Mamou	71,4	52,6	47,6	23,8	52,6	19,2	37,0
N'Zérékoré	58,8	76,9	41,7	19,6	45,5	19,6	55,6
Ensemble	66,7	58,8	41,7	20,0	55,6	16,7	33,3

En conclusion, à tous les cycles d'études, le sexe féminin est désavantagé (en termes de niveau de solarisation) par rapport au sexe masculin quel que soit l'indicateur du niveau de scolarisation considéré (TBS, TNS). Il en de même des plus pauvres par rapport aux plus riches, du milieu rural par rapport au milieu urbain. On observe les mêmes résultats quel que soit le groupe d'âge considéré<sup>63</sup>. En outre, entre

<sup>63</sup>Ces groupes d'âge sont 3-5 ans, 6-14 ans, 15-24 ans, 25-29 ans, 30-34 ans et 6-24 ans.

les cycles du préscolaire et du primaire, l'inégalité entre filles et garçons reste inchangée, alors que les inégalités entre très pauvres et très riches et entre milieu rural et milieu urbain diminuent. Au-delà du primaire ces trois inégalités (entre filles et garçons, entre plus pauvres et plus riche, entre rural et urbain) s'aggravent.

Quel que soit l'indicateur de niveau de scolarisation utilisé (TBS, TNS), l'inégalité entre plus pauvres et plus riches est la plus importante, suivie de l'inégalité entre milieu urbain et milieu rural, puis de celle entre filles et garçons, ceci quel que soit le cycle d'études considéré. D'autre part, quel que soit l'indicateur de niveau de scolarisation utilisé (TBS, TNS) les inégalités des niveaux de scolarisation (entre les plus riches et les plus pauvres, entre filles et garçons) sont plus prononcées en milieu rural qu'en milieu urbain. On observe les mêmes résultats quel que soit le groupe d'âge considéré.

Enfin, quelle que soit la région de résidence considérée (à l'exception de la région de Conakry), deux phases caractéristiques marquent l'évolution de l'inégalité entre les très pauvres et les très riches selon les groupes d'âge 3-5 ans, 6-14 ans et 15-24 ans : celle-ci diminue entre 3-5 ans et 6-14 ans, puis augmente entre 6-14 ans et 15-24 ans. Il en est de même de l'inégalité urbain rural. Quant à l'inégalité entre filles et garçons, si ses tendances évolutives (hausse, baisse ou stable) varient en fonction des régions entre les groupes d'âge 3-5 ans et 6-14 ans, par contre entre les groupes d'âge 6-14 ans et 15-24 ans ses tendances évolutives virent plutôt à la hausse (aggravation de l'inégalité) quelle que soit la région de résidence considérée.

### 5.8. Evolution du niveau de scolarisation par cycle de 1983 à 2014

La présente analyse passe par la comparaison des données issues des trois opérations de recensements : RGPH1, RGPH2 et RGPH3. Celles-ci ont été réalisées respectivement en 1983, 1996 et 2014. D'après le tableau 5-17, seulement les cycles d'études du primaire et du secondaire se prêtent à l'analyse d'évolution du niveau de scolarisation par cycle. Signalons que les chiffres de 2014 correspondant à ces cycles sont des chiffres retraités. En effet en 1997 l'âge officiel d'inscription au CP1 a été ramené de 7 ans à 6 ans suivant le décret 97/96/PRG/SGG. Donc les groupes d'âges légaux aux différents cycles d'études de 2014 diffèrent de ceux des années 1983 et 1996<sup>64</sup>. Ce qui rend difficile la comparaison des niveaux de scolarisation de 2014 à ceux de 1996 et 1983. Pour contourner cet écueil, les niveaux de scolarisation des cycles primaire et secondaire pour 2014 ont été recalculés sur la base des groupes d'âge légaux de 1996 et 1983.

Le chiffres du tableau indiquent que le niveau de scolarisation, apprécié sur la base du TBS, a cru de façon soutenue entre 1996 et 2014, tant au primaire qu'au secondaire. Au primaire, le TBS est passé de 60,1% en 1996 à 79,1% en 2014 soit une augmentation de 19 points ; tandis qu'au secondaire il passe de 19,9% en 1996 à 37,1% en 2014 soit une augmentation de 17,2 points.

**Tableau 5-17: Évolution intercensitaire par cycle du taux de scolarisation**

Cycle d'étude	Taux Brut de Scolarisation			Taux Net de Scolarisation		
	1983	1996	2014	1983	1996	2014
Préscolaire	-	-	10,4	-	-	8,6
Primaire	-	60,1	79,1*	18,7	42,2	50,8*
1er cycle du secondaire	-	-	39,4	-	-	13,5
2nd cycle du secondaire	-	-	27,0	-	-	6,5
Secondaire	-	19,9	37,1**	-	12,5	23,3**
Supérieur	-	-	10,6	-	-	5,6

=non disponible

\*le primaire correspond au groupe d'âge 7-12 ans à l'image de l'année 1996

\*\*le secondaire correspond au groupe d'âge 13-19 ans à l'image de l'année 1996

<sup>64</sup> En 1983 et 1996 les groupes d'âge légaux au primaire et au secondaire sont 7-12 ans et 13-19 ans respectivement, tandis qu'en 2014 ces groupes d'âge correspondent à 6-11 ans et 12-18 ans.

Toutefois, apprécié sur la base du TNS, le niveau de scolarisation n'a que modestement cru tant au primaire (passant de 42,2% en 1996 à 50,8% en 2014) qu'au secondaire (passant de 12,5% à 23,3%). Enfin remarquons qu'entre 1983 et 2014, sur la base du TNS, le niveau de scolarisation au primaire a été multiplié par 2,7.

En conclusion, sur la base du TBS les niveaux de scolarisations entre 1996 et 2014 ont cru de manière soutenue au primaire (19 points<sup>65</sup>) et au secondaire (17,2 points<sup>66</sup>). Toutefois, sur la base du TNS les niveaux de scolarisation entre ces deux dates n'ont que modérément augmenté tant au primaire (8,6 points) qu'au secondaire (10,8 points). Enfin, entre 1983 et 2014, sur la base du TNS le niveau de scolarisation au primaire a été multiplié par 2,7.

## 5.9. Vue d'ensemble

Le taux brut de scolarisation à la maternelle s'établit à 10,4%, au niveau national. Les filles sont quasiment autant scolarisées (10,1%) que les garçons (10,7%). Cette tendance persiste au niveau des milieux et régions de résidence. Une forte disparité subsiste entre le milieu rural (3,9%) et le milieu urbain (27,5%) reflétant le fait que l'enseignement à la maternelle est essentiellement une réalité urbaine. Au niveau régional, c'est la région de Conakry qui enregistre le niveau de scolarisation à la maternelle le plus élevé (36,7%) alors que le plus faible niveau revient à la région de Kankan (4%). On observe la même tendance quel que soit le sexe considéré. Globalement le taux net de scolarisation affiche les mêmes tendances que le taux brut de scolarisation.

Pour ce qui est du cycle primaire, le taux brut de scolarisation demeure appréciable (75,1%) avec toutefois de disparités perceptibles entre filles (70,1%) et garçon (79,5%). Cette disparité sexuelle persiste quel que soit le milieu de résidence considéré. Il subsiste de disparités encore plus importantes entre milieu rural (117%) et milieu urbain (56,7%). Au niveau régional, de loin la région de Conakry enregistre le taux de scolarisation le plus élevé (122%) suivie par la région de N'Zérékoré (85,3%) alors que les taux les plus faibles reviennent aux régions de Faranah (59,3%) et Kankan (47,1%). Cette tendance persiste quel que soit le sexe considéré. La région de Conakry tire son avantage du volume d'offre d'éducation qu'elle a réussi à capter. Globalement le taux net de scolarisation présente les mêmes tendances que le taux brut de scolarisation.

Au niveau du collège, le taux brut de scolarisation recule fortement par rapport à son niveau au primaire et, s'établit à 39,4% à l'échelle du pays. Il est plus élevé chez les garçons (45,8%) que chez les filles (33%). Cette disparité sexuelle persiste quel que soit le milieu de résidence considéré. On observe en outre, une disparité encore plus forte entre le milieu rural (71,7%) et le milieu urbain (20%). Cette disparité rural/urbain persiste quel que soit le sexe considéré. Au niveau régional, avec un TBS de 76,2%, la région de Conakry se démarque des autres. Elle est de loin suivie par la région de N'Zérékoré (43,6%). La région de Kankan enregistre également le plus faible TBS (26,1%). Quel que soit le sexe considéré, globalement on observe la même tendance<sup>67</sup>. Globalement le taux net de scolarisation présente les mêmes tendances que le taux brut de scolarisation.

Quant au niveau du lycée, le taux brut de scolarisation se situe à niveau encore bien plus bas (27,3%) au plan national. Cet indicateur est plus élevé chez les garçons (36,9%) que chez les filles (18,8%). Cette disparité entre les sexes subsiste quel que soit le milieu de résidence considéré. L'on note une disparité encore plus forte entre le milieu rural (7,5%) et le milieu urbain (53%), celle-ci persiste quel que soit le sexe considéré. Au niveau régional, c'est encore la région de Conakry qui, de loin, enregistre le TBS le plus élevé (60,6%), suivie de la région de Kindia (20,8%). Le plus faible taux revient également à la région de Kankan (13,8%)

<sup>65</sup> Passant de 60,1% en 1996 à 79,1% en 2014

<sup>66</sup> Passant de 19,9% en 1996 à 37,1% en 2014

<sup>67</sup> Toutefois au niveau du sexe masculin c'est plutôt la région de Labé qui enregistre le plus faible TBS

Le taux brut de scolarisation au secondaire (collège et lycée) s'établit à 34,5% avec toutefois un écart entre filles (42,5%) et garçons (27%). La disparité sexuelle subsiste quel que soit le milieu de résidence considéré. L'on note un écart encore plus important entre le milieu rural (15,3%) et le milieu urbain (63,7%). Cette disparité rural/urbain persiste quel que soit le sexe considéré. Au niveau régional, la région de Conakry (TBS=69,4%) se démarque des autres, elle est suivie de loin par la région de Kindia (35,1%). Le plus faible taux brut de scolarisation revient à la région de Kankan (19,7%).

Le taux brut de scolarisation au supérieur demeure très bas sur le plan national (10,6%). Il subsiste un écart entre filles (6,8%) et garçons (15,1%). Cette disparité filles/garçons est également observée quel que soit le milieu de résidence considéré. L'on note en outre, un écart encore plus important entre le milieu rural (2,6%) et le milieu urbain (19,1%). Ces chiffres indiquent que l'enseignement supérieur reste essentiellement une réalité urbaine et hors de portée pour nombreux élèves. Les disparités filles/garçons et urbain/rural subsistent également au niveau des régions de résidence. Au niveau des régions de résidence, Conakry (TBS=26,2%) se démarque des autres des régions, elle est suivie par la région de Kindia (9,4%). Le plus faible TBS revient à la région de Faranah (3,6%).

Pour ce qui est des inégalités en matière de scolarisation, l'on note qu'à tous les cycles les filles sont moins scolarisées que les garçons quel que soit l'indicateur du niveau de scolarisation considéré (TBS, TNS). Il en est de même des très pauvres par rapport aux très riches ; du milieu rural par rapport au milieu urbain. On observe les mêmes résultats quel que soit le groupe d'âge considéré<sup>68</sup>.

A partir du primaire, ces inégalités (filles/garçons, milieu urbain/milieu rural et plus pauvres/plus riches) s'aggravent à mesure que les niveaux d'études augmentent, ceci quel que soit l'indicateur du niveau de scolarisation considéré (TBS, TNS). De plus on note, qu'à tous les cycles d'études et quel que soit l'indicateur de niveau de scolarisation choisi (TBS, TNS), l'inégalité entre les catégories sociales (plus pauvres/ plus riches) est la plus importante, suivie de l'inégalité entre les milieux de résidence (urbain/rural), puis de l'inégalité entre les sexes (filles/garçons). En outre, les inégalités (plus pauvres/plus riches et filles/garçons) sont plus prononcées en milieu rural qu'en milieu urbain, ceci quel que soit l'indicateur de niveau de scolarisation considéré (TBS, TNS). On observe les mêmes résultats quel que soit le groupe d'âge considéré.

Par ailleurs, quelle que soit la région considérée (excepté celle de Conakry), deux phases caractéristiques marquent l'évolution de l'inégalité entre les catégories sociales (plus pauvres/plus riches) selon les groupes d'âge retenus<sup>69</sup>: une baisse de l'inégalité entre 3-5 ans et 6-14 ans, suivie d'une hausse entre 6-14 ans et 15-24 ans. L'inégalité entre milieu urbain et milieu rural garde la même tendance, ceci quelle que soit la région de résidence considérée. Ces profils mettent en évidence les effets bénéfiques (en termes de réduction des disparités) des efforts des autorités en faveur de l'enseignement au primaire notamment en milieu rural. Quant à l'inégalité entre filles et garçons, entre les groupes d'âge 3-5 ans et 6-14 ans, son évolution varie en fonction des régions alors qu'entre les groupes d'âge 6-14 ans et 15-24 elle part à la hausse quelle que soit la région de résidence considérée. Ce profil indique que les efforts en faveur de l'enseignement au secondaire, n'ont pas suffi à réduire les disparités filles/garçons dans certaines régions<sup>70</sup>.

Enfin, on relève que les niveaux de scolarisation (sur la base du TBS) ont cru, entre 1996 et 2014, de manière soutenue au primaire (19 points) et au secondaire (17,2 points). Toutefois, sur la base du TNS les niveaux de scolarisation entre ces deux dates n'ont que modérément augmenté tant au primaire (8,6 points) qu'au secondaire (10,8 points). De plus, entre 1983 et 2014, sur la base du TNS le niveau de scolarisation au primaire a été multiplié par 2,7.

<sup>68</sup>Ces groupes d'âge sont 3-5 ans, 6-14 ans, 15-24 ans, 25-29 ans, 30-34 ans et 6-24 ans.

<sup>69</sup> Ces groupes d'âge sont 3-5 ans, 6-14 ans, 15-24 ans

<sup>70</sup> Il s'agit de Boké, Conakry, Faranah, Kankan et Kindia

## CHAPITRE 6 : ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA SCOLARISATION

Ce chapitre se propose d'analyser dans quelle mesure, certaines caractéristiques socio-économiques, culturelles et démographiques affectent le niveau de scolarisation en Guinée. Ces caractéristiques se situent à trois niveaux, (i) niveau de l'enfant (ii) niveau du chef de ménage et, (iii) niveau du ménage. Cette analyse permet d'une part d'identifier les facteurs susceptibles de bloquer ou du moins ralentir la progression la scolarisation dans le pays, et d'autre part délimiter les groupes d'âge et régions de résidence qui sont plus pénalisées par ces caractéristiques. Les groupes d'âge 6-14 ans 15-24 ans et 6-24 ans seront retenus pour les besoins de l'analyse.

### 6.1. Scolarisation selon les caractéristiques individuelles de l'enfant

#### 6.1.1. Survie des parents

La population âgée de 0 à 17 ans constitue la population cible des questions P14 et P15 touchant respectivement à la survie du père et de la mère. C'est pourquoi dans cette sous-section la population d'intérêt, est la population âgée de 6 à 17 ans.

**Tableau 6-1: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-17 ans, par sexe et groupes d'âge selon la survie des parents de l'enfant**

Sexe et groupes d'âge	Survie des parents										Total
	Orphelin de père et de mère	Orphelin de père et vit avec sa mère	Orphelin de père et ne vit pas avec sa mère	Orphelin de mère et vit avec son père	Orphelin de mère et ne vit pas avec son père	Vit avec ses deux parents	Vit avec sa mère et père ailleurs	Vit avec son père et mère ailleurs	Ne vit pas avec aucun de ses parents encore en vie	Autre et NSP	
Masculin											
6 à 14 ans	54,8	55,9	60,0	50,9	63,1	51,5	63,8	62,6	57,5	39,6	53,0
15 à 17 ans	46,7	47,7	55,1	44,5	56,1	47,4	58,8	57,3	54,9	41,4	49,2
6 à 17 ans	51,7	53,4	58,3	49,1	61,1	50,7	62,9	61,5	56,8	40,2	52,3
Féminin											
6 à 14 ans	46,0	49,3	54,6	42,8	54,5	45,0	58,6	55,7	55,8	42,4	47,4
15 à 17 ans	28,3	36,3	32,2	25,4	33,5	35,1	44,1	38,5	28,6	16,8	34,0
6 à 17 ans	38,7	45,3	46,0	37,2	47,5	43,2	55,8	51,8	46,7	31,5	44,5
Ensemble											
6 à 14 ans	50,4	52,6	57,3	46,5	58,4	48,4	61,1	59,1	56,6	41,0	50,2
15 à 17 ans	36,9	42,0	42,4	33,1	42,8	41,5	50,8	47,2	38,8	26,0	41,4
6 à 17 ans	45,0	49,4	51,8	42,4	53,5	47,1	59,2	56,5	51,1	35,4	48,4

Le tableau 6-1 présente le taux de scolarisation des enfants et jeunes âgés de 6 à 17 ans, par sexe et groupe d'âge selon la survie des parents.

L'examen des chiffres indique que, pour la population de cette tranche d'âge, au niveau des deux sexes réunis, le taux de scolarisation est plus élevé lorsque, (i) l'enfant vit avec sa mère et le père ailleurs (59,2%), (ii) l'enfant vit avec son père sa mère ailleurs (56,5%). A l'inverse, le taux de scolarisation est plus petit lorsque, (i) l'enfant est orphelin de père et de mère (45%) et (ii) l'enfant est orphelin de mère et vit avec son père (42,4%). On a la même tendance aussi bien pour le groupe d'âge 6-14 ans que le groupe 15-17 ans.

Quels que soient le sexe et le groupe d'âge considérés, les tendances observées au niveau des deux sexes persistent. Ces tendances mettent en évidence le rôle positif de la femme dans la scolarisation des enfants.

Le tableau 6-2, présente le taux de scolarisation des enfants et jeunes âgés de 6 à 17 ans par région de résidence selon la survie des parents.

**Tableau 6-2: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-17 ans, par région de résidence selon la survie des parents de l'enfant**

Région de résidence	Survie des parents										Total
	Orphelin de père et de mère	Orphelin de père et vit avec sa mère	Orphelin de père et ne vit pas avec sa mère	Orphelin de mère et vit avec son père	Orphelin de mère et ne vit pas avec son père	Vit avec ses deux parents	Vit avec sa mère et père ailleurs	Vit avec son père et mère ailleurs	Ne vit pas avec aucun de ses parents encore en vie	Autre et NSP	
Boké	42,4	48,1	50,6	43,0	52,4	47,4	55,7	54,1	46,3	36,9	47,7
Conakry	66,5	76,7	67,8	69,4	67,7	78,9	79,9	77,0	67,1	54,2	76,2
Faranah	35,0	41,4	42,3	34,6	41,5	36,8	51,9	42,5	44,4	25,3	38,1
Kankan	29,2	29,9	35,1	26,7	38,5	29,6	43,6	35,9	33,9	15,2	30,2
Kindia	44,4	52,5	49,7	45,8	54,1	51,0	58,6	56,2	48,7	25,8	51,0
Labé	35,7	42,9	43,0	32,4	43,6	41,1	52,8	47,9	41,4	24,1	42,4
Mamou	41,9	51,7	47,8	40,4	53,5	46,2	56,3	50,8	48,8	46,6	47,4
N'Zérékoré	47,2	53,0	54,4	44,1	53,9	52,7	58,1	57,6	56,5	45,6	53,5
Ensemble	45,0	49,4	51,8	42,4	53,5	47,1	59,2	56,5	51,1	35,4	48,4

L'on constate que quelle que soit la région considérée, la tendance observée au niveau national persiste. En d'autres termes, le taux de scolarisation est plus élevé chez les enfants qui vivent avec l'un des parents et l'autre vivant ailleurs et, est plus faible quand l'enfant est orphelin d'un des parents au moins.

### 6.1.2. Lien de parenté avec le CM

Le tableau 6-3 présente le taux de scolarisation des 6-24 ans par sexe et groupe d'âge, selon leurs liens de parenté avec le chef de ménage. Pour les deux sexes réunis, l'on constate qu'au niveau du groupe d'âge 6-24 ans, les enfants du chef de ménage sont plus scolarisés (47,2%) que les enfants apparentés au chef de ménage (43,6%) et les enfants sans lien de parenté avec le chef de ménage (32%). On observe la même tendance chez les 15-24 ans. Chez les 6-14 ans par contre, ce sont les enfants apparentés au chef de ménage qui sont légèrement plus scolarisés (51,5%) suivis par les enfants du chef de ménage (50,3%).

Chez les filles les tendances observées au niveau des deux sexes sont maintenues. Chez les garçons, les enfants apparentés au chef de ménage affichent les niveaux de scolarisation les plus élevés pour les groupes d'âge 6-24 ans et 15-24 ans. Au niveau du groupe d'âge 6-14 les enfants apparentés au chef de ménage sont autant scolarisés (53,3%) que les enfants du chef de ménage (53,3%). Puis, s'ensuit les enfants sans lien avec le ménage (29,1%).



**Tableau 6-3: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans, par sexe et groupe d'âge selon leurs liens de parenté avec le chef de ménage**

Sexe et groupes d'âge	Lien de parenté avec le chef de ménage (CM)					Total
	CM	Épouse	Enfant du CM	Apparenté au CM	Sans lien avec le CM	
Masculin						
6 à 14 ans	47,7	-	53,3	53,3	29,1	53,0
15 à 17 ans	15,3	-	41,8	45,6	32,2	42,0
6 à 17 ans	15,6	-	49,2	49,5	30,7	48,5
Féminin						
6 à 14 ans	36,4	23,8	47,0	49,8	41,9	47,4
15 à 17 ans	12,4	4,7	39,5	26,1	25,6	23,6
6 à 17 ans	12,6	5,9	44,8	38,0	34,1	36,4
Ensemble						
6 à 14 ans	45,1	23,8	50,3	51,5	34,2	50,2
15 à 17 ans	14,6	4,7	40,9	35,5	29,9	32,1
6 à 17 ans	14,8	5,9	47,2	43,6	32,0	42,2

Le tableau 6-4 présente les taux de scolarisation de la population des enfants de 6-24 ans par région de résidence, selon le lien de parenté avec le chef de ménage.

Excepté la région de Faranah, où le taux de scolarisation le plus élevé est enregistré par le groupe des enfants apparenté au chef de ménage (38,1%), suivis par les enfants du chef de ménage (36,7%), toutes les régions suivent la tendance observée au niveau national, à savoir les enfants du chef de ménage sont les plus scolarisés parmi les enfants du ménage, suivis par les enfants apparentés au chef de ménage, puis par ceux sans lien avec le chef de ménage.

**Tableau 6-4: Taux de scolarisation des enfants (%) et jeunes âgés de 6-24 ans par région de résidence selon leurs liens de parenté avec le chef de ménage**

Région de résidence	Lien de parenté avec le chef de ménage					Total
	CM	Épouse	Enfant CM	Apparenté au CM	Sans lien de parenté avec le CM	
Boké	9,1	3,8	45,8	43,1	29,1	40,4
Conakry	25,3	15,2	75,7	60,7	50,2	64,6
Faranah	12,6	2,6	36,7	38,1	33,7	33,8
Kankan	8,8	3,3	30,1	24,7	19,6	26,0
Kindia	11,0	5,4	50,7	45,8	29,6	43,9
Labé	8,4	5,2	40,2	36,3	23,3	36,0
Mamou	7,8	5,6	45,2	44,2	36,6	41,2
N'Zérékoré	23,5	5,7	51,4	46,3	48,9	46,2
Ensemble	14,8	5,9	47,2	43,6	32,0	42,2

### 6.1.3. Statut par rapport au handicap et type de handicap

Le tableau 6-5 présente le taux de scolarisation des enfants de 6-24 ans par sexe et groupes d'âge selon le type de handicap.

**Tableau 6-5: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans, par sexe et groupes d'âge selon le type d'handicap**

Sexe et groupe d'âge	Handicap majeur										Total
	Sans handicap majeur	Infirmes de membre(s) inférieur(s)	Infirmes de membre(s) supérieur(s)	Aveugle	Muet	Sourd	Sourd-muet	Déficient mental	Bossu	Albinos	
Masculin											
6 à 14 ans	53,1	55,2	42,8	33,8	19,2	27,9	14,7	7,7	23,9	60,0	53,0
15 à 17 ans	42,2	41,3	31,8	19,6	10,7	15,3	8,4	4,8	27,5	37,2	42,0
6 à 17 ans	48,6	49,1	37,9	26,8	15,6	21,5	11,6	5,9	25,9	49,4	48,5
Féminin											
6 à 14 ans	47,5	50,8	35,9	28,5	16,3	21,2	15,5	7,4	29,4	47,5	47,4
15 à 17 ans	23,7	26,0	19,6	11,4	8,0	8,3	4,9	3,2	13,3	27,9	23,6
6 à 17 ans	36,5	39,6	28,6	19,7	12,6	13,4	10,0	4,9	20,8	37,2	36,4
Ensemble											
6 à 14 ans	50,3	53,1	39,5	31,3	17,9	24,8	15,0	7,6	26,8	54,0	50,2
15 à 17 ans	32,2	33,5	25,8	15,5	9,4	11,4	6,8	4,1	20,4	32,2	32,1
6 à 17 ans	42,4	44,3	33,4	23,3	14,2	17,3	10,9	5,5	23,3	43,3	42,2

Au niveau des 6-24 ans, trois catégories d'individus affichent les taux de scolarisation les plus élevés : les infirmes des membres inférieurs (44,3%) suivis par les albinos (43,3%) et les enfants sans handicap majeur (42,4%). A l'inverse, les catégories qui affichent les plus bas taux de scolarisation sont : les muets (14,2%), les sourds-muets (10,9%) et les déficients mentaux (5,5%). Dans une moindre mesure les sourds (17,3%) s'inscrivent dans cette perspective. Chez les 15-24 ans on observe la même tendance. Il en est de même chez les 6-14 ans. On observe les mêmes tendances aussi bien chez les filles que chez les garçons.

Le cas des albinos retient l'attention, d'après les chiffres du tableau 6-5 ils ont un taux de scolarisation supérieur ou égal à celui des "sans handicap majeur" quel que soit le sexe et le groupe d'âge considéré. En cela, l'on peut soutenir que la dépigmentation de la peau ne constitue pas en soi une barrière à la scolarisation.

Le tableau 6-6 présente les taux de scolarisation des 6-24 ans par région selon le type de handicap. Au niveau national, les taux de scolarisations les plus élevés reviennent à trois catégories d'individus : les infirmes des membres inférieurs (44,3%) suivis par les albinos (43,3%) et les enfants sans handicap majeur (42,4%). A l'inverse, les catégories qui affichent les plus bas taux de scolarisation sont celles dont les aptitudes à communiquer sont affectées: les sourds (17,3%), les muets (14,2%), les sourds-muets (10,9%) et les déficients mentaux (5,5%). Globalement toutes les régions suivent cette tendance.

**Tableau 6-6: Taux de scolarisation (%) des 6-24 ans, par région selon le type d'handicap**

Région de résidence	Handicap majeur										Total
	Sans handicap majeur	Infirmes de membre(s) inférieur(s)	Infirmes de membre(s) supérieur(s)	Aveugle	Muet	Sourd	Sourd-muet	Déficient mental	Bossu	Albinos	
Boké	40,5	41,0	25,4	15,6	15,0	13,1	7,5	4,4	17,1	36,4	40,4
Conakry	64,7	65,8	57,5	44,9	38,1	39,1	28,9	15,6	43,8	64,0	64,6
Faranah	34,0	28,5	27,4	23,0	11,2	11,2	8,6	3,9	20,8	22,7	33,8
Kankan	26,0	25,7	21,0	15,7	7,6	8,3	4,0	3,6	11,3	39,1	26,0
Kindia	43,9	49,7	39,2	20,1	15,3	19,9	11,0	4,8	32,1	50,0	43,9
Labé	36,2	33,2	19,9	11,5	7,4	9,3	9,0	4,4	9,6	17,9	36,0
Mamou	41,4	36,6	25,9	16,1	10,6	14,0	12,5	5,2	12,1	38,7	41,2
N'Zérékoré	46,4	42,7	38,2	29,8	11,8	20,6	10,1	6,3	32,4	38,6	46,2
Ensemble	42,4	44,3	33,4	23,3	14,2	17,3	10,9	5,5	23,3	43,3	42,2

Le tableau 6-7 présente les taux de scolarisation des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par groupe d'âge et région selon le type de handicap. A l'échelle nationale, l'on note qu'aussi bien pour le groupe des 6-14 ans que pour celui 15-24 ans, les catégories de personnes qui enregistrent les taux les plus élevés sont : les infirmes des membres inférieurs, les albinos et les "sans handicap". Par contre, celles qui affichent les taux les plus bas sont : les muets, les sourds-muets et les déficient mentaux. Dans une moindre mesure on a les sourds peuvent être rattachés à cette dernière catégorie.

Quel que soit le groupe d'âge considéré, les régions suivent les tendances observées au niveau national.

Ainsi, quel que soient le groupe d'âge et la région considérés, les taux de scolarisation les plus élevés sont enregistrés par les infirmes des membres inférieurs, les sans handicaps et les albinos et, les taux les plus bas reviennent aux personnes dont les organes qui servent de canaux de communication sont affectés (les muets, les sourds-muets, les déficient mentaux et dans une moindre mesure les sourds).

**Tableau 6-7: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans, par groupe d'âge et région selon le type d'handicap**

Groupe d'âge et région de résidence	Handicap majeur										
	Sans handicap majeur	Infirmes de membre(s) inférieur(s)	Infirmes de membre(s) supérieur(s)	Aveugle	Muet	Sourd	Sourd-muet	Déficient mental	Bossu	Albinos	Total
6 à 14 ans											
Boké	50,4	50,8	31,6	21,5	18,4	17,7	11,4	5,9	23,8	50,0	50,2
Conakry	79,9	77,6	68,8	60,0	51,4	62,7	41,3	22,8	46,7	71,4	79,8
Faranah	39,4	34,1	32,8	30,2	12,3	16,2	13,0	4,2	23,7	28,0	39,3
Kankan	31,9	31,4	25,0	20,8	8,8	11,5	5,4	5,2	19,4	46,9	31,9
Kindia	53,1	58,7	46,5	27,0	18,3	30,0	15,2	6,7	36,1	68,8	53,0
Labé	44,9	43,6	25,8	16,8	11,6	15,2	13,6	6,2	14,7	29,4	44,7
Mamou	49,2	44,8	33,0	21,2	13,7	24,5	14,3	8,9	18,8	53,3	49,0
N'Zérékoré	55,8	53,1	46,7	42,9	13,9	30,0	12,8	8,6	34,9	55,3	55,6
Ensemble	50,3	53,1	39,5	31,3	17,9	24,8	15,0	7,6	26,8	54,0	50,2
15 à 24 ans											
Boké	28,0	28,7	17,2	9,9	10,7	9,3	3,7	3,5	10,0	23,5	27,8
Conakry	52,3	53,0	48,5	34,5	22,0	28,6	17,5	12,0	42,4	56,4	52,3
Faranah	25,3	20,5	20,1	14,0	9,7	6,1	4,5	3,7	17,6	15,8	25,2
Kankan	18,0	18,7	15,1	11,5	6,1	5,6	2,8	2,5	2,9	30,2	18,0
Kindia	32,1	37,8	30,2	13,4	10,7	13,6	7,0	3,6	28,9	33,3	32,0
Labé	22,4	21,3	12,4	4,7	2,9	5,2	4,9	3,3	5,1	0,0	22,2
Mamou	27,9	25,5	15,5	10,5	5,6	3,9	10,3	2,7	5,9	25,0	27,7
N'Zérékoré	34,3	29,8	27,5	16,4	8,7	11,4	6,9	4,9	30,6	24,4	34,1
Ensemble	32,2	33,5	25,8	15,5	9,4	11,4	6,8	4,1	20,4	32,2	32,1

En conclusion, certaines caractéristiques de l'enfant sont censées avoir des effets sur sa scolarisation. L'examen des impacts de quelques-unes sur le niveau de scolarisation des enfants mettent en évidence cette présomption. Les chiffres indiquent que, le statut familial de l'enfant, en termes de survie des parents, influence sa scolarisation. Parmi les enfants de 6 à 17 ans, ceux qui vivent avec au moins l'un des parents sont plus scolarisés que les autres. Cette tendance persiste quel que soit le sexe et le groupe d'âge<sup>71</sup> considéré. On observe la même tendance au niveau des régions.

<sup>71</sup> Ces groupes d'âge sont : 6-14 ans, 15-17 ans et 18-24 ans

Aussi, le lien de parenté avec le chef de ménage affecte le niveau de scolarisation de l'enfant. Car, chez les 6-24 ans, les enfants du chef de ménage sont plus scolarisés (47,2%) que les autres enfants du ménage. Le groupe d'âge 15-24 ans affiche la même tendance. Toutes les régions de résidence (excepté celle de Faranah) suivent également la même tendance.

Quant aux handicaps physiques, généralement ils affectent négativement le niveau de scolarisation des enfants et jeunes au niveau national, notamment les handicaps qui touchent les aptitudes à communiquer. Par contre, des handicaps portant sur les membres inférieurs et l'albinisme n'affectent pas le niveau de scolarisation. On observe les mêmes tendances au niveau des régions.

## 6.2. Scolarisation selon les caractéristiques du chef de ménage

### 6.2.1. Sexe

Dans le tableau 6-8, sont consignées les données sur les taux de scolarisation chez les 6-24 ans par sexe et groupe d'âge selon le sexe du chef de ménage.

**Tableau 6-8: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par sexe et groupe d'âge, selon le sexe du chef de ménage**

Sexe et groupe d'âge	Sexe chef de ménage		
	Masculin	Féminin	Total
	Masculin		
6 à 14 ans	51,7	62,5	53,0
15 à 24 ans	40,8	50,1	42,0
6 à 24 ans	47,2	57,0	48,5
	Féminin		
6 à 14 ans	45,8	57,4	47,4
15 à 24 ans	22,0	33,4	23,6
6 à 24 ans	34,8	46,0	36,4
	Ensemble		
6 à 14 ans	48,8	59,9	50,2
15 à 24 ans	30,6	40,9	32,1
6 à 24 ans	40,9	51,1	42,2

Au niveau des 6-24 ans, pour les deux sexes réunis, les enfants vivant dans un ménage dont le chef est une femme sont plus scolarisés (51,1%) que les enfants vivant dans un ménage dirigé par un homme (40,1%). Cette tendance persiste tant chez les 15-24 ans que chez les 6-14 ans.

Les tendances observées, au niveau des deux sexes réunis, persistent aussi bien chez les garçons que chez les filles quel que soit le groupe d'âge considéré<sup>72</sup>.

En somme, les enfants vivant dans un ménage dirigé par une femme ont plus de chance d'être scolarisés que ceux vivant dans un ménage dirigé par un homme, ceci quel que soit le sexe de ces enfants et leur groupe d'âge.

Dans le tableau 6-9 se trouvent consignées les données du RGPH3 sur les taux de scolarisation des 6-24 ans par région de résidence selon le sexe du chef de ménage. L'examen du tableau montre que les régions suivent la tendance observée au niveau national, à savoir les enfants 6-24 ans vivant dans un ménage dirigé par une femme sont plus scolarisés que ceux vivant dans un ménage dirigé par un homme quel que soit leur sexe. A titre d'exemple, à Boké le taux de scolarisation des 6-24 ans vivant dans les ménages dirigés par une femme atteint 48,8% contre seulement 39,2% pour ceux vivant des ménages dirigés par un homme. En somme, au niveau régional, une femme chef de ménage scolarise plus les enfants vivant sous son toit qu'un homme chef de ménage.

<sup>72</sup> Ces groupes d'âge sont : 6-14 ans, 15-24 ans et 6-24 ans

**Tableau 6-9: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6 à 24 ans par région de résidence, selon le sexe du chef de ménage**

Régions de résidence	Sexe chef de ménage		
	Masculin	Féminin	Total
Boké	39,2	48,8	40,4
Conakry	64,4	65,8	64,6
Faranah	32,4	47,2	33,8
Kankan	25,3	39,8	26,0
Kindia	42,7	51,3	43,9
Labé	34,4	41,4	36,0
Mamou	39,9	45,7	41,2
N'Zérékoré	45,1	52,4	46,2
Total	40,9	51,1	42,2

### 6.2.2. Etat matrimonial du chef de ménage

Dans le tableau 6-10 sont répartis les taux de scolarisation par sexe et groupe d'âge chez les 6-24 ans selon l'état matrimonial du chef de ménage.

Tout d'abord relevons un résultat qui semble *a priori* paradoxal : chez les chefs de ménage divorcé(e)s/séparé(e)s les enfants enregistrent des taux de scolarisation les plus élevés quel que soit leur sexe et leur groupe d'âge (excepté les groupes 6-14 ans et 15-24 ans du sexe masculin).

Par ailleurs, au niveau des ménages où les couples sont régis par un lien conjugal (lien de mariage), le taux de scolarisation des enfants diminue à mesure que le niveau de polygamie du chef de ménage augmente quels que soient le groupe d'âge et le sexe considérés.

Pour les deux sexes réunis, les taux de scolarisation chez les 6-24 évoluent comme suit : 45,8% si le chef de ménage est monogame, 38,5% si le chef de ménage est polygame<sup>2</sup>, 35% si le chef de ménage est polygame<sup>3</sup>, 33,5% si le chef de ménage polygame<sup>4</sup>, et 23,2% si le chef de ménage est polygame<sup>5</sup>. Les 6-14 ans et les 15-24 ans suivent la même tendance. Ces tendances observées au niveau des deux sexes réunis, persistent aussi bien chez les filles que chez les garçons.

**Tableau 6-10: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par sexe et groupe d'âge, selon l'état matrimonial du chef de ménage**

Sexe et groupes d'âge	Célibataire	Mono-game	Polygame				Veuf/ Veuve	Divorcé- (e)/ Séparé(e)	Union libre/Con- cubinage	Total
			2 femmes	3 femmes	4 femmes	5 femmes				
Masculin										
6 à 14 ans	57,3	58,5	48,4	43,7	41,7	30,7	66,8	67,8	68,2	53,0
15 à 24 ans	45,4	45,0	39,1	34,7	32,2	22,5	51,6	52,0	52,1	42,0
6 à 24 ans	48,9	52,8	44,8	40,2	37,8	27,5	59,2	60,3	59,8	48,5
Féminin										
6 à 14 ans	54,3	52,7	42,1	37,9	37,6	26,0	61,8	64,0	61,7	47,4
15 à 24 ans	38,6	25,3	20,3	18,6	17,9	10,7	35,5	38,0	34,1	23,6
6 à 24 ans	45,7	39,5	32,6	29,8	29,2	19,1	48,5	51,1	46,3	36,4
Ensemble										
6 à 14 ans	55,8	55,6	45,3	40,9	39,7	28,5	64,2	65,9	65,1	50,2
15 à 24 ans	43,1	34,1	28,8	26,3	24,9	16,0	43,1	44,6	42,6	32,1
6 à 24 ans	47,6	45,8	38,5	35,0	33,5	23,2	53,6	55,5	53,0	42,2

Les données consignées dans le tableau 6-11 présentent les taux de scolarisation chez les 6-24 ans, par région, selon l'état matrimonial du chef de ménage.

L'on s'aperçoit que, chez les ménages où les couples sont régis par des liens conjugaux (lien de mariage), la tendance d'évolution des taux de scolarisation selon le degré de polygamie du chef de ménage, observée au niveau national, se maintient au niveau des régions à l'exception de la région de Conakry. En d'autres termes, au niveau de ces ménages le taux de scolarisation diminue à mesure que le degré de polygamie des chefs de ménage augmente quelle que soit la région considérée à l'exception de celle de Conakry. Dans cette dernière région, le taux le plus élevé revient aux ménages dirigés par un polygame marié à 2 femmes (65,7%) suivis par les ménages où le chef est monogame (64,5%).

**Tableau 6-11: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par région de résidence, selon l'état matrimonial du chef de ménage**

Région de résidence	Etat matrimonial									
	Célibataire	Mono-game	Polygame				Veuf/ Veuve	Divorcé- (e)/ Séparé(e)	Union libre/Con cubinage	Total
			2 femmes	3 femmes	4 femmes	5 femmes				
Boké	43,0	42,5	38,8	35,6	35,4	31,0	52,1	50,3	41,0	40,4
Conakry	56,4	64,5	65,7	65,1	61,5	63,0	67,6	69,6	60,1	64,6
Faranah	46,0	35,6	31,9	31,0	30,7	23,8	48,2	45,5	56,3	33,8
Kankan	27,5	28,3	25,1	23,6	22,6	15,4	39,1	40,4	26,9	26,0
Kindia	47,0	46,4	41,7	38,0	37,3	30,5	55,1	51,9	53,3	43,9
Labé	35,7	38,2	35,1	30,2	30,7	24,6	41,9	44,3	35,8	36,0
Mamou	46,8	41,8	40,1	39,3	38,8	27,3	47,2	47,8	37,2	41,2
N'Zérékoré	53,3	48,0	42,5	41,0	38,2	29,4	51,0	52,9	54,5	46,2
Total	47,6	45,8	38,5	35,0	33,5	23,2	53,6	55,5	53,0	42,2

### 6.2.3. Niveau d'instruction

Les taux de scolarisation par sexe et groupe d'âge selon le niveau d'instruction du chef de ménage, calculés sur la base des données du RGPH3, sont présentés dans le tableau 6-12. Pour les deux sexes réunis, chez les 6-24 ans les niveaux de scolarisation selon le niveau d'instruction du chef de ménage évolue comme suit : 35,7% si le chef est sans instruction, 45,9% s'il a un niveau d'instruction du préscolaire, 50,4% s'il a un niveau d'instruction du primaire, 56,1% s'il a un niveau d'instruction du 1<sup>er</sup> cycle, 63,6% s'il a un niveau d'instruction du 2<sup>e</sup> cycle secondaire et 69,8% s'il a un niveau d'instruction du supérieur. Cette tendance se maintient aussi bien chez les 6-14 ans que chez les 15-24 ans. Aussi, les tendances observées au niveau des deux sexes réunis persistent quel que soit le sexe et la groupe d'âge considéré.

Ainsi, le niveau de scolarisation augmente avec le niveau d'instruction du chef de ménage ceci quel que soit le sexe et le groupe d'âge de l'enfant.

En outre un autre résultat attire l'attention, quel que soit le sexe considéré au niveau des groupes d'âge 6-14 ans et 6-24 les chefs de ménage qui ont le niveau d'instruction technique et professionnel sont ceux qui scolarisent plus leurs enfants. Ce score, proviendrait de ce que, ceux qui sortent des écoles techniques et professionnelles sont en général plus outillés pour une insertion rapide dans le marché du travail dès après les bancs. Donc ils sont relativement moins touchés par le chômage que les autres sortants du système scolaire. En cela, ils seraient plus enclins à scolariser leurs enfants.

**Tableau 6-12: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par sexe et groupe d'âge, selon le niveau d'instruction du chef de ménage**

Sexe et Groupe d'âge	Niveau d'instruction du chef de ménage							Total
	Sans niveau	Préscolaire	Primaire	Collège	Lycée	Professionnel/ Technique	Universitaire	
Masculin								
6 à 14 ans	46,6	57,4	65,8	72,3	79,1	85,4	83,5	53,0
15 à 24 ans	34,0	44,8	46,8	53,9	63,7	70,1	70,4	42,0
6 à 24 ans	41,7	51,9	57,5	63,6	71,2	77,4	76,0	48,5
Féminin								
6 à 14 ans	40,3	51,0	59,8	66,6	74,0	80,5	77,8	47,4
15 à 24 ans	17,0	27,5	26,6	32,3	40,5	52,4	52,9	23,6
6 à 24 ans	30,0	39,8	43,8	49,0	56,5	65,9	64,0	36,4
Ensemble								
6 à 14 ans	43,5	54,3	62,8	69,4	76,5	82,8	80,5	50,2
15 à 24 ans	24,7	35,8	35,9	42,3	51,6	60,9	61,4	32,1
6 à 24 ans	35,7	45,9	50,4	56,1	63,6	71,4	69,8	42,2

Le tableau 6-13 présente le taux de scolarisation chez les 6-24 ans par région de résidence, selon le niveau d'instruction du chef de ménage. L'on constate que les régions suivent la tendance observée au niveau national, à savoir que le taux de scolarisation des enfants et jeunes croît avec le niveau d'instruction du chef de ménage quel que soit le sexe et le groupe d'âge de l'enfant.

**Tableau 6-13: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par région de résidence, selon le niveau d'instruction du chef de ménage**

Région de résidence	Niveau d'instruction du chef de ménage							Total
	Sans niveau	Préscolaire	Primaire	Collège	Lycée	Professionnel/ Technique	Universitaire	
Boké	34,5	42,5	46,8	54,0	66,2	76,8	74,3	40,4
Conakry	61,6	59,0	63,0	64,5	67,3	72,5	70,3	64,6
Faranah	29,2	30,1	43,1	48,9	58,4	65,7	65,5	33,8
Kankan	22,2	33,4	36,1	41,4	50,6	59,1	60,0	26,0
Kindia	37,9	50,0	51,1	57,8	64,5	71,1	72,2	43,9
Labé	32,9	34,3	46,8	52,5	60,2	67,6	71,4	36,0
Mamou	38,4	42,8	51,4	59,3	66,9	74,3	75,4	41,2
N'Zérékoré	40,6	47,2	50,9	55,7	64,9	73,0	70,3	46,2
Total	35,7	45,9	50,4	56,1	63,6	71,4	69,8	42,2

#### 6.2.4. Profession du chef de ménage

Le tableau 6-14 présente chez les 6-24 ans, les taux de scolarisation par sexe et groupes d'âge selon la profession du chef de ménage.

Pour les deux sexes réunis, au niveau du groupe d'âge 6-24 ans, trois professions enregistrent les taux de scolarisation les plus élevés. On a par ordre d'importance : professions de type intermédiaires (67,2%), employés de type administratif (67,2%), directeurs et cadres de direction, membres de l'exécutif et du corps législatif (66,4%). Chez les 15-24 ans on observe la même tendance. Il en est de même pour les 6-14 ans, hormis le fait que la profession militaire, police et douane affiche le taux de scolarisation le plus élevé (80,4%). A l'inverse, 3 professions présentent des taux de scolarisation inférieurs à 50%. Par ordre d'importance on a : métiers de l'industrie et de l'artisanat (49,1%), les non occupés (48,7%) et les agriculteurs et métiers connexes (49,1%).

Quel que soit le sexe considéré, les tendances observées au niveau des deux sexes reviennent.

En somme, les professions qui scolarisent le plus, sont les professions relevant des activités de direction des structures publiques/privées et métiers subalternes rattachés (employés administratifs) ainsi que les professions intermédiaires.

**Tableau 6-14: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par sexe et groupe d'âge, selon la profession du chef de ménage**

	Sexe du chef de ménage								
	Masculin			Féminin			Ensemble		
	6 à 14 ans	15 à 24 ans	6 à 24 ans	6 à 14 ans	15 à 24 ans	6 à 24 ans	6 à 14 ans	15 à 24 ans	6 à 24 ans
Non occupé	74,5	49,7	54,5	52,3	31,7	43,2	54,7	40,5	48,7
Directeurs, cadres de direction et gérant, membre de l'Exécutif et des corps législatifs	78,3	66,6	71,5	73,5	51,5	61,6	75,7	58,9	66,4
Profession intellectuelle et scientifique	68,5	58,5	63,4	68,1	43,4	55,6	68,3	51	59,5
Profession intermédiaire	79,8	68,2	73,9	74,8	47,5	60,8	77,2	57,4	67,2
Employés de type administratif	82,1	66,1	73,6	76,3	48,8	61,7	79,0	56,9	67,2
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	74,5	54,8	65,2	67,5	33,8	50,7	70,9	43,5	57,6
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	38,7	24,7	33,9	31,3	9,7	22,2	35,1	16,3	27,9
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	64,6	45,3	55,8	58,5	26,4	42,8	61,6	35,2	49,1
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	79,4	53,9	66,8	71,4	34,5	53,2	75,3	44	59,8
Professions élémentaires	77,5	56,2	67,3	71,5	35	52,9	74,5	44,7	59,7
Professions militaires, policières et douaniers	83,5	61,8	71,8	77,5	42,5	58,4	80,4	51,5	64,7
Total	53,0	42,0	48,5	47,4	23,6	36,4	50,2	32,1	42,2

Par contre, les professions agricoles et métiers connexes (y compris la pêche), sont par excellence les professions qui scolarisent le moins les enfants et jeunes de vivant sous leurs toits. Elles scolarisent d'autant moins qu'elles sont distancées par les chefs inactifs (ne relevant d'aucune profession).

### 6.2.5. Religion du chef de ménage

Pour les deux sexes réunis, chez les 6-24 ans, les ménages dirigés par un chrétien enregistrent le taux de scolarisation le plus élevé (57,5%) à l'inverse des ménages dirigés par un chef musulman qui enregistrent le taux le plus faible (40,9%) (Tableau 6-15). Cette tendance persiste chez les 6-14 ans. Chez les 15-24 ans la tendance diffère légèrement en ce que, les ménage dirigés par un chef musulman viennent au second rang en termes de niveau de scolarisation.

La tendance qui ressort au niveau des deux sexes s'observe également au niveau du sexe féminin. Tandis qu'au niveau du sexe masculin, quel que soit le groupe d'âge considéré, le taux de scolarisation le plus élevé est enregistré par les ménages dirigés par un chrétien, alors que le taux le plus faible revient aux ménages dirigés par un musulman.



**Tableau 6-15: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par sexe et groupe d'âge, selon l'appartenance religieuse du chef de ménage**

Sexe et Groupe d'âge	Sans religion	Musulmane	Chrétienne	Animiste	Autres religions	Total
Masculin						
6 à 14 ans	60,2	51,4	70,4	63,1	57,9	53,0
15 à 24 ans	42,7	40,4	59,3	45,0	44,5	42,0
6 à 24 ans	53,3	46,9	65,2	56,2	52,3	48,5
Féminin						
6 à 14 ans	53,2	45,8	64,6	54,6	48,5	47,4
15 à 24 ans	19,7	22,7	36,0	21,1	21,0	23,6
6 à 24 ans	37,4	35,2	50,3	38,9	35,4	36,4
Ensemble						
6 à 14 ans	56,8	48,7	67,5	59,1	53,3	50,2
15 à 24 ans	29,8	30,9	46,9	31,4	31,7	32,1
6 à 24 ans	45,0	40,9	57,5	47,3	43,7	42,2

En conséquence, les ménages dirigés par un chrétien sont ceux qui scolarisent le plus leurs enfants. Et, en général, les ménages dirigés par un musulman scolarisent le moins leurs enfants.

Au niveau des deux sexes, les ménages dirigés par un chrétien sont suivis soit par les ménages dirigés par un animiste (chez les 6-14 ans et 6-24 ans) ou par une personne relevant d' "autres religions" (chez les 15-24 ans). Cette tendance s'observe également chez les garçons.

Le tableau 6-16 présente le taux de scolarisation chez les 6-24 ans par région de résidence, selon la religion du chef de ménage.

Chez les 6-24 ans, pour les deux sexes réunis, les ménages dirigés par un chrétien présentent les taux de scolarisation les plus élevés à l'inverse des ménages dirigés par un musulman qui présentent les taux les plus bas.

Cette tendance s'observe seulement dans quatre des 8 régions de résidence (Faranah, Kindia, Labé et N'Zérékoré). A Boké les ménages dirigés par un chrétien enregistre le taux le plus élevé (54,3%), alors que le taux le plus bas revient aux ménages dirigés par un "sans religion". A Conakry le taux le plus important est affiché par les ménages dirigés par un animiste (69,5%), alors que le plus bas taux est affiché par les ménages dirigés par une personne relevant d' "autre religion" (62,4%). Dans la région de Kankan ce sont les ménages dirigés par une personne relevant d' "autre religion" qui a le taux le plus élevé (54,4%), alors que le plus bas taux revient aux animistes (20%). Enfin dans la région de Mamou, le taux le plus élevé est enregistré par les ménages dirigés par un animiste (75%) et le taux le plus faible revenant aux ménages dirigés par un musulman (41%)

**Tableau 6-16: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par région de résidence, selon l'appartenance religieuse du chef de ménage**

Région de résidence	Religion					Total
	Sans religion	Musulmane	Chrétienne	Animiste	Autre religion	
Boké	33,9	40,0	54,3	26,5	51,2	40,4
Conakry	63,8	64,4	68,7	69,5	62,4	64,6
Faranah	35,6	32,0	50,4	37,2	36,9	33,8
Kankan	29,3	25,6	52,1	20,0	54,4	26,0
Kindia	49,7	43,2	68,2	54,9	47,5	43,9
Labé	36,5	35,9	62,2	47,4	41,9	36,0
Mamou	42,4	41,0	71,4	75,0	68,2	41,2
N'Zérékoré	45,0	40,3	56,2	47,4	42,4	46,2
Total	45,0	40,9	57,5	47,3	43,7	42,2

En conclusion, les ménages dirigés par une femme scolarisent plus leurs enfants que les ménages dirigés par un homme, ceci quel que soit le sexe de l'enfant et son groupe d'âge<sup>73</sup>. Examinée chez les 6-24 ans et au niveau des régions de résidence, cette tendance se maintient.

Dans les ménages où le couple est régi par un lien conjugal (lien de mariage), le niveau de scolarisation des enfants diminue avec le degré de polygamie du chef de ménage, ceci quel que soit le sexe de l'enfant et son groupe d'âge. Examinée chez les 6-24 ans et au niveau des régions de résidence, cette tendance persiste, à l'exception de la région de Conakry où les ménages dont les chefs sont mariés à deux femmes sont ceux qui scolarisent le plus leurs enfants.

En outre, les niveaux de scolarisation des enfants augmentent avec le niveau d'instruction<sup>74</sup> du chef de ménage quel que soit le sexe de l'enfant et son groupe d'âge. Les régions de résidence suivent la même tendance (du moins pour le groupe d'âge 6-24 ans). Quant aux professions des chefs de ménage nous relevons que les professions qui scolarisent le plus, sont les professions relevant des activités de direction des structures publiques/privées et métiers subalternes rattachés (employés administratifs) ainsi que les professions intermédiaires. Par contre l'agriculture et métiers connexes, sont par excellence les professions qui scolarisent moins.

Les ménages dont le chef est un chrétien sont ceux qui scolarisent le plus leurs enfants que les ménages dirigés par des personnes relevant d'autres obédiences religieuses ou n'ayant pas de religion, ceci quel que soit le sexe et groupe d'âge de l'enfant. Toutefois, chez les 6-24 ans, les ménages dirigés par un chrétien sont ceux qui scolarisent le plus leurs enfants, à l'inverse des ménages dirigés par un musulman qui scolarisant le moins leurs enfants. Cette tendance s'observe seulement dans quatre de 8 régions de résidence du pays (Faranah, Kindia, Labé et N'Zérékoré).

### **6.3. Scolarisation selon les caractéristiques du ménage**

#### **6.3.1. Mode d'approvisionnement en eau**

La répartition des taux de scolarisation chez les 6-24 ans par sexe et groupes d'âge selon le mode d'approvisionnement en eau potable sont consignés dans le tableau 6-17.

Pour les deux sexes réunis, chez les 6-24 ans les ménages qui utilisent le robinet dans la concession enregistrent le taux de scolarisation le plus élevé (63,6%) suivis par les ménages qui utilisent les robinets ailleurs (57,9%), à l'inverse des ménages utilisant les eaux de surface, qui enregistrent le taux le plus faible (21,8%). On observe la même tendance aussi bien chez les 6-14 ans que chez les 15-24 ans.

Les tendances observées ci-dessus au niveau des deux sexes, persistent tant chez les filles que chez les garçons.

Par ailleurs, les taux affichés par les ménages qui utilisent l'eau minérale comme source d'eau potable semblent plus bas qu'attendu, car ce sont des ménages aisés donc plus enclins à scolariser qui utilisent l'eau minérale comme source d'eau potable.

<sup>73</sup> Ces groupes d'âge sont : 6-14 ans, 15-24 ans et 6-24 ans

<sup>74</sup> Niveau d'instruction allant dans le sens, sans niveau, niveau primaire, niveau secondaire (1<sup>er</sup> cycle), niveau secondaire (2<sup>e</sup> cycle) et, supérieur.

**Tableau 6-17: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par sexe et groupe d'âge, selon le mode d'approvisionnement en eau potable du ménage**

Sexe et groupes d'âge	Source d'approvisionnement en eau de boisson							Total
	Robinet dans de la concession	Robinet ailleurs	Fontaine publique	Eau minérale	Forage/Puits /Source aménagée	Puits ordinaire	Eau de surface	
Masculin								
6 à 14 ans	78,5	73,9	48,4	45,2	50,5	51,3	31,3	53,0
15 à 24 ans	61,4	55,2	37,2	37,8	37,0	38,2	16,9	42,0
6 à 24 ans	69,4	64,5	43,8	41,9	45,4	45,9	26,6	48,5
Féminin								
6 à 14 ans	73,2	68,0	42,0	42,9	43,2	44,8	25,7	47,4
15 à 24 ans	45,0	36,3	19,6	22,7	17,6	19,7	6,0	23,6
6 à 24 ans	58,4	51,8	31,7	33,0	32,0	33,3	17,4	36,4
Ensemble								
6 à 14 ans	75,7	70,9	45,3	44,0	46,9	48,1	28,6	50,2
15 à 24 ans	52,9	45,4	27,7	29,6	26,4	28,2	10,6	32,1
6 à 24 ans	63,6	57,9	37,6	37,3	38,5	39,5	21,8	42,2

Le tableau 6-18 reprend chez les 6-24 ans les taux de scolarisation par région de résidence selon le mode d'approvisionnement en eau de potable.

Examinées chez les 6-24 ans, les tendances observées au niveau national, persistent au niveau des régions. En effet, quelle que soit la région considérée, les ménages qui utilisent le robinet dans la concession comme principale source d'eau potable suivis par ceux qui utilisent le robinet ailleurs enregistrent les taux de scolarisation les plus élevés. Ensuite suivent les ménages qui utilisent le puits ordinaire. A l'inverse, c'est aux ménages qui utilisent les eaux de surface comme source principal source d'approvisionnement en eau potable que reviennent le taux de scolarisation le plus bas.

**Tableau 6-18: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par région de résidence, selon le mode d'approvisionnement en eau potable du ménage**

Région de résidence	Source d'approvisionnement en eau de boisson							Total
	Robinet dans de la concession	Robinet ailleurs	Fontaine publique	Eau minérale	Forage/Puits/Source aménagée	Puits ordinaire	Eau de surface	
Boké	67,3	61,3	38,1	29,5	38,1	39,4	18,2	40,4
Conakry	66,5	62,6	60,4	62,9	65,2	62,1	59,9	64,6
Faranah	60,1	58,5	35,9	31,1	35,7	27,8	10,9	33,8
Kankan	49,8	37,0	22,0	17,5	23,5	24,4	14,2	26,0
Kindia	60,4	60,6	46,0	34,3	45,6	49,8	22,0	43,9
Labé	55,7	49,6	39,8	35,3	37,1	40,6	21,0	36,0
Mamou	62,3	63,3	43,2	34,2	45,6	46,0	26,2	41,2
N'Zérékoré	54,9	56,5	50,1	40,9	48,7	48,7	28,5	46,2
Ensemble	63,6	57,9	37,6	37,3	38,5	39,5	21,8	42,2

### 6.3.2. Source d'énergie pour la cuisson

Les taux de scolarisation chez les 6-24 ans par sexe et groupe d'âge selon la principale source d'énergie utilisée pour la cuisson sont consignés dans le tableau 6-19.

Pour les deux sexes réunis, chez les 6-24 ans les ménages qui utilisent le charbon présentent le taux de scolarisation le plus élevé (62,2%), suivis par les ménages qui utilisent le pétrole (49,3%), puis par ceux qui utilisent l'électricité (45%). A l'inverse les ménages auxquelles reviennent les taux de

scolarisation les plus faibles sont les ménages qui utilisent le bois de chauffe (34%) et le solaire (23%). On observe la même tendance au niveau des groupes d'âge 6-14 ans et 15-24 ans.

Ces tendances observées au niveau des deux sexes persistent quel que soit le sexe considéré.

Par ailleurs les taux affichés par les ménages qui utilisent l'électricité et l'énergie solaire sont plus bas qu'attendu. Car, les ménages qui utilisent ces sources font partie des ménages les plus aisés donc plus enclins à scolariser.

**Tableau 6-19: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par sexe et groupe d'âge, selon la principale source d'énergie utilisée pour la cuisine du ménage**

Sexe et groupe d'âge	Principale source d'énergie utilisée pour la cuisine							Total
	Bois de chauffe	Charbon de bois	Pétrole	Electricité	Gaz	Sciures de bois/résidus végétaux	Energie solaire	
Masculin								
6 à 14 ans	44,9	79,6	60,4	56,1	51,7	51,0	32,0	53,0
15 à 24 ans	32,3	59,2	50,0	46,5	40,3	40,3	19,0	42,0
6 à 24 ans	40,2	68,9	55,5	51,8	47,1	46,3	27,5	48,5
Féminin								
6 à 14 ans	38,2	73,3	56,0	49,5	45,6	45,8	27,0	47,4
15 à 24 ans	14,8	40,8	30,5	25,7	20,7	23,9	7,8	23,6
6 à 24 ans	28,0	56,1	43,5	38,3	34,3	35,4	18,9	36,4
Ensemble								
6 à 14 ans	41,7	76,3	58,2	52,9	48,7	48,4	29,6	50,2
15 à 24 ans	22,7	49,6	39,7	35,7	29,9	31,6	12,7	32,1
6 à 24 ans	34,0	62,2	49,3	45,0	40,6	40,7	23,0	42,2

Dans le tableau 6-20 sont consignés les taux de scolarisation chez les 6-24 ans par région de résidence selon la principale source d'énergie utilisée pour la cuisine du ménage. Au niveau national, ce sont les ménages qui utilisent le charbon comme principale source d'énergie pour la cuisson qui affichent le taux de scolarisation le plus élevé (62,2%). Par contre le taux le plus bas revient aux ménages qui pour la cuisson font principalement appel à l'énergie solaire (23%). Cette tendance se maintient quelle que soit la région de résidence considérée.

**Tableau 6-20: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par sexe et groupe d'âge, selon la principale source d'énergie utilisée pour la cuisine du ménage**

Région de résidence	Principale source d'énergie utilisée pour la cuisine							Total
	Bois de chauffe	Charbon de bois	Pétrole	Electricité	Gaz	Sciures de bois/résidus végétaux	Energie solaire	
Boké	34,2	64,2	49,9	62,0	35,8	44,7	19,5	40,4
Conakry	63,1	64,8	61,6	61,8	62,7	61,3	45,6	64,6
Faranah	31,0	58,9	46,8	38,3	35,7	41,8	14,7	33,8
Kankan	23,6	45,7	26,8	30,9	26,1	21,0	12,9	26,0
Kindia	35,6	62,0	50,8	41,5	44,7	47,5	20,4	43,9
Labé	33,5	59,3	52,5	40,8	39,9	42,9	21,2	36,0
Mamou	38,7	66,8	47,2	43,2	40,8	40,2	27,3	41,2
N'Zérékoré	44,2	58,6	49,2	45,6	43,9	42,1	30,7	46,2
Ensemble	34,0	62,2	49,3	45,0	40,6	40,7	23,0	42,2

### 6.3.3. Mode d'éclairage

Le tableau 6-21 présente les taux de scolarisation chez les 6-24 ans par sexe et groupe d'âge selon le mode d'éclairage.

Pour les deux sexes réunis, chez le 6-24 ans les ménages utilisateurs de l'électricité pourvue par l'entreprise nationale d'électricité (EDG) comme principale source d'éclairage, enregistrent le taux de scolarisation le plus élevé (63,7%); à l'opposé les ménages qui utilisent le feu de bois comme principale source d'éclairage affichent le taux le plus bas (18,8%). Les groupes d'âge 6-14 ans et 15-24 ans suivent cette tendance.

Les tendances observées au niveau des deux sexes persistent au niveau de chacun des sexes.

**Tableau 6-21: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par sexe et groupe d'âge, selon le mode d'éclairage du ménage**

Sexe et groupe d'âge	Mode d'éclairage								Total
	Electricité EDG	Groupe électrogène	Torche / Lampe à piles	Bougie	Lampe à pétrole	Lampe à gaz	Energie solaire	Feu de bois	
Masculin									
6 à 14 ans	80,4	65,8	45,9	66,4	53,5	50,4	52,4	27,0	53,0
15 à 24 ans	60,2	51,8	33,2	48,5	44,1	36,3	38,7	15,8	42,0
6 à 24 ans	69,7	59,1	41,2	57,8	49,6	44,7	46,9	23,2	48,5
Féminin									
6 à 14 ans	74,9	58,7	39,2	61,5	48,3	42,5	46,3	20,9	47,4
15 à 24 ans	43,2	31,8	15,5	31,2	24,2	19,8	19,5	6,1	23,6
6 à 24 ans	58,2	45,3	28,8	46,3	37,3	32,3	34,2	14,7	36,4
Ensemble									
6 à 14 ans	77,5	62,2	42,7	64,0	51,0	46,5	49,4	24,1	50,2
15 à 24 ans	51,4	41,5	23,4	39,5	33,5	27,4	28,2	10,4	32,1
6 à 24 ans	63,7	52,1	34,8	52,0	43,4	38,4	40,3	18,8	42,2

Les ménages qui utilisent la bougie et ceux qui utilisent le groupe électrogène s'alternent au 2e rang et au 3e rang.

Les ménages qui utilisent le solaire affichent des taux de scolarisation plus bas qu'attendu. Car ceux qui font appel à ce type d'éclairage sont relativement nantis donc plus enclin à scolariser.

Le tableau 6-22 reprend les données sur les taux de scolarisation chez les 6-24 ans par région de résidence selon la principale source d'éclairage.

Au niveau national, chez les 6-24 ans, ce sont les ménages qui utilisent l'électricité de l'EDG qui enregistrent le taux de scolarisation le plus élevé (63,7%) suivis successivement par les ménages qui utilisent les groupes électrogènes (52,1%) et ceux qui utilisent la bougie (52%). A l'inverse, les ménages qui utilisent le feu de bois comme source d'éclairage présentent le taux de scolarisation le plus bas (18,8%)

Les régions suivent la tendance observée au niveau national à l'exception des régions de Conakry et N'Zérékoré. A Conakry, ce sont les ménages qui utilisent l'énergie solaire qui enregistrent les taux de scolarisation les plus élevés (69,8%). Quant à la région de N'Zérékoré qui ce sont les ménages qui utilisent les groupes électrogènes qui présentent le taux de scolarisation le plus élevé (60,7%). Les taux de la région de Conakry et de N'Zérékoré sont conformes aux attentes. En effet, en raison de la pénurie du courant électrique fourni par EDG. Les ménages de catégories sociales aisées font de plus en plus recours à ces sources pour s'éclairer.

**Tableau 6-22: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans par région de résidence, selon le mode d'éclairage du ménage**

Région de résidence	Mode d'éclairage								Total
	Electricité EDG	Groupe électrogène	Torche/Lampe à piles	Bougie	Lampe à pétrole	Lampe à gaz	Energie solaire	Feu de bois	
Boké	67,7	63,7	32,6	44,1	37,4	42,6	41,1	13,1	40,4
Conakry	65,1	64,9	63,2	60,1	67,0	64,1	69,8	48,1	64,6
Faranah	60,7	58,9	31,9	36,4	37,8	28,2	47,5	11,1	33,8
Kankan	46,1	36,8	22,9	22,8	21,7	22,0	29,1	12,1	26,0
Kindia	63,8	49,4	35,9	51,5	41,2	43,4	35,0	14,4	43,9
Labé	64,1	47,5	32,8	37,0	38,6	41,8	48,1	17,1	36,0
Mamou	69,5	46,7	36,3	51,3	36,3	41,8	47,2	22,0	41,2
N'Zérékoré	57,8	60,7	45,1	47,1	54,8	44,2	48,5	29,3	46,2
Total	63,7	52,1	34,8	52,0	43,4	38,4	40,3	18,8	42,2

#### 6.3.4. Niveau de vie du ménage

Dans le tableau 6-23 sont consignés les taux de scolarisation des 6-24 ans par sexe et groupe d'âge selon les quintiles de niveau de vie.

Pour les deux sexes réunis, chez les 6-24 ans, ce sont les ménages du 5<sup>e</sup> quintile (Q5) qui enregistrent le taux de scolarisation le plus élevé (65,4%), suivis par les ménages du quintile Q4 (53%), ensuite par les ménages du quintile Q3 (38,3%), puis par les ménages du quintile Q2 (27,6%), enfin par les ménages du quintile Q1 (19,7%). Cette tendance est reprise aussi bien par le groupe d'âge 6-14 ans que par celui des 15-24 ans.

Les tendances observées au niveau des deux sexes sont reproduites quel que soit le sexe considéré. On en déduit que le taux de scolarisation croît avec quintile du niveau de vie quel que soit le sexe et le groupe d'âge considéré.

**Tableau 6-23: Taux de scolarisation (%) des enfants et jeunes âgés de 6-24 ans, par sexe et groupe d'âge, selon le niveau de vie du ménage**

Sexe et région de résidence	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche	Total
Masculin						
6 à 14 ans	29,8	39,2	50,5	67,9	82,9	53,0
15 à 24 ans	14,8	23,8	35,0	51,4	61,8	42,0
6 à 24 ans	24,8	33,9	44,8	60,3	71,3	48,5
Féminin						
6 à 14 ans	22,3	31,3	44,2	61,4	76,8	47,4
15 à 24 ans	4,5	8,7	16,2	29,6	45,3	23,6
6 à 24 ans	14,9	21,6	32,1	46,0	59,9	36,4
Ensemble						
6 à 14 ans	26,2	35,4	47,4	64,6	79,7	50,2
15 à 24 ans	8,9	15,3	24,6	40,1	53,2	32,1
6 à 24 ans	19,7	27,6	38,3	53,0	65,4	42,2

Ce résultat met en évidence ceux obtenus ailleurs en Afrique au Sud du Sahara : le niveau de scolarisation des enfants et jeunes est positivement lié avec le niveau de vie des ménages dans lesquels ils vivent.

En conclusion, les caractéristiques du ménage où vit l'enfant, influent sur ses chances d'être scolarisé. Ainsi, les ménages qui s'approvisionnent en eau potable principalement par le robinet de la concession

scolarisent le plus leurs enfants, alors que ceux qui utilisent les eaux de surface scolarisent le moins leurs enfants, ceci quel que soit le sexe et groupe d'âge des enfants. On observe les mêmes résultats au niveau régional chez le 6-24 ans.

En outre, les ménages qui utilisent le charbon de bois comme principale source d'énergie pour la cuisson des aliments scolarisent le plus leurs enfants, à l'inverse des ménages qui utilisent principalement le bois de chauffe comme source d'énergie pour la cuisson, ceci quel que soit le sexe et le groupe d'âge de l'enfant. On observe les mêmes tendances au niveau régional chez les 6-24 ans.

Quant aux sources d'éclairage, les ménages qui utilisent l'électricité fournie par l'entreprise nationale d'électricité (EDG), sont les ménages les plus prédisposés à scolariser leurs enfants, à l'inverse des ménages qui utilisent les feux de bois comme principale source d'éclairage qui en sont les moins prédisposés. On observe les mêmes tendances au niveau régional chez les 6-24 ans.

Enfin, le niveau de scolarisation des enfants croît avec les quintiles de niveau de vie des ménages dans lesquels ils vivent, ceci quel que soit leurs sexe et groupes d'âge.

#### **6.4. Vue d'ensemble**

Les caractéristiques de l'enfant et celles de son environnement immédiat (chef de ménage et ménage) sont censés influencer sur ses chances de scolarisation. L'examen des impacts de quelques-unes de ces caractéristiques mettent en évidence cette présomption.

##### ***Caractéristiques de l'enfant***

Au niveau des caractéristiques de l'enfant, nous relevons que la survie de ses parents affecte sa scolarisation. Les enfants qui vivent avec au moins l'un des parents sont plus scolarisés que les autres. Cette tendance persiste quel que soit le sexe et le groupe d'âge<sup>75</sup> des enfants. On observe la même tendance au niveau des régions du moins pour le groupe d'âge 6-17 ans.

De même, le lien de parenté avec le chef de ménage affecte le niveau de scolarisation de l'enfant. Chez les 6-24 ans, les enfants du chef de ménage sont plus scolarisés (47,2%) que les autres catégories d'enfants qui y vivent, en particulier les enfants sans lien de parenté avec le chef de ménage représentent la catégorie la moins scolarisée (32%). Il en est de même quel que soit le sexe considéré. Le groupe d'âge 15-17 ans suit les mêmes tendances à l'inverse du groupe d'âge 6-14 ans où ce sont les enfants apparentés au chef de ménage qui sont plus scolarisés que les autres catégories d'enfants. Les régions de résidence (excepté celle de Faranah) suivent les tendances affichées par le groupe d'âge 6-24 ans.

De leur côté, tous les handicaps affectent négativement le niveau de scolarisation des enfants à l'exception de l'infirmité des membres inférieurs et l'albinisme. Les enfants victimes de ces handicaps sont sensiblement autant scolarisés que les enfants sans handicap, ceci quel que soit le sexe et le groupe d'âge de l'enfant<sup>76</sup>. On observe la même tendance au niveau des régions.

##### ***Caractéristiques du chef de ménage***

Tout d'abord, nous relevons que les ménages dirigés par une femme scolarisent plus leurs enfants que les ménages dirigés par un homme, ceci quel que soit le sexe de l'enfant et son groupe d'âge<sup>77</sup>.

Concernant le statut matrimonial du chef de ménage, l'on note que chez les ménages où le couple est régi par un lien conjugal (lien de mariage), le niveau de scolarisation des enfants diminue à mesure que le niveau de polygamie du chef de ménage augmente, ceci quel que soit le sexe et groupe d'âge des enfants. Chez les 6-24 ans, les régions de résidence suivent la même tendance, à l'exception de la

<sup>75</sup> Ces groupes d'âge sont : 6-14 ans, 15-17 ans et 6-17 ans

<sup>76</sup> Ces groupes d'âge sont : 6-14 ans, 15-24 ans et 6-24 ans

<sup>77</sup> Ces groupes d'âge sont : 6-14 ans, 15-24 ans et 6-24 ans

région de Conakry où les ménages dont les chefs sont mariés à deux femmes sont ceux qui scolarisent plus leurs enfants.

Le niveau d'instruction du chef de ménage influe positivement sur le niveau de scolarisation des enfants dans la mesure où le niveau de scolarisation des enfants augmente avec le niveau d'instruction<sup>78</sup> du chef de ménage quel que soit le sexe et groupe d'âge de l'enfant. Les régions de résidence suivent la même tendance (du moins pour le groupe d'âge 6-24 ans).

Quant aux professions des chefs de ménage, l'on note que celles qui scolarisent le plus, sont les professions liées à la direction des structures publiques/privées et métiers connexes (employés administratifs) ainsi que les professions intermédiaires. Par contre les professions d'agriculteur et métiers connexes, sont par excellence les professions qui scolarisent le moins.

Les ménages dont le chef est un chrétien sont ceux qui scolarisent le plus leurs enfants que les ménages dirigés par des personnes relevant d'autres obédiences religieuses ou n'ayant pas de religion, ceci quel que soit le sexe et groupe d'âge de l'enfant. Toutefois, chez les 6-24 ans, les ménages dirigés par un chrétien sont ceux qui scolarisent le plus leurs enfants, à l'inverse des ménages dirigés par un musulman qui scolarisant le moins leurs enfants. Cette tendance s'observe seulement dans quatre de 8 régions de résidence du pays (Faranah, Kindia, Labé et N'Zérékoré).

### ***Caractéristiques du ménage***

Tout d'abord les chiffres indiquent que les ménages qui s'approvisionnent en eau potable principalement via le robinet de la concession scolarisent le plus leurs enfants, alors que ceux qui utilisent les eaux de surface comme principale source d'eau potable enregistrent le plus faible niveau de scolarisation quel que soit le sexe et le groupe d'âge de l'enfant. On observe les mêmes résultats au niveau régional chez le 6-24 ans.

Les ménages qui utilisent le charbon de bois comme principale source d'énergie pour la cuisson des aliments enregistrent le niveau de scolarisation le plus élevé, alors que les ménages qui utilisent principalement le bois de chauffe comme source d'énergie pour la cuisson des aliments enregistrent le plus faible niveau de scolarisation quel que soit le sexe et le groupe d'âge de l'enfant. On observe les mêmes tendances au niveau régional chez le 6-24 ans.

Les ménages qui utilisent l'électricité fournie par l'entreprise nationale d'électricité (EDG), enregistrent le taux de scolarisation le plus élevé, alors que les ménages qui utilisent les feux de bois comme principale source d'éclairage enregistrent le niveau de scolarisation le plus faible quel que soit le sexe et le groupe d'âge de l'enfant. On observe les mêmes tendances au niveau régional chez le 6-24 ans.

Enfin, quel que soit leur sexe et groupe d'âge le niveau de scolarisation des enfants croît avec le quintile de niveau de vie des ménages dans lesquels ils vivent.

<sup>78</sup> Niveau d'instruction allant dans le sens sans niveau, primaire, secondaire (1<sup>er</sup> cycle), secondaire (2<sup>e</sup> cycle) et, professionnel ou supérieur.



## CHAPITRE 7 : ALPHABÉTISATION

Dans le RGPH3, seule la question P26 est dédiée à la collecte des informations sur l’alphabétisation. Elle s’adresse aux individus âgés de 12 ans et plus, son intitulé est: « *[NOM] sait il lire et écrire dans une langue quelconque* ». Par conséquent, dans ce recensement est considéré comme alphabétisée, toute personne qui sait lire et écrire dans une langue donnée qu’elle soit nationale ou étrangère.

Ce chapitre aborde les principaux aspects de l’alphabétisation chez les jeunes (15-24 ans) et chez les adultes (15 ans et plus). Plus précisément, il se propose d’abord d’évaluer le niveau d’alphabétisation de ces catégories de population. Ensuite, de caractériser le phénomène en étudiant d’une part la structure de la population selon les langues d’alphabétisation, et d’autre part ses disparités (géographiques, socio-économiques et culturelles). Enfin, dégager la tendance du phénomène depuis 1983 année du premier recensement général de la population et de l’habitat (RGPH1) en Guinée.

### 7.1. Niveau d’alphabétisation

#### 7.1.1. Taux d’alphabétisation chez les adultes (15 ans et plus) et jeune (15-24 ans)

##### 7.1.1.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence

En Guinée, malgré les efforts des différents gouvernements et leurs partenaires dans le domaine de l’éducation, le niveau d’alphabétisation des adultes (15 ans et plus) reste bas (32%)<sup>79</sup> (tableau 7-1). Donc la Guinée compte un peu moins d’un adulte alphabétisé sur 3.

Ce faible niveau d’alphabétisation s’accompagne de fortes disparités. D’une part, au niveau des adultes, pour les deux sexes réunis, le milieu urbain est alphabétisé à 55,4% alors que le milieu rural l’est seulement à 17,6%, soit un rapport de 3 à 1. Cette tendance (milieu rural moins alphabétisé que le milieu urbain) persiste quel que soit le sexe considéré. D’autre part au niveau national, chez les adultes, les hommes sont alphabétisés à 43,6%, alors que les femmes le sont seulement qu’à 22%, soit un rapport de 2 à 1. On observe la même tendance (les femmes moins alphabétisées que les hommes) quel que soit le milieu de résidence considéré.

En somme, face à l’alphabétisation, le milieu urbain plus avantage par rapport au milieu rural quel que soit le sexe considéré, de même les adultes de sexe masculin le sont par rapport aux adultes de sexe féminin quel que soit le milieu de résidence. Ces disparités contrastent avec les engagements pris par le pays sur le plan international, en particulier ceux ayant traités à la réduction des inégalités entre les sexes, en matière d’alphabétisation, à l’horizon 2015.

**Tableau 7-1: Taux d’alphabétisation (%) par milieu de résidence et selon le sexe chez les adultes (15 ans et plus) et les jeunes (15-24 ans)**

Milieu de résidence	Population adulte (15 ans et +)			Population jeune (15-24 ans)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Urbain	66,8	43,9	55,4	77,9	60,8	69,1
Rural	27,4	9,9	17,6	37,9	19,6	27,6
Total	43,6	22,0	32,0	57,0	37,2	46,3

On note une amélioration du niveau d’alphabétisation chez les jeunes (15-24 ans) par rapport à la situation qui prévaut chez les adultes. Le taux d’alphabétisation chez les jeunes se chiffre à 46,3%. Malgré cette amélioration, tout de même moins d’un jeune sur 2 est alphabétisé.

Comme chez les adultes, l’alphabétisation chez les jeunes connaît aussi de fortes disparités. D’un côté, pour les deux sexes réunis, le milieu urbain est alphabétisé à 69,1%, alors que le milieu rural l’est seulement à 27,6%, soit un rapport de 2,5 à 1. On observe la même tendance (milieu rural moins scolarisé que le milieu urbain) quel que soit le sexe considéré. Au niveau national, les garçons sont

<sup>79</sup> Tout de même en légère progression de 3,7 points par rapport à 2003. EIBEP estimait le taux d’alphabétisation de la population guinéenne âgée de 15 ans et plus, en 2003, à 28,3%.

alphabétisés à 57% et les filles à 37,2%. Cette tendance persiste quel que soit le milieu de résidence considéré.

Toutefois, les disparités sexuelles en matière d’alphabétisation sont plus réduites en milieu urbain qu’en milieu rural tant chez les jeunes que chez les adultes. De même les disparités sexuelles sont plus réduites chez les jeunes que chez les adultes quel que soit le milieu de résidence considéré.

L’examen des chiffres du tableau 7-1, indique que la situation des jeunes (15-24 ans) est bien meilleure que celle des adultes (15 ans et plus) en matière d’alphabétisation. Premièrement, le niveau d’alphabétisation des jeunes est plus élevé que celui des adultes quel que soit le milieu de résidence et le sexe considérés. Deuxièmement les disparités (entre les sexes et entre les milieux de résidence) sont plus réduites chez les jeunes que chez les adultes.

#### 7.1.1.2. Niveau régional

D’après les chiffres du tableau 7-2, au niveau national et pour les deux sexes réunis, le niveau d’alphabétisation des jeunes (46,3%) est plus élevé que celui des adultes (32%). Cette disparité se prolonge tant au niveau du sexe masculin (57% chez les jeunes contre 43,6% chez les adultes) qu’au niveau du sexe féminin (37,2% chez les jeunes contre 22% chez les adultes). Ces tendances observées au niveau national persistent quel que soit la région considérée.

En outre, la région de Conakry est, de loin, la plus alphabétisée du pays tant chez les jeunes que chez les adultes. Dans cette région, les jeunes sont alphabétisés à 74,3% et les adultes le sont à 62%. La région de Boké qui vient immédiatement après, détient des niveaux d’alphabétisation qui culminent seulement à 46,3% chez les jeunes et à 32,3% chez les adultes. La région de Kankan est la moins alphabétisée du pays aussi bien chez les jeunes (25,2%) que chez les adultes (18,2%).

Aussi, au niveau national, la disparité entre les sexes (en termes de niveaux d’alphabétisation) est plus réduite chez les jeunes que chez les adultes. Cette réalité se prolonge au niveau des régions.

Enfin, la région de Conakry qui jouit du niveau d’alphabétisation le plus élevé connaît la plus faible disparité sexuelle (en termes de niveau d’alphabétisation) tant chez les adultes que chez les jeunes. A l’inverse, les régions de Kankan et Faranah qui ont les plus faibles niveaux d’alphabétisation du pays affichent les disparités sexuelles les plus élevées tant chez les jeunes que chez les adultes.

**Tableau 7-2: Taux d’alphabétisation (%) par région de résidence chez les adultes (15 ans et plus) et les jeunes (15 à 24 ans)**

Région de résidence	Population adulte (15 ans et +)			Population jeune (15 à 24 ans)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boké	44,9	21,4	32,3	57,2	36,3	46,0
Conakry	72,5	52,1	62,5	82,1	67,1	74,3
Faranah	34,2	12,5	22,3	47,9	24,0	35,0
Kankan	26,4	10,6	18,2	34,7	18,0	25,8
Kindia	41,8	21,0	30,4	57,6	36,5	45,8
Labé	35,2	15,2	23,4	47,4	32,7	39,1
Mamou	35,5	14,3	23,0	54,0	32,8	41,9
N’Zérékoré	39,6	16,8	27,3	56,8	32,1	43,4
Total	43,6	22,0	32,0	57,0	37,2	46,3

En conclusion, en Guinée chez les adultes (15 ans et plus), le niveau d’alphabétisation reste bas (32%) et s’accompagne de fortes disparités entre milieux de résidences et entre les sexes. En d’autres termes en matière d’alphabétisation, le milieu rural est très désavantagé par rapport au milieu urbain quel que soit le sexe considéré. Le sexe féminin est désavantagé par rapport au sexe masculin quel que soit le milieu de résidence considéré.

Chez les jeunes (15-24 ans) si on note une nette amélioration du niveau d'alphabétisation (46,3%) comparativement à la situation prévalant chez les adultes (32%), néanmoins beaucoup de chemin reste à faire. Notons toutefois, que cette amélioration a connu une large diffusion: elle s'est fait sentir quelle que soit le milieu de résidence, la région de résidence et le sexe. Mieux elle s'est accompagnée d'un resserrement des disparités aussi bien entre les sexes qu'entre les milieux de résidence.

Au niveau régional, la région de Conakry est la plus alphabétisée du pays et enregistre la plus faible disparité entre les sexes en matière d'alphabétisation, ceci tant chez les adultes que chez les jeunes, alors que les régions de Kankan et Faranah sont les moins alphabétisées du pays et enregistrent les plus fortes disparités sexuelles tant chez les adultes que chez les jeunes.

### 7.1.2. Taux d'alphabétisation par groupe d'âges quinquennaux

Ici, il est question d'analyser la répartition du niveau d'alphabétisation des adultes 15 ans et +) entre les groupes d'âge quinquennaux.

#### 7.1.2.1. Taux d'alphabétisation par groupe d'âges quinquennaux et par milieu de résidence selon le sexe dans la population des ménages ordinaires

Nous relevons que, ce sont les groupes d'âges des jeunes générations qui affichent les niveaux d'alphabétisation les plus élevés, ceci quel que soit le sexe et le milieu de résidence considéré, (tableau 7-3). Par exemple, au niveau national, pour les deux sexes réunis, au niveau des deux premières tranches d'âge, on observe que plus de 2 personnes sur 5 sont alphabétisés. Ce chiffre tombe à 1 personne sur 3 quand on passe à la troisième tranche, et pour les tranches suivantes, moins d'une personne sur 3 est alphabétisée. La même tendance persiste quel que soit le sexe considéré. Les milieux de résidence suivent également les tendances ci-dessus observées au niveau national.

**Tableau 7-3: Taux d'alphabétisation (%) de la population 15 ans et plus par groupe d'âge selon milieu de résidence et le sexe**

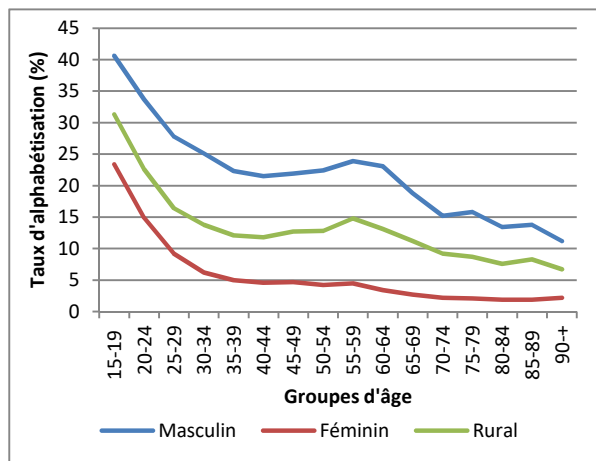
Groupes d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
15 à 19 ans	77,9	63,5	70,4	40,6	23,4	31,3	56,9	40,0	47,9
20 à 24 ans	78,0	57,8	67,8	33,7	14,9	22,6	57,1	33,9	44,3
25 à 29 ans	72,5	45,3	58,5	27,8	9,2	16,4	48,5	22,6	33,7
30 à 34 ans	63,4	33,3	48,2	25,1	6,2	13,8	41,6	15,5	27,0
35 à 39 ans	57,1	27,4	42,3	22,3	5,0	12,1	36,2	12,0	22,7
40 à 44 ans	52,5	25,4	39,5	21,5	4,6	11,8	33,5	10,9	21,3
45 à 49 ans	53,4	27,4	41,3	21,9	4,7	12,7	33,2	11,5	22,0
50 à 54 ans	53,0	27,1	41,0	22,4	4,2	12,8	32,8	10,7	21,5
55 à 59 ans	58,7	31,4	46,7	23,9	4,5	14,8	35,4	12,7	25,0
60 à 64 ans	57,3	23,6	42,7	23,1	3,4	13,1	33,9	8,6	21,6
65 à 69 ans	48,3	15,6	33,6	18,8	2,7	11,2	26,8	6,0	17,1
70 à 74 ans	33,4	8,6	21,1	15,2	2,2	9,2	19,1	3,7	11,9
75 à 79 ans	39,3	9,5	24,5	15,8	2,1	8,7	21,6	3,8	12,5
80 à 84 ans	29,4	8,0	17,3	13,4	1,9	7,6	16,5	3,3	9,7
85 à 89 ans	27,6	7,6	16,3	13,8	1,9	8,3	16,1	3,2	9,9
90 ans et +	28,0	7,7	14,8	11,2	2,2	6,7	13,7	3,6	8,4
Ensemble	66,8	43,9	55,4	27,4	9,9	17,6	43,6	22,0	32,0

Les graphiques 7-1 et 7-2 extraits du tableau 7-3, illustrent cet effet dit "effet génération de l'alphabétisation". Il traduit l'avantage des jeunes générations par rapport aux anciennes, en matière d'alphabétisation.

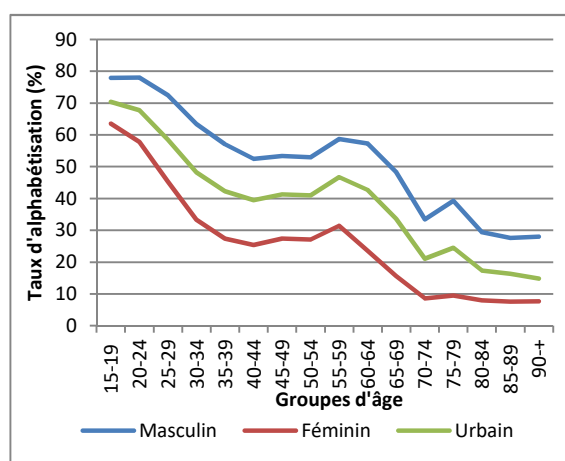
L'examen des graphiques 7-1 et 7-2, indique que d'une part le niveau d'alphabétisation diminue à mesure qu'on avance dans les groupes d'âge (en dépit de quelques poussées à la hausse<sup>80</sup>) quel que soit le sexe et le milieu de résidence considéré, et d'autre part les femmes sont moins alphabétisées que les hommes quel que soit le groupe d'âge et le milieu de résidence considéré.

Enfin, à tous les groupes d'âge, les disparités, en termes d'alphabétisation, entre les sexes sont plus importantes en milieu urbain qu'en milieu rural (excepté au groupe d'âge 15-19 ans).

**Graphique 7-1 : Taux d'alphabétisation (%) selon les groupes d'âges en milieu rural**



**Graphique 7-2 : Taux d'alphabétisation (%) selon les groupes d'âges en milieu urbain**



En conclusion, chez les adultes (15 ans et plus) le niveau d'alphabétisation décroît avec le groupe d'âge (en dépit de quelques poussées à la hausse), quel que soit le milieu de résidence et le sexe considérés. Cette caractéristique est connue sous le nom d' « effet génération de l'alphabétisation ». En outre, à tous les groupes d'âge, les femmes sont moins alphabétisées que les hommes, quel que soit le milieu de résidence considéré. Enfin, à tous les groupes d'âge la disparité entre les sexes, en termes d'alphabétisation, est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural (excepté au groupe d'âge 15-19 ans).

### 7.1.3. Taux d'alphabétisation selon quelques caractéristiques socioculturelles (15 ans et plus)

L'environnement dans lequel vivent les individus est un tout complexe qui influence leur chance d'alphabétisation. En particulier, l'environnement immédiat que constitue le ménage, est censé être au cœur du processus de construction de ce capital humain.

Dans cette section, nous essayons d'abord de mettre en évidence, les effets de quelques-unes des caractéristiques du ménage (économiques, sociales, culturelles) ; puis nous examinons les disparités entre les ménages en matière d'alphabétisation induites par ces caractéristiques. La population de 15 ans et plus, sera la population cible de cette analyse.

#### 7.1.3.1. Taux d'alphabétisation par sexe et Indice de Parité entre Sexes IPS (F/M) selon quelques caractéristiques socioculturelles dans la population des ménages ordinaires de 15 ans et plus

##### 1) Taux d'alphabétisation selon quelques caractéristiques du ménage

- Mode d'approvisionnement en eau de boisson,

D'après les chiffres du tableau 7-4, au niveau national, on note que pour les deux sexes réunis, les ménages qui s'approvisionnent principalement en eau de boisson à partir du robinet de la concession enregistrent le niveau d'alphabétisation le plus élevé (60,4%). Ils sont suivis par les ménages qui font appel au robinet ailleurs (50,1%), et de l'eau minérale (38,4%). Les plus faibles niveaux d'alphabétisation sont enregistrés par les ménages qui utilisent des forage/puits/sources aménagées

<sup>80</sup> Ces poussées à la hausse sont notamment observées au niveau des groupes d'âge 55-59 ans et 75-79 ans.

(24,5%) et l'eau de surface (12,9%). Toujours à l'échelle nationale, le sexe masculin aussi bien le sexe féminin suit la même tendance.

Les tendances observées au niveau national et pour les deux sexes réunis persistent, (en dépit de quelques légères différences), aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

En effet, en milieu rural et pour les deux sexes, les ménages qui utilisent le robinet dans la concession (23,4%) se positionnent également en tête, suivis successivement par les ménages qui utilisent le robinet ailleurs (21,7%), puis par ceux qui utilisent forage/puits/sources aménagées (19,4%). A l'opposé les ménages qui font appel aux eaux de surface présentent les plus bas taux (12,5%). On observe dans ce milieu de résidence la même tendance aussi bien pour le sexe masculin que pour le sexe féminin.

En milieu urbain au niveau des deux sexes, ce sont les ménages qui utilisent l'eau minérale qui affichent le taux d'alphabétisation le plus élevé (67%), suivis par les ménages qui utilisent le robinet dans la concession (63,8%), puis par ceux qui utilisent le robinet ailleurs (54,1%). A l'inverse, les ménages qui utilisent les eaux de surface présentent les plus faibles taux (39%). On observe dans ce milieu de résidence, la même tendance aussi bien pour le sexe masculin que pour le sexe féminin.

Par ailleurs, les chiffres du tableau indiquent que les femmes restent moins alphabétisées que les hommes quel que soit la source d'approvisionnement en eau de boisson et le milieu de résidence considéré.

**Tableau 7-4: Taux d'alphabétisation (%) de la population âgée de 15 ans et plus par milieu de résidence et sexe, selon le mode d'approvisionnement en eau de boisson du ménage et indices de parité sexuelle correspondants**

Milieu de résidence et sexe	Source d'approvisionnement en eau de boisson							Total
	Robinet dans de la concession	Robinet ailleurs	Eau minérale	Fontaine publique	Puits/ordinaire	Forage/Puits / Source aménagée	Eau de surface	
Urbain								
Masculin	74,3	65,5	74,9	63,4	58,9	62,7	51,6	66,8
Féminin	53,2	42,4	57,5	40,3	34,9	37,6	27,1	43,9
Total	63,8	54,1	67,0	51,9	46,8	50,0	39,0	55,4
IPS (F/M)	71,6	64,8	76,7	63,6	59,2	60,0	52,4	65,7
Rural								
Masculin	33,9	31,1	26,4	27,6	27,5	30,0	20,9	27,4
Féminin	15,2	13,8	10,3	10,8	10,4	11,0	6,1	9,9
Total	23,4	21,7	17,6	18,4	18,0	19,4	12,5	17,6
IPS (F/M)	44,7	44,5	39,0	38,9	37,9	36,8	29,3	36,2
Ensemble								
Masculin	71,3	61,6	49,0	38,7	38,2	36,0	21,4	43,6
Féminin	49,7	38,6	28,0	18,7	17,7	15,1	6,4	22,0
Total	60,4	50,1	38,4	28	27,2	24,5	12,9	32,0
IPS (F/M)	69,7	62,7	57,1	48,2	46,3	42,0	29,9	50,3

De plus la disparité entre les sexes, en termes d'alphabétisation, s'aggrave à mesure que le niveau d'alphabétisation du ménage baisse tant au niveau national qu'en milieu urbain.

Par exemple, au niveau national l'indice de parité du sexe féminin par rapport au sexe masculin est de 70% dans la population utilisant le robinet de la concession comme source d'approvisionnement en eau de boisson (7 femmes alphabétisées contre 10 hommes alphabétisés) alors que dans la population faisant appel aux eaux de surface ce chiffre tombe à 30%, soit 3 femmes alphabétisées contre 10 hommes alphabétisés.

- Mode d'éclairage,

Le tableau 7-5 dispose les modes d'éclairage par ordre décroissant des niveaux d'alphabétisation à l'échelle nationale et pour les deux sexes réunis.

Au niveau national, on observe que pour les deux sexes réunis, ce sont les ménages qui s'éclairent à partir du réseau public d'électricité (EDG) qui ont les niveaux d'alphabétisation les plus élevés (68,5%). Ils sont suivis par ceux qui s'éclairent à partir des groupes électrogènes (60,2%), puis la bougie (59%). A l'inverse, les ménages qui enregistrent les taux d'alphabétisation les plus faibles sont ceux qui utilisent torches/lampes à pile (40,9%) et feu de bois (34,2%). Toujours à l'échelle nationale, on observe la même tendance quel que soit le sexe considéré.

Globalement les milieux de résidence suivent les tendances observées au niveau national.

**Tableau 7-5: Taux d'alphabétisation (%) de la population âgée de 15 ans et plus par milieu de résidence et sexe, selon le mode d'éclairage du ménage et indices de parité sexuelle correspondants**

Milieu de résidence et sexe	Mode d'éclairage								Total
	Electricité EDG	Groupe électrogène	Bougie	Energie solaire	Lampe à pétrole	Lampe à gaz	Torche/Lampe à piles	Feu de bois	
Urbain									
Masculin	70,8	70,3	61,7	68,7	62,1	58,6	59,9	46,9	66,8
Féminin	49,3	47,1	40,2	42,3	38,9	37,2	34,9	24,7	43,9
Total	60,1	58,9	51,2	55,6	50,3	47,9	47,2	35,5	55,4
IPS (F/M)	69,7	67,0	65,2	61,5	62,7	63,4	58,2	52,6	65,7
Rural									
Masculin	51,4	34,2	34,2	36,9	33,7	28,2	26,3	17,0	27,4
Féminin	26,3	14,7	13,9	16,5	13,9	10,7	9,2	5,7	9,9
Total	38,1	23,9	23,1	25,2	22,7	18,6	16,7	10,7	17,6
IPS (F/M)	51,2	42,9	40,7	44,9	41,4	38,0	35,0	33,4	36,2
Ensemble									
Masculin	69,6	58,1	54,7	44,1	42,1	38,3	33,0	17,7	43,6
Féminin	47,7	35,0	32,3	21,1	20,4	18,3	13,5	6,0	22,0
Total	58,6	46,4	43,4	31,3	30,3	27,6	22,3	11,2	32,0
IPS (F/M)	68,5	60,2	59,0	47,9	48,4	47,8	40,9	34,2	50,3

En somme, les ménages qui utilisent des sources d'énergie électrique ont les taux d'alphabétisation les plus élevés, à l'inverse des ménages qui font appel aux sources traditionnelles comme le feu de bois.

Enfin, l'on note qu'au niveau national et en milieu rural, la disparité entre les sexes, en termes d'alphabétisation, s'aggrave systématiquement à mesure que le niveau d'alphabétisation des ménages se détériore. Par contre, la relation niveau d'alphabétisation et disparité entre les sexes (en termes de niveau d'alphabétisation) n'est pas systématique en milieu urbain.

- source d'énergie pour faire la cuisson

Au niveau national, on note que pour les deux sexes réunis, en termes de niveau d'alphabétisation, ce sont les ménages qui utilisent principalement le charbon de bois comme principale source d'énergie pour la cuisson des aliments qui viennent en tête. Le taux d'alphabétisation qu'ils affichent s'élève à 56,4%, (tableau 7-6). Ce groupe est suivi par les ménages qui utilisent principalement le pétrole (42,7%), puis par ceux qui utilisent principalement l'électricité (38%). A l'inverse les ménages qui utilisent principalement le bois de chauffe (21,3%) et l'énergie solaire (14,9%) enregistrent les plus faibles niveaux d'alphabétisation. Toujours à l'échelle nationale, on observe la même tendance aussi bien chez le sexe masculin que chez le sexe féminin.

Globalement le milieu rural suit la même tendance, mais la tendance affichée en milieu urbain est tout à fait différente. Dans ce milieu de résidence, par ordre d'importance, ce sont les ménages qui utilisent le gaz (61,1%), l'électricité (59,4%) et le charbon de bois (58,5%) comme principale source d'énergie pour la cuisson des aliments qui ont les taux d'alphabétisation les plus élevés. A l'opposé ce sont les ménages qui utilisent le bois de chauffe qui affichent le taux le plus bas (46,8%).

**Tableau 7-6: Taux d'alphabétisation (%) de la population âgée de 15 ans et plus par milieu de résidence et sexe, selon la principale source d'énergie utilisée le ménage pour faire la cuisine et indices de parité sexuelle correspondants**

Milieu de résidence et sexe	Principale source d'énergie utilisée pour la cuisine							Total
	Bois de chauffe	Charbon de bois	Pétrole	Electricité	Gaz	Sciures de bois/ résidus végétaux	Energie solaire	
Urbain								
Masculin	60,1	69,2	67,9	70,6	72,3	66,3	57,2	66,8
Féminin	34,1	47,6	44,7	46,4	48,1	44,0	36,9	43,9
Total	46,8	58,5	56,7	59,4	61,1	55,2	47,4	55,4
IPS (F/M)	56,7	68,8	65,8	65,8	66,5	66,4	64,5	65,7
Rural								
Masculin	26,6	42,9	32,2	30,3	30,3	27,9	22,1	27,4
Féminin	9,4	22,7	14,1	12,3	11,7	11,4	7,6	9,9
Total	16,9	32,7	22,3	20,5	20,0	18,9	14,0	17,6
IPS (F/M)	35,2	52,8	43,9	40,8	38,7	40,8	34,3	36,2
Ensemble								
Masculin	32,1	67,1	54,5	49,9	44,0	44,8	23,2	43,6
Féminin	12,7	45,6	31,3	26,3	20,9	24,3	8,3	22,0
Total	21,3	56,4	42,7	38,0	31,9	34,1	14,9	32,0
IPS (F/M)	39,7	67,9	57,4	52,7	47,5	54,3	35,7	50,3

Il faut remarquer qu'au niveau national, le taux d'alphabétisation affiché par les ménages qui font appel à l'énergie solaire (14,9%) n'est pas conforme aux attentes, en général ce sont les classes sociales aisées (plus enclin à alphabétiser) qui utilisent ces sources.

Enfin, au niveau national, l'on note que la disparité entre les sexes, en matière d'alphabétisation, tend à s'aggraver quand le niveau d'alphabétisation des ménages se détériore. Il en est de même aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

- Niveau de vie du ménage

Le tableau 7-7 présente les quintiles de niveaux de vie des ménages et les taux d'alphabétisation associés. Au niveau national et pour les deux sexes réunis, les adultes des ménages très riches (Q5) ont le taux d'alphabétisation le plus élevé. Ils sont alphabétisés à 62,5% (plus de 3 personnes sur 5 sont alphabétisés), ils sont suivis par les ménages riches (Q4) alphabétisés à 53,6%, ensuite par les

ménages de revenu moyen (Q3) alphabétisés à 38,5%, puis par les ménages pauvres (Q2) alphabétisés à 31,9%, enfin par les ménages très pauvres (Q1) alphabétisés à 28,6%. On observe la même tendance quel que soit le sexe considéré.

Les milieux de résidence suivent les tendances ci-dessus, observées au niveau national.

En définitive, quel que soit le milieu de résidence et le sexe considérés, le niveau d'alphabétisation des adultes croît avec le niveau de vie du ménage qui les abrite.

En outre, l'examen des chiffres du tableau 7-7 indique que d'une part les femmes sont moins alphabétisées que les hommes quel que soit le milieu de résidence et le niveau de vie du ménage considérés, et d'autre part le milieu rural est moins alphabétisé que milieu urbain quel que soit le niveau de vie du ménage et le sexe des adultes considérés.

De plus, quel que soit le milieu de résidence considéré, la disparité entre les sexes (en termes de niveau d'alphabétisation) s'aggrave (augmente) à mesure que le niveau de vie des ménages diminue.

En effet, les ménages très riches affichent un indice de disparité entre les sexes IPS (F/M)= 71,1% (plus de 7 femmes alphabétisées pour 10 hommes alphabétisés), ce chiffre diminue à mesure que le niveau des quintiles de niveau de vie baisse, au point que chez les dernier quintile Q1 (ménages très pauvres) l'indice IPS (F/M) culmine seulement à 28,6% (moins de 3 femmes alphabétisées pour 10 hommes alphabétisés)

**Tableau 7-7: Taux d'alphabétisation (%) de la population âgée de 15 ans et plus par milieu de résidence et sexe, selon le niveau de vie du ménage et indices de parité sexuelle correspondants**

Milieu de résidence et sexe	Quintile de niveau de vie					Total
	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche	
Urbain						
Masculin	36,9	41,3	52,3	59,5	73,0	66,8
Féminin	15,6	18,1	25,5	34,6	52,1	43,9
Total	25,6	29,5	38,3	46,9	62,7	55,4
IPS (F/M)	42,2	43,7	48,7	58,2	71,4	65,7
Rural						
Masculin	17,9	23,7	32,8	41,6	62,3	27,4
Féminin	5,1	7,5	12,2	18,9	37,0	9,9
Total	10,8	14,6	21,0	29,2	49,5	17,6
IPS (F/M)	28,4	31,6	37,3	45,5	59,4	36,2
Ensemble						
Masculin	18,1	24,3	34,9	53,0	72,8	43,6
Féminin	5,2	7,8	13,4	28,4	51,8	22,0
Total	11,0	15,0	22,7	40,2	62,5	32,0
IPS (F/M)	28,6	31,9	38,5	53,6	71,1	50,3

En conclusion, au niveau national quel que soit le sexe considéré, les adultes des ménages qui utilisent le robinet de la concession comme principale source d'eau potable sont les plus alphabétisés alors que ceux des ménages qui utilisent les eaux de surface sont les moins alphabétisés. Le milieu rural suit la même tendance. Il en est de même du milieu urbain à la seule différence que les adultes les plus alphabétisés sont ceux des ménages qui utilisent l'eau minérale comme principale source d'eau potable.

Aussi, quel que soit la source d'eau potable considérée, la femme adulte est (en moyenne) moins alphabétisée que l'homme adulte quel que soit le milieu de résidence considéré. Au niveau national et en milieu urbain, globalement, cette disparité homme/femme s'aggrave à mesure que le niveau d'alphabétisation du ménage diminue.



Concernant l'éclairage, l'on note que quel que soit le sexe considéré, au niveau national, les adultes des ménages qui utilisent le réseau public d'électricité (EDG) comme principale source d'éclairage sont les plus alphabétisés alors que les adultes des ménages qui s'éclairent au feu de bois sont les moins alphabétisés. Globalement le milieu rural aussi bien le milieu urbain suit cette tendance observée au niveau national. De plus, quels que soient la source d'éclairage et le milieu de résidence considérés, les femmes adultes sont moins alphabétisées que les hommes adultes. Au niveau national et en milieu urbain la disparité homme/femme en matière d'alphabétisation s'aggrave à mesure que le niveau d'alphabétisation des ménages baisse.

Quant à la source d'énergie pour la cuisson des aliments, nous relevons qu'au niveau national, les ménages qui utilisent principalement le charbon de bois comme source d'énergie pour la cuisson des aliments sont les plus alphabétisés (56,4%), alors que ceux qui utilisent le bois de chauffe (21,3%) et l'énergie solaire (14,9%) sont les moins alphabétisés. Cette tendance persiste quel que soit le sexe considéré. Globalement le milieu rural suit cette tendance à l'inverse du milieu urbain. Quel que soit la source d'énergie pour la cuisson des aliments et le milieu de résidence considérés, la femme reste moins alphabétisée que l'homme. Cette disparité homme/femme s'aggrave à mesure que le niveau d'alphabétisation du ménage baisse.

Enfin, nous relevons que, le niveau d'alphabétisation augmente à mesure que le niveau de vie du ménage augmente quel que soit le milieu de résidence et le sexe considéré. Le milieu rural est moins alphabétisé que milieu urbain quel que soit le niveau de vie et le sexe des adultes considérés d'une part, et les femmes sont moins alphabétisées que les hommes quel que soit le niveau de vie et le milieu de résidence considéré d'autre part. La disparité entre les sexes s'aggrave (augmente) à mesure que le niveau de vie des ménages diminue.

## 2) Taux d'alphabétisation par sexe selon les caractéristiques du chef de ménage

### - Sexe du chef de ménage

Les résultats de la répartition du niveau d'alphabétisation par milieu de résidence et sexe des adultes selon le sexe du chef de ménage sont consignés dans le tableau 7-8. Au niveau national, l'on note que pour les deux sexes réunis, les adultes des ménages dirigés par les femmes sont plus alphabétisés (37,2%) que ceux des ménages dirigés par des hommes (31,2%). On observe la même tendance quel que soit le sexe considéré.

Les tendances ci-dessus, observées au niveau national persistent au niveau des milieux de résidence.

En outre, au niveau national, les femmes adultes sont moins alphabétisées que les hommes adultes tant dans les ménages dirigés par un homme (20,9% chez les femmes adultes contre 42% chez les hommes adultes) que dans ceux dirigés par une femme (27,1% chez les femmes adultes contre 61,1% chez les hommes adultes). On observe la même tendance au niveau des milieux de résidence.

Toutefois, au niveau national la disparité homme/femme, en matière d'alphabétisation, est légèrement plus importante dans les ménages dirigés par une femme (IPS (F/M)=44,4%) que dans ceux dirigés par un homme (IPS (F/M)=49,7%). Il en est de même aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. En milieu rural l'indice de parité sexuelle dans les ménages dirigés par un homme s'élève à 35,1% contre 31,6% au sein des ménages dirigés par une femme. En milieu urbain ces indices s'élèvent à 66% et 60,8% respectivement.

En définitive, quel que soit le milieu de résidence considéré, les adultes des ménages dirigés par les femmes sont plus alphabétisés que ceux des ménages dirigés par les hommes. Les femmes adultes sont moins alphabétisées que les hommes adultes quel que soit le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence considérés. Toutefois, la disparité homme/femme, en matière d'alphabétisation, est plus prononcée dans les ménages dirigés par les femmes que dans ceux dirigés par les hommes quel que soit le milieu de résidence considéré.

**Tableau 7-8: Taux d’alphabétisation (%) de la population âgée de 15 ans et plus par milieu de résidence et sexe, selon le sexe du chef de ménage et indices de parité sexuelle correspondants**

Milieu de résidence et sexe	Sexe du chef de ménage		
	Masculin	Féminin	Total
Urbain			
Masculin	65,6	76,2	66,8
Féminin	43,3	46,3	43,9
Total	55,1	57,1	55,4
IPS (F/M)	66,0	60,8	65,7
Rural			
Masculin	26,5	41,2	27,4
Féminin	9,3	13,0	9,9
Total	17,3	19,8	17,6
IPS (F/M)	35,3	31,6	36,2
Ensemble			
Masculin	42,0	61,1	43,6
Féminin	20,9	27,1	22,0
Total	31,2	37,2	32,0
IPS (F/M)	49,7	44,4	50,3

- État matrimonial

Tout d’abord, les chiffres du tableau 7-9 indiquent que les adultes des ménages dont le couple est régi par un lien de mariage, sont moins alphabétisés que ceux des ménages dirigés par un célibataire ou ceux des ménages dont le couple est régi par d’autres types liens (union libre/concubinage, séparé/divorcé, veuf/veuve).

Dans le premier groupe, où le couple régi par un lien de mariage, au niveau national l’on note que pour les deux sexes réunis, les ménages où le chef est monogame enregistrent le niveau le plus élevé d’alphabétisation des adultes (36,1%), suivis par les ménages où le chef est marié à deux femmes (25,9%), ensuite par les ménages où le chef est marié à 3 femmes (23,5%), puis par les ménages où le chef est marié à 4 femmes (23,2%), et enfin par les ménages où le chef est marié à 5 femmes (17,5%). Toujours à l’échelle nationale, on observe la même tendance aussi bien chez les femmes que chez les hommes<sup>81</sup>.

Les tendances observées au niveau national persistent quel que soit le milieu de résidence considéré.

<sup>81</sup> En dépit d’une faible poussée à la hausse du taux d’alphabétisation chez les hommes, au niveau des ménages dirigés par un polygame marié à 4 femmes.

**Tableau 7-9: Taux d'alphabétisation (%) de la population âgée de 15 ans et plus par milieu de résidence et sexe, selon l'état matrimonial du chef de ménage et indices de parité sexuelle correspondants**

Milieu de résidence et sexe	Etat matrimonial du chef de ménage									Total
	Célibataire	Union libre/Concubinage	Divorcé(e) / Séparé(e)	Veuf/Veuve	Monogame	Polygame				
						2 femmes	3 femmes	4 femmes	5 femmes	
Urbain										
Masculin	75,5	75,3	73,2	73,7	66,2	65,5	65,6	66,6	59,7	66,8
Féminin	55,3	50,5	53,3	46,3	46,2	39,3	36,7	36,6	35,7	43,9
Total	69,3	62,9	62,2	57,6	56,7	51,2	49,5	49,5	46,2	55,4
IPS (F/M)	73,2	67,0	72,8	62,9	69,8	60,0	56,0	55,0	59,9	65,7
Rural										
Masculin	37,5	44,7	32,9	35,3	28,1	25,7	25,9	26,6	19,0	27,4
Féminin	16,1	19,0	14,8	12,3	11,5	8,5	7,9	7,9	6,8	9,9
Total	28,5	29,1	22,6	19,8	19,6	15,4	14,8	14,9	11,8	17,6
IPS (F/M)	42,8	42,6	45,0	34,9	40,8	33,3	30,3	29,9	35,8	36,2
Ensemble										
Masculin	61,4	59,0	53,5	57,3	45,6	38,4	37,0	37,1	26,1	43,6
Féminin	36,0	30,5	34,1	28,6	26,4	17,0	14,5	14,3	11,4	22,0
Total	52,4	43,0	42,6	39,2	36,1	25,9	23,5	23,2	17,5	32,0
IPS (F/M)	58,7	51,7	63,6	49,9	57,9	44,1	39,3	38,6	43,7	50,3

En outre, l'examen du tableau indique que les femmes sont moins alphabétisées que les hommes quels que soient le milieu de résidence et le statut matrimonial du chef de ménage considéré.

Enfin, au niveau national et chez les ménages où le couple est régi par un lien de mariage, ce sont les ménages où le chef est monogame qui présentent la faible disparité homme/femme (IPS (F/M)=57,9%). Par ordre d'importance des disparités, ce groupe de ménage est suivi par celui où les chefs sont mariés à 2 femmes (44,1%) ensuite par celui où le chef est marié à 5 femmes (43,7%), puis par celui où le chef est marié à 3 femmes (39,3%), enfin par celui où le chef est marié à 4 femmes (38,6%). La même tendance se maintient quel que soit le milieu de résidence considéré.

Donc quel que soit le milieu de résidence considéré, la disparité homme/femme, en termes de niveau d'alphabétisation chez les adultes, augmente (s'aggrave) avec le degré de polygamie du chef de ménage<sup>82</sup>

#### - Niveau d'instruction du chef de ménage

Le niveau d'instruction du chef de ménage est l'une des variables clefs qui influencent le niveau d'alphabétisation des membres du ménage. Il influe sur la demande d'éducation du ménage via un certain nombre de canaux parmi lesquels on a l'ouverture du chef de ménage sur l'extérieur (en termes de connaissances et d'informations), le niveau de son revenu, son milieu de résidence.

Les chiffres du tableau 7-10 indiquent qu'au niveau national et pour les deux sexes réunis, le niveau d'alphabétisation des adultes augmente avec le niveau d'instruction du chef de ménage. En effet, les ménages où le chef est sans instruction présentent le taux d'alphabétisation des adultes le plus faible (20%). Après ce groupe vient, par ordre d'importance du niveau d'alphabétisation des adultes, les groupes de ménages où le chef a un niveau d'instruction : du préscolaire (43,4%), du primaire (45,5%), du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire (61,9%) du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire (69%), du supérieur (77,8%). Toujours à l'échelle nationale, quel que soit le sexe considéré on observe la même tendance.

<sup>82</sup> En dépit d'une diminution de la disparité homme/femme au niveau des ménages dirigés par un chef marié à 5 femmes

Les tendances observées au niveau national persistent aux niveaux des milieux de résidence.

Donc quel que soit le milieu de résidence et le sexe considérés, le niveau d’alphabétisation des adultes augmente avec le niveau d’instruction du chef de ménage dans lequel ils vivent.

Concernant la disparité entre les sexes, au niveau national, l’on constate que les femmes adultes restent moins alphabétisées que les hommes adultes quel que soit le niveau d’instruction du chef de ménage, car IPS (F/M) <100. La plus forte disparité homme/femme revient aux ménages dont le chef est sans niveau d’instruction (48,5%) (Près de 5 femmes adultes alphabétisées pour 10 hommes adultes alphabétisés), alors que la plus faible disparité est affichée par les ménages dirigés par un chef de niveau d’instruction du supérieur (70,7%) (7 femmes adultes alphabétisées pour 10 hommes adultes alphabétisés). Les milieux de résidence suivent les tendances ci-dessus observées au niveau national.

Aussi, quel que soit le niveau d’instruction du chef de ménage la disparité homme/femme est plus importante en milieu rural qu’en milieu urbain (*IPS (F/M) du milieu rural < IPS (F/M) du milieu urbain*). Ce résultat suggère que les Gouvernements doivent accorder une attention particulière à l’alphabétisation des femmes en milieu rural s’ils ambitionnent réduire rapidement le gap entre hommes et femmes en matière d’alphabétisation.

**Tableau 7-10: Taux d’alphabétisation (%) de la population âgée de 15 ans et plus par milieu de résidence et sexe, selon le niveau d’instruction du chef de ménage et indices de parité sexuelle correspondants**

Milieu de résidence et Sexe	Niveau d’instruction du chef de ménage						Total
	Sans niveau	Préscolaire	Primaire	Collège	Lycée	Univer-sitaire	
Urbain							
Masculin	47,9	67,2	71,1	85,1	88,4	91,2	66,8
Féminin	31,5	45,6	44,9	54,4	58,0	67,3	43,9
Total	39,5	56,8	58,1	70,0	73,8	80,0	55,4
IPS (F/M)	65,8	67,8	63,2	63,9	65,7	73,9	65,7
Rural							
Masculin	19,7	43,3	52,5	74,1	81,4	82,6	27,4
Féminin	7,5	15,4	18,2	24,9	32,3	38,4	9,9
Total	12,8	28,1	33,9	48,1	56,4	61,1	17,6
IPS (F/M)	38,2	35,7	34,7	33,6	39,7	46,5	36,2
Ensemble							
Masculin	27,9	56,8	61,9	81,3	86,5	90,2	43,6
Féminin	13,5	30,6	30,5	43,0	50,7	63,8	22,0
Total	20,0	43,4	45,5	61,9	69,0	77,8	32,0
IPS (F/M)	48,5	53,8	49,2	52,9	58,6	70,7	50,3

Enfin, pour les deux sexes réunis, le milieu rural reste moins alphabétisé que le milieu urbain quel que soit le niveau d’instruction du chef de ménage. En effet, au niveau des deux sexes réunis, chez les chefs “sans niveau d’instruction” le niveau d’alphabétisation en milieu urbain s’élève à 39,5% contre seulement 12,8% en milieu rural. Ces chiffres s’établissent respectivement à 56,8% contre 28,1% chez les chefs de niveau d’instruction du préscolaire, 58,1% contre 33,9% chez les chefs de niveau d’instruction du primaire, 70% contre 48,1% chez les chefs de niveau d’instruction du collège, 73,8% contre 56,4% chez les chefs de niveau d’instruction du lycée, et 80% contre 61,1% chez les chefs de niveau d’instruction du supérieur. Ces déséquilibres persistent quel que soit le sexe considéré.

- Religion du chef de ménage

L’examen des chiffres du tableau 7-11, indique qu’au niveau national et pour les deux sexes réunis, les adultes des ménages dirigés par un chrétien sont plus alphabétisés, que les adultes des ménages dirigés par des chefs relevant d’autres obédiences religieuses. En effet, au niveau national, le taux

d'alphabétisation des adultes des ménages dirigés par chrétien s'élève à 46,3%. Ils sont suivis par ceux des ménages dont le chef pratique, (i) "autre religion" (31,8%), (ii) la religion musulmane (31,2%), (iii) l'animisme (24,9%), (iv) aucune religion ("sans religion") (24,3%).

Toujours à l'échelle nationale, les ménages dirigés par un chrétien affichent le taux d'alphabétisation le plus élevé quel que soit le sexe considéré. En effet, au niveau du sexe masculin, ils arrivent au premier rang (61,4%) suivis par les ménages dirigés par un chef d'"autre religion" (46,3%). Au niveau sexe féminin avec un taux culminant à 32,5%, ils sont suivis par les ménages dirigés par un musulman (21,5%).

La tendance observée au niveau national persiste au niveau des milieux de résidence quel que soit le sexe considéré, à savoir quel que soit le milieu de résidence, les ménages dirigés par un chrétien enregistrent les taux d'alphabétisation des adultes les plus élevés tant chez les hommes que chez les femmes.

Par ailleurs, en milieu rural les ménages dirigés par un musulman, sont les moins alphabétisés au niveau des adultes, quel que soit le sexe considéré. Tandis qu'en milieu urbain, le niveau d'alphabétisation le plus bas revient aux ménages dirigés par un animiste quel que soit le sexe considéré.

En outre, en termes de disparité sexuelle en matière d'alphabétisation des adultes, l'on note que quels que soient la religion du chef de ménage et le milieu de résidence considérés, les femmes sont moins alphabétisées que les hommes (IPS (F/M) <100). Au niveau national, la plus faible disparité sexuelle en matière d'alphabétisation des adultes revient aux ménages dirigés par un chrétien (IPS (F/M)=52,9%). Il en est de même aussi bien en milieu urbain (IPS (F/M)=67,6%) qu'en milieu rural (IPS (F/M)=40%).

**Tableau 7-11: Taux d'alphabétisation (%) de la population âgée de 15 ans et plus par milieu de résidence et sexe, selon l'appartenance religieuse du chef de ménage et indices de parité sexuelle correspondants**

Milieu de résidence et sexe	Religion du chef de ménage					Total
	Sans religion	Musulmane	Chrétienne	Animiste	Autres religions	
Urbain						
Masculin	62,7	65,7	80,0	55,6	68,6	66,8
Féminin	38,9	43,1	54,1	29,4	43,0	43,9
Total	50,9	54,4	67,3	41,8	56,7	55,4
IPS (F/M)	62,1	65,6	67,6	52,9	62,7	65,7
Rural						
Masculin	31,8	25,3	46,4	36,8	37,1	27,4
Féminin	12,2	9,0	18,6	14,1	11,8	9,9
Total	20,9	16,2	31,2	24,0	23,2	17,6
IPS (F/M)	38,4	35,6	40,0	38,3	31,9	36,2
Ensemble						
Masculin	35,8	42,4	61,4	37,8	46,3	43,6
Féminin	15,0	21,5	32,5	14,8	18,9	22,0
Total	24,3	31,2	46,3	24,9	31,8	32,0
IPS (F/M)	41,8	50,6	52,9	39,1	40,8	50,3

La plus forte disparité sexuelle, au niveau national, revient aux ménages dirigés par un animiste (IPS (F/M)=39,1%). Il en est de même en milieu urbain (IPS (F/M)= (52,9%), alors qu'en milieu rural la plus forte disparité revient aux ménages dirigés par un chef relevant d'"autre religion" (IPS (F/M)= (31,9%).

En conclusion, pour ce qui est lien alphabétisation des adultes et sexe du chef de ménage, l'on note que les adultes des ménages dirigés par les femmes sont plus alphabétisés que ceux des ménages dirigés par les hommes quels que soient le milieu de résidence et le sexe des adultes. En outre, les

femmes restent moins alphabétisées que les hommes quel que soit le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence. La plus faible disparité sexuelle revient aux ménages dirigés par les hommes, quel que soit le milieu de résidence. Toutefois, les disparités sexuelles (en termes de niveau d’alphabétisation) sont plus prononcées en milieu rural qu’en milieu urbain quel que soit le sexe du chef de ménage.

S’agissant du lien alphabétisation des adultes et statut matrimonial du chef de ménage, l’on relève que les femmes sont moins alphabétisées que les hommes quel que soit le statut matrimonial du chef de ménage et le milieu de résidence. Pour des ménages où les couples sont régis par un lien de mariage, le niveau d’alphabétisation des adultes diminue avec le degré de polygamie du chef de ménage<sup>83</sup>, quels que soient le milieu de résidence et le sexe des adultes. La disparité sexuelle tend à s’aggraver avec le degré de polygamie du chef de ménage quel que soit le milieu de résidence. Enfin, la disparité sexuelle reste plus prononcée en milieu rural qu’en milieu urbain quel que soit le statut matrimonial du chef de ménage.

Concernant le rapport entre niveau d’alphabétisation des adultes et niveau d’instruction du chef de ménage, l’on note qu’en moyenne le niveau d’alphabétisation des adultes dans un ménage croît avec le niveau d’instruction du chef de ménage, quels que soient le milieu de résidence et le sexe de l’adulte.

En outre, quel que soit le niveau d’instruction du chef de ménage et le milieu de résidence, les femmes restent moins alphabétisées que les hommes. Au niveau national, la plus forte disparité sexuelle en matière d’alphabétisation des adultes, revient aux ménages dirigés par un chef sans niveau d’instruction. Dans les milieux de résidence, elle revient soit aux ménages dirigés par un chef niveau d’instruction du primaire (milieu urbain), soit aux ménages dirigés par un chef de niveau d’instruction du collège (en milieu rural). Par contre, la plus faible disparité sexuelle en matière d’alphabétisation des adultes revient, comme attendu, aux ménages dirigés par un chef de niveau d’instruction du supérieur, quel que soit le milieu de résidence. Néanmoins, la disparité sexuelle en matière d’alphabétisation des adultes reste plus prononcée en milieu rural qu’en milieu urbain, quel que soit le niveau d’instruction du chef de ménage. Enfin, le milieu rural est moins alphabétisé que le milieu urbain quels que soient le niveau d’instruction du chef de ménage et le sexe des adultes.

Quant au lien niveau d’alphabétisation des adultes du ménage et religion du chef de ménage, l’on note que, les ménages dirigés par un chrétien sont les plus alphabétisés au niveau des adultes quel que soit le milieu de résidence et le sexe des adultes, alors que les ménages les moins alphabétisés sont les ménages dirigés par un musulman, du moins en milieu rural, ceci quel que soit le sexe des adultes.

Enfin, les femmes adultes restent moins alphabétisées que les hommes adultes quels que soient le milieu de résidence et la religion du chef de ménage. La plus forte disparité sexuelle en matière d’alphabétisation des adultes est soit à l’actif des ménages dirigés par un animiste (niveau national et milieu urbain), soit à l’actif des ménages dirigés par une personne relevant d’"autre religion" (milieu rural), alors que la plus faible disparité revient aux ménages dirigés par un chrétien quel que soit le milieu de résidence. Enfin, les disparités sexuelles sont plus prononcées en milieu rural qu’en milieu urbain quelle que soit la religion du chef de ménage.

<sup>83</sup> En dépit d’une timide poussée à la hausse du taux d’alphabétisation au niveau des ménages dirigés par des chefs mariés à 4 femmes

## 7.2. Inégalités régionales entre sexes et entre milieux de résidence en matière d’alphabétisation

### 7.2.1. Indice de Parité entre sexes féminin (F) et masculin (M), IPS (F/M), du taux d’alphabétisation dans la population des 15-24 ans et de 15 ans et plus des ménages ordinaires par milieu de résidence et par région (en %)

Le tableau 7-12 présente les taux d’alphabétisation par milieu de résidence selon les sexes chez les adultes (15 ans et plus) et chez les jeunes (15-24 ans), ainsi que les indices de parité sexuels correspondant.

**Tableau 7-12: Taux d’alphabétisation (%) des adultes (15 ans et plus) et des jeunes (15 à 24 ans), par milieu de résidence, selon le sexe**

Milieu de résidence	Population âgée de 15 ans et plus			Population âgée de 15 à 24 ans		
	Masculin	Féminin	IPS (F/M)	Masculin	Féminin	IPS (F/M)
Urbain	66,8	43,9	65,7	77,9	60,8	78,0
Rural	27,4	9,9	36,2	37,9	19,6	51,9
Ensemble	43,6	22,0	50,3	57,0	37,2	65,3

Tout d’abord nous relevons que les femmes sont moins scolarisées que les hommes, tant chez les jeunes que chez les adultes.

En effet quels que soient le milieu de résidence et la catégorie de population considérés (adultes ou jeunes) IPS (F/M) <100. Plus précisément, chez les adultes, l’indice de parité sexuelle est de 65,7% en milieu urbain et de 36,2% en milieu rural. Chez les jeunes les indices de parité sexuelle dans ces deux milieux de résidence s’élèvent à 78% et 51,9% respectivement.

Toutefois, la disparité sexuelle en matière d’alphabétisation, est plus prononcée chez les adultes que chez les jeunes quel que soit le milieu de résidence considéré. En milieu urbain on a 6,6 femmes alphabétisées pour 10 hommes chez les adultes contre 7,8 femmes alphabétisées pour 10 hommes alphabétisés chez les jeunes. En milieu rural on a 3,6 femmes alphabétisées pour 10 hommes alphabétisés chez les adultes contre 5,2 femmes alphabétisées pour 10 hommes alphabétisés chez les jeunes.

Dans le tableau 7-13 sont consignés les résultats des taux d’alphabétisation par région de résidence selon les sexes chez les adultes et chez les jeunes, ainsi que les indices de parités sexuelles correspondants.

Il en ressort que les femmes sont moins alphabétisées que les hommes quelle que soit la catégorie de population considérée (adultes, jeunes). En effet, au niveau national IPS (F/M)= 50,3% (5 femmes alphabétisées pour 10 hommes alphabétisés) chez les adultes. Chez les jeunes IPS (F/M)= 65,3% (6,5 femmes alphabétisées pour 10 hommes alphabétisés). En conséquence, aussi bien chez les adultes que chez les jeunes, pour 10 hommes alphabétisés correspond moins de 10 femmes alphabétisées. Ces déséquilibres observés au niveau national persistent quelle que soit la région considérée (tableau 7-13).

La disparité sexuelle en matière d’alphabétisation est plus prononcée chez les adultes que chez les jeunes quelle que soit la région considérée. En effet, les chiffres ci-dessus indiquent qu’au niveau national, l’indice de disparité sexuelle chez les adultes (50,3%) est plus petit que l’indice de disparité chez les adultes (65,3%). Cette hiérarchie entre les indices de disparité sexuelle (indice de parité chez les adultes plus petit que celui des jeunes) tient quelle que soit la région de résidence considérée.

C’est la région de Conakry qui enregistre la plus faible disparité sexuelle tant chez les adultes (71,8%) que chez les jeunes (81,7%). Chez les adulte, la région de Conakry est suivie par celle de Kindia (50,1%), alors que chez les jeunes elle suivie par la région de Labé (69%). Par contre la plus forte disparité sexuelle revient à la région de Faranah tant chez les adultes (36,7%) que chez les jeunes

(50,1%). La région de Faranah est précédée par la région de Kankan tant chez les adultes (40,2%) que chez les jeunes (51,9%).

**Tableau 7-13: Taux d'alphabétisation (%) des adultes (15 ans et plus) et des jeunes (15 à 24 ans), par région de résidence, selon le sexe et indices de parité sexuelle correspondants**

Région de résidence	Population âgée de 15 ans et plus			Population âgée de 15 à 24 ans		
	Masculin	Féminin	IPS (F/M)	Masculin	Féminin	IPS (F/M)
Boké	44,9	21,4	47,6	57,2	36,3	63,5
Conakry	72,5	52,1	71,8	82,1	67,1	81,7
Faranah	34,2	12,5	36,7	47,9	24,0	50,1
Kankan	26,4	10,6	40,2	34,7	18,0	51,9
Kindia	41,8	21,0	50,1	57,6	36,5	63,3
Labé	35,2	15,2	43,1	47,4	32,7	69,0
Mamou	35,5	14,3	40,3	54,0	32,8	60,6
N'Zérékoré	39,6	16,8	42,4	56,8	32,1	56,5
Ensemble	43,6	22,0	50,3	57,0	37,2	65,3

### 7.2.2. Indice de Parité entre milieux rural et urbain, IPM (R/U), du taux d'alphabétisation dans la population des 15-24 ans et de 15 ans et plus des ménages ordinaires par sexe et par région (en %)

Le tableau 7-14 présente les taux d'alphabétisation par sexe et région de résidence selon le milieu de résidence, ainsi que les indices parité entre milieu de résidence correspondants.

Comme la région de Conakry étant complètement urbanisée, elle est de ce fait exclue de la présente analyse.

**Tableau 7-14: Taux d'alphabétisation (%) des adultes (15 ans et plus) et des jeunes (15-24 ans), par sexe et région de résidence, selon le milieu de résidence, et indices de parité entre les milieux de résidence correspondants**

Sexe et région de résidence	Population âgée de 15 ans et plus			Population âgée de 15-24 ans		
	Urbain	Rural	IPM (R/U)	Urbain	Rural	IPM (R/U)
Masculin						
Boké	71,5	33,4	46,7	82,6	43,4	52,6
Conakry	72,5	na	na	82,1	na	na
Faranah	59,2	25,8	43,6	72,9	35,3	48,4
Kankan	54,7	17,6	32,3	66,2	22,5	34,0
Kindia	63,2	27,3	43,2	76,7	40,2	52,4
Labé	61,7	31,0	50,1	74,5	41,9	56,3
Mamou	60,7	30,6	50,5	78,3	46,5	59,4
N'Zérékoré	59,6	32,5	54,4	73,1	48,6	66,5
Ensemble	66,8	27,4	40,9	77,9	37,9	48,6
Féminin						
Boké	45,4	13,0	28,7	66,5	23,6	35,5
Conakry	52,1	na	na	67,1	na	na
Faranah	31,4	7,1	22,7	50,4	13,9	27,7
Kankan	29,9	5,5	18,4	44,7	9,7	21,8
Kindia	41,3	9,9	24,0	59,6	19,5	32,7
Labé	43,4	11,7	27,0	63,8	26,9	42,2
Mamou	35,8	11,1	31,0	61,4	26,0	42,4
N'Zérékoré	31,6	12,3	38,9	49,0	25,4	51,9
Ensemble	43,9	9,9	22,5	60,8	19,6	32,3



Sexe et région de résidence	Population âgée de 15 ans et plus			Population âgée de 15-24 ans		
	Urbain	Rural	IPM (R/U)	Urbain	Rural	IPM (R/U)
	Ensemble					
Boké	58,6	22,2	37,9	74,7	32,4	43,4
Conakry	62,5	na	na	74,3	na	na
Faranah	44,7	15,4	34,4	61,9	23,3	37,7
Kankan	42,6	11,2	26,4	55,6	15,5	27,9
Kindia	52,0	17,5	33,6	67,7	28,1	41,6
Labé	52,0	19,5	37,5	68,7	33,4	48,7
Mamou	47,4	19,0	40,1	69,5	34,5	49,7
N'Zérékoré	45,3	21,3	47,1	61,0	35,5	58,3
Ensemble	55,4	17,6	31,7	69,1	27,6	39,9

Le milieu rural est moins alphabétisé que le milieu urbain quelle que soit la région de résidence et le sexe considérés. En effet pour les deux sexes réunis, l'indice parité rural/urbain est inférieur à 100%, (IPM(R/U) <100), quelle que soit la région considérée. Cette tendance observée au niveau des deux sexes (IPM(R/U) <100) subsiste quel que soit le sexe considéré.

Chez les adultes pour les deux sexes réunis, la plus faible disparité entre les milieux de résidence revient à la région de N'Zérékoré qui affiche un indice de parité entre les milieux de résidence culminant 47,1%. Elle est suivie par la région de Mamou (40,1%) puis Boké (37,9%). A l'inverse, Faranah (34,4%), puis Kankan (26,4%) sont les régions qui enregistrent les plus fortes disparités entre milieux de résidence. On observe la même tendance quel que soit le sexe considéré.

Tandis que chez les jeunes pour les deux sexes réunis la région de N'Zérékoré affiche également la plus faible disparité entre les milieux de résidence (58,3%). Elle est suivie par la région de Mamou (49,7%), puis par la région de Labé (48,7%). A l'inverse, comme chez les adultes, c'est dans les régions de Faranah (48,4%), puis Kankan (34%) qu'on retrouve les plus fortes disparités entre milieux de résidence. On a la même tendance quand l'analyse est centrée au niveau des sexes.

Enfin, au niveau des deux sexes réunis, quelle que soit la région considérée, la disparité entre les milieux de résidence, en matière d'alphabétisation, est moins prononcée chez les jeunes que chez les adultes. Ce resserrement des disparités rural/urbain, en matière d'alphabétisation, chez les jeunes est ici qualifié d'effet rattrapage du milieu rural sur le milieu urbain en matière d'alphabétisation". Il se mesure par l'écart entre la disparité rural/urbain chez les jeunes et la disparité rural/urbain chez les adultes. L'effet rattrapage du milieu rural sur le milieu urbain" est perceptible dans toutes les régions (les écarts entre les disparités y sont supérieur ou égal à 8 points) à l'exception des régions de Kankan, Faranah et Boké. En d'autres termes dans ces dernières régions le milieu rural se rattrape moins vite. Ces tendances observées au niveau des deux sexes persistent quel que soit le sexe considéré.

En conclusion, concernant la disparité sexuelle en matière d'alphabétisation, l'on note que les femmes restent moins alphabétisées que les hommes quel que soit le milieu de résidence, tant chez les adultes que chez les jeunes. Cette disparité est plus prononcée chez les adultes que chez les jeunes quel que soit le milieu de résidence. Au niveau des régions, la femme reste toujours moins alphabétisée que l'homme. Toutefois, c'est la région de Conakry qui enregistre la plus faible disparité sexuelle, ceci aussi bien chez les jeunes que chez les femmes. A l'inverse, les plus fortes disparités sexuelles reviennent aux régions de Faranah et Kankan tant chez les adultes que chez les jeunes.

Quant à la disparité, en matière d'alphabétisation, entre les milieux de résidence, l'on relève que le milieu rural reste également moins alphabétisé que le milieu urbain quels que soient la région et le sexe considéré, ceci aussi bien chez les jeunes que chez les adultes

Et, quel que soit le sexe considéré, c'est la région de N'Zérékoré qui enregistre la plus faible disparité entre les milieux de résidence suivie par la région de Mamou, aussi bien chez les adultes que chez les

jeunes. Par contre, c'est à la région de Faranah précédée par la région de Kankan que reviennent les plus fortes disparités entre les milieux de résidence aussi bien chez les adultes que chez les jeunes.

Enfin, la disparité entre les milieux de résidence est moins prononcée chez les jeunes que chez les adultes (effet rattrapage du milieu rural sur le milieu urbain en matière d'alphabétisation). Dans toutes les régions le milieu rural se rattrape sur le milieu urbain, en matière d'alphabétisation, de manière perceptible à l'exception des régions de Faranah, Kankan et Boké.

### 7.3. Langue d'alphabétisation de la population alphabétisée

L'analyse dans cette section est centrée sur la population adulte (15 ans et plus). Rappelons tout d'abord que malheureusement la langue d'alphabétisation n'a pas été explicitée dans le questionnaire individu du RGPH3 (Chapitre 1). Comme indiqué au début du chapitre, une seule question est dédiée à l'alphabétisation. La réponse permet juste de savoir si la personne interrogée, (i) ne sait ni lire et écrire (analphabète), (ii) sait lire et écrire dans une langue étrangère seulement, (iii) sait lire et écrire dans une langue nationale seulement, et (iv) sait lire et écrire dans une langue étrangère et une langue nationale.

Cette insuffisance, liée à l'absence de la langue d'alphabétisation dans le questionnaire du RGPH3, limite la portée des analyses qui sont menées sur la langue d'alphabétisation.

#### 7.3.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence

##### 7.3.1.1. Volume et structure (en %) de la population alphabétisée de 15 ans et plus des ménages ordinaires par milieu de résidence et par sexe selon la langue d'alphabétisation

Au niveau national, l'on dénombre 1.852.152 d'adultes alphabétisés dont 1.222.750 (près de 2/3) résidant en milieu urbain (tableau 7-15). L'effectif de la population adulte alphabétisée du pays est à 63,2% composé d'hommes et à seulement 36,8% de femmes. Quel que soit le milieu de résidence considéré, les hommes dominent l'effectif de la population adulte alphabétisée. En milieu urbain, les hommes représentent 60,4% des adultes alphabétisés. Ce poids est plus important en plus important en milieu rural (68,5%).

Au niveau national, la population des adultes alphabétisés l'est à une très grande majorité dans une langue étrangère seulement. Plus précisément, 90,1% des adultes alphabétisés du pays le sont dans une langue étrangère seulement. Cette tendance persiste quel que soit le sexe considéré. En particulier, le poids des alphabétisés dans une langue étrangère seulement, est légèrement plus important chez les femmes (92%) que chez les hommes (89%).

Les milieux de résidence suivent également les tendances observées au niveau national.

**Tableau 7-15: Effectif et répartition (%) de la population âgée de 15 ans et + par milieu de résidence et sexe, selon la langue d'alphabétisation**

Milieu de résidence et sexe	Sait lire et écrire dans une langue étrangère seulement	Sait lire et écrire dans une langue nationale seulement	Sait lire et écrire dans une langue étrangère et dans une langue nationale	Total	
				%	Effectif
<b>Urbain</b>					
Masculin	92,6	2,0	5,4	100	738 776
Féminin	93,9	1,8	4,3	100	483 968
<b>Total</b>	<b>93,1</b>	<b>1,9</b>	<b>5,0</b>	<b>100</b>	<b>1 222 750</b>
<b>Rural</b>					
Masculin	82,6	9,7	7,7	100	431 147
Féminin	87,1	6,7	6,2	100	198 323
<b>Total</b>	<b>84,0</b>	<b>8,8</b>	<b>7,2</b>	<b>100</b>	<b>629 460</b>
<b>Ensemble</b>					
Masculin	88,9	4,8	6,3	100	1 169 896
Féminin	91,9	3,2	4,8	100	682 238
<b>Total</b>	<b>90,1</b>	<b>4,2</b>	<b>5,7</b>	<b>100</b>	<b>1 852 125</b>

### 7.3.2. Niveau régional

#### 7.3.2.1. Volume et structure (en %) de la population alphabétisée de 15 ans et plus des ménages ordinaires par région de résidence et par sexe selon la langue d’alphabétisation

L’effectif de la population adulte alphabétisée est de 1.852.125 individus (tableau 7-16). Une frange importante de cette population (35,5%) réside à Conakry, suivie par la région de Kindia (14%) et N’Zérékoré (12,7%). Les régions de Faranah et Mamou comptent moins d’adultes d’alphabétisés, leurs poids dans la population adulte alphabétisée du pays sont de 5,9% et 5,1% respectivement.

Comme observé à la sous-section qui précède et repris dans le tableau 7-16, au niveau national, la très grande majorité de la population adulte alphabétisée l’est dans une langue étrangère seulement (90,1%). Les autres supports d’alphabétisation (langues nationales, langues étrangères et langues nationales) gardent des parts modestes.

Toutes les régions (excepté celles de Labé et Mamou) suivent la tendance observée au niveau national. Dans les régions de Mamou et Labé, au moins 25% de la population adulte est alphabétisée en langue nationale. Cette situation résulte de ce que, dans ces régions, la plupart des adultes ont fréquenté les écoles coraniques et, une importante proportion de ceux-ci sait transcrire les langues locales en caractères arabes.

**Tableau 7-16: Effectifs et répartition (%) de la population âgée de 15 ans et + par région de résidence, selon la langue d’alphabétisation**

Région de résidence	Sait lire et écrire dans une langue étrangère seulement	Sait lire et écrire dans une langue nationale seulement	Sait lire et écrire dans une langue étrangère et dans une langue nationale	Total	
				%	Effectif
Boké	89,8	3,8	6,4	100	191 127
Conakry	94	1,4	4,5	100	657 271
Faranah	85,8	7,2	7,1	100	108 876
Kankan	91	4,7	4,3	100	180 438
Kindia	89,7	3,7	6,6	100	257 043
Labé	73,5	14,2	12,3	100	127 680
Mamou	72,2	15	12,8	100	93 972
N’Zérékoré	96,6	1,7	1,7	100	235 679
Ensemble	90,1	4,2	5,7	100	1 852 086

En conclusion, la grande majorité de la population adulte alphabétisée du pays (plus de 80%), l’est dans une langue étrangère seulement, quel que soit le milieu de résidence et le sexe considéré. Ce faisant les langues nationales servent très peu comme support d’alphabétisation de la population. Cette tendance persiste au niveau régional excepté dans les régions de Labé et Mamou où au moins 25% des adultes alphabétisés le sont dans une langue nationale seulement ou une langue nationale et une langue étrangère. Cette singularité résulte de ce qu’une importante proportion des adultes alphabétisés dans ces régions, sait transcrire les langues locales en caractères arabes.

## 7.4. Evolution de l’alphabétisation de 1983 à 2014

### 7.4.1. Évolution du niveau d’alphabétisation

Avant d’analyser l’évolution du niveau de l’alphabétisation de 1983 à 2014, un détour sur quelques précisions est nécessaire. En effet, cette analyse est basée sur les chiffres des trois opérations de recensement de la population et de l’habitation, qui ont eu lieu respectivement en 1983 (RGPH1), 1996 (RGH2) et 2014 (RGPH3). Dans ces recensements, la même définition d’alphabétisation est adoptée : “est alphabétisée toute personne qui sait lire et écrire dans une langue quelconque”. Ce qui écarte le problème conceptuel qui, souvent, complique la comparaison des valeurs d’un indicateur dans l’espace et le temps. Mais la population cible varie d’une opération à une autre : 6 ans et plus pour le RGPH1, 10 ans et plus pour RGH2 et 15 ans et plus pour RGPH3

Comme les populations cibles sont différentes, les chiffres du tableau 7-17 peuvent surestimer ou sous-estimer l'évolution du niveau d'alphabétisation selon que tel ou tel recensement (RGPH) est pris comme référence.

En cela, l'interprétation des données du tableau 7-17 requière de la prudence. Ainsi, à vue d'œil, l'on s'aperçoit que le niveau d'alphabétisation a même baissé entre 1983 et 1996, et a augmenté entre 1996 et 2014 de 6,6 points. Cette évolution ne reflète pas la dynamique réelle du niveau d'alphabétisation entre 1983 et 2014.

L'on sait que les jeunes générations sont plus alphabétisées que les anciennes générations (effet génération de l'alphabétisation), d'après les analyses menées à la sous-section 7.1.2.

**Tableau 7-17: Évolution du taux d'alphabétisation entre 1983 et 2014**

Niveau alphabétisation	1983	1996	2014
Taux d'alphabétisation	25,7*	25,4**	32***

\*Population cible, population de 6 ans et plus

\*\*Population cible, population de 10 ans et plus

\*\*\*Population cible, population de 15 ans et plus

Pour des besoins de comparaisons nous considérons la population de la tranche d'âge 15 ans et plus dans chaque recensement comme population de référence. A la lumière de la remarque ci-dessus l'on s'aperçoit que, par rapport cette population de référence (15 ans et plus):

- le chiffre de 2014 donne exactement le niveau d'alphabétisation des adultes
- le chiffre de 1996 surestime le niveau d'alphabétisation des adultes
- le chiffre 1983 surestime encore plus le niveau d'alphabétisation des adultes

Donc, nous pouvons conclure que le niveau d'alphabétisation n'a pas baissé mais a plutôt augmenté entre 1983 et 1996, et entre 1996 et 2014 le niveau d'alphabétisation a progressé de plus de 6,6 points<sup>84</sup>

#### 7.4.2. Évolution des inégalités en matière d'alphabétisation

L'analyse de l'évolution des inégalités en matière d'alphabétisation impose également de la prudence dans l'interprétation des chiffres, comme les populations cibles sont différentes. A titre de rappel, les populations cibles de RGPH1, RGPH2 et RGPH3 sont 6 ans et plus, 10 ans et plus et 15 ans et plus respectivement.

A vue d'œil, l'indice de parité entre les sexes (IPS (F/M)) croît avec l'ordre chronologique des recensements (tableau 7-18). Cette tendance suggère une baisse des inégalités entre les sexes en matière d'alphabétisation au cours des périodes 1983-1996 et 1996-2014. Qu'en est-il en réalité ?

Tout d'abord, remarquons que la valeur de l'IPS (F/M) décroît avec les groupes d'âge ; en d'autres termes l'inégalité entre les sexes, en matière d'alphabétisation, diminue à mesure qu'on se dirige vers les groupes d'âge les plus jeunes (d'après les analyses à la sous-section 7.2.1).

En prenant la population de 15 ans et plus comme population de référence dans chacun des recensements, et à la lumière de la remarque ci-dessus on observe que :

- le chiffre de 2014 donne la valeur de l'indice IPS (F/M) 2014
- le chiffre de 1996 surestime la valeur de l'indice IPS (F/M) 1996
- chiffre de 1983 surestime davantage la valeur de l'indice IPS (F/M) 2014

<sup>84</sup> 32-25,4=6,6 points

Par conséquent, par rapport à la population de référence, l'inégalité entre les sexes en matière d'alphabétisation aurait baissé de plus de plus de 1,1 point<sup>85</sup> sur la période 1983-1996, et de plus de 10,3 points<sup>86</sup> sur la période 1996-2014.

**Tableau 7-18: Évolution des inégalités en matière d'alphabétisation entre 1983 et 2014**

Indice de parité	1983	1996	2014
Indice de parité entre les sexes IPS (F/M)	38,9*	40**	50,3***
Indice de parité entre les milieux de résidence IPM (R/U)	37,5*	30**	31,7***

\*Population cible, population de 6 ans et plus

\*\*Population cible, population de 10 ans et plus

\*\*\*Population cible, population de 15 ans et plus

Quant à l'indice de parité entre les milieux de résidence (IPM(R/U)), à vue d'œil, il décroît puis croît.

Remarquons que l'indice de parité entre les milieux de résidence, (IPM(R/U)) croît également à mesure qu'on se dirige vers les groupes d'âge les plus jeunes (d'après les analyses à la sous-section 7.2.2). Ce qui signifie que l'inégalité entre les milieux de résidence recule quand on se dirige vers les plus jeunes âges.

En prenant la population de la tranche d'âge 15 ans et plus comme population de référence dans chaque recensement, et à la lumière de la remarque ci-dessus, l'on s'aperçoit que :

- le chiffre de 2014 donne la valeur exacte de l'indice IPM(R/U) de 2014
- le chiffre de 1996 surestime la valeur de l'indice IPM(R/U) de 1996
- chiffre de 1983 surestime davantage la valeur de l'indice IPM(R/U) de 1983

En conséquence, par rapport à la population de référence (15 ans et plus), l'inégalité entre les milieux de résidence aurait baissé de plus de 1,7 points<sup>87</sup> entre 1996 et 2014. Par contre entre 1983 et 2014, elle se serait légèrement aggravée. Cette aggravation ne dépasserait pas 5,8 points<sup>88</sup>

#### 7.4.3. Evolution de la structure de la population alphabétisée selon la langue d'alphabétisation

Le tableau 7-19 indique que la structure de la population alphabétisée selon la langue d'alphabétisation a profondément changé entre RGPH1 et RGPH2. A l'inverse, elle n'a que légèrement changé entre RGPH2 et RGPH3.

**Tableau 7-19: Structure (%) de la population alphabétisée selon la langue d'alphabétisation**

Année	Langue nationale	Langue étrangère	Langues étrangère & nationale	Total
1983	41,6*	58,4*	-	100*
1996	9,5**	90,5**	-	100**
2014	4,2***	90,1***	5,7***	100***

\*Population cible, population de 6 ans et plus

\*\*Population cible, population de 10 ans et plus

\*\*\*Population cible, population de 15 ans et plus

Entre 1983 et 1996, la part de la population alphabétisée en langue nationale dans la population alphabétisée de 6 ans et plus, a baissé de manière importante (32,1<sup>89</sup> points au moins), alors que pour la période 1996-2014, la part de la population alphabétisée en langue nationale, dans la population alphabétisée de 10 ans et plus, a baissé de 5,3 points au moins. Notons que le changement de la

<sup>85</sup> 50,3-38,9=11,4

<sup>86</sup> 40-38,9 =1,1

<sup>87</sup> 31,7-30=1,7

<sup>88</sup> 37,5-31,7=5,8

<sup>89</sup> 41,6-9,5 =32,1 points

structure de la population alphabétisée selon la langue d’alphabétisation entre 1983 et 1996 s’explique par l’avènement de la 2<sup>ème</sup> République en 1984.

En effet, sous la première république socialiste, les autorités nationales avaient adopté une politique d’enseignement dite “enseignement de masse” qui ambitionnait scolariser massivement la population en âge d’aller à l’école, avec pour langue d’enseignement les langues nationales du pays. Ce faisant, l’on a adapté l’alphabet français pour la transcription des langues nationales, et l’on a imposé l’enseignement des langues nationales jusqu’au collège. D’où le nombre élevé de personnes sachant lire et écrire en langue nationale dans le RGPH1, notamment chez les enfants et jeunes en âge de fréquenter le primaire et le premier cycle du secondaire.

Avec l’avènement de la 2<sup>ème</sup> République en 1984, cette politique a été abandonnée et l’enseignement du français a été généralisé à tous les cycles.

En conclusion, par rapport à la population de référence (15 ans et plus), nous observons qu’entre 1996 et 2014 le niveau d’alphabétisation a progressé de plus 6,6 points et dans le même temps les inégalités homme/femme et rural/urbain ont respectivement diminué de plus 10,3 points et de plus 1,7 points.

En outre, par rapport à cette population de référence, entre 1983 et 2014 le niveau d’alphabétisation a progressé également de plus 6,6 points et dans le même temps l’inégalité homme/femme a diminué de plus 11,4 points. Par contre l’inégalité urbain/rural a légèrement augmenté (mais de moins de 5,8 points).

Enfin, la structure de la population alphabétisée de 6 ans et plus selon la langue d’alphabétisation a profondément changé entre 1983 et 1996. La part de la population de 6 ans et plus alphabétisée seulement en langue nationale y a baissé de 32,1 points au moins. Cette modification structurelle est imputable à l’avènement de la 2<sup>e</sup> République qui a mis un coup d’arrêt aux enseignements livrés en langue nationale au primaire et, qui a généralisé l’enseignement du français à tous les cycles d’études. Entre 1996 et 2014 la structure de la population alphabétisée de 10 ans et plus a également évolué. La part de la population âgée de 10 ans et plus alphabétisée seulement en langue nationale a diminué de 5,3 points au moins.

## 7.5. Vue d’ensemble

En Guinée, le niveau d’alphabétisation des adultes (15 ans et plus) reste encore bas (32%): moins d’un adulte sur trois est alphabétisé. Le milieu rural est moins alphabétisé que le milieu urbain quel que soit le sexe considéré, de même les femmes sont moins alphabétisées que les hommes quel que soit le milieu de résidence.

Chez les jeunes (15-24 ans), on note une nette amélioration du niveau d’alphabétisation comparativement à la situation qui prévaut chez les adultes, ceci quel que soit le milieu de résidence et le sexe considéré. Certes, cette amélioration ne donne pas lieu à un bouleversement des hiérarchies (les femmes restent moins alphabétisées que les hommes, le milieu rural reste moins alphabétisé que le milieu urbain), mais elle s’accompagne tout de même d’une réduction des disparités entre les milieux de résidence quel que soit le sexe considéré d’une part, et d’autre part d’une aggravation des disparités entre les sexes quel que soit le milieu de résidence considéré.

Au niveau régional, la région de Conakry est la plus alphabétisée du pays et enregistre, en même temps, la plus faible disparité entre les sexes en matière d’alphabétisation, ceci tant chez les adultes que chez les jeunes, alors que les régions de Kankan et Faranah sont les moins alphabétisées du pays et enregistrent, en même temps, les plus fortes disparités sexuelles tant chez les adultes que chez les jeunes.

Au niveau des groupes d’âge quinquennaux chez les adultes, les femmes sont également moins alphabétisées que les hommes, quel que soit le milieu de résidence considéré. Et, quel que soit le milieu de résidence et le sexe considéré, le niveau d’alphabétisation décroît avec les groupes d’âge

quinquennaux (en dépit de quelques timides poussées à la hausse), phénomène connu sous le nom d'« effet génération de l'alphabétisation ».

Par ailleurs, on note l'existence d'un lien entre certaines caractéristiques socio-économiques et culturelles des ménages et le niveau d'alphabétisation des adultes qui y vivent.

### **Caractéristiques du ménage**

Les ménages qui utilisent le robinet de la concession comme principale source d'eau de boisson enregistrent les niveaux d'alphabétisation les plus élevés à l'inverse de ceux qui utilisent les eaux de surface comme principale source d'eau de boisson, ceci quels que soient la source d'eau de boisson et le sexe considéré. Le milieu rural suit la même tendance. Il en est de même du milieu urbain à la seule différence que les ménages les plus alphabétisés sont ceux qui utilisent l'eau minérale comme principale source d'eau de boisson. L'on remarque en outre, que quelle que soit la source d'eau de boisson considérée, les femmes restent moins alphabétisées que les hommes. Et, aussi bien au niveau national qu'en milieu urbain, cette disparité homme/femme s'aggrave (en moyenne) à mesure que le niveau d'alphabétisation du ménage diminue.

En outre, au niveau national, l'on note que quel que soit le sexe considéré, les ménages qui utilisent le réseau public d'électricité (EDG) comme principale source d'éclairage sont les plus alphabétisés. A l'inverse, les ménages qui s'éclairent au feu de bois sont les moins alphabétisés. Globalement le milieu rural aussi bien le milieu urbain suit cette tendance. Quel que soit la source d'éclairage considéré, les femmes restent moins alphabétisées que les hommes. Au niveau national et en milieu urbain cette disparité homme/femme en matière d'alphabétisation s'aggrave à mesure que le niveau d'alphabétisation du ménage baisse.

Enfin, au niveau de la source d'énergie pour la cuisson des aliments, nous relevons qu'au niveau national, quel que soit le sexe considéré, les ménages qui utilisent principalement le charbon comme source d'énergie pour la cuisson des aliments sont plus alphabétisés. Par contre, ceux qui utilisent le bois de chauffe et l'énergie solaire sont les moins alphabétisés. La femme est moins alphabétisée que l'homme quelle que soit la source d'énergie pour la cuisson des aliments considérés. Cette disparité homme/femme s'aggrave (en moyenne) à mesure que le niveau d'alphabétisation du ménage baisse quel que soit le milieu de résidence considéré.

### **Caractéristiques du chef de ménage**

Les adultes des ménages dirigés par les femmes sont plus alphabétisés que ceux des ménages dirigés par des hommes quel que soit le milieu de résidence et le sexe des adultes. La femme reste tout de même moins alphabétisée que l'homme quel que soit le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence considéré. Toutefois, l'inégalité homme/femme en matière d'alphabétisation est plus importante dans les ménages dirigés par les femmes et ce quel que soit le milieu de résidence considéré.

Pour ce qui est du rapport statut matrimonial du chef de ménage et niveau d'alphabétisation des adultes, notons qu'au niveau des ménages dont les couples sont régis par un lien de mariage, le niveau d'alphabétisation des adultes diminue avec le degré de polygamie du chef de ménage (en dépit de quelques timides poussées à la hausse) ceci quel que soit le milieu de résidence et le sexe considéré. Toutefois, les femmes restent moins alphabétisées que les hommes quel que soit le statut matrimonial du chef de ménage et le milieu de résidence considéré. En particulier au niveau des ménages régis par un lien de mariage, la disparité entre les sexes tend à s'aggraver avec le degré de polygamie du chef de ménage ceci quel que soit le milieu de résidence.

Quant au rapport entre niveau d'alphabétisation et niveau d'instruction du chef de ménage, l'on relève que le niveau d'alphabétisation des adultes dans un ménage croît avec le niveau d'instruction du chef de ménage, quel que soit le milieu de résidence et le sexe des adultes considéré. Toutefois, la femme

reste moins alphabétisée que l'homme tant en milieu rural qu'en milieu urbain, ceci quel que soit le niveau d'instruction du chef de ménage. Au niveau national, la plus forte disparité sexuelle en matière d'alphabétisation, revient aux ménages dirigés par un chef sans niveau d'instruction, de niveau d'instruction du primaire en milieu urbain et de niveau d'instruction du collège en milieu rural, alors que la plus faible disparité sexuelle revient aux ménages dirigés par un chef ayant un niveau d'instruction supérieur, quel que soit le milieu de résidence considéré. Aussi, l'on observe que, le milieu rural est moins alphabétisé que le milieu urbain quel que soit le niveau d'instruction du chef de ménage. Et, la disparité sexuelle est plus forte en milieu rural, qu'en milieu urbain, ceci quel que soit le niveau d'instruction du chef de ménage.

Pour ce qui est du lien niveau d'alphabétisation du ménage et religion du chef de ménage, l'on relève que ce sont les ménages dirigés par un chrétien qui enregistrent le niveau d'alphabétisation des adultes le plus élevé quel que soit le milieu de résidence et le sexe considéré. Les femmes sont moins alphabétisées que les hommes quel que soit le milieu de résidence et la religion du chef de ménage. Il en est de même du milieu rural par rapport au milieu urbain. Et, c'est dans les ménages dirigés par un chrétien que la disparité homme/femme est la plus faible, ceci quel que soit le milieu de résidence considéré. Au niveau national (pour les deux sexes), les adultes des ménages dirigés par un musulman se situe au 3<sup>e</sup> rang en termes de niveau d'alphabétisation, derrière ceux des ménages dirigés par un chrétien et ceux dirigés par un chef relevant d'"autres religions". Le milieu urbain suit la même tendance, mais en milieu rural ce sont les adultes des ménages dirigés par un musulman qui enregistrent le plus faible niveau de d'alphabétisation quel que soit le sexe considéré.

Sur la disparité sexuelle en matière d'alphabétisation, l'on note que les femmes restent moins alphabétisées que les hommes quel que soit le milieu de résidence, tant chez les adultes que chez les jeunes. Cette disparité est plus prononcée chez les adultes que chez les jeunes quel que soit le milieu de résidence. Au niveau des régions, la femme reste toujours moins alphabétisée que l'homme. Toutefois, c'est la région de Conakry qui enregistre la plus faible disparité sexuelle, ceci aussi bien chez les jeunes que chez les femmes. A l'inverse, les plus fortes disparités sexuelles reviennent aux régions de Faranah et Kankan tant chez les adultes que chez les jeunes.

Quant à la disparité, en matière d'alphabétisation, entre les milieux de résidence, l'on relève que le milieu rural reste également moins alphabétisé que le milieu urbain quel que soit la région et le sexe considéré, ceci aussi bien chez les jeunes que chez les adultes. Et, quel que soit le sexe considéré, c'est la région de N'Zérékoré qui enregistre la plus faible disparité entre les milieux de résidence suivie par la région de Mamou, aussi bien chez les adultes que chez les jeunes. Par contre, c'est à la région de Faranah précédée par la région de Kankan que revient la plus forte disparité entre les milieux de résidence aussi bien chez les adultes que chez les jeunes.

La disparité entre les milieux de résidence est moins prononcée chez les jeunes que chez les adultes (effet rattrapage du milieu rural sur le milieu urbain en matière d'alphabétisation). Dans toutes les régions le milieu rural se rattrape sur le milieu urbain, en matière d'alphabétisation, de manière perceptible à l'exception des régions de Faranah, Kankan et Boké.

Par ailleurs, concernant la structure de la population alphabétisée selon la langue d'alphabétisation, l'on note que la grande majorité de la population adulte alphabétisée du pays (au moins 80%), l'est dans une langue étrangère seulement, quel que soit le milieu de résidence et le sexe considéré. Ce faisant les langues nationales servent très peu comme support d'alphabétisation de la population. Cette tendance persiste au niveau régional excepté dans les régions de Labé et Mamou où au moins 25% des adultes alphabétisés le sont dans une langue nationale. Cette singularité résulte de ce qu'une importante proportion des adultes alphabétisés de ces régions, sait transcrire les langues locales en caractères arabes.

L'examen de l'évolution du niveau d'alphabétisation des adultes, entre 1996 et 2014, indique que celui-ci a progressé de plus 6,6 points et dans le même temps les inégalités homme/femme et rural/urbain



ont diminué de plus 10,3 points et de plus 1,7 point respectivement. De plus entre 1983 et 2014, le niveau d’alphabétisation a également progressé de plus 6,6 points et dans le même temps l’inégalité homme/femme a diminué de plus 11,4 points, à l’inverse de l’inégalité urbain/rural qui a légèrement augmenté (mais de moins de 5,8 points).

Ces dynamiques sont accompagnées d’une profonde modification de la structure de la population des alphabétisées selon la langue d’alphabétisation. Entre 1983 et 1996, la part de la population alphabétisée seulement en langue nationale dans la population alphabétisée âgée de 6 ans et plus a baissé de 32,1 points au moins. Cette modification structurelle est imputable à l’avènement de la 2<sup>e</sup> République qui, a mis un coup d’arrêt aux enseignements formels en langues nationales, et en même temps a généralisé l’enseignement du français à tous les cycles d’études. Entre 1996 et 2014, la part de la population alphabétisée seulement en langue nationale dans la population alphabétisée de 10 ans et plus a baissé de 5,3 points au moins.



## CHAPITRE 8 : NIVEAU D'INSTRUCTION ET DIPLOME LE PLUS ELEVE OBTENU

### 8.1. Niveau d'instruction atteint dans la population de 25 ans et plus

#### 8.1.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence

8.1.1.1. Effectifs et structure de la population des ménages ordinaires de 25 ans et plus par milieu de résidence et sexe et selon le niveau d'instruction et pourcentage de niveau « secondaire et plus »

Au niveau national l'effectif de la population âgée de 25 ans et plus, (appelée dans ce chapitre population adulte), s'élève à 3.777.321 individus, avec une légère domination des femmes (53,5%). Près des 2/3 de cette population (65,5%) réside en milieu rural contre 34,5% en milieu urbain, (tableau 8-1).

**Tableau 8-1: Effectifs et répartition (%) de la population âgée de 25 ans et + par milieu de résidence et sexe, selon le niveau d'instruction**

Milieu de résidence et sexe	Niveau d'instruction							Total	
	Sans niveau	Pré-scolaire	Primaire	Collège	Lycée	Universitaire	Secondaire et +	%	Effectif
Urbain									
Masculin	40,3	0,2	10,7	15,3	10,2	23,3	48,8	100	664 515
Féminin	63,4	0,2	11,2	11,2	5,5	8,4	25,1	100	637 916
Total	51,6	0,2	10,9	13,3	7,9	16	37,2	100	1 302 431
Rural									
Masculin	80,9	0,1	7,8	5,9	2,7	2,6	11,2	100	1 092 215
Féminin	93,8	0,1	3,6	1,5	0,5	0,6	2,5	100	1 382 675
Total	88,1	0,1	5,5	3,4	1,5	1,5	6,3	100	2 474 890
Ensemble									
Masculin	65,5	0,2	8,9	9,4	5,5	10,4	25,4	100	1 756 730
Féminin	84,2	0,1	6	4,5	2,1	3,1	9,7	100	2 020 591
Total	75,5	0,1	7,3	6,8	3,7	6,5	17,0	100	3 777 321

Au niveau national, la répartition de la population adulte (25 ans et plus), selon le niveau d'instruction, est essentiellement marquée par la prépondérance du niveau d'instruction zéro (groupe des "sans niveau d'instruction") et le poids dominant du niveau d'instruction primaire sur autres.

En effet, à l'échelle du pays, la grande majorité de la population adulte (75,5%) a le niveau d'instruction zéro, suivi de loin le niveau d'instruction primaire qui concentre seulement 7,3% de la population adulte. Cette tendance, observée au niveau des deux sexes réunis, est valide seulement au niveau du sexe féminin, où le niveau d'instruction zéro (les "sans instruction") concentre l'essentiel de l'effectif des adultes (84,2%) suivi de loin par le niveau d'instruction du primaire (6%)

Quel que soit le sexe considéré, le milieu rural suit la tendance observée à l'échelle nationale. En milieu urbain le niveau d'instruction zéro, qui concentre plus de la moitié des adultes (51,6%) est suivi non pas par le niveau d'instruction du primaire, mais plutôt par celui du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire (13,3%). Il en est de même aussi bien au niveau du sexe féminin qu'au niveau du sexe masculin.

Les configurations de la répartition des adultes selon le niveau d'instruction des adultes ainsi affichées, pointent deux aspects caractéristiques des insuffisances du système scolaire guinéen d'avant les années 90 : la faible couverture de la demande d'éducation et les abandons scolaires précoces et massifs dans les rangs des élèves.

Ces insuffisances expliquent les faibles résultats actuels (en termes de niveau et disparités) enregistrés sur le front de l'instruction des adultes. Ainsi, l'échelle du pays, le niveau d'instruction de la population adulte, reste encore faible en 2014. En effet, 75,5% de cette population est sans niveau d'instruction et seulement 17% a le niveau secondaire et plus. La situation est encore plus préoccupante en milieu

rural. Dans ce milieu de résidence, pour les deux sexes réunis, 88,1% de la population adulte est "sans niveau d'instruction" et seulement 6,3% a le niveau secondaire et plus

Au niveau national, dans cette catégorie de population, les femmes sont moins instruites que les hommes. En effet 65,5% des hommes sont sans niveau d'instruction contre 84,2% chez les femmes. Et, 25,4% des hommes ont atteint le niveau secondaire et plus, contre seulement 9,7% chez les femmes. Cette disparité sexuelle en matière d'instruction persiste quel que soit le milieu de résidence

Enfin, pour les deux sexes réunis, le milieu rural est moins instruit que le milieu urbain. En effet 88,1% des adultes du milieu rural sont sans niveau d'instruction contre 51,6% en milieu urbain. Et, seulement 6,3% des adultes du milieu rural ont atteint le niveau secondaire et plus, contre 37,2% en milieu urbain. Cette tendance reste valide quel que soit le sexe considéré.

### **8.1.2. Niveau régional**

#### **8.1.2.1. Effectifs et Structure de la population des ménages ordinaires de 25 ans et plus par sexe et par région selon le niveau d'instruction et pourcentage de niveau « secondaire et plus »**

Comme vu à la sous-section 8.1.1 et repris par le tableau 8-2 (dernière ligne), au niveau national la structure de la population adulte selon le niveau d'instruction est marquée par la prépondérance du niveau d'instruction zéro (les "sans instruction") et la domination du niveau d'instruction du primaire sur les autres (en termes d'effectif).

Toutes les régions (excepté la région de Conakry) suivent la même tendance quel que soit le sexe considéré. Dans cette dernière, le niveau d'instruction zéro concentre moins de la moitié des adultes (42,2%) d'une part, et d'autre part le statut dominant des autres groupes revient non pas au niveau d'instruction du primaire mais plutôt au niveau d'instruction du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire. Ce dernier concentre 15% de la population des adultes, contre seulement 11,5% pour le niveau d'instruction du primaire. Dans cette région, la tendance ci-dessus (observée au niveau des deux sexes réunis), reste valide quel que soit le sexe considéré.

Ce décalage du niveau d'instruction dominant (du primaire vers le 1<sup>er</sup> cycle du secondaire) de la région de Conakry, préfigure ses bons résultats, qui font d'elle la région la plus instruite du pays chez les adultes. Sa population adulte enregistre la plus faible proportion de "sans niveau d'instruction (42,2%) d'une part, et d'autre part la plus forte proportion de personnes jouissant du niveau d'instruction secondaire et plus (46,1%). Cette tendance reste valide quel que soit le sexe considéré.

**Tableau 8-2: Effectifs et répartition (%) de la population âgée de 25 ans et + par sexe et région de résidence, selon le niveau d'instruction**

Sexe et région de résidence	Sans niveau	Pré-scolaire	Primaire	Collège	Lycée	Univer-sitaire	Secon-daire et +	Effectif	
								%	Total
Masculin									
Boké	67,6	0,2	10,6	11,5	4,8	5,3	21,7	100	179 196
Conakry	32,7	0,3	10,5	15,8	11,1	29,7	56,6	100	332 149
Faranah	76,3	0,1	8,0	6,9	3,8	4,8	15,5	100	146 594
Kankan	79,6	0,1	5,5	5,7	3,6	5,5	14,8	100	306 822
Kindia	68,3	0,2	8,8	8,3	5,3	9,0	22,6	100	253 306
Labé	80,0	0,1	7,5	6,2	2,5	3,7	12,4	100	155 619
Mamou	83,2	0,1	5,9	4,6	2,2	4,0	10,8	100	122 815
N'Zérékoré	63,5	0,1	12,7	11,1	5,7	6,8	23,6	100	260 229
Total	65,5	0,2	8,9	9,4	5,5	10,4	25,4	100	1 756 730
Féminin									
Boké	85,6	0,1	7,0	4,6	1,4	1,3	7,3	100	205 604
Conakry	52,8	0,3	12,7	14,1	7,1	13,0	34,2	100	293 995
Faranah	91,2	0,1	4,8	2,1	0,9	1,0	4,0	100	183 840
Kankan	92,6	0,1	3,0	2,1	1,0	1,1	4,3	100	321 914
Kindia	86,0	0,2	5,8	3,7	1,9	2,4	8,0	100	295 814
Labé	92,3	0,1	3,5	2,5	0,8	0,9	4,1	100	233 107
Mamou	94,1	0,1	2,6	1,7	0,7	0,9	3,2	100	179 997
N'Zérékoré	86,9	0,1	6,8	3,3	1,3	1,6	6,2	100	306 320
Total	84,2	0,1	6,0	4,5	2,1	3,1	9,7	100	2 020 591
Ensemble									
Boké	77,2	0,1	8,7	7,8	3,0	3,2	14,0	100	384 800
Conakry	42,2	0,3	11,5	15,0	9,2	21,9	46,1	100	626 144
Faranah	84,6	0,1	6,2	4,3	2,2	2,7	9,1	100	330 434
Kankan	86,2	0,1	4,2	3,9	2,3	3,3	9,4	100	628 736
Kindia	77,8	0,2	7,2	5,8	3,5	5,4	14,8	100	549 120
Labé	87,4	0,1	5,1	4,0	1,4	2,0	7,4	100	388 726
Mamou	89,7	0,1	3,9	2,9	1,3	2,1	6,3	100	302 812
N'Zérékoré	76,1	0,1	9,5	6,9	3,4	4,0	14,2	100	566 549
Total	75,5	0,1	7,3	6,8	3,7	6,5	17,0	100	3 777 321

La région de Conakry est suivie, en termes de niveau d'instruction, par celles de N'Zérékoré et Kindia. La population adulte de N'Zérékoré compte 76,1% de "sans niveau d'instruction" et 14,2% d'adultes jouissant d'un niveau d'instruction du secondaire et plus. Pour la région de Kindia ces chiffres sont respectivement de 77,8% et de 14,8%.

A l'inverse les régions de Labé et Mamou sont les moins instruites du pays. La région de Labé compte en proportion au niveau de sa population adulte, 87,4% de "sans niveau d'instruction" et 7,4% de personnes ayant le niveau d'instruction du secondaire et plus. Quant à la région de Mamou ces chiffres sont respectivement de 89,7% et de 6,3%. Ces deux régions ont la particularité d'appartenir à l'une des deux grandes poches de pauvreté du pays (Moyenne Guinée)

Chez les adultes de sexe masculin, comme susmentionné, la région de Conakry demeure la région la plus instruite du pays. Elle est suivie par la région de N'Zérékoré puis par celle de Boké. Au niveau des adultes de sexe féminin, Conakry occupe toujours le premier (en termes de niveau d'instruction) mais

elle est suivie par les régions de Boké et Kindia. A l'inverse, Labé et Mamou restent les régions les moins instruites du pays quel que soit le sexe considéré.

Enfin quelle que soit la région considérée, le sexe féminin est moins instruite que sexe masculin<sup>90</sup>

En conclusion, la structure de la population adulte selon le niveau d'instruction est marquée par la prépondérance des "sans instruction" et la domination du niveau d'instruction du primaire sur les autres. Quel que soit le sexe considéré cette tendance demeure. On observe la même tendance en milieu rural. Il en est de même au niveau des régions à l'exception de Conakry.

A l'échelle du pays, le niveau d'instruction de la population adulte reste encore bas : 75,5% est sans niveau d'instruction et seulement 17,7% a le niveau secondaire et plus. En outre au niveau national, les femmes restent moins instruites (84,4% sans niveau d'instruction et 3,2% de niveau secondaire et plus) que les hommes (76% sans niveau d'instruction et 9,3 de niveau d'instruction secondaire et plus). Cette tendance persiste aussi bien au niveau des milieux de résidence qu'au niveau des régions de résidence.

Par cycle d'études les femmes sont également moins instruites que les hommes<sup>91</sup>. Les disparités sexuelles, en matière d'instruction par cycle d'études, persistent quel que soit le milieu de résidence considéré. Aussi, le milieu rural est moins instruit que le milieu urbain quel que soit le sexe et le niveau d'instruction considéré.

Enfin, Conakry demeure la région la plus instruite du pays (en proportion compte moins de "sans niveau d'instruction" et plus de "niveau d'instruction secondaire et plus" quel que soit le sexe considéré), Labé et Mamou sont les régions les moins instruites (en proportion comptent plus de "sans niveau d'instruction" et moins de "niveau d'instruction secondaire et plus" quel que soit le sexe considéré).

## 8.2. Niveau d'instruction atteint dans la population des 15-24 ans

### 8.2.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence

8.2.1.1. Effectifs et structure de la population des ménages ordinaires de 15-24 ans par milieu de résidence et par sexe selon le niveau d'instruction et pourcentage de niveau « secondaire et plus »

L'effectif de la population des jeunes (15-24 ans) en Guinée est de 2.009.871 individus, dominé légèrement par les femmes (54%). La population des jeunes est répartie entre les milieux de résidence comme suit : 55% réside en milieu rural, soit 1.105.267 individus, contre 45% en milieu urbain, soit 904.604 individus, (tableau 8-3).

**Tableau 8-3: Effectifs de la population âgée de 15-24 ans par milieu de résidence et sexe, selon le niveau d'instruction**

Milieu de résidence et sexe	Sans niveau	Pré-scolaire	Primaire	Collège	Lycée	Univer-sitaire	Secon-daire et +	Total	Total
Urbain									
Masculin	17,3	0,2	15,8	34,8	21,1	10,7	66,7	100	440 742
Féminin	31,9	0,3	18,4	28,6	14,0	6,8	49,5	100	463 862
Total	24,8	0,3	17,1	31,6	17,5	8,7	57,8	100	904 604
Rural									
Masculin	57,3	0,2	18,9	18,8	3,9	0,8	23,6	100	483 311
Féminin	74,6	0,2	14,2	9,4	1,4	0,2	11,1	100	621 956
Total	67,0	0,2	16,3	13,5	2,5	0,5	16,5	100	1 105 267
Ensemble									
Masculin	38,2	0,2	17,4	26,5	12,1	5,5	44,1	100	924 053
Féminin	56,3	0,2	16,0	17,6	6,8	3,0	27,5	100	1 085 818
Total	48,0	0,2	16,6	21,7	9,2	4,2	35,1	100	2 009 871

<sup>90</sup> Poids des "sans instruction" plus important chez les personnes de sexe féminin que chez les personnes de sexe masculin, à l'inverse poids des personnes de niveau d'instruction du secondaire et plus, plus important chez les personnes de sexe masculin que chez les personnes de sexe féminin

<sup>91</sup> Le poids des individus de niveau d'instruction correspondant à un cycle donné, est moins important dans la population adulte féminine comparativement à la population adulte masculine.

Au niveau national, la répartition de la population des jeunes selon le niveau d'instruction est caractérisée par la domination du niveau d'instruction zéro (les "sans instruction") suivi par le niveau d'instruction du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire quel que soit le sexe considéré.

En effet, à l'échelle du pays, (pour les deux sexes réunis), la plus grande part (48%) de la population des jeunes relève du niveau d'instruction zéro (les "sans instruction"). Ce niveau d'instruction, en termes d'effectifs, est de loin suivi par celui du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire qui concentre 21,7% des jeunes. Cette tendance reste valide quel que soit le sexe considéré.

Toutefois, les milieux de résidence s'écartent des tendances observées au niveau national. En milieu rural, si quel que soit le sexe considéré le niveau d'instruction zéro reste toujours dominant en termes d'effectifs, il est suivi non pas par le niveau d'instruction du premier cycle du secondaire mais plutôt par celui du primaire. Tandis qu'en milieu urbain seulement le sexe féminin suit les tendances observées au niveau national. Dans ce milieu de résidence, le statut de niveau d'instruction dominant revient non pas au niveau d'instruction zéro, mais plutôt à celui du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire tant au niveau du sexe masculin (34,8%) qu'au niveau des deux sexes réunis (31,6%).

Au-delà de ces configurations, l'on s'aperçoit que la situation sur le front de l'instruction s'est améliorée chez les jeunes comparativement aux adultes. D'abord, dans cette catégorie de population, le poids des "sans instruction" est nettement plus faible, quel que soient le milieu de résidence et le sexe considérés. Ensuite, en termes d'effectifs, les "sans niveau d'instruction" sont suivis non pas par le niveau d'instruction primaire, mais plutôt par celui du niveau d'instruction du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire.

Toutefois, malgré cette avance sur le front de l'instruction chez les jeunes, d'autres insuffisances subsistent. En particulier la demande d'éducation non satisfaite y est encore élevée, notamment en milieu rural. Dans ce milieu de résidence, 57,3% des jeunes garçons et 74,6% des jeunes filles sont "sans niveau d'instruction".

Ces insuffisances, affectent la situation de l'instruction chez les jeunes qui, du reste, se situe à un niveau relativement bas. En effet, 48% des jeunes n'a aucun niveau d'instruction, soit près d'un jeune sur 2 ; et seulement 35,1% a le niveau du secondaire et plus, soit un peu plus d'un jeune sur 3. Ce résultat donne une indication sur l'ampleur du défi qui attend les autorités nationales en matière d'alphabétisation. En principe, cette cohorte de jeunes doit être récupérée et instruite via l'alphabétisation.

La situation de l'instruction des jeune reste plus préoccupant en milieu rural : 67% des jeunes n'a aucun niveau d'instruction ; et seulement 16,5% a le niveau du secondaire et plus. A l'inverse, en milieu urbain, elle est bien meilleure, où seulement 24,8% des jeunes est sans niveau d'instruction, soit un jeune sur 4 ; et 57,8% a le niveau secondaire et plus, soit plus d'un jeune sur 2.

En outre, au niveau national, les jeunes filles sont moins instruites que les jeunes garçons: le taux des 'sans niveau d'instruction' chez les jeunes garçons s'élève à 38,2% contre 56,3% chez les jeunes filles; et plus 44% des jeunes garçons ont atteint le niveau secondaire et plus contre seulement 27% chez les jeunes filles. Cette disparité sexuelle par rapport à l'instruction s'observe également au niveau des milieux de résidence.

De même le milieu rural est moins instruit que le milieu urbain. La proportion des 'sans niveau d'instruction' est plus élevée en milieu rural (67%) qu'en milieu urbain (24,8%). Et, seulement 16,5% des jeunes en milieu rural ont le niveau d'instruction du secondaire et plus, contre 57,8% en milieu urbain. Cette tendance persiste quel que soit le sexe considéré.

## 8.2.2. Niveau régional

### 8.2.2.1. Structure de la population des ménages ordinaires de 15-24 ans par sexe et par région de résidence selon le niveau d'instruction et pourcentage de niveau « secondaire et plus »

Comme vu à la sous-section qui précède (8.2.1) et repris par le tableau 8-4, au niveau national, la structure de la population des jeunes selon le niveau d'instruction est caractérisée par la domination du niveau d'instruction zéro (les "sans instruction") suivi par le niveau du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire.

**Tableau 8-4: Effectifs de la population âgée de 15-24 ans par sexe et région de résidence, selon le niveau d'instruction**

Sexe et région	Sans niveau	Pré-scolaire	Primaire	Collège	Lycée	Univer-sitaire	Supérieur et plus	Total	Total
Masculin									
Boké	41,8	0,2	20,6	25,8	9,9	1,7	37,4	100	96 035
Conakry	13,6	0,2	14,3	32,3	22,4	17,2	71,9	100	204 658
Faranah	45,3	0,2	20,4	24,2	9,1	0,9	34,2	100	73 218
Kankan	60,3	0,2	12,0	18,7	6,9	2,0	27,6	100	169 678
Kindia	37,5	0,3	18,1	26,2	13,0	4,9	44,1	100	130 331
Labé	50,6	0,2	19,4	21,2	6,7	1,9	29,8	100	68 819
Mamou	43,9	0,2	20,9	23,8	8,5	2,7	35,0	100	45 300
N'Zérékoré	33,9	0,2	22,5	32,8	9,5	1,1	43,4	100	136 014
Total	38,2	0,2	17,4	26,5	12,1	5,5	44,1	100	924 053
Féminin									
Boké	59,0	0,2	18,6	16,7	4,9	0,5	22,1	100	110 845
Conakry	25,5	0,3	17,5	28,9	16,3	11,4	56,7	100	220 191
Faranah	68,7	0,2	15,6	12,0	3,2	0,4	15,6	100	85 263
Kankan	77,1	0,2	8,5	10,2	3,3	0,8	14,2	100	194 060
Kindia	57,7	0,3	16,3	16,5	7,0	2,2	25,7	100	164 809
Labé	63,1	0,2	16,2	16,0	3,8	0,7	20,5	100	88 613
Mamou	64,6	0,2	15,6	14,6	4,3	0,9	19,7	100	60 326
N'Zérékoré	56,9	0,2	21,0	17,9	3,5	0,4	21,9	100	161 711
Total	56,3	0,2	16,0	17,6	6,8	3,0	27,5	100	1 085 818
Ensemble									
Boké	51,0	0,2	19,6	21,0	7,2	1,1	29,2	100	206 880
Conakry	19,7	0,3	16,0	30,6	19,3	14,2	64,0	100	424 849
Faranah	57,9	0,2	17,8	17,6	5,9	0,6	24,2	100	158 481
Kankan	69,3	0,2	10,1	14,2	5,0	1,3	20,5	100	363 738
Kindia	48,8	0,3	17,1	20,8	9,6	3,4	33,8	100	295 140
Labé	57,6	0,2	17,6	18,3	5,1	1,2	24,6	100	157 432
Mamou	55,7	0,2	17,8	18,5	6,1	1,6	26,3	100	105 626
N'Zérékoré	46,4	0,2	21,7	24,7	6,3	0,7	31,7	100	297 725
Total	48,0	0,2	16,6	21,7	9,2	4,2	35,1	100	2 009 871

Toutes les régions (excepté Conakry) suivent la même tendance. Dans cette dernière, le niveau d'instruction zéro (les "sans instruction") qui concentre seulement 19,7% de l'effectif total des jeunes, perd le statut de niveau d'instruction dominant au profit du niveau d'instruction du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire (30,6%). Il en est de même quel que soit le sexe considéré.

Ces évolutions positives préfigurent les bons résultats qui font de Conakry la région la plus instruite du pays au niveau des jeunes. En effet, la proportion des "sans niveau d'instruction" s'élève seulement à 19,7%, de plus 64% des jeunes ont le niveau d'instruction du secondaire et plus (tableau 8-4). La région de Conakry est suivie par les régions de N'Zérékoré et Kindia. Au niveau de la région de N'Zérékoré, le



taux des 'sans instruction' s'élève à 46,4%, et seulement 31,4% des jeunes ont le niveau d'instruction du secondaire et plus. Quant à la région de Kindia, le taux des 'sans niveau d'instruction' s'élève à 48,8% et seulement 33,8% de ses jeunes ont le niveau d'instruction du secondaire et plus.

Ce sont les régions de Faranah et Kankan qui sont moins instruites. En effet, pour la région de Faranah 57,9% des jeunes sont 'sans niveau d'instruction' et seulement 24,2% des jeunes ont achevé le cycle primaire. Quant à la région de Kankan, 69,3% des jeunes sont sans niveau d'instruction et seulement 20,5% des jeunes ont le niveau d'instruction du secondaire et plus. Rappelons que ces deux régions les moins instruites du pays chez les jeunes ont la particularité de se situer dans l'une des deux poches de pauvreté du pays (Haute Guinée).

Au niveau national, les jeunes filles sont moins instruites que les jeunes garçons : 58,3% des jeunes femmes sont "sans instruction" contre seulement 38,2% chez les jeunes hommes, et 44,1% des jeunes hommes ont le niveau d'instruction du secondaire et plus contre seulement 27,5% chez les jeunes filles. Cette disparité sexuelle par rapport à l'instruction, observée au niveau national, persiste au niveau des régions de résidence.

Par cycle d'étude, la région de Conakry reste également la région la plus instruite (excepté au préscolaire et au primaire). En effet, toutes les régions ont un même niveau d'instruction au préscolaire. Tandis qu'au primaire, c'est N'Zérékoré qui affiche le niveau d'instruction le plus élevé, suivi par la région de Boké. Dans ces régions les taux d'instruction s'élèvent à 21,7% et 19,6% respectivement. Mais au-delà de ce cycle, le niveau d'instruction le plus élevé revient à Conakry.

En conclusion, au niveau national la structure de la population des jeunes selon le niveau d'instruction est caractérisée par la domination des "sans instruction" suivi par ceux qui ont le niveau d'instruction du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire.

Par ailleurs, à l'échelle du pays, le niveau d'instruction des jeunes (15-24 ans) reste bas : près d'un jeune sur deux (48%) est sans niveau d'instruction et seulement un peu plus d'un jeune sur trois (35,1%) a niveau secondaire et plus. Les filles sont moins instruites (56,3% sans niveau d'instruction et 27% de niveau secondaire et plus) que les garçons (32,8% sans niveau d'instruction et 40% de niveau d'instruction secondaire et plus). Cette tendance est également observée quel que soit le milieu considéré

Par cycle d'études, les filles sont également moins instruites que les garçons au niveau national (à l'exception du préscolaire), dans la mesure où le poids de ces cycles d'études reste plus importants chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes. Les disparités filles/garçons, en matière d'instruction, persistent quel que soit le milieu de résidence considéré. Aussi, par cycle d'études le milieu rural est moins instruit que le milieu urbain quel que soit le sexe considéré.

Par région de résidence, Conakry demeure la région la plus instruite du pays (en proportion elle compte moins de jeunes "sans niveau d'instruction" et plus de jeunes de "niveau secondaire et plus") et, Faranah et Kankan sont les régions les moins instruites (en proportion elles comptent plus de "sans niveau d'instruction" et moins d'individus de "niveau d'instruction secondaire et plus"). Enfin quel que soit la région et le cycle d'études considéré, les filles sont moins instruites que les garçons (excepté au niveau du primaire à Conakry)

### **8.3. Niveau et type d'enseignement suivi**

#### **8.3.1. Niveau national et variation selon le milieu de résidence**

8.3.1.1. Effectif et Structure de la population des ménages ordinaires de 25 ans et plus de niveaux secondaire ou supérieur, par milieu de résidence et par sexe selon le niveau et le type d'enseignement et pourcentage des femmes par niveau

Les chiffres du tableau 8-5 donnent des indications sur la place des filières techniques et professionnelles dans le système éducatif de niveau secondaire et plus, en termes de formation des

adultes (25 ans et plus) d'une part, et d'autre part de l'importance relative des femmes formées ou en formation dans les effectifs de ces filières.

Tout d'abord au niveau du cycle du secondaire, les filières de l'enseignement technique et professionnel occupent encore une place tout à fait marginale, alors qu'au niveau du cycle du supérieur ces filières se taillent une place de plus en plus significative.

En effet, à l'échelle du pays et au niveau des deux sexes réunis, seulement 0,8% des adultes qui ont le niveau d'instruction du secondaire ont suivi ou suivent les filières techniques et professionnelles, alors chez les adultes de niveau d'instruction du supérieur 14,3% relèvent des filières techniques et professionnelles. On observe la même tendance quel que soit le sexe considéré. Ces résultats restent valides quel que soit le milieu de résidence considéré.

Ensuite, l'on note qu'en proportion, les femmes pèsent plus dans les effectifs des adultes relevant des filières techniques et professionnelles comparativement aux filières d'enseignement général quels que soient le niveau d'instruction et le milieu de résidence considérés.

En effet, à l'échelle du pays, quand on se situe au niveau du cycle secondaire, les filières techniques et professionnelles, comptent (en proportion) plus de femmes formées ou en formation (42,7%) que les filières de l'enseignement général (32,7%). Il en est de même au niveau du supérieur où les femmes formées ou en formation représentent 41,4% des effectifs des filières techniques et professionnelles contre et 25,2%, des effectifs des filières de l'enseignement général.

**Tableau 8-5: Effectif et répartition (%) de la population âgée de 25 ans et plus, de niveaux secondaire ou supérieur, par milieu et sexe selon le niveau et le type d'enseignement**

Milieu de résidence et sexe	Cycle d'enseignement secondaire			Cycle d'enseignement supérieur			Total	
	Enseignement général	Enseignement technique	Total	Enseignement général	Enseignement technique	Total		
Urbain								
Masculin	99,2	0,8	100	149 584	88,9	11,1	100	174 034
Féminin	98,9	1,1	100	90 892	77,7	22,3	100	69 263
Total	99,1	0,9	100	240 476	85,7	14,3	100	243 297
% Femmes	37,7	46,3	37,8		25,8	44,5	28,5	
Rural								
Masculin	99,5	0,5	100	88 965	86,0	14,0	100	33 001
Féminin	99,3	0,7	100	25 521	84,8	15,2	100	9 330
Total	99,5	0,5	100	114 486	85,7	14,3	100	42 331
% Femmes	22,3	28,8	22,3		21,8	23,5	22,0	
Ensemble								
Masculin	99,3	0,7	100	238 541	88,5	11,5	100	207 043
Féminin	99,0	1,0	100	116 403	78,5	21,5	100	78 603
Total	99,2	0,8	100	354 941	85,7	14,3	100	285 649
% Femmes	32,7	42,7	32,8	149 584	25,2	41,4	27,5	

En termes du poids des femmes dans les effectifs des adultes formés ou en formation, les filières techniques et professionnelles conservent leur avance sur celles de l'enseignement général quel que soit le milieu de résidence considéré.

### 8.3.1.2. Pourcentage de la population de 25 ans et plus des ménages ordinaires de niveaux secondaire et supérieur ayant fait l'enseignement technique ou professionnel par milieu de résidence et par niveau d'enseignement selon le sexe

L'effectif de la population adulte guinéenne (25 ans et plus) de niveau secondaire et plus, s'élève à 640.590 personnes. Un peu plus de la moitié celui-ci (55,4%) relève du niveau d'instruction secondaire

(soit 354.951 individus), le reste (44,6%) relève du niveau d'instruction du supérieur (285.439 individus) (tableau 8-6).

Les chiffres du tableau indiquent tout d'abord, que le poids des filières techniques et professionnels, tous niveaux confondus, demeure encore faible dans le système scolaire guinéen en termes d'effectifs d'adultes formés ou en formation, ceci quels que soient le milieu de résidence et le sexe considérés.

En effet, à l'échelle du pays seulement une modeste fraction (6,8%) des adultes de niveau d'instruction secondaire et plus, relèvent des filières techniques et professionnelles. Il en est de même aussi bien au niveau du sexe masculin (5,7%) qu'au niveau sexe féminin (9,3%). Ces tendances persistent quel que soit le milieu de résidence considéré.

Au niveau des milieux de résidence, la situation est plus préoccupante pour le niveau d'instruction secondaire. A ce niveau d'étude, l'on remarque qu'au niveau national, seulement une part marginale (0,8%) des adultes formés ou en formation relève des filières techniques et professionnelles. Il en est de même aussi bien au niveau du sexe masculin (0,7%) qu'au niveau du sexe féminin (1%). Ces tendances persistent quel que soit le milieu de résidence considéré.

**Tableau 8-6: Effectifs de la population âgée de 25 ans et plus par milieu de résidence selon le sexe, niveau et type d'enseignement, et pourcentage de l'enseignement technique**

Milieu de résidence et type d'enseignement	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Urbain			
Enseignement Général Secondaire	148 381	89 855	238 236
Enseignement Technique Secondaire	1 203	1 037	2 240
<i>% Enseignement Technique</i>	<i>0,8</i>	<i>1,1</i>	<i>0,9</i>
Enseignement Technique Supérieur	19 267	15 461	34 728
Enseignement Général Supérieur	154 766	53 802	208 568
<i>% Enseignement Technique</i>	<i>11,1</i>	<i>22,3</i>	<i>14,3</i>
<i>% Enseignement Technique milieu urbain</i>	<i>6,3</i>	<i>10,3</i>	<i>7,6</i>
Rural			
Enseignement Général Secondaire	88 552	25 354	113 906
Enseignement Technique Secondaire	413	167	580
<i>% Enseignement Technique</i>	<i>0,5</i>	<i>0,7</i>	<i>0,5</i>
Enseignement Technique Supérieur	4 618	1 417	6 035
Enseignement Général Supérieur	28 383	7 912	36 296
<i>% Enseignement Technique</i>	<i>14,0</i>	<i>15,2</i>	<i>14,3</i>
<i>% Enseignement Technique milieu rural</i>	<i>4,1</i>	<i>4,5</i>	<i>4,2</i>
Ensemble			
Enseignement Général Secondaire	236 925	115 198	352 120
Enseignement Technique Secondaire	1 616	1 205	2 821
<i>% Enseignement Technique dans le secondaire</i>	<i>0,7</i>	<i>1,0</i>	<i>0,8</i>
Enseignement Technique Supérieur	23 886	16 882	40 766
Enseignement Général Supérieur	183 158	61 721	244 883
<i>% Enseignement Technique dans le supérieur</i>	<i>11,5</i>	<i>21,5</i>	<i>14,3</i>
<i>% Enseignement Technique niveau national</i>	<i>5,7</i>	<i>9,3</i>	<i>6,8</i>

Toutefois, au niveau du supérieur le poids de filières techniques et professionnelles dans le système éducatif, en termes d'effectifs formés ou en formation, est nettement plus important. En effet à ce niveau d'étude, l'on s'aperçoit qu'au niveau national, une part significative des adultes de formés ou en formation (14,3%) relèvent des filières techniques et professionnelles. Il en est de même au niveau du

sexe masculin (11,5%), et encore mieux au niveau du sexe féminin (21,5%). Ces tendances persistent quel que soit le milieu de résidence considéré.

### 8.3.2. Niveau régional

#### 8.3.2.1. Effectif et Structure de la population des ménages ordinaires de 25 ans et plus de niveaux secondaire ou supérieur par sexe et par région de résidence selon le niveau et le type d'enseignement et pourcentage des femmes par niveau

Rappelons qu'à l'échelle du pays, chez les adultes de niveau d'instruction du secondaire, seulement une part marginale relève des filières de l'enseignement technique, alors que chez les adultes de niveau d'instruction du supérieur cette part est de plus en plus significative.

Les régions de résidence s'inscrivent elles aussi dans ce schéma quant à la répartition de cette catégorie de population entre ces deux types d'enseignement, quel que soit le sexe considéré.

Ainsi, au niveau régional, chez les adultes de niveau d'instruction du secondaire les parts de ceux qui relèvent de l'enseignement technique varient de 0,5% (région de N'Zérékoré) à 1,7% (région de Labé). Chez les adultes de niveau d'instruction du supérieur, ces parts varient 11% (région de Kindia) à 37% (région de Boké).

Cette avance des filières techniques et professionnelles du niveau supérieur sur celles du niveau secondaire, reste valide aussi bien au niveau du sexe féminin qu'au niveau du sexe masculin

Enfin, les chiffres du tableau indiquent que (excepté la région de Boké au niveau du secondaire), quel que soit le niveau d'étude considéré, les filières techniques et professionnelles ont attiré, en proportion, plus de femmes que d'hommes. Dans la région de Boké, au niveau d'instruction du secondaire, 1,3% des adultes du sexe masculin, relève des filières techniques et professionnelles contre seulement 0,9% chez les adultes de sexe féminin

**Tableau 8-7 : Effectifs et répartition de la population âgée de 25 ans et plus de niveau secondaire ou supérieur par sexe et région de résidence, selon le niveau et le type d'enseignement**

Sexe et région de résidence	Cycle secondaire			Cycle supérieur			Total	
	Enseignement général	Enseignement technique	Total	Enseignement général	Enseignement technique	Total		
Masculin								
Boké	98,7	1,3	100	24 003	64,6	35,4	100	14 802
Conakry	99,5	0,5	100	79 442	91,2	8,8	100	108 111
Faranah	99,0	1,0	100	14 501	85,7	14,3	100	8 256
Kankan	99,2	0,8	100	26 784	90,8	9,2	100	18 552
Kindia	99,4	0,6	100	32 207	91,2	8,8	100	25 018
Labé	99,1	0,9	100	12 205	82,5	17,5	100	7 000
Mamou	99,2	0,8	100	7 600	86,3	13,7	100	5 680
N'Zérékoré	99,6	0,4	100	41 801	89,9	10,1	100	19 622
Total	99,3	0,7	100	238 541	88,5	11,5	100	207 043
Féminin								
Boké	99,1	0,9	100	10 360	58,2	41,8	100	4 679
Conakry	99,1	0,9	100	52 856	80,2	19,8	100	47 659
Faranah	98,4	1,6	100	5 054	78,9	21,1	100	2 240
Kankan	98,5	1,5	100	9 277	78,5	21,5	100	4 670
Kindia	99,1	0,9	100	15 259	82,6	17,4	100	8 488
Labé	98,1	1,9	100	6 536	66,0	34,0	100	3 028
Mamou	99,0	1,0	100	3 767	75,7	24,3	100	2 033
N'Zérékoré	99,1	0,9	100	13 301	82,3	17,7	100	5 799
Total	99,0	1,0	100	116 403	78,5	21,5	100	78 603

Sexe et région de résidence	Cycle secondaire			Cycle supérieur			Total	
	Enseignement général	Enseignement technique	Total	Enseignement général	Enseignement technique	Total		
				Ensemble				
Boké	98,8	1,2	100	34 362	63,0	37,0	100	19 482
Conakry	99,3	0,7	100	132 298	87,8	12,2	100	155 770
Faranah	98,9	1,1	100	19 555	84,3	15,7	100	10 496
Kankan	99,0	1,0	100	36 061	88,3	11,7	100	23 222
Kindia	99,3	0,7	100	47 465	89,0	11,0	100	33 507
Labé	98,7	1,3	100	18 740	77,5	22,5	100	10 029
Mamou	99,1	0,9	100	11 366	83,5	16,5	100	7 714
N'Zérékoré	99,5	0,5	100	55 102	88,1	11,9	100	25 421
Total	99,2	0,8	100	354 941	85,7	14,3	100	285 649

En conclusion, au niveau national presque tous les adultes de niveau d'instruction secondaire (99%) et la grande majorité des adultes de niveau d'instruction supérieur (85,7%) relèvent l'enseignement général. Il en est de même aussi bien au niveau du sexe masculin qu'au niveau du sexe féminin. Ces tendances observées au niveau national, persistent aussi bien au niveau des milieux et des régions de résidence.

Toutefois, au niveau national les filières techniques et professionnelles comptent (en proportion) plus de femmes adultes formées ou en formation que les filières de l'enseignement général, tant au niveau secondaire (42,7% contre 32,7%) qu'au niveau supérieur (41,4% contre 25,2%). On observe la même tendance quel que soit le milieu de résidence considéré.

#### 8.4. Diplôme le plus élevé obtenu

Comme le revêt son essence, un diplôme sanctionne l'achèvement avec succès d'un niveau/cycle d'études donné. En cela, le diplôme le plus élevé obtenu peut aussi être utilisé comme un indicateur du niveau d'instruction d'une personne. Dans cette section, la population cible est composée de personnes âgées de 25 ans et plus qui ont fréquenté ou qui fréquentent actuellement les établissements scolaires formels. Il s'agit en fait de la **population scolarisée** âgée de 25 ans et plus (adultes scolarisés).

##### 8.4.1. Effectif et structure de la population de 25 ans et plus selon le diplôme le plus élevé obtenu

###### 8.4.1.1. Effectif et structure de la population de 25 ans et plus selon le diplôme le plus élevé obtenu par milieu de résidence et sexe

Comme l'indique le tableau 8-8, la Guinée compte 927.441 personnes adultes scolarisées. Cette population cible compte 607.175 hommes, (65,5% de l'effectif total). Plus des 2/3 de son effectif, soit 630.689 personnes (68%), réside en milieu urbain.

Au niveau la population adulte de niveau d'instruction pré-universitaire d'enseignement général, la part des titulaires d'un diplôme donné (comme le diplôme le plus élevé) diminue avec le niveau du dit diplôme. Il en est de même au niveau du cycle supérieur de l'enseignement général. A l'inverse, au niveau de l'enseignement technique et professionnel cette part augmente avec le niveau du diplôme.

**Tableau 8-8: Effectif et répartition (%) de la population de 25 ans et plus par milieu de résidence et sexe selon le diplôme le plus élevé obtenu**

Milieu de résidence et sexe	Aucun diplôme	CEP	BEPC	CAP/BEP	BAC	BTS/DUT/DEUG	Licence/Maîtrise/DES	Master/DEA/DESS	Doctorat/PhD	Total	
Urbain											
Masculin	15,5	20,3	17,9	3,0	7,4	4,9	27,6	2,8	0,6	100	397 039
Féminin	27,9	24,6	16,2	3,3	5,6	6,2	14,9	1,1	0,2	100	233 650
Total	20,0	21,9	17,3	3,1	6,8	5,4	23,0	2,2	0,5	100	630 689
Rural											
Masculin	36,8	30,2	15,0	2,5	5,1	2,2	7,4	0,8	0,1	100	210 136
Féminin	56,5	26,4	9,4	1,6	2,5	1,3	2,0	0,2	0,0	100	86 616
Total	42,3	29,1	13,4	2,2	4,4	2,0	5,9	0,6	0,1	100	296 752
Ensemble											
Masculin	22,6	23,6	16,9	2,8	6,7	4,0	20,9	2,1	0,4	100	607 175
Féminin	35,1	25,1	14,5	2,8	4,8	5,0	11,6	0,9	0,2	100	320 266
Total	26,9	24,1	16,1	2,8	6,0	4,3	17,7	1,7	0,3	100	927 441

En effet, au niveau national, dans la population des adultes de niveau d'instruction pré-universitaire la plus grande part revient aux de titulaires<sup>92</sup> du CEP qui représentent 24,1% des adultes, par importance ce groupe est suivi par celui des titulaires du BEPC (16,1% des adultes), puis par ceux qui sont titulaires du Bac (6% des adultes). Cette tendance baissière, s'observe également quel que soit le sexe considéré. Les milieux de résidence reproduisent les tendances ci-dessus, observées au niveau national.

La tendance baissière de la répartition des adultes de niveau d'instruction du pré-universitaire d'enseignement général selon les diplômes les plus élevés obtenus, met en évidence une des insuffisances du système scolaire guinéen d'avant les années 90 : les abandons scolaires précoces et massifs.

A l'inverse, au sein de la population des adultes qui relèvent l'enseignement technique et professionnel, l'on s'aperçoit que, la plus petite part de celle-ci revient aux titulaires des diplômes de niveau secondaire (CAP, BEP) (2,8% des adultes) suivis des titulaires de diplômes du niveau supérieur (4,3% des adultes). Cette tendance à la hausse est également observée aussi bien au niveau du sexe masculin qu'au niveau du sexe féminin.

Le milieu urbain suit également la tendance affichée au niveau national. Par contre, au niveau du sexe féminin en milieu rural la tendance demeure à la baisse.

Cette répartition des adultes scolarisés titulaires de diplômes de l'enseignement technique et professionnel indique que l'enseignement technique et professionnel de niveau secondaire exerce une faible attraction sur la population scolarisée comparativement à l'enseignement technique et professionnel de niveau supérieur. Ce faible attrait du niveau secondaire d'enseignement technique et professionnel viendrait de la faiblesse d'offre (insuffisance quantitative et qualitative des structures d'accueil, d'équipement, du personnel enseignant etc.)

#### 8.4.1.2. Effectif et structure de la population de 25 ans et plus selon le diplôme le plus élevé obtenu par sexe et région de résidence

La région de Conakry concentre la plus grande part de la population adulte scolarisée du pays (39,1%), soit 362.490 personnes (tableau 8-9). Elle est suivie par la région de N'Zérékoré (14,6%) puis par la région de Kindia (13,2%). Les plus faibles parts reviennent aux régions de Labé (5,3%) et Mamou (3,4%).

<sup>92</sup> Par titulaire, nous sous entendons titulaire du diplôme le plus élevé

Rappelons comme vu au point 8.4.1,1, et repris par le tableau 8-10 (dernière ligne), au niveau la population adulte de niveau d'instruction pré-universitaire d'enseignement général, la part des titulaires d'un diplôme donné (comme le diplôme le plus élevé) diminue avec le niveau du dit diplôme. Il en est de même au niveau du cycle supérieur de l'enseignement général. A l'inverse, au niveau de l'enseignement technique et professionnel cette part augmente avec le niveau du diplôme.

**Tableau 8-9 : Effectifs et répartition (%) de la population de 25 ans et plus, qui ont fréquenté ou qui fréquentent actuellement l'école par sexe et région de résidence, selon le diplôme le plus élevé obtenu**

Sexe et région de résidence	Aucun diplôme	CEP	BEPC	CAP/BEP	BAC	BTS/DUT/DEUG	Licence/Maîtrise/DES	Master/DEA/DESS	Doctorat/PhD	Total	Effectifs
Masculin											
Boké	29,6	27,3	16,1	7,6	3,9	3,9	10,2	1,1	0,2	100	58 260
Conakry	13,4	18,7	16,9	1,9	7,6	5,2	32,2	3,2	0,8	100	223 602
Faranah	29,6	26,2	17,4	3,5	6,3	3,3	12,2	1,4	0,2	100	34 871
Kankan	24,0	24,1	19,1	2,8	7,5	3,1	17,5	1,6	0,2	100	62 821
Kindia	24,0	24,4	18,1	2,1	7,0	3,8	18,0	2,2	0,4	100	80 576
Labé	32,7	28,5	13,3	3,1	5,3	3,7	11,8	1,4	0,2	100	31 219
Mamou	28,8	25,8	14,0	2,9	8,1	4,5	14,3	1,3	0,3	100	20 729
N'Zérékoré	31,6	29,4	16,4	2,3	5,5	2,0	11,7	0,9	0,2	100	95 097
Total	22,6	23,6	16,9	2,8	6,7	4,0	20,9	2,1	0,4	100	607 175
Féminin											
Boké	46,6	27,6	11,1	5,5	2,2	2,7	3,9	0,3	0,1	100	29 839
Conakry	24,2	23,3	16,0	2,4	6,1	7,3	18,9	1,5	0,3	100	138 888
Faranah	50,5	24,5	12,0	2,9	3,4	2,1	4,2	0,5	0,0	100	16 342
Kankan	38,2	26,2	16,7	3,1	4,2	3,4	7,7	0,5	0,0	100	24 059
Kindia	38,2	25,9	15,7	2,2	4,9	3,9	8,4	0,8	0,1	100	41 795
Labé	42,6	29,1	12,1	3,6	3,3	4,6	4,3	0,3	0,1	100	18 165
Mamou	40,6	28,3	13,2	3,5	5,2	4,1	4,5	0,5	0,1	100	10 754
N'Zérékoré	50,3	25,8	11,5	2,3	3,5	1,6	4,6	0,3	0,0	100	40 424
Total	35,1	25,1	14,5	2,8	4,8	5,0	11,6	0,9	0,2	100	320 266
Ensemble											
Boké	35,2	27,4	14,4	6,9	3,3	3,5	8,1	0,9	0,2	100	88 099
Conakry	17,5	20,4	16,6	2,1	7,1	6,0	27,2	2,5	0,6	100	362 490
Faranah	36,0	25,7	15,7	3,3	5,4	2,9	9,7	1,1	0,1	100	51 213
Kankan	27,8	24,7	18,5	2,9	6,6	3,2	14,9	1,3	0,2	100	86 880
Kindia	28,7	24,9	17,3	2,1	6,3	3,8	14,8	1,7	0,3	100	122 371
Labé	36,3	28,7	12,9	3,3	4,6	4,0	9,1	1,0	0,2	100	49 384
Mamou	32,7	26,6	13,7	3,1	7,2	4,3	11,1	1,0	0,2	100	31 483
N'Zérékoré	37,1	28,3	15,0	2,3	4,9	1,9	9,7	0,7	0,1	100	135 521
Total	26,9	24,1	16,1	2,8	6,0	4,3	17,7	1,7	0,3	100	927 441

Pour ce qui est de la répartition de la population adulte de niveau d'instruction du pré-universitaire d'enseignement général, elle suit la tendance observée au niveau national, à savoir la part des titulaires d'un diplôme donné (comme le diplôme le plus élevé) diminue avec le niveau du dit diplôme quel que soit le sexe considéré. Il en est de même de la répartition de la population adulte de niveau d'instruction du supérieur d'enseignement général selon le niveau du diplôme le plus élevé obtenu.

Quant à la répartition de la population adulte relevant de l'enseignement technique et professionnel, toutes les régions (excepté celles de Boké, Faranah et N'Zérékoré) suivent la tendance observée au niveau national, à savoir la part des titulaire d'un diplôme donné augmente avec le niveau du diplôme, tant au niveau du sexe masculin que du sexe féminin.

En conclusion, au niveau la population adulte de niveau d'instruction pré-universitaire d'enseignement général, la part des titulaires d'un diplôme donné (comme le diplôme le plus élevé) diminue avec le niveau du dit diplôme quel que soit le sexe considéré. Cette tendance persiste aussi bien au niveau des milieux de résidence qu'au niveau des régions de résidence.

Concernant la population adulte de niveau d'instruction supérieur de l'enseignement général, la part des titulaires d'un diplôme donné (comme le diplôme le plus élevé) diminue également avec le niveau du dit diplôme quel que soit le sexe considéré. Cette tendance persiste aussi bien au niveau des milieux de résidence qu'au niveau des régions de résidence.

A l'inverse, au niveau de la population adulte relevant de l'enseignement technique et professionnel, la part des titulaires d'un diplôme donné augmente avec le niveau du diplôme quel que soit le sexe considéré. Au niveau des milieux de résidence, cette tendance est suivie seulement par le milieu urbain. Au niveau régional, cette tendance est suivie par toutes les régions de résidence à l'exception des régions de Boké, Faranah et N'Zérékoré qui suivent plutôt une tendance baissière.

#### 8.4.2. Effectif et pourcentage de la population de 25 ans et plus ayant au moins le BEPC

##### 8.4.2.1. Niveau national et selon le milieu de résidence

Au niveau national, l'effectif des adultes scolarisés, est partagé de façon quasiment égalitaire entre les titulaires des diplômes de niveau inférieur au BEPC (51%) et ceux titulaires des diplômes de niveaux supérieurs ou égal au BEPC (49%), (tableau 8-10). Mais chez les adultes scolarisés de sexe féminin, les titulaires des diplômes inférieurs au BEPC sont dominant (60%). A l'inverse, chez les hommes ce sont les titulaires de diplômes supérieurs ou égales au BEPC qui, légèrement, dominent (54%).

Cette répartition égalitaire ou équilibré des adultes scolarisées, observée au niveau national, est rompue tant en milieu rural qu'en milieu urbain. En milieu rural pour les deux sexes réunis, ce sont les titulaires de diplômes en deçà du BEPC qui sont de loin les plus nombreux (74,1%). On observe le même déséquilibre tant chez les hommes (67%) que chez les femmes (83%). A l'inverse en milieu urbain pour les deux sexes réunis, le déséquilibre se penche plutôt au profit du groupe des titulaires de diplômes supérieurs ou égales au BEPC dont le poids s'élève à 58,1%. On observe le même déséquilibre chez les hommes (64%), alors que chez les femmes le déséquilibre penche légèrement plutôt pour les titulaires de diplômes de niveau inférieur au BEPC (52,5%).

**Tableau 8-10 : Effectif et répartition (%) de la population âgée de 25 ans et plus, par milieu de résidence et sexe selon le niveau du diplôme par rapport au BEPC**

Milieu de résidence et sexe	Effectif			Pourcentage		
	Niveau diplôme inférieur au BEPC	Niveau diplôme supérieur ou égal au BEPC	Ensemble	Niveau diplôme inférieur au BEPC	Niveau diplôme supérieur ou égal au BEPC	Ensemble
Urbain						
Masculin	142 289	254 750	397 039	35,8	64,2	100
Féminin	122 623	111 027	233 650	52,5	47,5	100
Total	264 313	366 376	630 689	41,9	58,1	100
Rural						
Masculin	140 745	69 391	210 136	67,0	33,0	100
Féminin	71 845	14 771	86 616	82,9	17,1	100
Total	212 018	84 734	296 752	71,4	28,6	100
Ensemble						
Masculin	280 689	326 486	607 175	46,2	53,8	100
Féminin	192 776	127 490	320 266	60,2	39,8	100
Total	472 611	454 830	927 441	51,0	49,0	100



#### 8.4.2.2. Niveau régional

Comme souligné ci-dessus, au niveau national, la population des adultes scolarisés est répartie de manière égalitaire entre les titulaires de diplôme en deçà du BEPC et ceux dont les diplômes sont supérieurs ou égal au BEPC, (tableau 8-11). Mais cet équilibre est rompu au niveau régional.

On observe au niveau de toutes les régions, excepté Conakry, un déséquilibre au profit du groupe des titulaires de diplômes en deçà du BEPC. Pour ces régions les parts du groupe des titulaires des diplômes en deçà du BEPC varient entre 52,5% (Kankan) à 65,4% (N'Zérékoré). A l'inverse dans la région de Conakry la proportion des titulaires de diplôme de niveau inférieur au BEPC culmine seulement à 38%. Ce qui donne une indication sur l'avance de la région de Conakry sur les autres régions de résidence sur le front de l'instruction des adultes.

**Tableau 8-11: Effectif et répartition (%) de la population âgée de 25 ans et plus, par région de résidence selon le niveau du diplôme par rapport au BEPC**

Région de résidence	Effectifs			Pourcentage		
	Niveau diplôme inférieur au BEPC	Niveau diplôme supérieur ou égal au BEPC	Ensemble	Niveau diplôme inférieur au BEPC	Niveau diplôme supérieur ou égal au BEPC	Ensemble
Boké	55 183	32 916	88 099	62,6	37,4	100
Conakry	137 507	224 983	362 490	37,9	62,1	100
Faranah	31 607	19 606	51 213	61,7	38,3	100
Kankan	45 596	41 284	86 880	52,5	47,5	100
Kindia	65 665	56 706	122 371	53,7	46,3	100
Labé	32 087	17 297	49 384	65,0	35,0	100
Mamou	18 656	12 827	31 483	59,3	40,7	100
N'Zérékoré	88 616	46 905	135 521	65,4	34,6	100
Total	472 611	454 830	927 441	51,0	49,0	100

#### 8.4.3. Effectif et pourcentage de la population de 25 ans et plus ayant au moins le baccalauréat

##### 8.4.3.1. Niveau national et selon le milieu de résidence

Au niveau national, la population adulte scolarisée est répartie de manière inégalitaire entre les titulaires de diplômes de niveau inférieur au BAC et ceux qui ont des diplômes de niveau supérieur ou égal au BAC. Ce déséquilibre penche plutôt au profit du premier groupe dont la part s'élève à 70%, (tableau 8-12). Ce déséquilibre persiste au niveau des sexes. En effet pour ce qui est du sexe féminin, la part des titulaires de diplômes de niveau inférieur au BAC est de 77,5%. Quant au sexe masculin cette part se chiffre à 65,9%.

Les milieux de résidence suivent le déséquilibre observé au niveau national.

Enfin, remarquons que le déséquilibre entre les titulaires de diplômes en deçà du BAC et ceux titulaires des diplômes supérieurs ou égaux au BAC, reste plus prononcé chez les femmes que chez les hommes quel que soit le milieu de résidence. Il en est de même du milieu rural comparativement au milieu urbain quel que soit le sexe considéré.

Ces déséquilibres, mettent en évidence les faibles possibilités du sexe féminin à pousser les études au-delà du BAC, comparativement au sexe masculin dans le passé (avant les années 90). Il en est de même du milieu rural comparativement au milieu urbain

**Tableau 8-12: Effectifs et répartition de la population âgée de 25 ans et plus, par milieu de résidence et sexe selon le niveau du diplôme par rapport au BAC**

Milieu de résidence et sexe	Effectif			Pourcentage		
	Niveau diplôme inférieur au BAC	Niveau diplôme supérieur ou égal au BAC	Ensemble	Niveau diplôme inférieur au BAC	Niveau diplôme supérieur ou égal au BAC	Ensemble
Urbain						
Masculin	225 017	172 022	397 039	56,7	43,3	100
Féminin	168 216	65 434	233 650	72,0	28,0	100
Total	392 680	238 009	630 689	62,3	37,7	100
Rural						
Masculin	177 380	32 756	210 136	84,4	15,6	100
Féminin	81 297	5 319	86 616	93,9	6,1	100
Total	258 339	38 413	296 752	87,1	12,9	100
Ensemble						
Masculin	400 309	206 866	607 175	65,9	34,1	100
Féminin	248 298	71 968	320 266	77,5	22,5	100
Total	647 897	279 544	927 441	69,9	30,1	100

#### 8.4.3.2. Niveau régional

Le tableau 8-13 présente par région de résidence la répartition des adultes scolarisés selon niveau des diplômes obtenus comparativement au BAC.

**Tableau 8-13: Effectif et répartition de la population scolarisée âgée de 25 ans et plus, par région de résidence et sexe selon le niveau du diplôme par rapport au BAC**

Région de résidence	Effectifs			Pourcentage		
	Niveau diplôme inférieur au BAC	Niveau diplôme supérieur ou égal au BAC	Ensemble	Niveau diplôme inférieur au BAC	Niveau diplôme supérieur ou égal au BAC	Ensemble
Boké	73 988	14 111	88 099	84,0	16,0	100
Conakry	205 211	157 279	362 490	56,6	43,4	100
Faranah	41 338	9 875	51 213	80,7	19,3	100
Kankan	64 142	22 738	86 880	73,8	26,2	100
Kindia	89 384	32 987	122 371	73,0	27,0	100
Labé	40 060	9 324	49 384	81,1	18,9	100
Mamou	23 961	7 522	31 483	76,1	23,9	100
N'Zérékoré	112 081	23 440	135 521	82,7	17,3	100
Total	647 897	279 544	927 441	69,9	30,1	100

Le tableau indique que la répartition des adultes scolarisés selon que le diplôme le plus élevé obtenu soit d'un niveau inférieur au BAC, ou supérieur ou égal au BAC, demeure largement inégalitaire au niveau national. En effet, pour 69,9% des adultes scolarisés le diplôme le plus élevé obtenu est d'un niveau inférieur au BAC.

Les régions suivent cette tendance observée au niveau national. La région de Conakry se révèle être celle où le poids des titulaires de diplômes inférieurs au BAC est moins élevé (56,6%), suivie par la région de Kindia (73%). La région de Boké est celle où le poids des titulaires de diplômes inférieurs au BAC est le plus élevé (84%). Ce qui renvoie au fait que, le plus faible déséquilibre entre titulaires de diplômes de niveaux inférieurs au BAC et titulaires de diplômes de niveaux supérieurs ou égaux au BAC revient à la région de Conakry, suivie par la région de Kindia. Le plus important déséquilibre revient

à la région de Boké. Par conséquent, dans le passé Conakry a offert plus de possibilités aux élèves à pousser les études au-delà du BAC comparativement aux autres régions.

En conclusion, au niveau national, la population des adultes scolarisés est répartie de manière quasiment égalitaire entre titulaires de diplômes de niveau supérieur ou égal au BEPC (49%) et les titulaires de diplômes de niveau inférieurs au BEPC (51%). Cette répartition égalitaire est rompue quel que soit le sexe considéré. Chez les hommes, les titulaires de diplômes de niveau supérieur ou égal au BEPC l'emporte légèrement (53%) alors que chez les femmes, à l'inverse, ce sont les titulaires de diplômes inférieurs au BEPC qui l'emportent nettement (60%).

Au niveau des milieux de résidence la tendance observée au niveau national (répartition égalitaire de la population scolarisée par rapport au BEPC) est également rompue. En milieu urbain, chez les hommes les titulaires de diplômes de niveaux supérieur ou égal au BEPC l'emportent nettement (64,2%), alors que chez les femmes, par contre, ce sont les titulaires des diplômes inférieurs au BEPC qui l'emportent, (52,5%). En milieu rural ce sont les titulaires de diplômes de niveau inférieur au BEPC qui l'emportent avec un poids nettement plus élevé, aussi bien chez les hommes (67%) que chez les femmes (82%).

Ces résultats renvoient à quelques-unes des conclusions du chapitre 3 qui relèvent d'une part que le phénomène d'abandon scolaire affecte massivement la population scolaire du pays, et d'autre part les filles sont plus affectées que les garçons quel que soit le milieu de résidence ; le milieu rural est plus touché que le milieu urbain quel que soit le sexe considéré.

Au niveau régional (à l'exception de Conakry<sup>93</sup>), ce sont les titulaires de diplômes de niveau inférieur au BEPC qui l'emportent avec un poids légèrement plus élevé (Kankan (52,5%), Kindia (53,7%)), voire nettement plus élevé (Boké (62,6%), Faranah (61,7%) Labé (65%), Mamou (59,3%) N'Zérékoré (65,4%)).

Enfin, en prenant le BAC comme seuil de comparaison, nous constatons qu'au sein de la population des adultes scolarisés, les titulaires de diplômes de niveau inférieur au BAC ont un poids nettement plus grand quels que soient le milieu de résidence et le sexe considérés. Il en est de même au niveau des régions de résidence à l'exception de Conakry où le poids de titulaires de diplômes de niveau inférieur au BAC ne l'emporte que légèrement (56,6%).

## 8.5. Evolution de la situation de l'instruction entre 1996 et 2014

Pour l'analyse de l'évolution du niveau d'instruction nous nous limitons aux données de RGPH2 (1996) et RGPH3 (2014). Les données du RGPH1 (1983) sont exclues de l'analyse d'évolution pour trois raisons : (i) l'analyse des niveaux d'instruction dans le RGPH1 concerne seulement la population scolarisée (population ayant fréquenté+ celle qui fréquente actuellement), (ii) les cycles du secondaire et du supérieur du RGPH1 diffèrent de ceux du RGPH3<sup>94</sup> et (iii) dans ce rapport nous nous proposons d'élargir le champ de l'analyse au-delà de la population scolarisée en intégrant la population qui n'a jamais fréquenté l'école.

Nous focalisons l'analyse à la population cible de RGPH1 (population âgée de 10 ans et plus). Pour cela, nous avons dans le RGPH3, pris comme population cible, la population de 10 ans et plus et non la population de 25 ans et plus. Ce choix vise à "caler" la population cible du RGPH3 sur celle de RGPH2. Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau 8-15.

<sup>93</sup> Dans cette région, le poids de ceux qui ont au moins le BEPC est nettement plus élevé (61,2%)

<sup>94</sup> Dans le RGPH1 les plages de classe du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire, 2<sup>e</sup> cycle du secondaire et le supérieur sont respectivement : [7<sup>e</sup> année-9<sup>e</sup> années] ; [10<sup>e</sup> année-12<sup>e</sup> année] ; [13<sup>e</sup> année et +], alors que dans le RGPH3 ces cycles couvrent respectivement les plages ci-après : [7<sup>e</sup> année-10<sup>e</sup> années] ; [11<sup>e</sup> année-13<sup>e</sup> année] ; [14<sup>e</sup> année et +]

Selon les résultats consignés dans ce tableau, en 1996 on dénombre 5.520.000 personnes âgées de 10 ans et plus, dont 1.992.722 citoyens contre 3.527.744 ruraux, alors qu'en 2014 on a 7.025.299 de personnes âgées de 10 ans et plus dont 2.650.137 citoyens contre 4.375.165 ruraux.

**Tableau 8-14 : Evolution des niveaux d'instruction de la population âgée de 10 ans et plus en 1996 et 2014**

Niveau d'instruction	1996			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Sans niveau	38,9	78,4	64,1	36,2	75,8	60,9
Précolaire	---	---	---	0,3	0,2	0,3
Primaire	35,6	17,3	23,5	22,8	15,5	18,2
Secondaire	20,8	3,9	10,0	28,2	7,4	15,2
Professionnel/ Technique	2,6	0,3	1,1	1,7	0,2	0,7
Universitaire	3,2	0,2	1,2	10,8	1,0	4,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	1 992 722	3 527 744	5 520 466	2 650 134	4 375 165	7 025 299

L'on s'aperçoit que les "sans niveau d'instruction" ont légèrement baissé en proportion (passant de 64,1% en 1996 à 60,9% en 2014), mais reste à des niveaux encore élevés. Ce recul s'explique par la baisse des "sans niveau d'instruction" tant en milieu rural qu'en milieu urbain. La proportion de ceux qui ont le niveau d'instruction primaire a également baissé passant de 23,5% en 1996 à 18,2% en 2014.

A l'inverse, la proportion de ceux qui ont le niveau d'instruction secondaire a de manière substantielle augmenté passant de 10% en 1996 à 15,5% en 2014. Cette augmentation qui résulte notamment de la hausse soutenue du niveau d'instruction secondaire en milieu urbain qui est passé de 20,8% en 1996 à 28,2% en 2014. La proportion de ceux qui ont le niveau d'instruction universitaire a également augmenté passant de 1,2% en 1996 à 4,7% en 2014. Cette augmentation résulte notamment de la forte poussée du niveau d'instruction universitaire en milieu urbain passant de 3,2% en 1996 à 10,8% en 2014.

Par ailleurs, la proportion de ceux relèvent des filières techniques et professionnelles (tous niveaux confondus) a, quant à elle, baissé passant de 1,1% en 1996 à 0,7% en 2014 notamment sous l'effet de la baisse de la proportion des 10 ans et plus, relevant des filières techniques et professionnelles en milieu urbain. Cette proportion passe de 2,6% en 1996 à 1,7% en 2014. Par conséquent, au niveau national la dynamique des investissements dans les filières techniques et professionnelles ne suit pas celle de la population scolaire.

En conclusion, globalement le niveau d'instruction de la population âgée de 10 ans et plus, a légèrement augmenté entre 1996 et 2014. En effet, les "sans niveau d'instruction" et les personnes de niveau d'instruction primaire ont vu leurs parts reculer de 4,2 points et de 5,3 points respectivement, alors que les personnes de niveau d'instruction secondaire et celles de niveau d'instruction supérieur ont vu leurs parts progresser de 5,5 points et de 3,5 points respectivement. Toutefois les améliorations du niveau d'instruction au niveau du "secondaire et plus", résultent plus particulièrement des progrès notables réalisés sur le front de l'instruction en milieu urbain où les niveaux d'instruction du secondaire et du supérieur ont progressé de 7,4 points et de 7,6 points respectivement.

## 8.6. Vue d'ensemble

D'une part, la structure de la population adulte (25 ans et plus), selon le niveau d'instruction est marquée, au niveau national, par la prépondérance des "sans instruction" et la domination du niveau d'instruction du primaire sur les autres niveaux d'instruction, ceci quel que soit le sexe considéré. On observe la même tendance en milieu rural. Il en est de même au niveau des régions à l'exception de Conakry. En outre, à l'échelle du pays, le niveau d'instruction de la population adulte reste encore bas : 75,5% est sans niveau d'instruction et seulement 17,7% a le niveau secondaire et plus. Au niveau national, les femmes restent moins instruites (84,4% sans niveau d'instruction et 3,2% de niveau

secondaire et plus) que les hommes (76% sans niveau d’instruction et 9,3 de niveau d’instruction secondaire et plus). Cette tendance persiste aussi bien au niveau des milieux de résidence qu’au niveau des régions de résidence.

Par cycle d’études les femmes sont également moins instruites que les hommes<sup>95</sup>. Les disparités sexuelles, en matière d’instruction par cycle d’études, persistent quel que soit le milieu de résidence considéré. Aussi, le milieu rural est moins instruit que le milieu urbain quel que soit le sexe et le niveau d’instruction considéré.

Conakry demeure la région la plus instruite du pays (en proportion compte moins de “sans niveau d’instruction” et plus de “niveau d’instruction secondaire et plus” quel que soit le sexe considéré), Labé et Mamou sont les régions les moins instruites (en proportion elles comptent plus de “sans niveau d’instruction” et moins de “niveau d’instruction secondaire et plus” quel que soit le sexe considéré).

D’autre part, pour ce qui est de la population des jeunes (15-24 ans), d’abord sa structure selon le niveau d’instruction est caractérisée par la domination des “sans instruction” suivi par le niveau d’instruction du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire. En outre, à l’échelle du pays, le niveau d’instruction des jeunes (15-24 ans) reste encore bas : près d’un jeune sur deux (48%) est sans niveau d’instruction et seulement un peu plus d’un jeune sur trois (35,1%) a niveau secondaire et plus. Les filles sont moins instruites (56,3% sans niveau d’instruction et 27% de niveau secondaire et plus) que les garçons (32,8% sans niveau d’instruction et 40% de niveau d’instruction secondaire et plus). Cette tendance est également observée quel que soit le milieu considéré

Par cycle d’études, les filles sont également moins instruites que les garçons au niveau national (à l’exception du préscolaire), dans la mesure où le poids de ces cycles d’études reste plus importants chez les garçons que chez les filles. Les disparités filles/garçons, en matière d’instruction, persistent quels que soient le milieu de résidence et le cycle d’études considérés. Aussi, par cycle d’études le milieu rural est moins instruit que le milieu urbain quel que soit le sexe considéré.

Conakry demeure la région la plus instruite du pays au niveau des jeunes (en proportion elle compte moins de jeunes “sans niveau d’instruction” et plus de jeunes de “niveau secondaire et plus”) et, Faranah et Kankan sont les régions les moins instruites (en proportion elles comptent plus de “sans niveau d’instruction” et moins d’individus de “niveau d’instruction secondaire et plus”).

S’agissant du poids des filières d’études du système éducatif guinéen, l’on relève qu’au niveau national, presque tous les adultes de niveau d’instruction secondaire (99%) et la grande majorité des adultes de niveau d’instruction supérieur (85,7%) ont suivi l’enseignement général. Ces tendances persistent quels que soient le milieu de résidence et le sexe considérés. Au niveau régional on observe les mêmes résultats quel que soit le sexe considéré.

Toutefois, au niveau national, les filières professionnelles comptent (en proportion) plus de filles que les filières de l’enseignement général, tant au niveau secondaire (42,7% contre 32,7%) qu’au niveau supérieur (41,4% contre 25,2%). On observe la même tendance quel que soit le milieu de résidence considéré.

Concernant la répartition de la population scolarisée selon le niveau du diplôme le plus élevé obtenu, l’on note que (i) elle décroît avec le niveau du diplôme tant au niveau pré-universitaire de l’enseignement général, qu’au niveau du supérieur de l’enseignement général, ceci quel que soit le sexe considéré. De plus cette tendance baissière persiste au niveau des milieux et régions de résidence, ceci quel que soit le sexe considéré (ii) par contre, au niveau l’enseignement technique et professionnel, la répartition croît avec le niveau du diplôme quel que soit le sexe considéré. De plus au niveau des milieux de résidence

<sup>95</sup> Le poids des individus de niveau d’instruction correspondant à un cycle donné, est moins important dans la population adulte féminine comparativement à la population adulte masculine.

cette tendance à la hausse est seulement suivie par le milieu urbain, alors qu’au niveau régional elle est suivie par toutes les régions à l’exception de celles de Boké, Faranah et N’Zérékoré.

Pour ce qui est de la population adulte scolarisée par rapport au BEPC, elle présente diverses tendances. D’abord au niveau national, elle demeure égalitaire entre les titulaires de diplômes de niveau supérieur ou égal au BEPC (49%) et ceux titulaires de diplômes de niveau inférieurs au BEPC (51%). Mais cette répartition égalitaire rompt quel que soit le sexe considéré. Chez les hommes, les titulaires de diplômes de niveau supérieur ou égal au BEPC l’emporte légèrement (53%) alors que chez les femmes, à l’inverse, ce sont les titulaires de diplômes inférieurs au BEPC qui l’emportent nettement (60%).

Au niveau des milieux de résidence la tendance observée au niveau national (répartition égalitaire de la population scolarisée par rapport au BEPC) est également rompue. En milieu urbain, chez les hommes les titulaires de diplômes de niveaux supérieur ou égal au BEPC l’emportent nettement (64,2%), alors que chez les femmes, par contre, ce sont les titulaires des diplômes inférieurs au BEPC qui l’emportent, (52,5%). En milieu rural ce sont les titulaires de diplômes de niveau inférieur au BEPC qui l’emportent avec un poids nettement plus élevé, aussi bien chez les hommes (67%) que chez les femmes (82%). Ces résultats renvoient à quelques-unes des conclusions du chapitre 3, qui relèvent d’une part que le phénomène d’abandon scolaire affecte massivement la population scolaire du pays, et d’autre part les filles sont plus affectées que les garçons quel que soit le milieu de résidence ; le milieu rural est plus touché que le milieu urbain quel que soit le sexe considéré.

Au niveau régional (à l’exception de Conakry<sup>96</sup>), ce sont les titulaires de diplômes de niveau inférieur au BEPC qui l’emportent avec un poids légèrement plus élevé (Kankan (52,5%), Kindia (53,7%)), voire nettement plus élevé (Boké (62,6%), Faranah (61,7%) Labé (65%), Mamou (59,3%) N’Zérékoré (65,4%)).

Quant à la répartition de la population adulte scolarisée par rapport au BAC, elle présente un seul profil. Les titulaires de diplômes de niveau inférieur au BAC sont nettement plus importants que ceux titulaires de diplômes de niveaux supérieurs ou égales au BAC, ceci quels que soient le milieu de résidence et le sexe considérés. Il en est de même au niveau des régions de résidence à l’exception de Conakry où les titulaires de diplômes de niveau inférieur au BAC ne l’emporte que légèrement (56,6%).

Enfin, on note que globalement le niveau d’instruction de la population guinéenne âgée de 10 ans et plus a légèrement augmenté entre 1996 et 2014. Car les “sans niveau d’instruction” et les personnes de niveau d’instruction primaire ont vu leurs proportions reculer de 4,2 points et de 5,3 points respectivement, alors que les personnes de niveau d’instruction secondaire et celles de niveau d’instruction supérieur ont vu leur proportions progresser de 5,5 points et de 3,5 points respectivement. Toutefois les améliorations du niveau d’instruction observées au niveau du “secondaire et plus”, résultent plus particulièrement des progrès notables réalisés sur le front de l’instruction en milieu urbain où les niveaux d’instruction du secondaire et du supérieur ont progressé de 7,4 points et de 7,6 points respectivement.

<sup>96</sup> Dans cette région, le poids de ceux qui ont au moins le BEPC est nettement plus élevé (61,2%)

## CONCLUSION

Le présent rapport est consacré à l'analyse des données du 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH3) sur l'éducation. Il se propose couvrir trois champs d'analyse: (i) la fréquentation scolaire de la population, (ii) les niveaux de scolarisation, d'alphabétisation et d'instruction et (iii) les éléments d'analyse différentielle associés à la scolarisation, l'alphabétisation et l'instruction.

**Pour ce qui est de la fréquentation scolaire**, elle est encore d'un faible niveau en Guinée. La part la plus importante de la population scolarisable (6-24 ans), n'a jamais fréquenté l'école (45,4%) et moins d'une personne sur deux (42,2%) en âge d'aller à l'école fréquente effectivement les structures scolaires. A ce tableau, s'ajoute une part significative (12,4%) de la population scolarisable, qui a abandonné le cursus scolaire en cours de route. La situation de la fréquentation scolaire en Guinée est encore plus préoccupante si l'on se réfère à la population 3 ans et plus, où 62,2% n'a jamais fréquenté l'école, soit un peu plus de 3 personnes sur 5.

**Concernant la population scolaire** (population qui fréquente actuellement l'école), au niveau national plus de la moitié celle-ci (62,8%) a le niveau primaire ; cette proportion est encore plus importante en milieu rural (78,1%). Seulement une infime part de la population scolaire fréquente le supérieur (5,1%) au niveau national. Globalement les milieux et régions de résidence suivent la même tendance, à savoir la forte concentration de population scolaire au primaire. Cette réalité met évidence les difficultés, qu'on actuellement les élèves guinéens, à pousser loin les études si ce n'est le conduire à leurs termes.

Au-delà de la forte concentration de la population scolaire au primaire, nombreux enfants en âge d'être scolarisés se retrouvent hors du système scolaire, pour des motifs relevant de la marginalisation ou de l'abandon scolaire. Au niveau national, la marginalisation scolaire touche encore massivement la population des 10-24 ans (44%). Quels que soient le milieu et la région de résidence, ce phénomène frappe plus le sexe féminin que le sexe masculin, plus le milieu rural que le milieu urbain, plus les 15-24 ans que les 10-14 ans. L'abandon scolaire suit les mêmes tendances. L'accès (physique et financier) des structures scolaires reste de loin la principale cause des abandons scolaires, ceci quel que soit le milieu et la région de résidence avec une prédominance de la dimension financière en milieu urbain (notamment à Conakry) et une prédominance de dimension physique en milieu rural.

En outre, le système scolaire guinéen connaît un important déséquilibre (en termes d'effectifs formés) entre l'enseignement général et l'enseignement technique et professionnel. Parmi la population âgée de 25 ans et plus, ayant le niveau d'instruction du supérieur, seulement 14,7% ont suivi les filières techniques et professionnelles. La situation est plus préoccupante au niveau du secondaire où seulement 0,8% des 25 ans et plus, de niveau d'instruction du secondaire ont suivi les filières techniques et professionnelles. Ce qui met en évidence l'ampleur du travail qui reste à faire, pour conférer à ce type d'enseignement son véritable statut, à la hauteur du rôle moteur qui lui échoit dans le processus de développement du pays.

**Les résultats sur la scolarisation**, indiquent tout d'abord que la scolarisation au préscolaire est un phénomène essentiellement urbain (TBS=27,9%). En milieu rural le taux brut de scolarisation à ce cycle d'études culmine seulement à 3,9%. Le niveau de scolarisation le plus élevé revient cycle primaire, quels que soient le milieu de résidence et le sexe considérés. Cette performance est le résultat des efforts des autorités nationales, et de leurs partenaires en faveur de l'enseignement au primaire. Mieux, depuis 1996 de progrès notables y ont été enregistrés : le taux brut de scolarisation au primaire est passé de 60,1% en 1996 à 79,1%<sup>97</sup>, en 2014 soit un gain de 19 points. Pour les cycles du secondaire et plus, les niveaux de scolarisation baissent fortement comparativement au cycle du primaire. Ce recul traduit l'ampleur des obstacles qui entravent encore la progression des élèves dans le système scolaire.

<sup>97</sup> Pour des besoins de comparaison avec les données de 1996, nous avons considéré en 2014, la tranche 7-12 ans comme celle correspondant au cycle du primaire (tranche d'âge légale). C'est pourquoi ce chiffre est différent du chiffre correspondant consigné dans le tableau 5-3

Toutefois, à ce niveau d'études, des progrès significatifs y ont également été enregistrés : le taux brut de scolarisation au secondaire est passé de 19,9% en 1996 à 31,7%<sup>98</sup> en 2014, soit un gain de 11 points.

Les niveaux de scolarisation analysés dans une perspective comparative, indiquent que quel que soit le cycle d'études, en termes de niveau de scolarisation, la région de Conakry domine nettement les autres régions. Ce résultat est imputable aux importants volumes d'offre d'éducation qu'elle a su capter<sup>99</sup>. Néanmoins, ces volumes d'offre attirés par la région de Conakry viennent essentiellement du secteur privé aussi bien au niveau du primaire que du secondaire<sup>100</sup>, ceci grâce à un niveau conséquent de demande solvable d'éducation (c'est la région réputée la moins pauvre du pays). La région de Conakry est, de loin, suivie par celle de N'Zérékoré qui affiche de bons niveaux de scolarisation au niveau du pré-universitaire. A l'inverse les régions de Kankan et Faranah affichent les plus faibles niveaux de scolarisation à tous les cycles du pré-universitaire. A l'exception de la région de Conakry, toutes les régions, en termes de niveau de scolarisation, masquent des disparités entre les préfectures de leurs juridictions quel que soit le cycle d'études considéré. De même, les préfectures masquent également des disparités (encore plus fortes) entre les sous-préfectures de leurs juridictions.

A tous les cycles d'études, les filles sont sous scolarisées par rapport aux garçons, il en est de même du milieu rural par rapport au milieu urbain, des catégories sociales les plus pauvres par rapport aux catégories sociales les plus riches. Ces écarts augmentent avec le niveau du cycle d'études considéré. Par ordre d'importance, les écarts entre les catégories sociales (plus pauvre/plus riche) arrivent au premier rang, suivis par les écarts entre les milieux de résidence, puis par ceux entre les sexes.

Les niveaux d'éducation examinés en rapport avec certaines caractéristiques de l'enfant et de son environnement immédiat (ménage, chef de ménage), indique celles-ci influencent ceux-là. On retient que quel que soit le milieu de résidence, l'orphelin a moins de chance d'être scolarisé que le non orphelin, en particulier l'orphelin le plus vulnérable à la marginalisation scolaire est l'orphelin de mère vivant avec son père. Les enfants du chef de ménage ont plus de chance d'être scolarisé que les autres enfants du ménage. Le handicapé est, désavantagé en matière de scolarisation que le non handicapé. Toutefois, les types d'handicap comme l'albinisme et l'infirmité des membres inférieurs ne sont pas discriminant par rapport à la scolarisation. En outre, (en moyenne) le chef de ménage de sexe féminin reste plus prédisposé à scolariser les enfants que le chef de ménage de sexe masculin. Il en est de même du chef de ménage monogame par rapport aux chefs de ménages polygames. Un niveau d'instruction plus élevé du chef de ménage donne lieu à une plus forte prédisposition à scolariser les enfants. Les professions liées aux fonctions de direction de structures administratives, politiques et économiques ainsi que les professions subalternes qui s'y rattachent donnent également lieu à une forte prédisposition à scolariser à l'inverse des professions agricoles et métiers connexes qui sont pénalisant pour la scolarisation. Les chefs de ménage d'obédience chrétienne sont ceux qui scolarisent le plus les enfants vivant sous leurs toits, ceci quels que soient le sexe et groupe d'âge de ces derniers. Par contre les chefs de ménage musulmans sont ceux qui scolarisent le moins leurs enfants du moins en milieu rural.

Par ailleurs quel que soit le milieu de résidence, les ménages utilisant du robinet dans la concession comme principal mode d'approvisionnement en eau potable sont les ménages qui scolarisent plus leurs

<sup>98</sup> Pour des besoins de comparaison des chiffres de 2014 à ceux de 1996, le groupe d'âge correspondant au secondaire en 2014 est passé de 12-18 ans à 13-19 ans. C'est pourquoi ce chiffre est différent du chiffre correspondant consigné dans le tableau 5-9

<sup>99</sup> Selon les statistiques de l'Education, en 2013/2014 la région de Conakry concentre 20,1% et 40,3% des offres totales d'éducation (publique + privée + communautaire), exprimées en salles de classes, au primaire et au secondaire respectivement.

<sup>100</sup> Selon les chiffres des statistiques de l'Education pour l'année 2013/2014, à Conakry seulement 18,8% de l'offre totale d'éducation au primaire (exprimée en nombre de salles de classe) vient du secteur public, le reste vient de l'investissement privé ; au niveau du secondaire, seulement 16,8% de l'offre totale d'éducation (exprimée en nombre de salles de classe) vient du secteur public, le reste vient de l'investissement privé.



enfants à l'inverse des ménages qui font appel aux eaux de surface. Les ménages qui utilisent du charbon de bois comme source d'énergie pour la cuisson sont également les ménages qui scolarisent plus leurs enfants. Les ménages qui s'éclairent avec le courant électrique pourvu par la société nationale d'électricité (EDG) sont les ménages qui scolarisent plus leurs enfants à l'inverse de ceux qui s'éclaire au feu de bois. Autant un ménage jouit d'un niveau de vie plus élevé, autant il offre à ses enfants plus de chance d'être scolarisés.

**Les résultats sur l'alphabétisation**, indiquent que son niveau reste encore bas en Guinée : seulement 32% des 15 ans et plus, sont alphabétisés, soit moins d'une personne sur 3 de cette tranche d'âge. La situation est plus préoccupante en milieu rural où seulement 17,6% des 15 ans et plus, sont alphabétisés. Toutefois, de progrès substantiels ont été réalisés depuis 1996. Le taux d'alphabétisation des 15 ans et plus, a progressé de plus de 6,6 points passant de moins de 25,4% en 1996 à 32% en 2014. L'on note, en outre, que certaines caractéristiques des ménages (niveau de scolarisation, de polygamie du chef de ménage, sexe du chef de ménage, mode d'éclairage, d'approvisionnement en eau de boisson du ménage, niveau de vie du ménage etc.) influencent le niveau d'alphabétisation des 15 ans et plus.

Chez les 15-24 ans (jeunes), on note une amélioration du niveau d'alphabétisation (46,3%) comparativement à celui des 15 ans et plus. Cette amélioration s'accompagne d'une réduction des inégalités (rural/urbain, filles/garçons, très pauvre/très riche).

L'essentiel des alphabétisés guinéens (plus de 80%) le sont dans une langue étrangère seulement (langue française).

A l'image de la scolarisation, l'alphabétisation est également marquée par des inégalités entre les sexes, entre les milieux de résidence et entre riches et pauvres, qui sont particulièrement plus fortes chez les 15 ans et plus. La région Conakry se détache nettement des autres régions en la matière d'alphabétisation, à l'inverse des régions de Kankan et Faranah qui affichent les plus faibles taux.

**Les résultats sur l'instruction**, indiquent que celui-ci est également d'un faible niveau chez les adultes (25 ans et plus). Au niveau national, le RGPH3 relève que 75,5% des adultes est "sans niveau d'instruction" et seulement 17% a le niveau d'instruction du secondaire et plus. La situation est encore plus préoccupante en milieu rural où 88,1% de la population adulte est "sans niveau d'instruction" et seulement 6,3% a le niveau d'instruction du secondaire et plus.

On note, toutefois, une amélioration de la situation de l'instruction chez les jeunes comparativement celle des adultes. Malgré cette avancée, le niveau d'instruction chez les jeunes reste encore à un bas au regard des objectifs des différents LPSEs et aux engagements internationaux auxquels les autorités du pays ont souscrit. En effet, près d'un jeune sur deux (48%) est "sans niveau d'instruction" et seulement un peu plus d'un jeune sur trois (35,1%) a niveau du secondaire et plus. La situation reste préoccupante en milieu rural où 67% des jeunes n'a aucun niveau d'instruction et seulement 16,5% a le niveau du secondaire et plus.

A l'image de la scolarisation et de l'alphabétisation, l'instruction est également balayée par de fortes disparités entre les sexes, entre milieux de résidence (rural/urbain) et entre catégories sociales (très pauvre/très riche) tant chez les adultes que chez les jeunes.

En outre, la région de Conakry sort nettement du lot sur le front de l'instruction. Elle enregistre le niveau d'instruction le plus élevé d'une part et, la plus faible disparité (entre sexes et entre catégories sociales) en matière d'instruction d'autre part, ceci tant chez les adultes que chez les jeunes. A l'inverse, les plus faibles indicateurs de l'instruction (en termes de niveau et de disparité) sont enregistrés par les régions de Labé et Mamou (Chez les adultes) de Faranah et Kankan (chez les jeunes). Ces quatre régions ont la particularité d'appartenir aux deux plus grandes poches de pauvreté du pays (Haute Guinée et Moyenne Guinée)

Néanmoins, dans l'ensemble, depuis 1996 une avancée substantielle a été enregistrée sur le front de l'instruction en Guinée, au niveau de la population des 10 ans et plus. Dans cette catégorie de population, d'une part la proportion des "sans niveau d'instruction", a légèrement baissé (-3,2 points) passant de 64,1% en 1996 à 60,9% en 2014. La proportion de ceux qui ont le niveau d'instruction du primaire, a également baissé (-5,3 points) passant de 23,5% en 1996 à 18,2% en 2014. D'autre part la proportion ceux qui ont le niveau d'instruction secondaire, a augmenté de 5,5 points, passant de 10% en 1996 à 15,5% en 2014. Il en est de même de la proportion de ceux qui ont le niveau d'instruction du supérieur, qui a augmenté de 5,3 points, passant de 18,2% en 1996 à 23,5% en 2014. Toutefois, les améliorations observées sur le front de l'instruction au niveau du "secondaire et plus", résultent plus particulièrement des progrès réalisés en milieu urbain où les niveaux d'instruction au secondaire et au supérieur ont progressé de 7,4 points et de 7,6 points respectivement.

## RECOMMANDATIONS

La situation de la Guinée en matière d'éducation en 2014 se caractérise premièrement par de faibles niveaux de scolarisation (au niveau du préscolaire et du secondaire et plus) ; deuxièmement par des niveaux d'alphabétisation et d'instruction également bas, malgré les progrès réalisés depuis 1983, année du premier recensement général de la population (RGPH1) ; et troisièmement par la faible attraction des filières de l'enseignement technique et professionnel sur la population scolaire.

A cette faiblesse des indicateurs de l'éducation s'ajoutent de fortes inégalités entre les sexes, entre les milieux de résidence (rural/urbain) et entre les catégories sociales (très pauvre/très riches) tant au niveau de la scolarisation, de l'alphabétisation qu'au niveau de l'instruction.

Au regard des défis que pose ce tableau d'ensemble, il y a lieu de prendre des mesures de politiques allant, d'une part, dans le sens de l'amélioration rapide des indicateurs du niveau de l'éducation et la réduction des inégalités sous-jacentes, d'autre part. D'abord, il s'agit d'améliorer, (i) le niveau de scolarisation notamment au niveau du "secondaire et plus", en s'attaquant en particulier, à la question d'accès (physique et financier) aux structures scolaires qui, de loin, se révèle comme la première cause des abandons scolaires, (ii) le niveau d'alphabétisation notamment en milieu rural, et (iii) le niveau d'enseignement technique tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Ensuite, de profiter de la disponibilité de la base de données du RGPH3 pour approfondir l'analyse des données sur l'éducation, afin de bien cerner le secteur et mieux éclairer les décideurs.

En cela, nous proposons les mesures de politique ci-après :

- Mettre en place des projets et programmes ciblant en priorité la scolarisation en milieu rural notamment celle des jeunes filles ;
- Mettre en place dans les régions qui accusent de faibles niveaux de scolarisation des programmes spécifiques de rattrapage ;
- En milieu urbain mettre en place un programme spécifique de scolarisation dédié aux couches les plus vulnérable en particulier les orphelins, les handicapés, les enfants relevant des ménages pauvres ;
- Améliorer l'attractivité des filières de l'enseignement technique et professionnelles par une augmentation de l'offre pour ce type d'enseignement (nombre de professeurs, locaux, équipements etc.) ; en particulier augmenter les capacités des structures d'accueil dédiées à ce type d'enseignement ;
- Appuyer les activités génératrice de revenu des femmes notamment celles des veuves divorcée/séparée car étant des actrices clefs du processus de scolarisation des enfants ;
- Dans l'arrière-pays améliorer l'accès surtout géographique aux structures scolaire gage du maintien des enfants à l'école ;
- A Conakry, améliorer l'accès financier aux structures scolaires pour les catégories sociales les plus pauvres ainsi que dans les chefs-lieux des régions de résidence compte tenu de la cherté de vie dans ces milieux ;
- Renforcer la politique d'alphabétisation par la conception et planification d'un ambitieux programme d'alphabétisation des adultes notamment en milieu rural ;
- Incorporer dans tous les projets de développement ruraux des programmes d'alphabétisation des adultes ;
- Développer des TDRs visant l'approfondissement des analyses sur l'éducation, en particulier les analyses multivariées des disparités dans l'éducation en Guinée.



## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

Mamadou Dian Dilé, (2003), *Disparités régionales en matière de scolarisation en Guinée : Evaluation et recherche des facteurs explicatifs*, in Mémoire de fin d'études Yaoundé, République du Cameroun

Ministère du Plan et de la Coopération, Direction Nationale de la Statistique, (1989), *Rapport Final du Recensement Général de la Population et de l'Habitation 1983*, Conakry, République de Guinée

Ministère du Plan et de la Coopération, Direction Nationale de la Statistique, (2000), *Rapport Final du Recensement Général de la Population et de l'Habitation 1996 : Analyse des Caractéristiques d'Éducation de la Population*, Conakry, République de Guinée

Ministère de l'Économie et des Finances, Bureau Central du Recensement, (2009),

*Rapport Général du Recensement de la Population et de l'Habitation 2006 : Thème4 : Éducation : Instruction, Alphabétisation-Scolarisation*, Ouagadougou, Burkina Faso

Ministère de la Planification Économique, Service National de Recensement, (2005), *Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Rwanda : Caractéristiques de la Population par Rapport à l'Éducation*, Kigali, Rwanda

Ministère de l'Économie et des Finances, Institut National de la Statistique, (2011), *Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Mali (RGPH-2009) : Thème 2 : État et Structure de la Population*, Bamako, Mali

Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation (2015), *Rapport d'Analyse des Statistiques Scolaire 2013/2014*, Conakry, Guinée



**ANNEXES A : TAUX BRUTS DE SCOLARISATION PAR PREFECTURE**
**Annexes A1 : Taux Bruts de Scolarisation (%), au primaire et au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire, par préfecture et rangs occupés au niveau national**

		Scolarisation au primaire		Région	Préfecture	Scolarisation 1er Cycle Secondaire	
		TBS	Rang			TBS	Rang
Boké	BOFFA	79,1	15	Boké	BOFFA	28,3	18
	BOKE	84,3	11		BOKE	50,9	6
	FRIA	91,1	6		FRIA	54,7	5
	GAOUAL	46,8	30		GAOUAL	11,0	34
	KOUNDARA	75,4	17		KOUNDARA	22,2	21
Conakry	CONAKRY	121,9	1	Conakry	CONAKRY	76,3	1
Faranah	DABOLA	55,9	25	Faranah	DABOLA	19,5	26
	DINGUIRAYE	38,5	33		DINGUIRAYE	11,7	33
	FARANAH	56,3	24		FARANAH	29,6	17
	KISSIDOUGOU	80,1	13		KISSIDOUGOU	36,2	14
Kankan	KANKAN	62,0	21	Kankan	KANKAN	38,6	13
	KEROUANE	61,7	23		KEROUANE	20,8	24
	KOUROUSSA	47,6	29		KOUROUSSA	20,7	25
	MANDIANA	26,3	34		MANDIANA	12,6	32
	SIGUIRI	42,3	32		SIGUIRI	21,0	23
Kindia	COYAH	112,0	2	Kindia	COYAH	56,0	3
	DUBREKA	86,1	10		DUBREKA	45,6	9
	FORECARIAH	81,8	12		FORECARIAH	30,4	16
	KINDIA	76,5	16		KINDIA	45,8	8
	TELIMELE	50,0	27		TELIMELE	14,3	30
Labé	KOUBIA	46,4	31	Labé	KOUBIA	12,6	31
	LABE	88,7	9		LABE	45,4	10
	LELOUMA	61,7	22		LELOUMA	19,1	27
	MALI	52,2	26		MALI	16,9	29
	TOUGUE	65,7	20		TOUGUE	21,9	22
Mamou	DALABA	80,0	14	Mamou	DALABA	22,7	20
	MAMOU	69,5	19		MAMOU	31,3	15
	PITA	73,9	18		PITA	27,0	19
N'Zérékoré	BEYLA	49,9	28	N'Zérékoré	BEYLA	17,3	28
	GUECKEDOU	90,1	7		GUECKEDOU	43,7	12
	LOLA	91,4	5		LOLA	50,2	7
	MACENTA	89,1	8		MACENTA	45,1	11
	NZEREKORE	105,1	3		NZEREKORE	56,0	2
	YOMOU	100,1	4		YOMOU	55,7	4
	GUINEE	75,1			GUINEE	39,6	

**Annexes A2 : Taux Bruts de Scolarisation (%), au 2nd cycle du secondaire, par préfecture et rangs occupés au niveau national**

Région	Préfecture	Scolarisation 2nd Cycle Secondaire	
		TBS	Rang
Boké	BOFFA	12,6	20
	BOKE	30,7	6
	FRIA	42,9	3
	GAOUAL	4,0	34
	KOUNDARA	9,5	25
Conakry	CONAKRY	60,9	1
Faranah	DABOLA	10,7	23
	DINGUIRAYE	5,6	31
	FARANAH	20,5	13
	KISSIDOUGOU	25,4	10
Kankan	KANKAN	28,6	8
	KEROUANE	9,5	24
	KOUROUSSA	10,8	22
	MANDIANA	4,6	33
	SIGUIRI	10,9	21
Kindia	COYAH	43,8	2
	DUBREKA	29,4	7
	FORECARIAH	17,5	16
	KINDIA	33,1	4
	TELIMELE	9,4	26
Labé	KOUBIA	5,5	32
	LABE	27,1	9
	LELOUMA	6,0	30
	MALI	8,0	27
	TOUGUE	8,0	28
Mamou	DALABA	13,3	19
	MAMOU	20,0	15
	PITA	15,6	17
N'Zéré- koré	BEYLA	6,2	29
	GUECKEDOU	23,3	11
	LOLA	15,3	18
	MACENTA	20,2	14
	NZEREKORE	30,7	5
	YOMOU	20,9	12
	GUINEE	27,1	



**Annexes A3 : Taux Bruts de Scolarisation (%), tous cycles confondus, par préfecture et rangs occupés au niveau national**

Région	Préfecture	Tous cycles confondus	
		TBS	Rang
Boké	BOFFA	42,1	17
	BOKE	49,8	11
	FRIA	56,0	5
	GAOUAL	24,0	31
	KOUNDARA	37,4	21
Conakry	CONAKRY	70,7	1
Faranah	DABOLA	32,7	25
	DINGUIRAYE	21,8	33
	FARANAH	35,5	23
	KISSIDOUGOU	46,5	13
Kankan	KANKAN	40,5	19
	KEROUANE	35,6	22
	KOUROUSSA	27,9	27
	MANDIANA	14,9	34
	SIGUIRI	23,8	32
Kindia	COYAH	62,1	2
	DUBREKA	51,0	10
	FORECARIAH	43,8	15
	KINDIA	48,6	12
	TELIMELE	28,3	26
Labé	KOUBIA	25,8	30
	LABE	52,1	7
	LELOUMA	33,8	24
	MALI	27,8	28
	TOUGUE	38,2	20
Mamou	DALABA	46,4	14
	MAMOU	43,0	16
	PITA	41,2	18
N'Zéré-koré	BEYLA	27,5	29
	GUECKEDOU	51,7	8
	LOLA	52,5	6
	MACENTA	51,2	9
	NZEREKORE	58,1	3
	YOMOU	56,2	4
GUINEE		45,2	



**ANNEXES B : TAUX BRUTS DE SCOLARISATION PAR SOUS-PREFECTURE**
**Annexes B1 : Taux Bruts de Scolarisation (%), au primaire, par sous-préfecture et rangs occupés au niveau national**

Région	Préfecture	Sous-Préfecture	Scolarisation au primaire		Région	Préfecture	Sous-Préfecture	Scolarisation au primaire	
			TBS	Rang				TBS	Rang
Boké	BOFFA	Boffa-centre	88,6	81	Faranah	DABOLA	Arfamoussaya	56,1	184
Boké	BOFFA	Colia	34,3	281	Faranah	DABOLA	Banko	67,3	150
Boké	BOFFA	Doupro	94,4	61	Faranah	DABOLA	Bissikrima	47,4	221
Boké	BOFFA	Koba-tatema	103,7	32	Faranah	DABOLA	Dabola-centre	96,2	54
Boké	BOFFA	Lisso	32,2	296	Faranah	DABOLA	Dogomet	40,9	250
Boké	BOFFA	Mankountan	98,4	43	Faranah	DABOLA	Kankama	28,8	309
Boké	BOFFA	Tamita	81,8	104	Faranah	DABOLA	Kindoye	8,7	342
Boké	BOFFA	Tougnifili	87,4	83	Faranah	DABOLA	Konindou	63,9	165
Boké	BOKE	Bintimodiya	82,3	102	Faranah	DABOLA	N'Dema	27,4	315
Boké	BOKE	Boké-Centre	116,3	13	Faranah	DINGUIRAYE	Banora	24,6	326
Boké	BOKE	Dabiss	30,0	306	Faranah	DINGUIRAYE	Dialakoro	51,6	200
Boké	BOKE	Kamsar	120,8	9	Faranah	DINGUIRAYE	Diatifere	16,9	339
Boké	BOKE	Kanfarande	45,9	230	Faranah	DINGUIRAYE	Dinguiraye-centre	62,4	169
Boké	BOKE	Kolaboui	82,4	101	Faranah	DINGUIRAYE	Gagnakali	24,5	327
Boké	BOKE	Malapouyah	45,7	232	Faranah	DINGUIRAYE	Kalinko	42,4	240
Boké	BOKE	Sangaredi	86,9	87	Faranah	DINGUIRAYE	Lansanya	35,5	273
Boké	BOKE	Sansale	20,9	334	Faranah	DINGUIRAYE	Selouma	38,3	260
Boké	BOKE	Tanene	48,1	216	Faranah	FARANA	Banian	46,1	228
Boké	FRIA	Baguinet	45,5	233	Faranah	FARANA	Beindou	35,0	277
Boké	FRIA	Banguingny	56,6	181	Faranah	FARANA	Faranah-centre	90,0	74
Boké	FRIA	Fria-Centre	116,0	15	Faranah	FARANA	Gnaleah	49,2	210
Boké	FRIA	Tormelin	64,5	161	Faranah	FARANA	Heremakonon	53,6	194
Boké	GAOUAL	Foulamory	77,0	119	Faranah	FARANA	Kobikoro	30,9	303
Boké	GAOUAL	Gaoual-Centre	77,2	117	Faranah	FARANA	Maréla	45,8	231
Boké	GAOUAL	Kakony	26,2	318	Faranah	FARANA	Passayah	36,6	267
Boké	GAOUAL	Koumbia	46,1	227	Faranah	FARANA	sandéniah	46,8	225
Boké	GAOUAL	Kounsitel	34,0	283	Faranah	FARANA	Songoyah	32,9	291
Boké	GAOUAL	Malanta	38,1	261	Faranah	FARANA	Tindo	68,8	144
Boké	GAOUAL	Touba	65,8	157	Faranah	FARANA	Tiro	62,6	167
Boké	GAOUAL	Wendou M'bour	35,4	274	Faranah	KISSIDOUGOU	Albadariah	28,3	312
Boké	KOUNDARA	Guingan	41,1	248	Faranah	KISSIDOUGOU	Banama	65,3	159
Boké	KOUNDARA	Kamaby	69,9	140	Faranah	KISSIDOUGOU	Bardou	85,6	92
Boké	KOUNDARA	Koundara-Centre	103,2	34	Faranah	KISSIDOUGOU	Beindou	84,9	93
Boké	KOUNDARA	Sambailo	84,0	98	Faranah	KISSIDOUGOU	Fermesadou	79,6	113
Boké	KOUNDARA	Sareboido	78,6	114	Faranah	KISSIDOUGOU	Firawa (Yomadou)	67,3	149
Boké	KOUNDARA	Termesse	53,4	195	Faranah	KISSIDOUGOU	Gbangbadou	60,8	174
Boké	KOUNDARA	Youkounkoun	71,5	134	Faranah	KISSIDOUGOU	Kissidoukou Cent.	113,2	23
Conakry	CONAKRY	Dixinn	120,7	10	Faranah	KISSIDOUGOU	Koundiatou	61,8	172
Conakry	CONAKRY	Kaloum	130,2	2	Faranah	KISSIDOUGOU	Manfran	42,0	242
Conakry	CONAKRY	Matam	127,8	4	Faranah	KISSIDOUGOU	Sangardo	47,0	223
Conakry	CONAKRY	Matoto	120,5	12	Faranah	KISSIDOUGOU	Yende-Millimou	95,8	55
Conakry	CONAKRY	Ratoma	121,6	8	Faranah	KISSIDOUGOU	Yombiro	49,1	213

Région	Préfecture	Sous-Préfecture	Scolarisation au primaire		Région	Préfecture	Sous-Préfecture	Scolarisation au primaire	
			TBS	Rang				TBS	Rang
Kankan	KANKAN	Balandougou	37,2	265	Kankan	SIGUIRI	Bankon	29,2	308
Kankan	KANKAN	Bate-nafadji	39,8	252	Kankan	SIGUIRI	Doko	22,7	331
Kankan	KANKAN	Boula	32,2	297	Kankan	SIGUIRI	Franwalia	34,0	284
Kankan	KANKAN	Gberedou- Baranama	34,7	280	Kankan	SIGUIRI	Kiniebakoura	25,1	323
Kankan	KANKAN	Kankan-centre	107,6	29	Kankan	SIGUIRI	Kintinian	53,0	197
Kankan	KANKAN	Karifamoriyah	41,4	246	Kankan	SIGUIRI	Malea	23,8	329
Kankan	KANKAN	Koumban	35,0	278	Kankan	SIGUIRI	Naboun	24,9	325
Kankan	KANKAN	Mamouroudou	33,9	286	Kankan	SIGUIRI	Niagassola	32,6	293
Kankan	KANKAN	Missamana	36,0	271	Kankan	SIGUIRI	Niandankoro	25,2	322
Kankan	KANKAN	Moribayah	39,0	256	Kankan	SIGUIRI	Norassoba	21,6	333
Kankan	KANKAN	Sabadou- Baranama	32,0	298	Kankan	SIGUIRI	Nounkounkan	17,9	338
Kankan	KANKAN	Tinti-Oulen	38,5	258	Kankan	SIGUIRI	Sigui-centre	68,3	146
Kankan	KANKAN	Tokounou	32,2	295	Kankan	SIGUIRI	Siguirini	45,4	234
Kankan	KEROUANE	Banankoro	70,0	139	Kindia	COYAH	Coyah centre	126,0	5
Kankan	KEROUANE	Damaro	63,7	166	Kindia	COYAH	Kouriya	49,4	208
Kankan	KEROUANE	Kérouané centre	76,1	121	Kindia	COYAH	Maneah	115,7	16
Kankan	KEROUANE	Komodou	38,6	257	Kindia	COYAH	Wonkifong	97,0	50
Kankan	KEROUANE	Kounsankoro	56,7	180	Kindia	DUBREKA	Badi	47,6	220
Kankan	KEROUANE	Linko	33,9	285	Kindia	DUBREKA	Dubreka-centre	113,9	19
Kankan	KEROUANE	Sibiribaro	64,8	160	Kindia	DUBREKA	Falessade	51,0	203
Kankan	KEROUANE	Soromaya	47,8	217	Kindia	DUBREKA	Khorira	90,0	73
Kankan	KOUROUSSA	Babila	54,6	189	Kindia	DUBREKA	Ouassou	80,1	109
Kankan	KOUROUSSA	Balato	32,9	292	Kindia	DUBREKA	Tanene	87,0	86
Kankan	KOUROUSSA	Banfele	31,1	301	Kindia	DUBREKA	Tondon	23,5	330
Kankan	KOUROUSSA	Baro	49,7	207	Kindia	FORECARIAH	Alassoya	82,2	103
Kankan	KOUROUSSA	Cissela	62,4	168	Kindia	FORECARIAH	Benty	64,2	163
Kankan	KOUROUSSA	Douako	33,2	290	Kindia	FORECARIAH	Farmoriah	69,4	143
Kankan	KOUROUSSA	Doura	15,3	341	Kindia	FORECARIAH	Forecareah Centre	127,9	3
Kankan	KOUROUSSA	Kiniero	57,3	179	Kindia	FORECARIAH	Kaback	80,0	110
Kankan	KOUROUSSA	Komola-Koura	36,3	269	Kindia	FORECARIAH	Kakossa	89,3	77
Kankan	KOUROUSSA	Koumana	30,3	305	Kindia	FORECARIAH	Kallia	70,9	137
Kankan	KOUROUSSA	Kouroussa centre	86,9	88	Kindia	FORECARIAH	Maferenya	113,6	20
Kankan	KOUROUSSA	Sanguiana	35,7	272	Kindia	FORECARIAH	Moussaya	64,4	162
Kankan	MANDIANA	Balandougouba	22,4	332	Kindia	FORECARIAH	Sikhourou	50,6	204
Kankan	MANDIANA	Dialakoro	25,4	320	Kindia	KINDIA	Bangouyah	34,9	279
Kankan	MANDIANA	Faralako	18,6	337	Kindia	KINDIA	Damankanyah	103,9	31
Kankan	MANDIANA	Kantoumanina	29,7	307	Kindia	KINDIA	Friguiagbe	91,0	72
Kankan	MANDIANA	Kinieran	35,2	276	Kindia	KINDIA	Kindia centre	113,9	18
Kankan	MANDIANA	Kondianakoro	28,5	311	Kindia	KINDIA	Kolente	39,4	255
Kankan	MANDIANA	Koundian	20,8	335	Kindia	KINDIA	Madina Oula	51,8	199
Kankan	MANDIANA	Mandiana-centre	42,0	243	Kindia	KINDIA	Mambiya	74,8	127
Kankan	MANDIANA	Morodou	19,1	336	Kindia	KINDIA	Molota	47,8	219
Kankan	MANDIANA	Niantania	25,0	324	Kindia	KINDIA	Samayah	42,5	238
Kankan	MANDIANA	Saladou	26,2	319	Kindia	KINDIA	Sougueta	46,1	229
Kankan	MANDIANA	Sansando	25,3	321	Kindia	TELIMELE	Bourouwal	52,2	198

Région	Préfecture	Sous-Préfecture	Scolarisation au primaire		Région	Préfecture	Sous-Préfecture	Scolarisation au primaire	
			TBS	Rang				TBS	Rang
Kindia	TELIMELE	Daramagnaky	40,9	249	Labé	MALI	Fougou	40,8	251
Kindia	TELIMELE	Gougoudje	77,3	116	Labé	MALI	Gayah	47,2	222
Kindia	TELIMELE	Koba	37,5	263	Labé	MALI	Hidayatou	27,1	316
Kindia	TELIMELE	Kollet	43,4	236	Labé	MALI	Lebekere	49,3	209
Kindia	TELIMELE	Konsotamy	53,3	196	Labé	MALI	Madina Wora	42,5	239
Kindia	TELIMELE	Missira	30,5	304	Labé	MALI	Mali centre	91,2	71
Kindia	TELIMELE	Santou	41,7	245	Labé	MALI	Salambande	24,1	328
Kindia	TELIMELE	Sarekaly	94,3	64	Labé	MALI	Telire	42,3	241
Kindia	TELIMELE	Sinta	55,5	185	Labé	MALI	Touba	39,5	254
Kindia	TELIMELE	Sogolon	37,2	264	Labé	MALI	Yembereng	66,4	153
Kindia	TELIMELE	Tarihoye	43,1	237	Labé	TOUGUE	Fatako	89,9	75
Kindia	TELIMELE	Telimele centre	94,9	60	Labé	TOUGUE	Fello Koundoua	16,7	340
Kindia	TELIMELE	Thionthian	49,1	212	Labé	TOUGUE	Kansangui	58,4	176
Labé	KOUBIA	Fafaya	32,4	294	Labé	TOUGUE	Kolangui	79,8	111
Labé	KOUBIA	Gadha Woundou	31,3	299	Labé	TOUGUE	Kollet	36,3	268
Labé	KOUBIA	Koubia centre	54,3	192	Labé	TOUGUE	Konah	83,5	99
Labé	KOUBIA	Matakaou	33,2	289	Labé	TOUGUE	Kouratongo	31,0	302
Labé	KOUBIA	Missira	84,7	95	Labé	TOUGUE	Koyin	87,3	84
Labé	KOUBIA	Pilimini	46,8	224	Labé	TOUGUE	Tangaly	89,3	79
Labé	LABE	Dalein	54,6	187	Labé	TOUGUE	Tougue centre	76,9	120
Labé	LABE	Daralabe	103,5	33	Mamou	DALABA	Bodié	98,3	44
Labé	LABE	Diari	47,8	218	Mamou	DALABA	Dalaba centre	113,3	22
Labé	LABE	Dionfo	54,6	188	Mamou	DALABA	Ditinn	64,1	164
Labé	LABE	Garambe	87,1	85	Mamou	DALABA	Kaalan	98,3	45
Labé	LABE	Hafia	75,6	124	Mamou	DALABA	Kankalabe	74,4	129
Labé	LABE	Kaalan	73,1	131	Mamou	DALABA	Kebali	96,7	52
Labé	LABE	Kouramangui	76,0	122	Mamou	DALABA	Koba	41,8	244
Labé	LABE	Labé centre	109,5	27	Mamou	DALABA	Mafara	66,3	154
Labé	LABE	Noussy	72,1	133	Mamou	DALABA	Mitty	93,6	67
Labé	LABE	Popodara	81,0	107	Mamou	DALABA	Mombeyah	57,5	178
Labé	LABE	Sannoun	67,8	147	Mamou	MAMOU	Bouliwel	66,8	152
Labé	LABE	Tountouroun	96,5	53	Mamou	MAMOU	Dounet	39,7	253
Labé	LELOUMA	Balaya	71,5	135	Mamou	MAMOU	Gongoret	66,2	156
Labé	LELOUMA	Djountou	95,0	58	Mamou	MAMOU	Kegneko	46,7	226
Labé	LELOUMA	Herico	61,9	171	Mamou	MAMOU	Konkoure	61,4	173
Labé	LELOUMA	Korbe	54,5	190	Mamou	MAMOU	Mamou centre	111,7	25
Labé	LELOUMA	Lafou	62,1	170	Mamou	MAMOU	Nyagara	54,3	193
Labé	LELOUMA	Lelouma centre	94,4	62	Mamou	MAMOU	Oure Kaba	50,2	206
Labé	LELOUMA	Linsansaran	51,1	202	Mamou	MAMOU	Poredaka	89,6	76
Labé	LELOUMA	Manda	50,5	205	Mamou	MAMOU	Saramoussaya	56,5	183
Labé	LELOUMA	Parawol	54,7	186	Mamou	MAMOU	Soyah	33,7	287
Labé	LELOUMA	Sagale	54,4	191	Mamou	MAMOU	Teguereya	48,4	214
Labé	LELOUMA	Tyanguel-Bori	37,6	262	Mamou	MAMOU	Timbo	81,8	105
Labé	MALI	Balaki	27,7	314	Mamou	MAMOU	Tolo	74,8	128
Labé	MALI	Donghol Sigon	78,2	115	Mamou	PITA	Bantignel	82,7	100
Labé	MALI	Dougountouny	36,0	270	Mamou	PITA	Bourouwal Tappe	108,7	28

Région	Préfecture	Sous-Préfecture	Scolarisation au primaire		Région	Préfecture	Sous-Préfecture	Scolarisation au primaire	
			TBS	Rang				TBS	Rang
Mamou	PITA	Dongol Touma	71,1	136	N'Zérékoré MACENTA	Bofossou	94,1	65	
Mamou	PITA	Gongore	70,1	138	N'Zérékoré MACENTA	Daro	73,1	132	
Mamou	PITA	Ley-Miro	31,2	300	N'Zérékoré MACENTA	Fassankoni	87,6	82	
Mamou	PITA	Maci	65,7	158	N'Zérékoré MACENTA	kouankan	75,3	125	
Mamou	PITA	Ninguelande	73,7	130	N'Zérékoré MACENTA	Koyama	86,6	89	
Mamou	PITA	Pita centre	120,7	11	N'Zérékoré MACENTA	Macenta centre	116,1	14	
Mamou	PITA	Sangareah	28,0	313	N'Zérékoré MACENTA	N'Zébéla	84,3	96	
Mamou	PITA	Sintaly	113,5	21	N'Zérékoré MACENTA	Orémaï	97,0	49	
Mamou	PITA	Timbi-Madina	97,8	48	N'Zérékoré MACENTA	Panziazou	102,7	37	
Mamou	PITA	Timbi-Touny	81,0	108	N'Zérékoré MACENTA	Semgbédou	56,6	182	
N'Zérékoré BEYLA		Beyla centre	95,2	57	N'Zérékoré MACENTA	Sérédou	97,9	47	
N'Zérékoré BEYLA		Boola	79,8	112	N'Zérékoré MACENTA	Vasérédou	48,2	215	
N'Zérékoré BEYLA		Diarraguerela	37,2	266	N'Zérékoré MACENTA	Watanka	92,5	68	
N'Zérékoré BEYLA		Diassadou	35,3	275	N'Zérékoré NZEREKORE	Bounouma	94,4	63	
N'Zérékoré BEYLA		Fouala	41,3	247	N'Zérékoré NZEREKORE	Gouécké	122,9	6	
N'Zérékoré BEYLA		Gbackédou	33,4	288	N'Zérékoré NZEREKORE	Kobéla	81,3	106	
N'Zérékoré BEYLA		Gbéssoba	38,5	259	N'Zérékoré NZEREKORE	Koropara	84,1	97	
N'Zérékoré BEYLA		karala	34,2	282	N'Zérékoré NZEREKORE	Koulé	84,8	94	
N'Zérékoré BEYLA		Koumandou	28,5	310	N'Zérékoré NZEREKORE	N'Zérékoré cent.	114,3	17	
N'Zérékoré BEYLA		Mousadou	49,2	211	N'Zérékoré NZEREKORE	Palé	92,0	69	
N'Zérékoré BEYLA		Nionsomoridou	75,2	126	N'Zérékoré NZEREKORE	Samoé	99,8	41	
N'Zérékoré BEYLA		Samana	26,5	317	N'Zérékoré NZEREKORE	Soulouma	98,2	46	
N'Zérékoré BEYLA		Sinko	51,5	201	N'Zérékoré NZEREKORE	Womey	103,2	35	
N'Zérékoré BEYLA		Sokourala	43,6	235	N'Zérékoré NZEREKORE	Yalenzou	101,5	38	
N'Zérékoré GUECKEDOU		Bolodou	59,4	175	N'Zérékoré YOMOU	Banié	86,2	90	
N'Zérékoré GUECKEDOU		Fangamadou	69,4	142	N'Zérékoré YOMOU	Bheta	77,1	118	
N'Zérékoré GUECKEDOU		Guéckédou C.	136,8	1	N'Zérékoré YOMOU	Bignamou	101,0	40	
N'Zérékoré GUECKEDOU		Guéndembou	95,0	59	N'Zérékoré YOMOU	Bowé	88,9	80	
N'Zérékoré GUECKEDOU		Kassadou	66,2	155	N'Zérékoré YOMOU	Diécké	122,7	7	
N'Zérékoré GUECKEDOU		Koundou	75,6	123	N'Zérékoré YOMOU	Péla	91,2	70	
N'Zérékoré GUECKEDOU		Nongoa	111,0	26	N'Zérékoré YOMOU	Yomou centre	101,3	39	
N'Zérékoré GUECKEDOU		Ouendé Kénéma	69,7	141	<b>GUINEE</b>		<b>75,1</b>		
N'Zérékoré GUECKEDOU		Tékoulo	67,7	148					
N'Zérékoré GUECKEDOU		Terméssadou Dj	89,3	78					
N'Zérékoré LOLA		Bossou	112,1	24					
N'Zérékoré LOLA		Foumbadou	66,8	151					
N'Zérékoré LOLA		Gama Berema	85,9	91					
N'Zérékoré LOLA		Guéassou	68,3	145					
N'Zérékoré LOLA		Kokota	105,9	30					
N'Zérékoré LOLA		Laine	98,6	42					
N'Zérékoré LOLA		Lola centre	102,8	36					
N'Zérékoré LOLA		N'Zoo	94,1	66					
N'Zérékoré LOLA		Tounkarata	95,2	56					
N'Zérékoré MACENTA		Balizia	96,8	51					
N'Zérékoré MACENTA		Binikala	58,0	177					

**Annexes B2 : Taux Bruts de Scolarisation (%), au 1er Cycle du Secondaire, par sous-préfecture et rangs occupés au niveau national**

Région	Préfecture	Sous-Préfecture	Scolarisation 1 <sup>er</sup> Cycle Sec.		Région	Préfecture	Sous-Préfecture	Scolarisation 1 <sup>er</sup> Cycle Sec	
			TBS	Rang				TBS	Rang
Boké	BOFFA	Boffa-centre	46,2	50	Faranah	DABOLA	Arfamoussaya	9,6	267
Boké	BOFFA	Colia	11,6	237	Faranah	DABOLA	Banko	16,2	181
Boké	BOFFA	Doupro	18,0	165	Faranah	DABOLA	Bissikrima	13,2	211
Boké	BOFFA	Koba-tatema	36,3	76	Faranah	DABOLA	Dabola-centre	49,8	41
Boké	BOFFA	Lisso	4,8	323	Faranah	DABOLA	Dogomet	13,6	206
Boké	BOFFA	Mankountan	38,4	66	Faranah	DABOLA	Kankama	2,6	333
Boké	BOFFA	Tamita	28,4	101	Faranah	DABOLA	Kindoye	1,6	339
Boké	BOFFA	Tougnifili	28,3	102	Faranah	DABOLA	Konindou	10,3	257
Boké	BOKE	Bintimodiya	31,6	92	Faranah	DABOLA	N'Dema	2,0	336
Boké	BOKE	Boké-Centre	87,4	3	Faranah	DINGUIRAYE	Banora	6,4	304
Boké	BOKE	Dabiss	5,5	317	Faranah	DINGUIRAYE	Dialakoro	9,0	272
Boké	BOKE	Kamsar	76,1	10	Faranah	DINGUIRAYE	Diatifere	2,7	332
Boké	BOKE	Kanfarande	12,8	220	Faranah	DINGUIRAYE	Dinguiraye-centre	27,3	107
Boké	BOKE	Kolaboui	37,1	74	Faranah	DINGUIRAYE	Gagnakali	3,1	329
Boké	BOKE	Malapouyah	1,4	340	Faranah	DINGUIRAYE	Kalinko	11,1	246
Boké	BOKE	Sangaredi	52,9	35	Faranah	DINGUIRAYE	Lansanya	5,8	312
Boké	BOKE	Sansale	1,0	342	Faranah	DINGUIRAYE	Selouma	5,8	313
Boké	BOKE	Tanene	8,8	275	Faranah	FARANAHA	Banian	19,7	155
Boké	FRIA	Baguinet	12,2	230	Faranah	FARANAHA	Beindou	7,0	298
Boké	FRIA	Banguingny	8,1	280	Faranah	FARANAHA	Faranah-centre	56,9	31
Boké	FRIA	Fria-Centre	72,9	14	Faranah	FARANAHA	Gnaleah	13,8	203
Boké	FRIA	Tormelin	27,7	103	Faranah	FARANAHA	Heremakonon	20,3	147
Boké	GAOUAL	Foulamory	12,6	223	Faranah	FARANAHA	Kobikoro	13,6	207
Boké	GAOUAL	Gaoual-Centre	28,6	100	Faranah	FARANAHA	Maréla	13,7	205
Boké	GAOUAL	Kakony	5,7	315	Faranah	FARANAHA	Passayah	10,7	253
Boké	GAOUAL	Koumbia	10,9	250	Faranah	FARANAHA	sandéniah	27,4	106
Boké	GAOUAL	Kounsiteil	3,9	325	Faranah	FARANAHA	Songoyah	11,2	244
Boké	GAOUAL	Malanta	8,4	277	Faranah	FARANAHA	Tindo	57,7	30
Boké	GAOUAL	Touba	8,3	278	Faranah	FARANAHA	Tiro	16,3	180
Boké	GAOUAL	Wendou M'bour	11,7	235	Faranah	KISSIDOUGOU	Albadariah	7,1	296
Boké	KOUNDARA	Guingan	8,1	279	Faranah	KISSIDOUGOU	Banama	11,4	239
Boké	KOUNDARA	Kamaby	11,1	247	Faranah	KISSIDOUGOU	Bardou	24,5	118
Boké	KOUNDARA	Koundara-Centre	50,6	40	Faranah	KISSIDOUGOU	Beindou	20,6	144
Boké	KOUNDARA	Sambailo	16,3	178	Faranah	KISSIDOUGOU	Fermesadou	23,3	125
Boké	KOUNDARA	Sareboido	18,8	161	Faranah	KISSIDOUGOU	Firawa (Yomadou)	17,2	173
Boké	KOUNDARA	Termesse	7,6	289	Faranah	KISSIDOUGOU	Gbangbadou	19,5	157
Boké	KOUNDARA	Youkounkoun	19,8	152	Faranah	KISSIDOUGOU	Kissidougou Centre	57,9	29
Conakry	CONAKRY	Dixinn	77,8	8	Faranah	KISSIDOUGOU	Koundiatou	22,3	132
Conakry	CONAKRY	Kaloum	96,1	1	Faranah	KISSIDOUGOU	Manfran	7,6	286
Conakry	CONAKRY	Matam	91,8	2	Faranah	KISSIDOUGOU	Sangardo	11,3	240
Conakry	CONAKRY	Matoto	74,0	11	Faranah	KISSIDOUGOU	Yende-Millimou	38,6	65
Conakry	CONAKRY	Ratoma	73,6	13	Faranah	KISSIDOUGOU	Yombiro	17,2	171

Région	Préfecture	Sous-Préfecture	Scolarisation 1 <sup>er</sup> Cycle Sec.		Région	Préfecture	Sous-Préfecture	Scolarisation 1 <sup>er</sup> Cycle Sec	
			TBS	Rang				TBS	Rang
Kankan	KANKAN	Balandougou	14,3	199	Kankan	SIGUIRI	Bankon	19,3	159
Kankan	KANKAN	Bate-nafadji	15,8	186	Kankan	SIGUIRI	Doko	9,3	270
Kankan	KANKAN	Boula	2,0	334	Kankan	SIGUIRI	Franwalia	13,1	215
Kankan	KANKAN	Gberedou- Baranama	13,5	209	Kankan	SIGUIRI	Kiniebakoura	14,6	195
Kankan	KANKAN	Kankan-centre	69,7	16	Kankan	SIGUIRI	Kintinian	20,5	145
Kankan	KANKAN	Karifamoryah	19,8	154	Kankan	SIGUIRI	Malea	9,7	266
Kankan	KANKAN	Koumban	3,4	327	Kankan	SIGUIRI	Naboun	7,6	287
Kankan	KANKAN	Mamouroudou	1,4	341	Kankan	SIGUIRI	Niagassola	10,3	258
Kankan	KANKAN	Missamana	7,8	284	Kankan	SIGUIRI	Niandankoro	13,5	208
Kankan	KANKAN	Moribayah	11,2	241	Kankan	SIGUIRI	Norassoba	10,2	259
Kankan	KANKAN	Sabadou- Baranama	11,2	243	Kankan	SIGUIRI	Nounkounkan	14,8	194
Kankan	KANKAN	Tinti-Oulen	5,7	314	Kankan	SIGUIRI	Sigui- centre	37,2	73
Kankan	KANKAN	Tokounou	17,5	167	Kankan	SIGUIRI	Siguirini	18,9	160
Kankan	KEROUANE	Banankoro	24,1	121	Kindia	COYAH	Coyah centre	68,1	19
Kankan	KEROUANE	Damaro	8,0	282	Kindia	COYAH	Kouriya	12,7	221
Kankan	KEROUANE	Kérouané centre	42,1	60	Kindia	COYAH	Maneah	58,8	28
Kankan	KEROUANE	Komodou	8,8	274	Kindia	COYAH	Wonkifong	33,2	88
Kankan	KEROUANE	Kounsankoro	16,6	176	Kindia	DUBREKA	Badi	13,1	216
Kankan	KEROUANE	Linko	3,0	331	Kindia	DUBREKA	Dubreka- centre	63,2	23
Kankan	KEROUANE	Sibiribaro	16,0	184	Kindia	DUBREKA	Falessade	13,8	204
Kankan	KEROUANE	Soromaya	7,2	294	Kindia	DUBREKA	Khorira	22,1	135
Kankan	KOUROUSSA	Babila	16,0	182	Kindia	DUBREKA	Ouassou	32,6	90
Kankan	KOUROUSSA	Balato	11,9	234	Kindia	DUBREKA	Tanene	33,8	85
Kankan	KOUROUSSA	Banfele	10,1	262	Kindia	DUBREKA	Tondon	5,5	318
Kankan	KOUROUSSA	Baro	17,1	174	Kindia	FORECARIAH	Alassoya	18,6	163
Kankan	KOUROUSSA	Cissela	15,7	188	Kindia	FORECARIAH	Benty	15,0	193
Kankan	KOUROUSSA	Douako	6,8	300	Kindia	FORECARIAH	Farmoriah	23,3	124
Kankan	KOUROUSSA	Doura	5,9	310	Kindia	FORECARIAH	Forecareh Centre	78,3	7
Kankan	KOUROUSSA	Kiniero	22,3	134	Kindia	FORECARIAH	Kaback	22,4	131
Kankan	KOUROUSSA	Komola-Koura	12,0	233	Kindia	FORECARIAH	Kakossa	6,2	307
Kankan	KOUROUSSA	Koumana	13,1	214	Kindia	FORECARIAH	Kallia	15,8	187
Kankan	KOUROUSSA	Kouroussa centre	56,4	32	Kindia	FORECARIAH	Maferenya	49,5	43
Kankan	KOUROUSSA	Sanguiana	17,5	169	Kindia	FORECARIAH	Moussaya	17,5	168
Kankan	MANDIANA	Balandougouba	7,4	293	Kindia	FORECARIAH	Sikhourou	9,9	264
Kankan	MANDIANA	Dialakoro	10,2	260	Kindia	KINDIA	Bangouyah	6,1	309
Kankan	MANDIANA	Faralako	5,2	319	Kindia	KINDIA	Damankanyah	62,3	24
Kankan	MANDIANA	Kantoumanina	6,5	303	Kindia	KINDIA	Friguiagbe	51,0	39
Kankan	MANDIANA	Kinieran	18,6	164	Kindia	KINDIA	Kindia centre	73,9	12
Kankan	MANDIANA	Kondianakoro	14,1	200	Kindia	KINDIA	Kolente	13,8	202
Kankan	MANDIANA	Koundian	15,4	190	Kindia	KINDIA	Madina Oula	9,0	273
Kankan	MANDIANA	Mandiana-centre	33,3	87	Kindia	KINDIA	Mambiya	30,0	96
Kankan	MANDIANA	Morodou	7,4	292	Kindia	KINDIA	Molota	19,5	156
Kankan	MANDIANA	Niantania	12,4	227	Kindia	KINDIA	Samayah	6,8	299
Kankan	MANDIANA	Saladou	8,7	276	Kindia	KINDIA	Sougueta	13,5	210
Kankan	MANDIANA	Sansando	10,4	256	Kindia	TELIMELE	Bourouwal	12,3	229



Région	Préfecture	Sous-Préfecture	Scolarisation 1 <sup>er</sup> Cycle Sec.		Région	Préfecture	Sous-Préfecture	Scolarisation 1 <sup>er</sup> Cycle Sec	
			TBS	Rang				TBS	Rang
Kindia	TELIMELE	Daramagnaky	4,9	320	Labé	MALI	Fougou	9,6	268
Kindia	TELIMELE	Gougoudje	21,4	139	Labé	MALI	Gayah	12,6	222
Kindia	TELIMELE	Koba	3,6	326	Labé	MALI	Hidayatou	7,1	297
Kindia	TELIMELE	Kollet	13,2	213	Labé	MALI	Lebekere	13,2	212
Kindia	TELIMELE	Konsotamy	2,0	335	Labé	MALI	Madina Wora	8,0	281
Kindia	TELIMELE	Missira	4,9	321	Labé	MALI	Mali centre	42,7	57
Kindia	TELIMELE	Santou	11,2	245	Labé	MALI	Salambande	4,8	322
Kindia	TELIMELE	Sarekaly	38,1	68	Labé	MALI	Telire	12,1	231
Kindia	TELIMELE	Sinta	15,6	189	Labé	MALI	Touba	1,7	338
Kindia	TELIMELE	Sogolon	6,3	305	Labé	MALI	Yembereng	24,4	119
Kindia	TELIMELE	Tarihoye	5,8	311	Labé	TOUGUE	Fatako	27,5	104
Kindia	TELIMELE	Telimele centre	44,6	53	Labé	TOUGUE	Fello Koundoua	3,3	328
Kindia	TELIMELE	Thionthian	11,0	249	Labé	TOUGUE	Kansangui	17,7	166
Labé	KOUBIA	Fafaya	6,8	301	Labé	TOUGUE	Kolangui	21,1	141
Labé	KOUBIA	Gadha Woundou	9,2	271	Labé	TOUGUE	Kollet	16,0	183
Labé	KOUBIA	Koubia centre	21,8	137	Labé	TOUGUE	Konah	33,9	84
Labé	KOUBIA	Matakaou	5,6	316	Labé	TOUGUE	Kouratongo	12,4	228
Labé	KOUBIA	Missira	20,1	150	Labé	TOUGUE	Koyin	19,8	151
Labé	KOUBIA	Pilimini	10,7	252	Labé	TOUGUE	Tangaly	20,9	142
Labé	LABE	Dalein	6,3	306	Labé	TOUGUE	Tougue centre	28,6	99
Labé	LABE	Daralabe	37,8	69	Mamou	DALABA	Bodié	23,0	128
Labé	LABE	Diari	12,1	232	Mamou	DALABA	Dalaba centre	42,1	59
Labé	LABE	Dionfo	10,0	263	Mamou	DALABA	Ditinn	20,2	148
Labé	LABE	Garambe	38,8	64	Mamou	DALABA	Kaalan	24,6	116
Labé	LABE	Hafia	35,8	77	Mamou	DALABA	Kankalabe	21,9	136
Labé	LABE	Kaalan	34,4	81	Mamou	DALABA	Kebali	18,8	162
Labé	LABE	Kouramangui	19,8	153	Mamou	DALABA	Koba	7,5	290
Labé	LABE	Labé centre	69,3	17	Mamou	DALABA	Mafara	23,8	122
Labé	LABE	Noussy	12,9	217	Mamou	DALABA	Mitty	22,8	129
Labé	LABE	Popodara	29,5	97	Mamou	DALABA	Mombeyah	11,1	248
Labé	LABE	Sannoun	22,5	130	Mamou	MAMOU	Bouliwel	16,3	177
Labé	LABE	Tountouroun	22,3	133	Mamou	MAMOU	Dounet	10,6	254
Labé	LELOUMA	Balaya	16,8	175	Mamou	MAMOU	Gongoret	20,7	143
Labé	LELOUMA	Djountou	31,8	91	Mamou	MAMOU	Kegneko	11,2	242
Labé	LELOUMA	Herico	11,5	238	Mamou	MAMOU	Konkoure	20,4	146
Labé	LELOUMA	Korbe	27,5	105	Mamou	MAMOU	Mamou centre	68,7	18
Labé	LELOUMA	Lafou	12,5	226	Mamou	MAMOU	Nyagara	26,0	111
Labé	LELOUMA	Lelouma centre	52,6	37	Mamou	MAMOU	Oure Kaba	9,8	265
Labé	LELOUMA	Linsansaran	7,9	283	Mamou	MAMOU	Poredaka	17,2	172
Labé	LELOUMA	Manda	10,7	251	Mamou	MAMOU	Saramoussaya	15,9	185
Labé	LELOUMA	Parawol	12,9	218	Mamou	MAMOU	Soyah	10,1	261
Labé	LELOUMA	Sagale	17,5	170	Mamou	MAMOU	Teguereya	3,1	330
Labé	LELOUMA	Tyanguel-Bori	10,5	255	Mamou	MAMOU	Timbo	35,2	78
Labé	MALI	Balaki	7,7	285	Mamou	MAMOU	Tolo	15,0	192
Labé	MALI	Donghol Sigon	24,6	117	Mamou	PITA	Bantignel	23,2	126
Labé	MALI	Dougountouny	9,5	269	Mamou	PITA	Bourouwal Tappe	26,0	110

Région	Préfecture	Sous-Préfecture	Scolarisation 1 <sup>er</sup> Cycle Sec.		Région	Préfecture	Sous-Préfecture	Scolarisation 1 <sup>er</sup> Cycle Sec	
			TBS	Rang				TBS	Rang
Mamou	PITA	Dongol Touma	16,3	179	N'Zérékoré	MACENTA	Bofossou	37,3	71
Mamou	PITA	Gongore	14,3	197	N'Zérékoré	MACENTA	Daro	34,5	80
Mamou	PITA	Ley-Miro	6,1	308	N'Zérékoré	MACENTA	Fassankoni	31,3	94
Mamou	PITA	Maci	14,3	198	N'Zérékoré	MACENTA	kouankan	23,1	127
Mamou	PITA	Ninguelande	20,2	149	N'Zérékoré	MACENTA	Koyama	40,8	61
Mamou	PITA	Pita centre	59,1	27	N'Zérékoré	MACENTA	Macenta centre	71,5	15
Mamou	PITA	Sangareah	7,2	295	N'Zérékoré	MACENTA	N'Zébéla	43,4	55
Mamou	PITA	Sintaly	37,8	70	N'Zérékoré	MACENTA	Orémaï	42,2	58
Mamou	PITA	Timbi-Madina	48,7	45	N'Zérékoré	MACENTA	Panziazou	35,1	79
Mamou	PITA	Timbi-Touny	24,7	115	N'Zérékoré	MACENTA	Semgbédou	19,4	158
N'Zérékoré	BEYLA	Beyla centre	40,1	62	N'Zérékoré	MACENTA	Sérédou	59,5	26
N'Zérékoré	BEYLA	Boola	29,0	98	N'Zérékoré	MACENTA	Vasérédou	7,6	288
N'Zérékoré	BEYLA	Diarragerela	14,3	196	N'Zérékoré	MACENTA	Watanka	24,3	120
N'Zérékoré	BEYLA	Diassadou	4,6	324	N'Zérékoré	NZEREKORE	Bounouma	38,2	67
N'Zérékoré	BEYLA	Fouala	12,8	219	N'Zérékoré	NZEREKORE	Gouécké	76,5	9
N'Zérékoré	BEYLA	Gbackédou	12,5	225	N'Zérékoré	NZEREKORE	Kobéla	45,3	52
N'Zérékoré	BEYLA	Gbéssoba	6,7	302	N'Zérékoré	NZEREKORE	Koropara	33,0	89
N'Zérékoré	BEYLA	karala	1,8	337	N'Zérékoré	NZEREKORE	Koulé	34,2	82
N'Zérékoré	BEYLA	Koumandou	15,3	191	N'Zérékoré	NZEREKORE	N'Zérékore centre	63,7	22
N'Zérékoré	BEYLA	Mousadou	12,5	224	N'Zérékoré	NZEREKORE	Palé	52,1	38
N'Zérékoré	BEYLA	Nionsomoridou	11,6	236	N'Zérékoré	NZEREKORE	Samoé	48,3	47
N'Zérékoré	BEYLA	Samana	7,5	291	N'Zérékoré	NZEREKORE	Soulouma	48,6	46
N'Zérékoré	BEYLA	Sinko	21,2	140	N'Zérékoré	NZEREKORE	Womey	36,6	75
N'Zérékoré	BEYLA	Sokourala	14,0	201	N'Zérékoré	NZEREKORE	Yalenzou	54,7	33
N'Zérékoré	GUECKEDOU	Bolodou	26,7	108	N'Zérékoré	YOMOU	Banié	43,1	56
N'Zérékoré	GUECKEDOU	Fangamadou	24,8	114	N'Zérékoré	YOMOU	Bheta	49,6	42
N'Zérékoré	GUECKEDOU	Guéckédou C.	80,0	5	N'Zérékoré	YOMOU	Bignamou	46,6	48
N'Zérékoré	GUECKEDOU	Guéndembou	31,6	93	N'Zérékoré	YOMOU	Bowé	49,4	44
N'Zérékoré	GUECKEDOU	Kassadou	21,6	138	N'Zérékoré	YOMOU	Diécké	60,0	25
N'Zérékoré	GUECKEDOU	Koundou	34,0	83	N'Zérékoré	YOMOU	Péla	46,3	49
N'Zérékoré	GUECKEDOU	Nongoa	45,5	51	N'Zérékoré	YOMOU	Yomou centre	82,9	4
N'Zérékoré	GUECKEDOU	Ouendé Kénéma	25,5	112	<b>GUINEE</b>			<b>39,6</b>	
N'Zérékoré	GUECKEDOU	Tékoulo	25,1	113					
N'Zérékoré	GUECKEDOU	Terméssadou D.	33,7	86					
N'Zérékoré	LOLA	Bossou	78,3	6					
N'Zérékoré	LOLA	Foumbadou	26,3	109					
N'Zérékoré	LOLA	Gama Berema	53,8	34					
N'Zérékoré	LOLA	Guéassou	30,6	95					
N'Zérékoré	LOLA	Kokota	65,3	20					
N'Zérékoré	LOLA	Laine	39,3	63					
N'Zérékoré	LOLA	Lola centre	64,2	21					
N'Zérékoré	LOLA	N'Zoo	43,5	54					
N'Zérékoré	LOLA	Tounkarata	37,2	72					
N'Zérékoré	MACENTA	Balizia	52,9	36					
N'Zérékoré	MACENTA	Binikala	23,7	123					

**Annexes B 3 : Taux Bruts de Scolarisation (%), tous cycles confondus, par sous-préfecture et rangs occupés au niveau national**

Région	Préfecture	Sous-Préfecture	Scolaris. tous cycles confond.		Région	Préfecture	Sous-Préfecture	Scolaris. tous cycles confond.	
			TBS	Rang				TBS	Rang
Boké	BOFFA	Boffa-centre	50,9	71	Faranah	DABOLA	Arfamoussaya	31,6	183
Boké	BOFFA	Colia	18,9	282	Faranah	DABOLA	Banko	36,8	149
Boké	BOFFA	Doupro	43,7	118	Faranah	DABOLA	Bissikrima	27,5	202
Boké	BOFFA	Koba-tatema	53,6	54	Faranah	DABOLA	Dabola-centre	56,7	38
Boké	BOFFA	Lisso	17,5	296	Faranah	DABOLA	Dogomet	23,6	237
Boké	BOFFA	Mankountan	52,8	58	Faranah	DABOLA	Kankama	15,4	311
Boké	BOFFA	Tamita	43,8	116	Faranah	DABOLA	Kindoye	4,7	342
Boké	BOFFA	Tougnifili	44,5	107	Faranah	DABOLA	Konindou	33,7	171
Boké	BOKE	Bintimodiya	44,2	108	Faranah	DABOLA	N'Dema	14,5	318
Boké	BOKE	Boké-Centre	69,9	7	Faranah	DINGUIRAYE	Banora	12,9	329
Boké	BOKE	Dabiss	15,0	314	Faranah	DINGUIRAYE	Dialakoro	26,5	212
Boké	BOKE	Kamsar	68,5	13	Faranah	DINGUIRAYE	Diatifere	8,6	339
Boké	BOKE	Kanfarande	22,6	246	Faranah	DINGUIRAYE	Dinguiraye-centre	37,6	145
Boké	BOKE	Kolaboui	44,1	110	Faranah	DINGUIRAYE	Gagnakali	13,6	325
Boké	BOKE	Malapouyah	23,3	241	Faranah	DINGUIRAYE	Kalinko	23,7	236
Boké	BOKE	Sangaredi	51,4	66	Faranah	DINGUIRAYE	Lansanya	18,3	288
Boké	BOKE	Sansale	9,8	337	Faranah	DINGUIRAYE	Selouma	22,4	248
Boké	BOKE	Tanene	24,4	232	Faranah	FARANAHA	Banian	27,8	201
Boké	FRIA	Baguinet	25,3	223	Faranah	FARANAHA	Beindou	20,3	266
Boké	FRIA	Banguingny	29,9	191	Faranah	FARANAHA	Faranah-centre	55,8	42
Boké	FRIA	Fria-Centre	68,9	11	Faranah	FARANAHA	Gnaleah	28,5	197
Boké	FRIA	Tormelin	36,7	150	Faranah	FARANAHA	Heremakonon	30,7	187
Boké	GAOUAL	Foulamory	38,4	140	Faranah	FARANAHA	Kobikoro	18,8	283
Boké	GAOUAL	Gaoual-Centre	42,0	125	Faranah	FARANAHA	Maréla	25,1	226
Boké	GAOUAL	Kakony	13,6	326	Faranah	FARANAHA	Passayah	21,4	257
Boké	GAOUAL	Koumbia	23,5	239	Faranah	FARANAHA	sandeniah	29,9	190
Boké	GAOUAL	Kounsiteil	16,8	306	Faranah	FARANAHA	Songoyah	19,6	271
Boké	GAOUAL	Malanta	20,4	263	Faranah	FARANAHA	Tindo	50,0	79
Boké	GAOUAL	Touba	28,7	196	Faranah	FARANAHA	Tiro	35,6	158
Boké	GAOUAL	Wendou M'bour	19,6	272	Faranah	KISSIDOUGOU	Albadariah	16,9	304
Boké	KOUNDARA	Guingan	18,9	281	Faranah	KISSIDOUGOU	Banama	34,8	164
Boké	KOUNDARA	Kamaby	36,3	153	Faranah	KISSIDOUGOU	Bardou	45,7	102
Boké	KOUNDARA	Koundara-Centre	54,5	50	Faranah	KISSIDOUGOU	Beindou	43,9	112
Boké	KOUNDARA	Sambailo	41,0	129	Faranah	KISSIDOUGOU	Fermesadou	43,9	111
Boké	KOUNDARA	Sareboido	36,6	152	Faranah	KISSIDOUGOU	Firawa (Yomadou)	35,4	160
Boké	KOUNDARA	Termesse	24,7	227	Faranah	KISSIDOUGOU	Gbangbadou	33,7	172
Boké	KOUNDARA	Youkounkoun	34,2	167	Faranah	KISSIDOUGOU	Kissidougou Centre	62,7	27
Conakry	CONAKRY	Dixinn	68,9	10	Faranah	KISSIDOUGOU	Koundiatou	35,0	163
Conakry	CONAKRY	Kaloum	73,6	3	Faranah	KISSIDOUGOU	Manfran	23,3	242
Conakry	CONAKRY	Matam	74,4	2	Faranah	KISSIDOUGOU	Sangardo	26,9	209
Conakry	CONAKRY	Matoto	69,6	8	Faranah	KISSIDOUGOU	Yende-Millimou	51,5	65
Conakry	CONAKRY	Ratoma	71,1	6	Faranah	KISSIDOUGOU	Yombiro	28,0	199

Région	Préfecture	Sous-Préfecture	Scolaris. tous cycles confond.		Région	Préfecture	Sous-Préfecture	Scolaris. tous cycles confond.	
			TBS	Rang				TBS	Rang
Kankan	KANKAN	Balandougou	21,2	258	Kankan	SIGUIRI	Bankon	17,9	293
Kankan	KANKAN	Bate-nafadji	22,0	252	Kankan	SIGUIRI	Doko	12,6	331
Kankan	KANKAN	Boula	16,9	305	Kankan	SIGUIRI	Franwalia	19,0	280
Kankan	KANKAN	Gberedou-Baranama	20,3	265	Kankan	SIGUIRI	Kiniebakoura	15,1	313
Kankan	KANKAN	Kankan-centre	65,1	18	Kankan	SIGUIRI	Kintinian	26,4	215
Kankan	KANKAN	Karifamoryah	24,6	229	Kankan	SIGUIRI	Malea	13,8	323
Kankan	KANKAN	Koumban	17,9	291	Kankan	SIGUIRI	Naboun	12,6	330
Kankan	KANKAN	Mamouroudou	18,6	284	Kankan	SIGUIRI	Niagassola	17,4	297
Kankan	KANKAN	Missamana	19,0	278	Kankan	SIGUIRI	Niandankoro	14,9	315
Kankan	KANKAN	Moribayah	22,1	251	Kankan	SIGUIRI	Norassoba	12,3	333
Kankan	KANKAN	Sabadou-Baranama	18,2	289	Kankan	SIGUIRI	Nounkounkan	12,5	332
Kankan	KANKAN	Tinti-Oulen	21,0	260	Kankan	SIGUIRI	Sigui-centre	37,9	142
Kankan	KANKAN	Tokounou	20,3	264	Kankan	SIGUIRI	Siguirini	23,9	235
Kankan	KEROUANE	Banankoro	39,6	132	Kindia	COYAH	Coyah centre	68,9	12
Kankan	KEROUANE	Damaro	33,5	175	Kindia	COYAH	Kouriya	24,5	230
Kankan	KEROUANE	Kérouané centre	46,4	99	Kindia	COYAH	Maneah	63,8	24
Kankan	KEROUANE	Komodou	21,6	256	Kindia	COYAH	Wonkifong	52,9	56
Kankan	KEROUANE	Kounsankoro	31,2	185	Kindia	DUBREKA	Badi	27,1	206
Kankan	KEROUANE	Linko	18,2	290	Kindia	DUBREKA	Dubreka-centre	65,1	19
Kankan	KEROUANE	Sibiribaro	37,0	148	Kindia	DUBREKA	Falessade	26,4	213
Kankan	KEROUANE	Soromaya	27,8	200	Kindia	DUBREKA	Khorira	46,8	94
Kankan	KOUROUSSA	Babila	29,5	192	Kindia	DUBREKA	Ouassou	45,4	103
Kankan	KOUROUSSA	Balato	18,4	286	Kindia	DUBREKA	Tanene	47,1	93
Kankan	KOUROUSSA	Banfele	17,6	295	Kindia	DUBREKA	Tondon	13,0	328
Kankan	KOUROUSSA	Baro	27,1	207	Kindia	FORECARIAH	Alassoya	41,2	128
Kankan	KOUROUSSA	Cissela	34,0	169	Kindia	FORECARIAH	Benty	31,8	182
Kankan	KOUROUSSA	Douako	19,2	274	Kindia	FORECARIAH	Farmoriah	34,5	165
Kankan	KOUROUSSA	Doura	8,5	340	Kindia	FORECARIAH	Forecareah Centre	72,1	4
Kankan	KOUROUSSA	Kiniero	32,3	179	Kindia	FORECARIAH	Kaback	39,7	131
Kankan	KOUROUSSA	Komola-Koura	21,2	259	Kindia	FORECARIAH	Kakossa	47,1	91
Kankan	KOUROUSSA	Koumana	16,9	302	Kindia	FORECARIAH	Kallia	34,0	168
Kankan	KOUROUSSA	Kouroussa centre	50,8	73	Kindia	FORECARIAH	Maferenya	63,2	26
Kankan	KOUROUSSA	Sanguiana	22,1	250	Kindia	FORECARIAH	Moussaya	33,9	170
Kankan	MANDIANA	Balandougouba	11,0	335	Kindia	FORECARIAH	Sikhourou	24,6	228
Kankan	MANDIANA	Dialakoro	14,0	321	Kindia	KINDIA	Bangouyah	19,2	275
Kankan	MANDIANA	Faralako	9,4	338	Kindia	KINDIA	Damankanyah	64,5	22
Kankan	MANDIANA	Kantoumanina	14,8	316	Kindia	KINDIA	Friguiagbe	56,9	36
Kankan	MANDIANA	Kinieran	19,8	269	Kindia	KINDIA	Kindia centre	69,3	9
Kankan	MANDIANA	Kondianakoro	15,6	309	Kindia	KINDIA	Kolente	21,8	255
Kankan	MANDIANA	Koundian	13,6	324	Kindia	KINDIA	Madina Oula	25,5	222
Kankan	MANDIANA	Mandiana-centre	26,6	211	Kindia	KINDIA	Mambiya	42,4	122
Kankan	MANDIANA	Morodou	10,4	336	Kindia	KINDIA	Molota	26,4	214
Kankan	MANDIANA	Niantania	14,4	319	Kindia	KINDIA	Samayah	22,9	245
Kankan	MANDIANA	Saladou	15,4	310	Kindia	KINDIA	Sougueta	25,2	224
Kankan	MANDIANA	Sansando	14,1	320	Kindia	TELIMELE	Bourouwal	30,1	189

Région	Préfecture	Sous-Préfecture	Scolaris. tous cycles confond.		Région	Préfecture	Sous-Préfecture	Scolaris. tous cycles confond.	
			TBS	Rang				TBS	Rang
Kindia	TELIMELE	Daramagnaky	21,0	261	Labé	MALI	Fougou	19,8	268
Kindia	TELIMELE	Gougoudje	43,8	114	Labé	MALI	Gayah	24,3	233
Kindia	TELIMELE	Koba	19,6	270	Labé	MALI	Hidayatou	13,5	327
Kindia	TELIMELE	Kollet	24,5	231	Labé	MALI	Lebekere	26,3	216
Kindia	TELIMELE	Konsotamy	27,1	205	Labé	MALI	Madina Wora	20,1	267
Kindia	TELIMELE	Missira	16,0	308	Labé	MALI	Mali centre	50,9	72
Kindia	TELIMELE	Santou	23,5	238	Labé	MALI	Salambande	12,0	334
Kindia	TELIMELE	Sarekaly	52,9	57	Labé	MALI	Telire	22,0	253
Kindia	TELIMELE	Sinta	30,4	188	Labé	MALI	Touba	17,3	299
Kindia	TELIMELE	Sogolon	20,5	262	Labé	MALI	Yembereng	35,9	156
Kindia	TELIMELE	Tarihoye	23,4	240	Labé	TOUGUE	Fatako	52,5	61
Kindia	TELIMELE	Telimele centre	54,7	47	Labé	TOUGUE	Fello Koundoua	8,4	341
Kindia	TELIMELE	Thionthian	27,0	208	Labé	TOUGUE	Kansangui	34,3	166
Labé	KOUBIA	Fafaya	16,9	303	Labé	TOUGUE	Kolangui	46,8	95
Labé	KOUBIA	Gadha Woundou	16,6	307	Labé	TOUGUE	Kollet	22,1	249
Labé	KOUBIA	Koubia centre	32,9	177	Labé	TOUGUE	Konah	48,6	84
Labé	KOUBIA	Matakaou	17,3	298	Labé	TOUGUE	Kouratongo	18,4	287
Labé	KOUBIA	Missira	48,0	87	Labé	TOUGUE	Koyin	49,3	80
Labé	KOUBIA	Pilimini	25,7	221	Labé	TOUGUE	Tangaly	48,7	82
Labé	LABE	Dalein	28,3	198	Labé	TOUGUE	Tougue centre	46,5	96
Labé	LABE	Daralabe	57,8	34	Mamou	DALABA	Bodié	53,5	55
Labé	LABE	Diari	25,8	218	Mamou	DALABA	Dalaba centre	65,6	16
Labé	LABE	Dionfo	29,0	195	Mamou	DALABA	Ditinn	39,1	135
Labé	LABE	Garambe	49,2	81	Mamou	DALABA	Kaalan	55,0	46
Labé	LABE	Hafia	46,1	101	Mamou	DALABA	Kankalabe	43,1	119
Labé	LABE	Kaalan	42,0	126	Mamou	DALABA	Kebali	54,7	48
Labé	LABE	Kouramangui	41,7	127	Mamou	DALABA	Koba	22,6	247
Labé	LABE	Labé centre	64,5	20	Mamou	DALABA	Mafara	42,4	123
Labé	LABE	Noussy	37,6	146	Mamou	DALABA	Mitty	51,8	64
Labé	LABE	Popodara	43,8	115	Mamou	DALABA	Mombeyah	31,2	186
Labé	LABE	Sannoun	37,4	147	Mamou	MAMOU	Bouliwel	37,8	143
Labé	LABE	Tountouroun	48,0	88	Mamou	MAMOU	Dounet	23,2	243
Labé	LELOUMA	Balaya	38,6	137	Mamou	MAMOU	Gongoret	40,7	130
Labé	LELOUMA	Djountou	52,5	60	Mamou	MAMOU	Kegneco	27,2	204
Labé	LELOUMA	Herico	33,7	173	Mamou	MAMOU	Konkoure	35,3	161
Labé	LELOUMA	Korbe	32,8	178	Mamou	MAMOU	Mamou centre	68,0	14
Labé	LELOUMA	Lafou	32,1	180	Mamou	MAMOU	Nyagara	35,5	159
Labé	LELOUMA	Lelouma centre	54,1	52	Mamou	MAMOU	Oure Kaba	25,7	220
Labé	LELOUMA	Linsansaran	26,1	217	Mamou	MAMOU	Poredaka	51,0	69
Labé	LELOUMA	Manda	25,8	219	Mamou	MAMOU	Saramoussaya	33,3	176
Labé	LELOUMA	Parawol	29,0	194	Mamou	MAMOU	Soyah	18,5	285
Labé	LELOUMA	Sagale	31,4	184	Mamou	MAMOU	Teguereya	27,3	203
Labé	LELOUMA	Tyanguel-Bori	19,5	273	Mamou	MAMOU	Timbo	51,2	67
Labé	MALI	Balaki	14,7	317	Mamou	MAMOU	Tolo	42,7	120
Labé	MALI	Donghol Sigon	45,0	105	Mamou	PITA	Bantignel	46,4	98
Labé	MALI	Dougountouny	19,1	277	Mamou	PITA	Bourouwal Tappe	59,5	32

Région	Préfecture	Sous-Préfecture	Scolaris. tous cycles confond.		Région	Préfecture	Sous-Préfecture	Scolaris. tous cycles confond.	
			TBS	Rang				TBS	Rang
Mamou	PITA	Dongol Touma	39,2	134	N'Zérékoré	MACENTA	Bofossou	50,6	75
Mamou	PITA	Gongore	36,2	154	N'Zérékoré	MACENTA	Daro	43,9	113
Mamou	PITA	Ley-Miro	17,1	301	N'Zérékoré	MACENTA	Fassankoni	47,1	92
Mamou	PITA	Maci	35,7	157	N'Zérékoré	MACENTA	kouankan	42,7	121
Mamou	PITA	Ninguelande	36,1	155	N'Zérékoré	MACENTA	Koyama	48,4	85
Mamou	PITA	Pita centre	67,2	15	N'Zérékoré	MACENTA	Macenta centre	65,3	17
Mamou	PITA	Sangareah	15,3	312	N'Zérékoré	MACENTA	N'Zébéla	47,4	89
Mamou	PITA	Sintaly	61,2	29	N'Zérékoré	MACENTA	Orémaï	55,7	43
Mamou	PITA	Timbi-Madina	52,4	62	N'Zérékoré	MACENTA	Panziazou	55,3	44
Mamou	PITA	Timbi-Touny	44,2	109	N'Zérékoré	MACENTA	Semgbédou	31,8	181
N'Zérékoré	BEYLA	Beyla centre	51,2	68	N'Zérékoré	MACENTA	Sérédou	57,1	35
N'Zérékoré	BEYLA	Boola	42,3	124	N'Zérékoré	MACENTA	Vasérédou	25,2	225
N'Zérékoré	BEYLA	Diarragerela	21,8	254	N'Zérékoré	MACENTA	Watanka	47,1	90
N'Zérékoré	BEYLA	Diassadou	17,3	300	N'Zérékoré	NZEREKORE	Bounouma	50,1	78
N'Zérékoré	BEYLA	Fouala	23,1	244	N'Zérékoré	NZEREKORE	Gouécké	71,8	5
N'Zérékoré	BEYLA	Gbackédou	19,1	276	N'Zérékoré	NZEREKORE	Kobéla	46,4	100
N'Zérékoré	BEYLA	Gbéssoba	19,0	279	N'Zérékoré	NZEREKORE	Koropara	46,5	97
N'Zérékoré	BEYLA	karala	17,9	292	N'Zérékoré	NZEREKORE	Koulé	44,8	106
N'Zérékoré	BEYLA	Koumandou	17,8	294	N'Zérékoré	NZEREKORE	N'Zérékoré centre	61,7	28
N'Zérékoré	BEYLA	Mousadou	26,8	210	N'Zérékoré	NZEREKORE	Palé	55,2	45
N'Zérékoré	BEYLA	Nionsomridorou	38,6	138	N'Zérékoré	NZEREKORE	Samoé	54,2	51
N'Zérékoré	BEYLA	Samana	13,9	322	N'Zérékoré	NZEREKORE	Soulouma	56,6	39
N'Zérékoré	BEYLA	Sinko	29,3	193	N'Zérékoré	NZEREKORE	Womey	55,9	41
N'Zérékoré	BEYLA	Sokourala	24,0	234	N'Zérékoré	NZEREKORE	Yalenzou	56,3	40
N'Zérékoré	GUECKEDOU	Bolodou	35,2	162	N'Zérékoré	YOMOU	Banié	48,1	86
N'Zérékoré	GUECKEDOU	Fangamadou	38,9	136	N'Zérékoré	YOMOU	Bheta	45,1	104
N'Zérékoré	GUECKEDOU	Guéckédou C.	74,4	1	N'Zérékoré	YOMOU	Bignamou	54,6	49
N'Zérékoré	GUECKEDOU	Guéndembou	50,6	74	N'Zérékoré	YOMOU	Bowé	52,7	59
N'Zérékoré	GUECKEDOU	Kassadou	37,7	144	N'Zérékoré	YOMOU	Diécké	64,3	23
N'Zérékoré	GUECKEDOU	Koundou	43,7	117	N'Zérékoré	YOMOU	Péla	51,0	70
N'Zérékoré	GUECKEDOU	Nongoa	59,5	31	N'Zérékoré	YOMOU	Yomou centre	61,1	30
N'Zérékoré	GUECKEDOU	Ouendé Kénéma	39,6	133	<b>GUINEE</b>			<b>45,2</b>	
N'Zérékoré	GUECKEDOU	Tékoulo	36,6	151					
N'Zérékoré	GUECKEDOU	Terméssadou Dj.	48,6	83					
N'Zérékoré	LOLA	Bossou	64,5	21					
N'Zérékoré	LOLA	Foumbadou	38,4	139					
N'Zérékoré	LOLA	Gama Berema	50,6	76					
N'Zérékoré	LOLA	Guéassou	38,3	141					
N'Zérékoré	LOLA	Kokota	63,7	25					
N'Zérékoré	LOLA	Laine	53,8	53					
N'Zérékoré	LOLA	Lola centre	58,9	33					
N'Zérékoré	LOLA	N'Zoo	51,9	63					
N'Zérékoré	LOLA	Tounkarata	50,5	77					
N'Zérékoré	MACENTA	Balizia	56,9	37					
N'Zérékoré	MACENTA	Binikala	33,6	174					

